Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15868 – 7 F

VENDREDI 2 FÉVRIER 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Monde des livres
Le Goncourt des lycéens
pages I à X

A Washington M. Chirac plaide pour la place de l'Europe dans l'OTAN

LE CHEF DE L'ETAT, Jacques Chirac, devait s'exprimer, jeudi 1er février, devant le Congrès des Etats-Unis à Washington. Il entendait mettre en garde « amicalement » les représentants et les sénateurs américains contre la tentation de l'isolationnisme, notamment en ce qui concerne l'aide au développement et le financement des grandes organisations internationales. Le président de la République souhaite aussi, à l'occasion de sa rencontre avec le président Bill Clinton, expliquer la démarche qu'il poursuit sur les questions de sécurité et plaider pour un *« partenariat plus égal »* entre l'Europe et l'Amérique. Vendredi, au deuxième jour de sa visite d'Etat aux Etats-Unis, M. Chirac se rendra à Chicago où il rencontrera des représentants des milieux économiques américains.

Lire page 29

50 000 emplois seraient menacés dans les industries d'armement

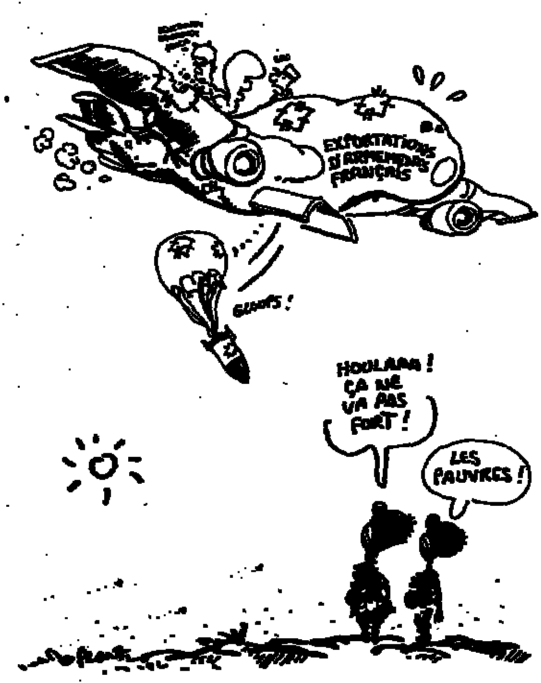
L'Etat demande aux régions de participer aux restructurations

LES INDUSTRIELS de l'armement ont été invités à proposer au gouvernement des « logiques d'entreprise » dans le cadre d'une restructuration de ce secteur de 320 000 emplois. Au vu de ces propositions opérationnelles et financières de regroupement de leurs forces, l'Etat décidera alors ce qu'il lui est possible, ou non, de faciliter grâce à un plan d'accompagnement économique et social, auquel les régions sont invitées à participer.

Cette réorganisation, qu'elle ait lieu au niveau national d'abord ou, ensuite, dans le cadre de la coopération européenne, est en grande partie conditionnée par le montant des crédits d'équipement que le gouvernement est prêt à allouer aux armées dans son projet de loi de programmation militaire 1997-2002, qui sera soumis, avant juin, au Parlement.

Pour éviter un impact social trop brutal, que risque d'aggraver la conjugaison de cette restructuration avec des coupes drastiques dans les effectifs des armées, l'idée d'une « progressivité » dans la rénovation du dispositif industriel et militaire fait son chemin. Des calculs, jugés pessimistes au ministère de la défense et établis sur la base d'un budget d'équipement inférieur à 85 milliards de francs par an (au lieu de quelque 95 milliards en 1995), font état d'une perspective de perte de 50 000 emplois. Elle entraînerait une dépense nouvelle, pour l'Etat et les régions, de 25 milliards de francs.

Lire page 6



La commission Fauroux veut réduire l'échec scolaire

Elle plaide pour la « productivité » de l'école

LA COMMISSION présidée par Roger Fauroux et chargée de réfléchir à une réforme du système éducatif a procédé, mercredi 31 janvier, à la première d'une série de huit auditions publiques qui s'échelonneront jusqu'au début du mois de juin. Consacrée aux *« savoirs indispensables »*, ce bagage minimum que doit posséder un jeune à sa sortie de l'école, cette première audition n'a pas permis de formuler de nouvelles propositions ni d'éclairer les termes du débat. Conçue sous la forme d'une émission télévisée, que doit diffuser La Cinquième, vendredi 2 février, elle s'est limitée à un échange de vues entre cinq *« grands témoins »* et des *« sages »* sur la réserve. Certains membres de la commission – la moitié étaient présents – ont fait part de leur déception, d'autres ont quitté la salle.

Installée le 15 septembre 1995, la commission Fauroux a pourtant la lourde tâche de *« conduire la consultation sur le système éducatif »*, c'est-à-dire de préparer le terrain à un référendum sur l'école, l'un des principaux projets du président de la République.

Lors de sa création, un précédent fut largement évoqué, celui de la commission Marceau Long sur la réforme du code de la nationalité, dont les travaux en 1987 s'accompagnèrent de longues et riches auditions publiques retransmises en direct à la télévision.

La première audition sur l'école a déçu et n'a permis d'exposer que partiellement les travaux déjà réalisés à huis clos par la commission. Une note d'étape interne dresse un constat sévère sur l'état du système éducatif, estimant que 15 % des élèves en sortent sans aucundiplôme. La commission souhaite introduire dans l'école *« une obligation de résultats »* et plaide pour *« la recherche de productivité et un souci d'efficacité optimale »*.

Lire page 10

Un procureur face aux crimes contre l'humanité



RICHARD GOLDSTONE

DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, le procureur général du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Richard Goldstone, se dit satisfait du travail accompli par le TPI : *« Notre temps et notre argent ont été plus que bien employés »*, estime-t-il. M. Golstone souligne cependant les réticences de la Serbie à reconnaître le Tribunal et dit n'être *« guère optimiste sur la capture à court terme »* de Radovan Karadzic et du général Ratko Mladic, même si *« les leaders des Serbes de Bosnie ont été écartés du pouvoirs et sont devenus des vagabonds »*. Richard Goldstone, qui est aussi le procureur général de l'autre tribunal *ad hoc* créé ces dernières années par l'ONU, celui qui doit juger les coupables des massacres commis au Rwanda, évoque les difficultés qu'il rencontre également dans cette tâche. Il nous a, d'autre part, confirmé qu'il quittera l'été prochain cette double fonction pour retourner à la Cour suprême d'Afrique du Sud, où il avait été nommé par le président Mandela. *« Mon départ*, dit-il cependant, *ne peut en aucun cas être présenté comme un échec du tribunal, ce serait totalement faux. »*

Lire page 2

La Chine effectue sa révolution sanitaire

PÉKIN
de notre correspondant

Rares sont les régimes où l'homme qui incarne à la fois l'Etat, la relève à la tête du parti unique et même l'armée ait à émettre une directive aussi terre à terre que celle dont Jiang Zemin, le numéro un chinois, passe pour être l'auteur, une injonction vigoureuse afin que le pays se dote de sanitaires publics à la hauteur de ses prétentions sur la scène mondiale.

Pour l'immense majorité des Chinois, le problème était gravissime. A la différence du Japon, où le bichonnage des toilettes publiques, effectué annuellement à l'échelle d'une ville comme Tokyo, revêt un caractère rituel, voire civique, l'état des édicules chinois est d'autant plus lamentable que peu de gens disposent de sanitaires particuliers. Sous Mao Zedong, les toilettes privées étaient devenues un symbole d'embourgeoisement, à telle enseigne que, durant la révolution culturelle, ceux qui tombaient dans les rets des activistes assistaient à la destruction forcenée de ce « luxe ». L'époque exigeait de faire collectif. Avant que la fureur maoïste ne se déchaîne, un héros mis en exergue par le régime avait été un vidangeur d'élite.

Aussi l'Etat se désintéressa-t-il longuement de la question, jusqu'à la fin des années 80, quand il s'aperçut qu'il y avait là matière à mécontentement. Dans les lieux touristiques d'abord, fréquentés par des étrangers habitués à des standards plus élevés ; et chez certains Chinois qui connaissaient, par ouï-dire, l'existence de commodités plus raffinées. Les campagnes annuelles pour l'amélioration des édifices considérés prennent de plus en plus d'ampleur. Chaque année, la presse officielle publie le hit-parade des toilettes publiques ayant remporté le pompon de la propreté. Il a fallu parfois en faire payer l'usage pour parvenir à ce résultat. On a même vu, sur quelques édifices, des pancartes annonçant en anglais un tarif double de celui proposé en chinois.

Une récente dépêche de l'agence Chine nouvelle offre la perspective d'un bond culturel décisif : à Shanghaï, on envisage en l'an 2000 – lorsque les habitants seront progressivement relogés dans des appartements plus modernes – que *« le dernier pot de chambre sera exposé dans un musée d'histoire »*.

Francis Deron

Menaces sur la lutte anti-corruption

IL Y A ACTUELLEMENT, dans les tiroirs de l'Assemblée nationale, une courte proposition de loi qui pourrait modifier en profondeur les conditions de la lutte contre la corruption. A première vue, ce texte, rédigé par le président de la commission des lois, Pierre Mazeaud, propose un simple ajustement technique : il modifie le régime de prescription des abus de biens sociaux. En réalité, il pourrait entraver considérablement le travail des magistrats.

Le subit intérêt des parlementaires et des chefs d'entreprise pour ce chapitre économique du code pénal ne doit rien au hasard : depuis l'éclosion des « affaires », à la fin des années 80, les abus de biens sociaux sont les délits-phares de tous les dossiers politico-financiers. De Michel Noir à Pierre Suard, les élites politiques et économiques ont découvert que cette infraction pouvait devenir fort dangereuse : en vertu d'une jurisprudence de la Cour de cassation, ils ne se prescrivent pas trois ans après les faits, comme la plupart des délits, mais trois ans après la découverte des faits.

Ce détail procédural transforme les règles du jeu : si les malversations ont été dissimulées, ce qui est presque toujours le cas, rien n'empêche un juge d'instruction saisi en 1990 d'enquêter sur des faits commis en 1980, voire en 1970. Utilisant – souvent avec indécence – la référence au crime contre l'humanité, les milieux économiques en ont promptement déduit que les abus de biens sociaux étaient devenus une infraction imprescriptible. En réalité, la jurisprudence de la Cour de cassation repose sur une constatation de bon sens : commises par des personnes disposant d'une certaine autorité au sein de la société, ces malversations sont souvent masquées par des fausses factures ou des comptabilités truquées, ce qui empêche les procureurs d'engager rapidement les poursuites. *« Cette règle est nécessaire pour réprimer des agissements le plus souvent occultes »*, notait en 1994 la commission anticorruption présidée par Simone Rozès.

Pierre Mazeaud propose de contredire cette jurisprudence en instaurant une prescription de six ans débutant au moment des faits. Si cette règle était appliquée aux affaires en cours, elle conduirait à l'effondrement mécanique de tous les dossiers comprenant des abus de biens sociaux commis avant 1990.

Lorsqu'on sait que le dossier Alcatel date de 1986, que le financement occulte du Parti républicain remonte à 1987 ou que les faits reprochés à Bernard Tapie dans l'affaire Testut ont été commis en 1989, on mesure l'intérêt politique du texte. *« Sous le couvert de la technicité, c'est l'instauration d'une véritable « amnistie douce » des infractions financières qui constitue l'enjeu du débat »*, ont écrit l'Union syndicale des magistrats, le Syndicat de la magistrature et l'Association française des magistrats instructeurs dans un texte publié par *le Monde* du 19 janvier.

Cette proposition de loi résume à elle seule la défiance croissante des élites politiques et économiques à l'égard de la justice. Citant l'exemple de l'Italie, bien des élus accusent la magistrature de déstabiliser les institutions en nourrissant jour après jour un antiparlementarisme latent.

Anne Chemin

Lire la suite page 14

Naissance de Havas-Advertising

Havas restructure son pôle publicitaire. Le groupe de communication transforme Euro-RSCG en Havas-Advertising. p. 16

Mutinerie au Crédit foncier

Jean-Claude Colli, gouverneur du Crédit foncier, refuse de se démettre de ses fonctions, alors que le conseil des ministres a décidé, le 31 janvier, de le remplacer. p. 17

Motorola en Ile-de-France

Le groupe américain spécialisé dans l'électronique implante un nouveau centre de recherche européen en Ile-de-France. p. 16

Le Soudan accusé de terrorisme

Le Conseil de sécurité de l'ONU a accusé le Soudan de soutien au terrorisme, après la tentative d'assassinat, en juin 1995, du président égyptien Moubarak. p. 5

Chargeurs contrôle « Libération »

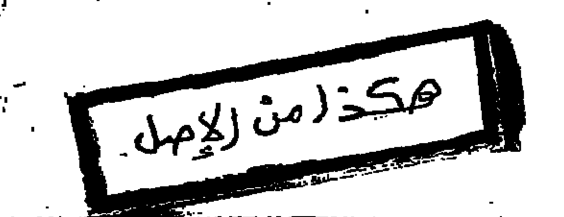
Les salariés de *Libération* ont approuvé la prise de participation majoritaire (65 % du capital) du groupe Chargeurs dans leur entreprise. Ils ne détiennent plus que 20 % du capital, au lieu de 45,2 % jusqu'alors. p. 27

Sculpteur recycleur

Le Centre Pompidou présente la première rétrospective du sculpteur anglais Tony Cragg, qui recycle avec humour des objets de la vie quotidienne. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0202 - 7,00 F



DROIT INTERNATIONAL *Dans un entretien au Monde*, **Richard Goldstone, procureur général du Tribunal pénal international (TPI), détaille les difficultés qu'il rencontre, tout en soulignant l'impact positif du travail déjà réalisé, tant pour le Rwanda que pour l'ex-Yougoslavie. ● WARREN CHRISTOPHER,** *secrétaire d'Etat américain*, **doit faire une brève visite en ex-Yougoslavie, qui le** *conduira à Zagreb, Sarajevo, Tuzla et* **Belgrade, pour sauvegarder la dyna-** *mique de l'application de l'accord de* **paix de Dayton sur la Bosnie-Herzégovine. Washington estime que le** *président serbe*, **Slobodan Milosevic, « traîne les pieds », la Yougoslavie** *refusant en particulier de coopérer* **avec le TPI. ● LES SERBES DE BOSNIE sont prêts à permettre l'accès aux sites supposés renfermer des charniers, a déclaré, mercredi 31 janvier, le chef du « Parlement » de la « République serbe », Momcilo Krajisnik.**

La justice a du mal à sévir en ex-Yougoslavie et au Rwanda

Les atrocités commises en Bosnie sont peu à peu mises au jour, mais les Serbes refusent d'en livrer les auteurs au Tribunal de La Haye. La juridiction chargée de juger les responsables du génocide au Rwanda bute aussi sur le peu de moyens et le manque de coopération de certains Etats

*« **ON NE PEUT ESPÉRER** voir la fin de ce terrible conflit tant qu'on ne saura pas ce qui s'est passé et que justice ne sera pas faite »*, déclarait récemment le secrétaire d'Etat adjoint américain aux droits de l'homme, John Shattuck, qui venait de se rendre, près de Srebrenica en Bosnie orientale, sur les lieux où les forces serbes ont enseveli, sans doute par milliers, les corps des victimes de leurs massacres, en juillet 1995. John Shattuck ne découvrait rien : ces charniers avaient déjà été visités par la presse, ainsi que d'autres, dans le nord et le centre de la Bosnie. Washington dispose de documents photographiques. Des milliers de témoignages ont été rassemblés, notamment par le Tribunal pénal international de La Haye (TPI), créé par le Conseil de sécurité de l'ONU en 1993 et chargé de juger les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie.

Les récits, les constats macabres s'accumulent ; bientôt d'autres enquêtes confirmeront l'étendue des horreurs commises. Mais le Tribunal a-t-il les moyens de rendre cette justice que réclament les Bosniaques et sans laquelle, comme en convenait John Shattuck, il n'y aura pas de paix durable dans l'ex-Yougoslavie ? Le TPI ne fut, à l'origine, qu'un alibi : la communauté internationale, incapable d'arrêter les crimes en Bosnie, menaçait leurs auteurs d'un châtiment ultérieur. Une menace peu crédible, car nul ne voulait arrêter les criminels présumés et que les grandes puissances comptaient sur eux pour mettre un terme à la guerre en Bosnie. La logique de la diplomatie s'opposait à celle de la justice.

CRIMES DES EXTRÉMISTES HUTUS

Grâce à la détermination de ses magistrats, le TPI a passé le cap périlleux de l'accord de paix de Dayton. Le risque était que le président serbe, Slobodan Milosevic, exige l'impunité pour les siens en échange de sa signature. Ce ne fut pas le cas : le TPI avait déjà conquis sa crédibilité et procédé à plus de cinquante inculpations, parmi lesquelles celles des chefs serbes de Bosnie, Karadzic et Mladic. Les signataires de la paix durent s'engager à coopérer avec le Tribunal, c'est-à-dire à lui livrer les suspects qu'il réclame.

On en est là. Sous les pressions américaines, les Serbes font mine de jouer le jeu des enquêtes internationales sur les massacres et les disparus. Mais Radovan Karadzic et Ratko Mladic, pour ne parler que d'eux, courent toujours. Les pressions américaines en faveur de la justice ont leur limite : Slobodan Milosevic n'acceptera sans doute jamais de livrer ses lieutenants de Bosnie et personne n'envisage de mettre en œuvre contre lui les contraintes prévues par l'accord de Dayton, c'est-à-dire un rétablissement des sanctions économiques. Le TPI reste bridé par sa tare originelle. Il ne détient qu'un suspect, livré par l'Allemagne, dont le procès s'ouvrira en mars.

Au printemps 1994, les extrémistes hutus du Rwanda déclenchaient les massacres qui allaient faire entre 500 000 et un million de morts parmi la minorité tutsie et les opposants hutus modérés. Le 8 novembre 1994, une résolution de l'ONU constitue le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) sur le modèle du TPI, les deux instances partageant le même procureur, le juge Goldstone. Après des débuts laborieux, le TPR devrait, en 1996, disposer enfin d'un budget propre et d'une salle d'audience à Arusha (Tanzanie), son siège officiel. Il a localisé huit suspects et lancé huit mandats. Mais une partie au moins de l'état-major du génocide s'est réfugiée au Zaïre et au Kenya, deux pays qui ont montré leurs réticences vis-à-vis du Tribunal. Ce dernier risque, en outre, de pâtir de l'instabilité au Rwanda, au Zaïre et au Burundi, comme l'a montré l'agression récente contre trois de ses enquêteurs à Kigali.

Ces deux instances ont leur utilité. Mais on est loin de la juridiction internationale permanente, indépendante des Etats, du Conseil de sécurité et des aléas matériels, dotée d'une police internationale, dont rêvent les militants des droits de l'homme.

T. S. et C. T.

Richard Goldstone, procureur général du Tribunal pénal international de La Haye

« Je ne suis pas optimiste sur la capture de Radovan Karadzic et Ratko Mladic »

« Comment jugez-vous la coopération des responsables ex-yougoslaves avec le Tribunal pénal international (TPI) ?

– Les positions n'ont pas fondamentalement changé. La Bosnie-Herzégovine et la Croatie ont toujours parfaitement coopéré. Il n'y a pas d'endroits où nous n'ayons pu nous rendre, ni de demandes d'informations qui soient restées sans réponses. Le gouvernement croate a d'ailleurs annoncé cette semaine qu'il allait arrêter et extrader le général Tihomir Blaskic. *[Ce dernier, accusé de massacres dans un village musulman du centre de la Bosnie en avril 1993, avait été promu par Franjo Tudjman en novembre, ce qui avait provoqué une intervention des Etats-Unis auprès de Zagreb.]*

– Et avec la Serbie ?

– Son attitude a toujours été de refuser de reconnaître l'existence et la légalité du tribunal. Quand je me suis rendu à Belgrade en octobre 1994, les autorités m'ont affirmé notamment que leur Constitution leur interdisait l'extradition. Elles m'ont assuré qu'il était néanmoins possible de nommer un représentant du tribunal à Belgrade, à condition que son bureau soit situé dans l'enceinte de l'ONU, qu'il n'ait pas le droit de se dire représentant du tribunal et qu'il ne puisse parler à qui que ce soit sans l'accord du gouvernement. Bien évidemment ces conditions étaient inacceptables. Mais il me semblait qu'il s'agissait tout de même d'une petite ouverture. J'ai donc donné mon accord, mais ce minimum de coopération n'a même pas abouti. La personne que j'avais désignée a attendu pendant des mois un visa qui n'a jamais été délivré.

– Une évolution s'est-elle produite après la signature du plan de Dayton ?

– Le président Slobodan Milosevic a signé à Paris l'accord de paix qui comprend un article engageant les parties à coopérer avec le tribunal. Le président du TPI, Antonio Cassese, s'est rendu la semaine dernière à Belgrade. Depuis cette visite, nous avons appris par la presse que les autorités avaient de nouveau affirmé que nous pourrions avoir sur place un représentant, toujours aux mêmes conditions. J'ai aussi compris que nous pourrions poser des questions écrites à des victimes serbes et qu'elles nous répondraient par le canal officiel. Mais nous n'avons toujours pas de visa.

– Quels sont les moyens de pression dont vous disposez éventuellement ?

– En cas de manquement significatif de la Serbie aux exigences du traité, nous devons dénoncer au Conseil de sécurité ce non-respect des accords de Dayton, qui entraînera un retour des sanctions économiques. Il s'agit d'une menace importante pour le gouvernement de Belgrade, et j'espère que la communauté internationale saura s'en servir. Il n'y a pas d'autre possibilité.

J'espère aussi que l'exemple de la Croatie accentuera la pression sur la Serbie et les Serbes de Bosnie. Ces derniers sont liés par la Constitution de la Bosnie-Herzégovine, qui s'impose à eux et prévoit le jugement des criminels de guerre.

– Les présidents Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman peuvent-ils être poursuivis par le TPI ?

– Tout d'abord, si quelqu'un possède la moindre preuve de l'implication des présidents Milosevic ou Tudjman dans des crimes de guerre, je demande qu'il nous l'apporte. Mais il y a une grande différence entre le tribunal de Nuremberg et le TPI. A Nuremberg, les pays victorieux ont décidé de qualifier de crime le fait de mener une guerre d'agression. Mais, pour le droit international, mener une guerre même agressive n'est pas un crime et nous n'avons pas le pouvoir d'inculper des gens pour avoir fait la guerre.

– Espérez-vous pouvoir juger un jour les deux principaux accusés, le « président » Radovan Karadzic et le général Ratko Mladic ?

– Je ne suis pas terriblement optimiste sur leur capture à court terme. S'ils continuent à rester dans leurs bunkers entourés d'hommes armés...

– Il vous est possible de mettre en jeu l'article 61 de vos statuts selon lequel ces inculpés deviendraient « fugitifs internationaux ».

– Nous commencerons cette procédure vraisemblablement à la fin du mois de février. Pour le docteur Karadzic et le général Mladic, nous ferons cela au moment opportun, au plus tôt dans quelques mois. Cela dépendra de nos investigations, en particulier de l'exhumation des charniers, même si leur examen n'est pas nécessaire comme élément de preuve. Ils corroboreront l'évidence. Mais nous n'avons pas encore commencé. Il est impossible d'exhumer les corps pendant l'hiver et nous avons aussi besoin d'une sécurité adéquate.

– Etes-vous assuré de l'aide de la force multinationale ?

– L'IFOR *[Implementation Force, qui dépend de l'OTAN]* m'a donné l'assurance qu'elle nous aidera, dans la limite de son mandat et de ses ressources. Nous avons besoin d'une protection pour faire notre travail, particulièrement en ce qui concerne les charniers, et aussi de l'assurance que nos enquêteurs pourront circuler librement sur tout le territoire de l'ex-Yougoslavie.

– Quelles leçons tirez-vous de dix-huit mois au sein du TPI ?

– Le Tribunal international est nécessaire. Même si nous n'avons pas un seul autre détenu à La Haye *[un seul s'y trouve actuellement]*, je suis persuadé que notre temps et notre argent ont été plus que bien employés. Nous avons enquêté et rendu public ce qui s'est produit et nous voyons aujourd'hui que des gens comme les leaders des Serbes de Bosnie ont été écartés du pouvoir. Ils sont devenus des vagabonds, même plus en sécurité dans leur propre pays. Tout le monde doit le savoir, c'est un élément de dissuasion. L'alternative serait de dire aux victimes de terribles atrocités et de tortures que « nous n'en avons rien à faire ».

– Cela signifie-t-il qu'un tribunal international pour crimes de guerre n'a pas besoin de prononcer de sanctions pénales ?

– C'est une question complexe. Je sais que l'absence de sanctions pénales contre les responsables d'atrocités comme celles qui se sont produites en Yougoslavie et au Rwanda n'est pas satisfaisante. Mais il n'est pas nécessaire pour la justice de prononcer des sanctions pénales. Je pense que la Commission de vérité en Afrique du Sud est un bon exemple. Face aux violations graves des droits de l'homme, un gouvernement démocratiquement élu, réprésentant les victimes, s'est satisfait de l'absence de sanctions parce que les responsables ont admis leur culpabilité.

– Quelle est l'attitude des pays de la région des Grands Lacs face au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) ?

– Aucun pays ne nous a refusé sa coopération, mais nous attendons toujours la réponse de certains d'entre eux. Au-delà de toute considération morale, je ne crois pas que ces pays de la ligne de front rwandaise peuvent se permettre d'encourir la réprobation internationale, financièrement ou diplomatiquement.

– Avez-vous une idée de l'ampleur des procès à venir concernant le Rwanda ?

– Pas encore. Sur le Rwanda nous avons travaillé sous une pression très forte. Il aurait été préférable pour une enquête portant sur une période courte de dégager les grands traits et d'élaborer une stratégie. Mais nous n'avons pas pu le faire. D'abord parce que nous n'avons que trente enquêteurs. Et nous avons été confrontés à des situations d'urgence : les arrestations en Zambie, en Namibie et en Belgique. Le gouvernement zambien m'a fait savoir que si nous n'agissions pas rapidement, ses tribunaux relâcheraient les personnes qu'ils détenaient pour infraction à la législation sur l'immigration, ce qui est légitime.

» Nous avons dû décharger nos enquêteurs des tâches qui étaient alors les leurs et leur demander d'enquêter sur ces vingt-quatre personnes. Nous avons réuni suffisamment d'éléments à l'encontre de quatre d'entre elles pour demander leur maintien en détention à la Zambie. Nous avons conclu que les trois personnes détenues en Belgique doivent être jugées par le TPR, il nous a donc fallu entamer une procédure de désaisissement devant les tribunaux belges.

» Selon la législation que la Belgique est en train d'adopter, le tribunal a quatre-vingt-dix jours pour prononcer ses inculpations et mettre en détention les prévenus. Faute de quoi ils seront libérés.

Il nous faut travailler en réaction aux événements, ce qui m'empêche de vous répondre sur l'ampleur des procès. Il est ironique que, dans le cas de l'ex-Yougoslavie, nous disposions de cellules mais pas de détenus. Pour le Rwanda, nous avons au moins sept personnes inculpées et détenues et nous nous démenons pour trouver des cellules disponibles à Arusha.

– Où seront détenues les personnes condamnées par le TPR ?

– A ce jour aucun pays n'a proposé ses prisons.

– Même pas le Rwanda ?

– Cela ne peut pas être le Rwanda. Il serait extraordinairement difficile d'obtenir d'un tribunal qu'il condamne quelqu'un à purger sa peine dans une prison rwandaise dont les gardiens risquent de compter des victimes dans leur famille. Il faut chercher ailleurs en Afrique. »

Propos recueillis par Denis Hautin Guiraut et Thomas Sotinel

Un départ annoncé

Le procureur Goldstone a confirmé son prochain départ du Tribunal pénal international. Il devrait quitter son poste, et retourner à la Cour suprême d'Afrique du Sud – où il avait été désigné par le président Nelson Mandela peu avant sa nomination au TPI – dans le courant de l'été. *« La date de mon départ dépend de la nomination de mon successeur,* **dit-il,** *mais le processus est en marche, depuis plusieurs semaines, et c'est une tâche qui incombe au secrétaire général de l'ONU. »*

« Mon départ, **ajoute Richard Goldstone,** *ne peut en aucun cas être présenté comme un échec du tribunal, ce serait totalement faux. J'ai dit dès ma première conférence de presse, en juillet 1994, avant même ma prise de fonctions officielle, que je ne pourrais rester à ce poste que dans un délai maximum de deux ans. »*



Sarajevo exige que la lumière soit faite sur les « disparus »

SARAJEVO
de notre correspondant

Malgré un retard de dix jours, les anciens belligérants de Bosnie ont obéi aux dispositions de l'accord de Dayton relatives à la libération des prisonniers. Mais le mystère des « disparus », dont une majorité seraient enterrés dans divers charniers, risque de freiner longtemps les efforts d'une communauté internationale désireuse de jeter des ponts entre les communautés bosniaques.

Plus de 500 détenus ont été libérés depuis samedi 27 janvier. Tous avaient été recensés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui leur rendait parfois visite et tentait de les protéger d'une éventuelle disparition. Mardi 30 janvier, le CICR ne dénombrait plus que 30 prisonniers officiellement retenus en Bosnie-Herzégovine (20 par les Serbes, 6 par les Bosniaques et 4 par les Croates), qui pourraient être prochainement libérés. Il faut cependant ajouter 63 personnes qui sont soupçonnées de « crimes de guerre » (50 Serbes détenus par les Croates, 7 Serbes et 3 Croates par les Bosniaques et 3 Bosniaques par les Serbes). L'accord de Dayton demeure assez flou sur cette catégorie de prisonniers, stipulant qu'ils doivent être remis à la justice internationale dans un *« délai raisonnable »*.

200 FOSSES COMMUNES

De sources diplomatiques, on indique que des consultations ont lieu entre le CICR et le Tribunal pénal international de La Haye (TPI) afin de se mettre d'accord sur la durée de ce délai. Les belligérants devront soit libérer ces combattants emprisonnés, soit les remettre au Tribunal pénal international (TPI) afin qu'ils soient inculpés s'il est avéré qu'ils ont commis des crimes.

D'autre part, nul ne doute que d'autres prisonniers, jamais recensés par le CICR et non soupçonnés de « crimes de guerre », croupissent encore dans les prisons serbes, croates et bosniaques. Les délégués de la Croix-Rouge se plaignent toujours de n'avoir pas accès à la prison militaire de Tuzla, en territoire contrôlé par l'armée bosniaque. Du côté serbe, plusieurs prisons seraient dissimulées dans la campagne. A Sarajevo, les Bosniaques craignent que ces détenus non répertoriés ne soient exécutés. *« 24 000 non-Serbes ont purement et simplement disparu. Certains sont peut-être encore en vie. Il est donc logique que nous gardions des prisonniers en monnaie d'échange »*, indique-t-on de source gouvernementale bosniaque.

Il est cependant vraisemblable que la plupart des « disparus » sont morts. L'élimination systématique d'hommes musulmans par les soldats serbes à Foca et à Visegrad en 1992, autour de Banja Luka de 1992 à 1995 puis à Srebrenica en juillet 1995 n'est plus un secret. Selon des organisations humanitaires, environ 200 fosses communes recèleraient les cadavres des prisonniers exécutés. En outre, des détenus ont été tués lors d'opérations de travaux forcés, dans les tranchées ou les champs de mines, et vite enterrés.

La communauté internationale s'est engagée, en créant le Tribunal de La Haye, à faire la lumière sur les disparus et à poursuivre les auteurs de massacres. Les enquêteurs et les diplomates chargés du dossier des « crimes de guerre » ne se pressent toutefois pas sur le terrain afin d'exhumer les preuves des carnages. L'IFOR a rétabli, depuis plusieurs semaines, la liberté de mouvement sur l'ensemble du territoire de la Bosnie-Herzégovine, mais la région de Srebrenica, où plusieurs charniers ont été récemment découverts par la presse, n'est troublée par aucune visite inopportune. Les fosses communes gardent leurs secrets. Et, malgré les libérations des derniers jours, le sort des prisonniers ne sera totalement réglé que lorsque la lumière aura été faite sur celui des disparus.

Rémy Ourdan

M. Cimoszewicz va tenter de former un gouvernement en Pologne

Le nouveau premier ministre post-communiste doit encore convaincre le Parti paysan

Le président Alexandre Kwasniewski a chargé, jeudi 1er février, Wlodzimierz Cimoszewicz, un représentant du Parti social-démocrate (post-communiste), de former un gouvernement appuyé sur la coalition actuellement au pouvoir. Mais les post-communistes et le Parti paysan gardent des exigences contradictoires et la mission du premier ministre désigné pour succéder à Jozef Oleksy risque d'être difficile.

VARSOVIE
de notre correspondant

La candidature de Wlodzimierz Cimoszewicz a été présentée, mercredi 31 janvier, au président Alexandre Kwasniewski par les chefs des deux partis – social-démocrate et paysan – constituant l'actuelle coalition parlementaire. Ces deux hommes, Jozef Oleksy, soupçonné d'espionnage au profit de la Russie, et élu tout récemment président de la formation post-communiste, et Waldemar Pawlak, se trouvent aussi être les deux précédents chefs de gouvernement. Ils ne se vouent aucune amitié particulière, les relations entre leurs partis respectifs sont nourries d'une profonde méfiance, et les négociations pour la désignation d'un premier ministre ont été très difficiles : le Parti paysan (lui-même très divisé) a paru longtemps hésiter à continuer de lier son sort à un parti désormais dirigé par M. Oleksy.

La désignation de M. Cimoszewicz, juste avant que le président Kwasniewski ne parte pour le forum économique de Davos, permet cependant de donner l'impression, en particulier à l'étranger, que la crise polonaise est en voie de règlement. De plus, l'intéressé dispose d'atouts personnels non négligeables, en raison notamment de l'indépendance d'esprit qu'il a manifestée à plusieurs reprises à l'égard du parti qu'il représente (mais dont il n'est pas formellement membre).

Ancien communiste, il a été le candidat des « sociaux-démocrates » lors de l'élection présidentielle de 1991, gagnée par Lech Walesa, et a exercé par la suite les fonctions de ministre de la justice, s'opposant dans certains cas aux intérêts de ses amis politiques. Devenu ensuite vice-maréchal de la Diète, il s'était dans un premier temps opposé à la candidature d'Alexandre Kwasniewski à la présidence de la République, considérant qu'elle conduirait à une division du pays en deux. Ce qui était un assez bon pronostic. Cela ne l'a pas empêché de prendre ensuite la tête du comité électoral de M. Kwasniewski. Mais il est toujours perçu comme un homme différent, pas tout à fait « *contrôlable* » : le quotidien de droite *Zycie Warszawy* le décrit même comme *« l'unique politicien (post-communiste) à l'égard duquel l'opposition manifeste un certain respect »*.

L'ATTRIBUTION DES MINISTÈRES

M. Cimoszewicz, lui-même considéré avec une certaine méfiance par plusieurs ténors du Parti social-démocrate, n'est cependant pas au bout de ses peines. Sa désignation est intervenue avant qu'un accord définitif n'ait été obtenu à propos de l'attribution de certains ministères, tout particulièrement celui de la justice, qui pose problème. Le comportement délibérément partisan de l'actuel titulaire, le « social-démocrate » Jerzy Jaskiernia, est jugé scandaleux par l'ensemble de la classe politique, à l'exception des post-communistes eux-mêmes, et les « paysans » ont exigé son remplacement.

Cependant, leurs partenaires sociaux-démocrates se font tirer l'oreille. En Pologne, le ministre de la justice exerce aussi les fonctions de procureur général. Abandonner ce poste éminemment stratégique au moment où la justice va devoir se prononcer dans l'affaire d'espionnage concernant M. Oleksy ne va pas sans risques : même s'ils se résignent au « sacrifice », apparemment inéluctable, de l'actuel ministre, les sociaux-démocrates souhaitent confier le poste à un homme de confiance.

L'enjeu est d'autant plus important que la commission parlementaire chargée d'examiner le comportement des services secrets dans « l'affaire Oleksy » n'a trouvé aucune trace d'un « complot » ou même d'un comportement impropre de la part de ces services. La principale ligne de défense du premier ministre démissionnaire, qui s'était présenté comme la victime d'une opération de déstabilisation de l'Etat ourdie par Lech Walesa, est donc sérieusement affaiblie.

Jan Krauze

Les ex-communistes freinent les réformes économiques en Ukraine

Mécontent des « promesses non tenues » par Kiev, le FMI a supendu son aide

KIEV
de notre correspondante

Embarquée des années après ses voisins postcommunistes sur la route vers l'économie de marché, l'Ukraine, la plus importante des Républiques ex-soviétiques après la Russie (52 millions d'habitants et un territoire plus grand que la France), traîne les pieds. Des historiens arguent que cette lenteur tient *« à la nécessité constante de bâtir des consensus afin de consolider le pays en tant qu'Etat-nation »* – chose que les Russes n'ont pas eu à faire après la disparition de l'URSS. D'autres attribuent ce retard à la corruption des élites dirigeantes, soucieuses de préserver les fiefs économiques et de garantir les revenus, qui seraient menacés par la privatisation.

Alors que le Parlement examine le budget d'austérité proposé par le gouvernement pour 1996, les craintes se multiplient sur l'avenir des réformes économiques. Un an après son lancement par le président Leonid Koutchma, le vaste plan de transformation économique du pays tient plus du voeu pieu que de la *« thérapie de choc »* espérée par les bailleurs de fonds occidentaux. Mécontent des *« promesses non tenues »* par l'Ukraine, le Fonds monétaire international (FMI) a suspendu, en janvier, son aide à l'Ukraine, en reportant au mois de mars 1996 un vote sur l'octroi de la dernière tranche d'un crédit *stand-by* de 1,5 milliard de dollars.



LES BLOCAGES DU PARLEMENT

L'Ukraine est ainsi « épinglée » pour ne pas avoir tenu son engagement en matière de déficit budgétaire (supérieur à 7,3 % du PNB) et pour avoir accumulé les retards dans le paiement des importations énergétiques. Entièrement dépendante de la Russie pour son approvisionnement en gaz et en pétrole, l'Ukraine n'a en effet pas réglé sa facture pour les deux derniers mois (200 millions de dollars). La dette totale envers la compagnie russe Gazprom s'élève à 1,6 milliard de dollars. Par ailleurs, l'inflation n'a pas été jugulée : elle a atteint 180 % pour l'année 1995. Le lancement de la nouvelle monnaie nationale, la hrivna, est reporté depuis des mois. Seules 300 grandes entreprises ont été privatisées par la méthode des « coupons » distribués au public, alors que le gouvernement avait annoncé qu'il en privatiserait 8 000 avant la fin de 1995.

A l'origine de cette dérive, l'incapacité de l'équipe du premier ministre, Evgueni Martchouk, à surmonter les blocages du Parlement. Déjà majoritaires au sein de l'Assemblée, les « conservateurs » ukrainiens (communistes, socialistes et agrariens) ont encore été ragaillardis par le succès communiste aux élections russes de décembre. D'abord, parce que *« la classe politique ukrainienne a tendance à imiter, sous certains aspects, la classe politique russe, même après cinq ans d'indépendance »*, comme l'indique le politologue Pavlo Zhoumirenko. Ensuite, parce que les communistes ukrainiens auraient, selon un diplomate occidental, conservé la vieille habitude d'être financés par leurs homologues moscovites. Ce qui ne signifie pas qu'il y a osmose totale entre le Parti communiste ukrainien et le Parti communiste russe : les « conservateurs » ukrainiens restent prudents sur le thème de la *« vieille URSS »*. Pour Alexander Moroz, le « speaker » du Parlement, *« ceux qui regrettent l'Union soviétique ont du cœur, ceux qui veulent la restaurer n'ont pas de cervelle »*.

Pour l'heure, la bête noire des communistes ukrainiens est le FMI, source, à leurs yeux, de tous les problèmes sociaux. *« Nous devons faire la distinction entre vrais patriotes et agents du FMI »*, disent-ils en guise de pique contre les réformateurs. Ces derniers, qui sont une petite poignée au gouvernement, semblent avoir perdu de leur influence, ou du moins de leur pugnacité. Parmi eux se trouvent deux vice-premiers ministres et... le président, Leonid Koutchma. Ancien directeur d'une des plus grosses usines de missiles de l'URSS et technocrate converti tardivement à l'économie de marché, premier ministre sous la présidence du nationaliste Leonid Kravtchouk (1991-1994), M. Koutchma avait été l'auteur d'une première tentative – avortée – de réformes économiques. Il lui reste à prouver que l'expérience, cette fois, peut marcher. Mais, soucieux de ménager son assise électorale dans l'est industriel du pays (là où de vraies réformes feraient le plus mal), Leonid Koutchma *« s'est défaussé du dossier des réformes »*, indique un observateur.

Le débat sur l'adoption d'une nouvelle Constitution, prévue d'ici début juin, pour remplacer la vieille loi fondamentale soviétique, devrait détourner encore plus le président ukrainien des impératifs de la réforme. Le texte mis en avant est en partie inspiré du modèle russe : un Parlement bicaméral et des pouvoirs présidentiels étendus. La bataille s'annonce rude au Parlement. Les nationalistes craignent qu'une *« surreprésentation »* des régions menace *« l'unité de la nation »*, en attisant les tensions entre l'ouest nationaliste et l'est russophone, ou bien entre Kiev et la Crimée. *« Il est probable que tout cela débouche sur des élections législatives anticipées, peut-être à la fin de l'année »*, estime M. Vydrin, un conseiller du président.

En attendant, la grogne monte dans la population. Des milliers de mineurs sont en grève dans les régions de Donetsk et Lougansk, pour cause de salaires non versés. A Kiev, chacun se plaint de l'augmentation, ce mois-ci, des loyers, du prix du gaz et du charbon. Les vacances scolaires du Nouvel An orthodoxe ont été prolongées jusqu'au 1er février, car il fait trop froid dans les écoles. Le Parti communiste ukrainien a lancé une pétition à travers le pays *« pour la défense des droits sociaux acquis du temps du pouvoir soviétique »*.

REVENUS PARALLÈLES

Une étude de la Banque mondiale indique que 82 % des Ukrainiens ont une source secondaire de revenus pour compléter leurs salaires officiels miséreux : certains s'improvisent chauffeurs de taxi (24 dollars supplémentaires par mois), d'autres vendent les légumes et les fruits de leur datcha (15 dollars par mois). Sans parler de tous ceux qui s'installent chez un parent afin de louer leur appartement (100 dollars), ou leur garage (30 dollars). 20 % de la population voyage vers la Turquie, la Pologne ou la Chine pour acheter des produits bon marché et les revendre à prix élevé en Ukraine. *« Nous avons un capitalisme de sacs en plastique »*, dit Oleg Oustenko, un jeune économiste.

Comme en Russie, des « clans » émergent pourtant, qui ont intérêt à voir les réformes progresser. C'est le cas des nouvelles « compagnies commerciales » responsables de la distribution du gaz naturel russe sur le territoire ukrainien. Autre exemple : Vladimir Shourban, l'influent gouverneur de Donetsk, région industrielle sinistrée, est un chaud partisan des réformes. On dit de de ce *« roi des supermarchés »* qu'il est *« l'homme le plus riche d'Ukraine »*.

Signe des temps, la mode des « raves » (grandes fêtes de musique techno) est arrivée à Kiev, où des milliers de jeunes se défoulent chaque semaine dans d'immenses halls sportifs, au son de disc-jockeys scandant : *« Vous êtes libres »*, *« L'Ukraine entrera dans l'Europe ! »*.

Natalie Nougayrède

Le chef de la diplomatie russe en visite à Kiev

Les relations *« de partenariat »* entre la Russie et l'Ukraine *« sont d'une importance fondamentale »* pour Moscou, a déclaré, mercredi 31 janvier, le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, en visite officielle à Kiev (sa ville natale). M. Primakov doit rencontrer jeudi le président ukrainien, Leonid Koutchma, et le premier ministre, Evgueni Martchouk. Indiquant, lors d'une conférence de presse, que sa tâche consistait à *« donner la priorité aux relations au sein de la Communauté des Etats indépendants »*, M. Primakov s'est engagé à *« poursuivre le rapprochement »* entre Kiev et Moscou tout en se plaignant des récentes *« critiques »* de la délégation ukrainienne contre l'admission de la Russie au Conseil de l'Europe. Parmi les problèmes à résoudre, M. Primakov a cité l'éternelle question du partage de la flotte en mer Noire : Moscou continue de brandir *« la finalisation du dossier »* comme condition préalable à la signature d'un traité d'amitié et de coopération avec l'Ukraine.

Jacques Santer veut relancer l'emploi

BRUXELLES. Pour relancer la croissance, l'investissement et l'emploi dans l'Union européenne, le président de la Commission européenne, Jacques Santer, a proposé, mercredi 31 janvier, un *« pacte européen de confiance pour l'emploi »*. Dans un discours prononcé devant le Parlement européen, Jacques Santer a invité les partenaires sociaux à une table ronde au mois de mai sur les thèmes de la flexibilité du travail, de la formation, des créations d'emplois, de la modération des coûts. Le président de la Commission a également annoncé de nouvelles initiatives pour soutenir la conjoncture, en particulier pour dégager 1 milliard d'écus pour les réseaux de transport transeuropéens et 700 millions d'écus pour la recherche. – *(AFP.)*

Les Etats-Unis soutiennent l'économie russe

WASHINGTON. La visite du premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, aux Etats-Unis se révèle fructueuse. La banque américaine fédérale d'import-export (Eximbank) a annoncé l'octroi à Moscou d'un prêt de 5 milliards de francs, destiné à la modernisation de la compagnie Aeroflot. Il financera la vente de moteurs Pratt & Whitney et de composants électroniques fabriqués par Rockwell International pour la construction de 20 nouveaux Iliouchine IL-96. Le président *Bill Clinton* a en outre réaffirmé, mardi 30 janvier, son soutien aux réformes économiques et à l'octroi par le Fonds monétaire international d'un crédit de 45 milliards de francs. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS/FRANCE : le consulat général des Etats-Unis à Bordeaux**, la plus ancienne représentation diplomatique américaine dans le monde, inaugurée en 1790, a fermé définitivement ses portes, mercredi 31 janvier, pour des raisons d'économies budgétaires. – *(Reuter.)*

■ **NICARAGUA : une centaine d'étudiants ont été arrêtés** et plus de 500 bombes artisanales ont été saisies par la police, mercredi 31 janvier, après l'évacuation par la force du ministère des affaires étrangères à Managua. Les étudiants y avaient séquestré pendant quatre heures, la veille, des ambassadeurs et plusieurs fonctionnaires. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : l'ancien ministre de l'éducation et contrôleur des comptes** Manuel Francisco Becerra a été arrêté, mercredi 31 janvier, sous l'accusation d'enrichissement illicite. L'ancien trésorier de la campagne du président Ernesto Samper, Santiago Medina, avait affirmé que M. Becerra lui avait remis environ 300 000 dollars du cartel de Cali pour la campagne du chef de l'Etat. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ITALIE : le parquet de Milan** a demandé que les anciens présidents du conseil Silvio Berlusconi et Bettino Craxi, ainsi que dix-neuf de leurs collaborateurs, soient jugés pour financement illicite de parti politique. Selon les inquêteurs italiens, des transactions financières auraient eu lieu entre M. Craxi et plusieurs sociétés, dont le groupe de communication de M. Berlusconi. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE : Gerry Adams, le leader du Sinn Fein** (aile politique de l'IRA) a quitté Dublin, mercredi 31 janvier, pour Washington, où il espère obtenir un *« soutien »* américain contre le projet britannique d'élections en Irlande du Nord avant des pourparlers multipartites. Il n'est *« pas question »*, pour le Sinn Fein, de s'associer à un processus électoral pour l'instant, a réaffirmé M. Adams. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : l'ancien grand argentier de la RDA**, Alexander Schalck-Golodkowski, a été condamné, mercredi 31 janvier à Berlin, à un an de prison avec sursis pour trafic d'armes. Il a été reconnu coupable de l'importation illégale en RDA de 246 appareils de vision nocturne et 69 revolvers ou fusils de chasse, d'une valeur de 15 millions de francs. – *(AFP.)*

ASIE

■ **SRI-LANKA : l'attentat-suicide commis** à l'aide d'un camion bourré d'explosifs, mercredi 31 janvier, au coeur du quartier d'affaires de la capitale, Colombo, a fait au moins 72 morts et 1 300 blessés, selon un bilan provisoire établi par des sources hospitalières. – *(AFP.)*

■ **TAÏWAN : les Etats-Unis ont accordé** un visa temporaire au vice-président de Taïwan, Li Yuan-zu, a annoncé, mercredi 1er février, le département d'Etat. Le visa est valable du 3 au 12 février et permettra à M. Li de faire escale aux Etats-Unis, avant de se rendre en Haïti et au Salvador. L'octroi d'un visa pour une visite privée du président Lee Teng-hui, en avril 1995, avait provoqué une grave crise diplomatique entre Washington et Pékin. – *(AFP.)*

AFRIQUE

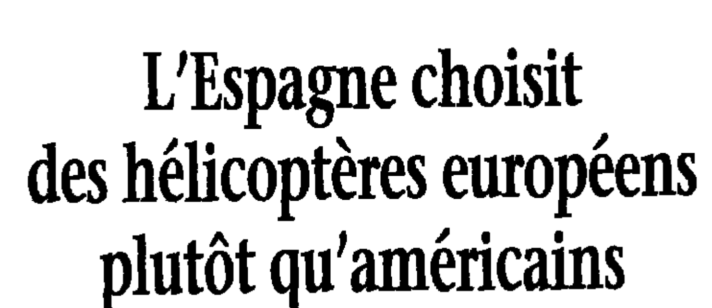
■ **NIGER : le président Mahamane Ousmane**, le premier ministre Hama Amadou et le président de l'Assemblée nationale, Mahamadou Issoufou, arrêtés par les auteurs du putsch de samedi, ont été libérés mercredi 31 janvier. – *(AFP.)*

■ **DJIBOUTI : la présence militaire française** sera maintenue, a affirmé, mardi 30 janvier, le général François Guéniot, commandant des forces françaises à Djibouti. Il a précisé que les forces seraient réduites mais que la base demeurerait le point de départ des actions françaises en Afrique. – *(Reuter.)*

MAGHREB

■ **MAROC : le quotidien d'opposition *Al Anoual*,** journal de l'Organisation pour l'action démocratique et populaire (OADP), a dénoncé, mardi 30 janvier, la saisie, à Casablanca, de son édition dominicale, où étaient reproduits des extraits du livre *La Monarchie marocaine et la lutte pour le pouvoir*, écrit par l'historien Maâtif Monjib et préfacé par l'écrivain français Gilles Perrault. – *(Reuter.)*

■ **SAHARA OCCIDENTAL : le Conseil de sécurité de l'ONU** a décidé, mercredi 31 janvier, de proroger jusqu'au 31 mai le mandat de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), prenant acte des difficultés qui rendent improbable l'organisation d'un tel scrutin cette année. – *(AFP.)*



L'Espagne choisit des hélicoptères européens plutôt qu'américains

M. Chirac avait fait pression sur Madrid

MADRID
de notre correspondant

Après de longs mois de réflexion, Gustavo Suarez Pertierra, le ministre espagnol de la défense, a décidé, mardi 30 janvier, d'acheter quinze hélicoptères Cougar Mk1 au consortium franco-allemand Eurocopter.

« La décision n'a pas été facile », a reconnu le ministre, qui a fait valoir que les deux appareils en concurrence – le Cougar Mk1, version moderne du Super-Puma, et le *UH-60 Black Hawk* américain de Sikorsky – *« offraient les caractéristiques opérationnelles suffisantes »*. L'armée de terre espagnole avait cependant publiquement manifesté sa préférence pour l'hélicoptère américain qui, de plus, était nettement moins cher que son rival. Le chef de l'état-major de l'armée de terre espagnole avait indiqué, en octobre 1995, que le Black Hawk était un hélicoptère qui a plus de possibilités et qui consomme moins. Les militaires espagnols estimaient, d'autre part, que le précédent contrat d'achat de dix-huit Super-Puma, en 1987, ne leur avait pas donné complète satisfaction.

Une lutte féroce s'est engagée entre Washington et Paris pour enlever ce marché de 26 milliards de pesetas (1,5 milliard de francs). Le président Jacques Chirac avait adressé, au mois de septembre 1995, une lettre à Felipe Gonzalez, le chef du gouvernement espagnol, lui demandant de faire le choix européen plutôt qu'américain. Lors du sommet franco-espagnol des 9 et 10 octobre, le chef de l'Etat français avait, une nouvelle fois, insisté pour que le gouvernement espagnol mette à l'unisson ses convictions européennes et ses achats militaires, d'autant que Madrid fait partie de l'Eurocorps et que l'Espagne met sur pied, avec la France et l'Italie, une force d'action aéromaritime en Méditerranée.

EFFORTS

Début décembre, la visite du président Bill Clinton dans la capitale espagnole a été l'occasion pour les Américains de remettre la pression, alors qu'au cours de l'automne les hauts fonctionnaires de Washington s'étaient relayés pour tenter de faire fléchir le gouvernement espagnol.

Aucun détail n'a été fourni sur les conditions du contrat. Au ministère de la défense, on ne cache pas que les Français ont fait des efforts du côté du prix, de l'assistance, de la formation des personnels et des modalités de la construction, à laquelle les Espagnols seront associés. Il est indéniable également que l'achat par Paris de sept avions de transport légers CN-235 fabriqués par CASA (Compagnie espagnole de constructions aéronautiques), venant s'ajouter aux huit autres déjà vendus à la France, a joué un rôle dans le choix de Madrid. Ce *contrat avait valeur de symbole de « choix communautaire »* dans la lutte que se livrent les industries militaires européennes et américaines après la préférence accordée par les Pays-Bas et la Grande-Bretagne à l'helicoptère américain Apache plutôt qu'au Tigre franco-allemand.

Michel Bole-Richard

La crise avec la Turquie contrarie la politique d'ouverture du nouveau gouvernement grec

Costas Simitis doit faire face aux critiques des ultranationalistes

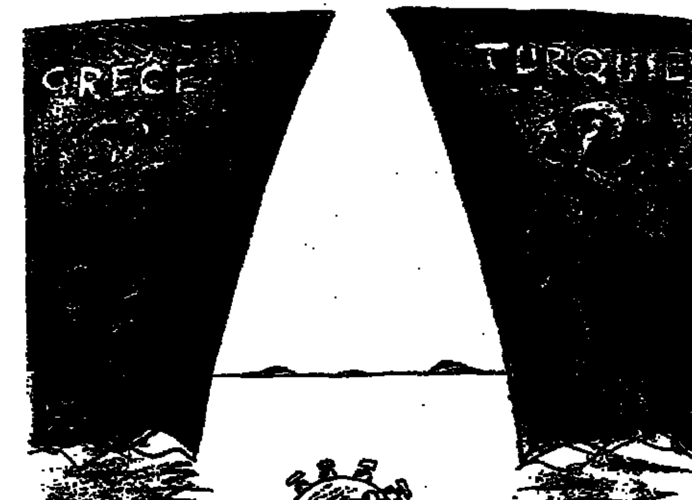
L'investiture, mercredi 31 janvier, du premier ministre grec, Costas Simitis, a été marquée par la crise entre Athènes et Ankara à propos de la souveraineté d'un îlot en mer Egée. Si la crainte d'une confrontation armée entre les deux pays est apaisée, le problème est loin d'être réglé. Richard Holbrooke, le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires européennes doit se rendre dans la région pour tenter d'y réduire la tension.

ATHÈNES
de notre correspondant

Le nouveau premier ministre socialiste grec Costas Simitis a été investi, mercredi 31 janvier au soir, par un vote de confiance du Parlement sanctionnant sa déclaration de politique générale. Le débat a été marqué par la crise gréco-turque autour de l'îlot d'Imia, un rocher du Dodécanèse, revendiqué par la Turquie (*Le Monde* du 1er février). Costas Simitis, élu le 18 janvier à la suite de la démission d'Andréas Papandréou, a dû faire face à une crise majeure, la plus importante depuis mars 1987, lorsque la Grèce et la Turquie s'étaient également retrouvées au bord du conflit armé.

Durement attaqué par l'opposition mais aussi par des députés de son parti, M. Simitis qui se présente comme un homme d'ouverture et un européen convaincu a expliqué qu'il avait choisi d'éviter *« un conflit généralisé »* avec la Turquie qui aurait, outre le nombre des victimes, abouti à négocier avec les Turcs le statut de la mer Egée, ce que les Grecs refusent de toute leur force.

« Les Turcs veulent en permanence pousser la Grèce à négocier le statut de ses îles en mer Egée, la souveraineté grecque n'est pas négociable et l'intérêt du pays était d'éviter le piège turc », a-t-il affirmé. Cherchant à rassurer son opinion, il a rappelé qu'Imia *« est et restera grecque »* et que le gouvernement *« conserve le droit de hisser des drapeaux où il le veut, comme il le veut et quand il le veut »*. *« Nous aurions fait la guerre s'il le fallait »*, a-t-il aussi déclaré.



Mais il a aussi tenu le langage de la raison et de la paix : *« Si nous voulons que notre drapeau flotte haut, il n'y a pas que la protection des armes, il y a aussi la force de la pensée, de la logique, de la politique et de la tactique. »*

« TRAHISON »

L'opposition de droite, menée par le président de la Nouvelle Démocratie, Miltiade Evert, est montée au créneau en accusant Costas Simitis de *« trahison »*, car il avait laissé un commando turc d'une dizaine d'hommes investir pendant plusieurs heures un autre rocher perdu, Afrogialia, proche d'Imia. M. Evert a demandé la démission du tout jeune gouvernement, tandis que le Parti communiste (KKE) et certains députés du Pasok, le parti socialiste au pouvoir, ont également critiqué M. Simitis pour la gestion de la crise et pour les remerciements que le chef du gouvernement a adressé au président américain Bill Clinton qui, par son intervention, a fortement contribué à réduire la tension entre les deux pays.

M. Simitis a répondu qu'il n'avait en rien négocié le retrait du drapeau grec d'Imia avec Richard Holbrooke. Le secrétaire américain adjoint aux affaires européennes a annoncé une tournée dans la région dans une dizaine de jours : il aura du pain sur la planche car, si les forces navales grecques et turques ont regagné leur bases mercredi, rien n'a pour autant été réglé.

A l'adresse de ses partenaires européens, M. Simitis a souligné qu'il *« devait être clair que la Turquie, avec sa politique provocatrice, ne pouvait être un pays qui revendique son adhésion à la réalité européenne »*. Selon lui, le gouvernement grec prendra *« des initiatives concrètes pour informer tous les pays de l'Union européenne afin qu'ils prennent leurs responsabilités »*.

Didier Kunz

Ankara critiqué au Parlement européen

« Le Parlement européen est très inquiet des tentatives de remettre en question les frontières du sud-est de l'Union européenne. Nous avons tendu la main à la Turquie, il y a quelques jours à peine, en ratifiant l'union douanière. et, aujourd'hui, la Turquie pense pouvoir nous infliger un camouflet : en cette fin de siècle, cette diplomatie du torpilleur est inacceptable », **a déclaré, mercredi 1er février, Pauline Green, la présidente (britannique) du groupe socialiste du Parlement européen. Plusieurs députés, surtout grecs, mais pas uniquement, sont revenus sur la crise entre la Grèce et la Turquie à propos de la possession de l'îlot d'Imia – Kardak pour les Turcs – en mer Egée. Jacques Santer, tout en se montrant critique à l'égard des Turcs, est resté prudent, soulignant que ce type de question ne relevait pas exactement des compétences de la Commission.**

Le Conseil de sécurité condamne le Soudan pour son soutien au terrorisme

Les diplomates américains rappelés

LE CONSEIL de sécurité de l'ONU a formellement accusé le Soudan, mercredi 31 janvier, de *« soutenir et faciliter des activités terroristes »*, voire de *« donner asile ou refuge à des éléments terroristes »* et l'a sommé d'extrader trois islamistes réclamés par l'Ethiopie pour avoir tenté d'assassiner le président égyptien, Hosni Moubarak, le 26 juin 1995, à Addis Abeba. Adoptée à l'unanimité, la résolution 1044 demande au secrétaire général de l'ONU d'obtenir la *« coopération »* de Khartoum et de *« faire rapport »* au Conseil dans les soixante jours.

Quelques heures plus tard, les Etats-Unis annonçaient le rappel de leur personnel diplomatique du Soudan du fait des *« préoccupations croissantes »* face à *« la présence »* et aux *« activités »* de *« groupes terroristes »* dans ce pays. Washington a précisé qu'il ne s'agissait pas d'une rupture des relations diplomatiques, mais seulement d'une suspension des liens avec Khartoum. Le département d'Etat a demandé au *« pouvoir soudanais de prendre les mesures nécessaires qui permettraient de rétablir la présence américaine »*.

Si les Etats-Unis ont toujours été extrêmement critiques vis-à-vis du Soudan – qui figure sur la liste des pays soutenant le terrorisme, mise à jour tous les ans par le département d'Etat –, la décision de retirer leurs diplomates, conjuguée à la condamnation du Conseil de sécurité, accroît considérablement la tension contre le régime. Déjà isolé géographiquement – le pays a maille à partir avec ses voisins éthiopien, érythréen, ougandais, kényan et surtout égyptien –, Khartoum se voit mis en quarantaine politiquement, tandis que sa situation économique et financière ne fait qu'empirer, du fait notamment de la guerre qui oppose, depuis 1983, l'armée aux rebelles sudistes.

Dans un entretien avec notre correspondant au Caire, Alexandre Buccianti, le chef de la diplomatie égyptienne, Amr Moussa, a estimé, mercredi, que la résolution du Conseil de sécurité était un *« message fort »* adressé aux autorités soudanaises. *« Si le Soudan, comme il le prétend, n'a rien à voir avec l'attentat* (contre M. Moubarak), *il devrait livrer les accusés. S'il ne le fait pas, c'est un aveu »* de culpabilité, a-t-il déclaré. *« Nous ne voulons pas rendre la vie du peuple soudanais encore plus difficile,* a-t-il ajouté, *mais nous ne pouvons pas accepter un régime qui soutient le terrorisme et qui pense, à tort, pouvoir changer l'ordre des choses dans le monde arabe. »*

ACCUSATIONS ÉTHIOPIENNES

La junte militaire islamiste au pouvoir à Khartoum depuis 1989 est surtout accusée d'abriter des organisations musulmanes extrémistes, voire d'assurer à certains groupes un entraînement militaire. Les accusations de l'Ethiopie sont très précises. *« Nous savons que le gouvernement soudanais a participé à la logistique et que l'attentat* (contre M. Moubarak) *a été préparé à Khartoum. (...) Des responsables au plus haut niveau étaient au courant »*, avait déclaré, en octobre 1995, le premier ministre éthiopien Meles Zenaoui. Khartoum a toujours démenti ces accusations. – *(AFP, AP.)*

L'espionnage israélien aux Etats-Unis crée des tensions entre Washington et l'Etat juif

Tel-Aviv veut obtenir la libération de Jonathan Pollard, mais refuse celle de Marcus Klingberg

Après des fuites relatives à une note interne, mettant en garde contre le dynamisme de l'espionnage israélien aux *Etats-Unis*, le Pentagone a dû désavouer l'auteur du document. Cette affaire éclate alors que l'Etat juif vient d'accorder la nationalité *israélienne à l'espion américain Jonathan Pollard*, toujours détenu aux Etats-Unis, et refuse de remettre en liberté Marcus Klingberg, arrêté pour espionnage au profit de l'*ex-Union soviétique*.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les services d'espionnage israéliens usent-ils du *« facteur ethnique »* pour recruter d'utiles informateurs *civils et militaires* dans les communautés juives de la diaspora ? Dans un article intitulé « Tout le monde le sait », publié, mercredi 31 janvier, par *Haaretz*, un spécialiste israélien de la question, Yossi Melman, auteur d'un ouvrage de référence sur les services de son pays, précise : *« Pendant les années 60, 70 et 80 »*, l'idée qu'Israël *« utilisait des juifs américains pour obtenir des informations* [aux Etats-Unis], *était considéré comme le* modus operandi *de nos services. Il n'y a rien là de bien nouveau »*.

Ce qui l'est bien davantage, c'est de laisser entendre que le *modus operandi* du célèbre Mossad ou de l'Aman – service de renseignements de l'armée –, n'a pas changé au cours des années 90. Pour l'avoir écrit dans une note confidentielle distribuée, en octobre 1995, à deux cent cinquante sous-traitants du ministère américain de la défense, un expert de la sécurité au Pentagone, Deborah Hernick, s'attire aujourd'hui les foudres de l'une des plus puissantes organisations juives américaines, la Ligue antidiffamation du B'nai B'rith.

Révélée, mardi, par le *Washington Post*, l'affaire a fait tant de bruit que le Pentagone, sévèrement interpellé par la Ligue – *« votre accusation frise l'antisémitisme »*, a écrit son directeur, Abraham Foxman, au secrétaire américain à la défense, William Perry –, a dû désavouer publiquement son officier. Le document, qui aurait été *« retiré »* en décembre dernier, était, a affirmé un porte-parole du Pentagone, *« complètement inapproprié (...) et ne reflète en aucun cas la position du département de la défense »*.

Soulignant qu'Israël *« est un allié politique et militaire des Etats-Unis »*, donc *« un adversaire non traditionnel »* avec lequel l'espionnage est plutôt de nature *« compétitive »*, Mme Hernick précisait dans sa note que *« les techniques de recrutement »* du Mossad et de ses différentes branches *« incluent le ciblage ethnique, l'enrichissement, l'identification et l'exploitation des faiblesses individuelles »*. Elle ajoutait que *« les liens ethniques forts avec Israël qui existent en Amérique, couplés avec un personnel du renseignement agressif et extrêmement compétent »*, ont permis à l'Etat juif d'engranger une moisson d'informations importantes dans les domaines *« militaire et industriel »* tels que les satellites-espion, les missiles de défense, les vedettes lance-missiles, les chars d'assaut et les radars. *« Placer des citoyens israéliens dans les industries-clés* [des Etats-Unis], *ajoute-t-elle, est une technique utilisée avec grand succès. »*

LE REFUS DE LA COUR SUPRÊME

Coïncidence malheureuse pour *des services attachés à la discrétion*, l'affaire de « la note du Pentagone », si elle ne révèle rien de bien nouveau pour les spécialistes de la question, éclate au moment où l'on reparle de l'un des cas les plus célèbres d'espionnage israélien aux Etats-Unis : celui de Jonathan Pollard. Condamné à la prison à vie en 1985, cet analyste juif des services de renseignements de la marine américaine avait fourni aux Israéliens, pendant dix-huit mois, *des informations si capitales que le* secrétaire à la défense de l'époque, Caspar Weinberger, avait déclaré qu'à son avis *« le traître aurait dû être fusillé »*.

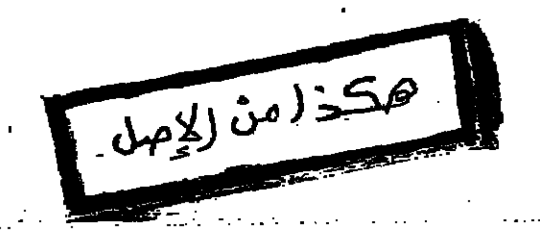
Soutenu par un puissant comité de défense israélo-américain, Jonathan Pollard, *publiquement répudié* par ses employeurs clandestins, très embarrassés lors de son procès, s'est vu décerner, la semaine dernière, la citoyenneté de l'Etat juif. *« Avec ce geste,* a dit Haïm Ramon, ministre de l'intérieur, *nous marquons notre détermination, notre engagement à obtenir la libération prochaine de Jonathan et son transfert en Israël. »* Pour le moment, Bill Clinton, à qui Shimon Pérès, aussi bien que son prédécesseur Itzhak Rabin, réclame régulièrement la grâce de Pollard, résiste.

Autre coïncidence malheureuse, au moins pour une certaine idée de justice dans le monde trouble du renseignement : la *Cour suprême* d'Israël qui a sommé, la semaine dernière, le gouvernement d'attribuer la citoyenneté à Jonathan Pollard, a *refusé* la libération d'un autre *« traître-espion »* célèbre : Marcus Klingberg. Il est vrai que ce professeur d'épidémiologie, une *sommité* dans sa spécialité jusqu'à sa « disparition » en 1983 – tenus secrets, l'arrestation et le procès de cet homme n'ont *été* révélés que dix ans plus tard en Israël (*Le Monde* du 8 janvier 1994) – espionnait non pas pour, mais contre Israël, au profit de l'ex-URSS.

Aujourd'hui âgé de 78 ans, malade et quasiment grabataire, Klingberg, qui a déjà accompli treize des vingt ans de prison auxquels il fut condamné, détiendrait toujours, selon la Cour, *« des informations susceptibles de nuire à la sécurité de l'Etat »*. M. Klingberg était numéro deux de l'Institut de recherches biologiques de Ness Ziona, près de Tel Aviv. A en croire la presse, c'est dans ce domaine *qu'Israël – qui n'a pas signé la* Convention internationale contre le développement des armes chimiques et biologiques –, poursuit un programme de recherches, ce que démentent les autorités locales. Son avocat jure que, s'il n'est *pas rapidement libéré*, Marcus Klingberg risque de mourir en détention. Pourtant, mis à part sa famille et quelques amis, nul ne réclame l'élargissement du vieil homme.

Patrice Claude

■ **Le secrétaire d'Etat américain,** Warren Christopher, fera une nouvelle *tournée au Proche-Orient*, du 5 au 9 février, pour tenter d'aplanir les obstacles sur lesquels butent les négociations syro-israéliennes de paix. Mercredi 31 janvier, au terme d'une nouvelle série de pourparlers près de Washington, les négociateurs n'ont pas réussi à s'accorder sur les modalités d'un retrait israélien du plateau du Golan. Le médiateur américain Dennis Ross n'en a pas moins estimé que des *« progrès significatifs »* avaient été faits, même s'il demeure des *« divergences de fond ou d'appréciation »*. – *(AFP, Reuter.)*



DÉFENSE La réduction des crédits *militaires et la concurrence des entreprises américaines sur le marché mondial font planer une menace sur l'industrie française de l'armement, qui emploie, directement ou indirectement, 320 000 personnes.* Le gouvernement tente de préparer, avec les élus des régions concernées et avec les responsables d'entreprise, des restructurations qui s'annoncent comparables à celles de la sidérurgie dans les années 80. ● LES STATUTS des personnels des ces entreprises, différents *selon les branches et les réglementations en vigueur,* vont compliquer la tâche du gouvernement. Les salariés assimilés à des fonctionnaires civils ou militaires ne devraient pas avoir à *subir de licenciements « secs ».* ● LES RÉGIONS sont invitées à contribuer aux dépenses de reconversion des sites qui seront inévitables. Rhône-Alpes et l'Aquitaine seraient les premières à signer un contrat avec l'Etat.

L'industrie de l'armement va subir une douloureuse restructuration

Les élus et les populations des régions les plus concernées par la réduction d'activité des arsenaux redoutent de connaître à leur tour l'équivalent de la crise de la sidérurgie. Les projets de diminution de l'armée de terre ajoutent aux craintes des villes menacées de perdre des emplois

L'ÉTAT ENGAGE une restructuration de l'industrie de défense – un secteur de six mille entreprises, qui représente deux cent vingt mille emplois directs et cent mille autres indirects –, à un moment où il est sans doute le moins armé pour l'entreprendre. Et cela, pour quatre raisons.

D'abord, l'Etat n'a plus la totalité du pouvoir sur des groupes qui ont tendance à sortir du cercle des entreprises nationalisées, et il hésite en permanence entre deux comportements, libéral un jour, protectionniste le lendemain. Ensuite, il invite la plupart de ces industriels à *conduire une dynamique d'alliances* à l'heure où ils se révèlent sous-capitalisés, endettés, et où l'Europe a du mal encore à se déployer au travers d'une Union politique enserrée dans des règlements, tel l'article 223 du traité de Bruxelles, qui mettent en marge les questions de défense au nom du respect de la souveraineté des Etats.

De même, la France réduit ses commandes, et donc les plans de charge de ses industries de défense, contribuant à les handicaper davantage par leur surdimensionnement, voire leurs sureffectifs, tandis que les Etats-Unis précipitent – sans égard pour l'emploi – les fusions, les regroupements, ou les simples rapprochements de leurs firmes. Enfin, l'offensive des Américains sur le plan commercial est telle, à travers la planète, qu'en France l'exportation a de plus en plus de mal à prendre le relais.

Le gouvernement complique encore sa tâche en envisageant de *« reformater »*, comme il dit, ses forces armées, c'est-à-dire en voulant professionnaliser les unités et comprimer des effectifs qui s'élèvent aujourd'hui, toutes catégories confondues, à six cent six mille hommes et femmes *(lire page 14)*, ce qui va se traduire par des fermetures dans les trois armées.

UN SÉISME

Le séisme – même si le ministre de la défense, Charles Millon, dit ne pas apprécier cette expression –, est si menaçant qu'il inquiète la corporation militaire, à l'idée qu'il puisse y avoir des départs décidés de façon autoritaire dans ses rangs, et les *organisations syndicales de* l'armement, qui redoutent des suppressions massives d'emplois dans les arsenaux de l'Etat comme dans les usines privées. Diverses évaluations sont avancées : entre vingt-cinq mille et cinquante mille emplois en moins durant les cinq à six années à venir, sur la base d'un calcul contesté, selon lequel une diminution de 1 milliard de francs du budget d'équipement équivaudrait à la perte de deux mille cinq cents postes de travail.

Pour l'instant, le gouvernement en est à élaborer les principes de sa révision de l'édifice militaire et il ne prévoit de trancher, entre plusieurs options que lui prépare un comité d'experts, qu'après un débat au Parlement, en mars ou en avril, préparatoire à l'adoption, en juin, du projet de programmation militaire 1997-2002. Deux points paraissent cependant acquis. D'abord, les PDG des groupes d'armement, branche par branche, société par société, centre par centre, devront prendre *leurs responsabilités* de gestionnaires et s'adapter par eux-mêmes, dès lors qu'ils seront informés des engagements de la programmation.

L'EXEMPLE DU GIAT

Ensuite, un plan d'accompagne*ment économique et social, conçu* par le gouvernement, devrait déterminer, au-delà des modes du traitement social généralement admises, le cadre général de ces redéploiements de main-d'oeuvre, comme le développement de la mobilité professionnelle ou géographique et l'aménagement du temps de travail. *« Il faudra que les régions concernées ne soient pas pénalisées »*, a expliqué Alain Juppé, jeudi 1er février, sur Europe 1, en citant l'Aquitaine.

Le secteur de l'armement a long*temps vécu au large. En 1958, le gé*néral de Gaulle en avait fait une priorité, avant que Georges Pompidou ne commence, dix ans plus tard, à restreindre ses capacités de recherche sur le long terme. Ensuite, durant quelque vingt années, les grands corps, singulièrement ce*lui de l'armement* issu de Polytechnique, se sont substitués à l'Etat, s'arrogeant des parcelles de responsabilité et pariant sur la coopération multinationale pour rendre les programmes intangibles. Aujourd'hui, c'est l'argent qui manque le plus, mais on assiste aussi à des querelles entre les grands corps de l'Etat (énarques, X-Armement, X-Mines) pour gagner des lieux de pouvoir.

La restructuration qui se profile se heurtera, comme les précédentes, à des considérations locales. *Les élus sont les premiers à ad*mettre cette contraction du dispositif de défense dans son principe et, en même temps, à en souhaiter les effets concrets ailleurs que sur leurs terres. De ce point de vue, l'exemple de GIAT industries est parlant. Quand le PDG, Pierre Chiquet, avait proposé de remettre de l'ordre en faisant partir quatre mille salariés et en fermant les sites de *Salbris, dans le Loir-et-Cher*, et du Mans, dans la Sarthe, les gouvernements successifs s'y étaient opposés sous la pression des élus et lui avaient demandé de limiter ses ambitions à la suppression de moins de mille cinq cents emplois.

Il n'en demeure pas moins que *l'industrie française de l'armement* aura perdu, entre 1982 et 1993, l'équivalent de quatre vingt dix mille emplois directs, soit 31 % de ses effectifs, quand l'ensemble du secteur civil dit manufacturier s'est séparé de 20 % des siens. Dans le même temps, le chiffre d'affaires de *la profession (commandes natio*nales et étrangères) a chuté de 23 % à francs constants. C'est ce qui rend toute solution de replâtrage désormais dépassée, mais, à l'inverse, toute réorganisation en force impossible si, auparavant, la France n'a pas défini avec précision les domaines technologiques et stratégiques (nucléaire, spatial, systèmes électroniques et informatiques complexes, par exemple), où elle entend rester en situation de constituer des « pôles » dits de compétences avec, au premier chef, l'appoint de partenaires européens.

Jacques Isnard

Des employés à statuts multiples

SI DE NOMBREUSES entreprises travaillant pour l'armement sont concernées par la réduction des budgets militaires, le ministère de la défense était, au 31 décembre 1994, directement employeur de près de 616 000 personnes : 300 000 militaires de carrière, 211 000 militaires appelés et 104 000 civils. Ces derniers sont essentiellement des ouvriers (64 000), dont un tiers était employé par l'armée de terre (18 000) et les deux tiers par la direction générale de l'armement (30 400), dont la la direction des constructions navales (DCN) représente 24 166 personnes.

La restructuration possible des arsenaux mettrait la DCN en première ligne. Pour l'Etat, l'affaire s'annonce complexe du fait de la multiplicité des statuts. Pas question de licencier les militaires (environ 1 000 personnes) ni les fonctionnaires civils (environ 2 000 personnes). En revanche, la question se pose pour les contrac*tuels (environ 780 ingénieurs) et, surtout,* pour les 15 000 ouvriers de l'Etat ou techniciens à statut ouvrier.

Contrairement à une idée répandue, ce ne sont pas des fonctionnaires – ils ne sont pas recrutés par concours – et ils n'ont pas la garantie de l'emploi. Les deux décrets, parus en 1953 et 1962, qui régissent leurs conditions d'emploi ne les mettent nullement à l'abri des licenciements. Cependant, de la théorie à la pratique, il y a un pas. Les ouvriers de l'Etat, dont la dénomination officielle est *« ouvrier sous décret »*, n'ont jamais fait l'objet d'un licenciement économique. Le gouvernement actuel osera-t-il ouvrir la boîte de Pandore ? C'est peu probable.

Si la DCN pose un problème à l'Etat employeur, celui-ci ne peut se désintéresser du sort réservé à GIAT industries, société anonyme [illegible] depuis 1990, dont il détient 100 % du capital. GIAT industries emploie 10 772 personnes sous contrat à durée indéterminée, dont 2 156 recrutées depuis la transformation du statut. Régis par un contrat de travail privé et dépendant de la convention collective de la métallurgie, ceux-ci peuvent faire l'objet d'un plan social et être licenciés. En revanche, GIAT industries emploie 1 500 fonctionnaires détachés, qui ne peuvent être licenciés, et environ 6 000 ouvriers de l'Etat, régis par les mêmes décrets que ceux de la DCN.

Si, politiquement et socialement, l'Etat ne peut se permettre de procéder à des licenciements massifs, il est évident que les mesures d'âge ne suffiront pas. Des mesures plus contraignantes comme la mobilité géographique risquent d'être mises en place.

Frédéric Lemaître

Les régions devront participer aux reconversions

CHARLES MILLON est l'un des rares à affirmer que *« si la situation est préoccupante, elle n'est pas assimilable au secteur de la sidérurgie »* (*Les Echos* du 31 janvier). Car ce traumatisme des années 80 est évoqué par *tous ceux qui auront à accompagner* à la fois le *« resserrement de l'outil industriel de défense »* et la réduction du *« format des armées »*, selon le jargon militaire. La mutation de la sidérurgie avait entraîné la suppression d'environ 100 000 emplois directs et indirects pendant la *décennie 80. A combien s'élèveront* les pertes dues au « retard d'adaptation » de l'armement ?

S'il est trop tôt pour le prédire, on sait que cette deuxième vague sera encore plus concentrée dans le temps – cinq ou six ans –, et qu'elle s'abattra, à la différence de la première, sur tout le territoire. Le rythme des réunions interministérielles s'accélère depuis quelques semaines, mais, pour l'heure, aucun « plan Orsec » n'est officiellement annoncé. Il va falloir se contenter de *« la boîte à outils existante »*, selon le ministre de la défense. Quitte, à en croire cette fois Alain Juppé, à revoir nettement à la hausse les fonds mobilisables, ainsi qu'il l'a indiqué vendredi 1er février sur Europe 1.

Les collectivités locales sont invitées à participer à l'effort de redéploiement et de reconversion. C'est devenu une habitude des gouvernements de les appeler à la rescousse. En tant que président de région, M. Millon aurait mauvaise grâce à ne pas montrer l'exemple : Rhône-Alpes devrait donc être la première à signer une convention avec le gouvernement. L'Aquitaine devrait lui emboîter le pas, un délégué régional pour la conversion venant d'y être nommé par la défense. Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Bretagne – deux régions particulièrment exposées avec l'Ile-de-France –, devraient suivre. Le Centre avait déjà signé, en février 1994, un premier accord avec la délégation générale pour l'armement.

FONDS EUROPÉENS

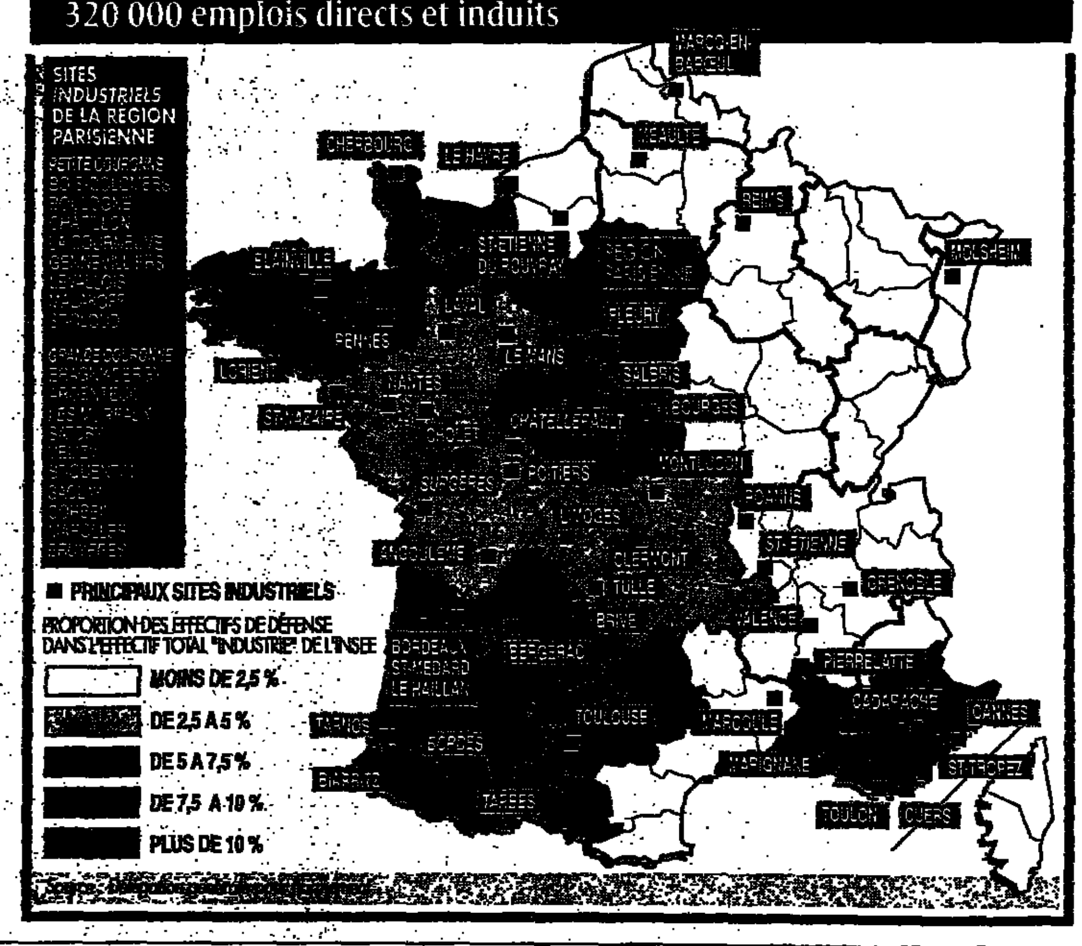
Le ministère de l'aménagement du territoire s'apprête à activer les réseaux de prospection économique de la Datar. Au chapitre des finances, le ministère dirigé par Jean-Claude Gaudin met moins en avant ses ressources propres que les fonds structurels européens. Toutefois, concentrer les financements de Bruxelles pour la reconversion industrielle (appelés « objectif 2 ») sur de nouveaux sites nécessiterait de réviser la carte au détriment de bénéficiaires actuels. Reste, comme marge de manoeuvre, les subventions du programme communautaire Konver, destinées aux zones dépendant des fabricants de matériel militaire.

Le ministère de la défense a eu, lui, l'occasion de s'essayer à son nouveau rôle économique lors du plan Armées 2000. En 1991, à l'initiative de Pierre Joxe, était créée en son sein une cellule *ad hoc*, dotée d'un fonds de restructuration de la défense (FRED) de 100 millions de francs. L'impact de suppressions d'emplois dans le secteur privé de l'armement ou d'une unité entière de l'armée de terre se traite finalement de la même façon : il s'agit d'essayer de remplacer une activité par une autre. Le ministère a donc développé ses missions d'aide et de conseil aux petites entreprises qui, directement ou non, dépendent de ses activités.

Environ deux départements sur trois peuvent prétendre bénéficier des subsides de la délégation aux restructurations (le FRED s'élève à *110 millions de francs pour 1996)*, tant les mutations militaires se répercutent sur un très large tissu économique. Face aux plans sociaux qui s'annoncent, M. Millon plaide pour l'aménagement du temps de travail. Au moins en Rhône-Alpes, région qu'il veut pionnière en la matière.

Martine Valo

320 000 emplois directs et induits



La fragile unité de la région Centre est menacée

ORLÉANS
de notre correspondant

Le grand chambardement annoncé risque de précipiter la région Centre dans sa première grande crise. L'emploi menacé se trouve en majorité dans les départements « sudistes », les moins favorisés, le Cher en particulier, où, au milieu d'une industrie naufragée, l'armement arrivait à se maintenir. Depuis 1982, ce secteur a perdu quelque 6 000 emplois, passant de 17 000 emplois à 11 000 environ aujourd'hui (8 000 dans les grandes sociétés, près de 3 000 emplois de sous-traitance dans 300 PME-PMI). *« Le dégraissage continu des effectifs a été jusqu'ici relativement indolore. Les purges qui s'annoncent risquent d'être autrement sévères »*, résume la chambre de commerce du Cher.

Avec ses trois établissements (Aérospatiale, GIAT industries, Etablissement technique de Bourges), dépassant chacun les 1 000 salariés et totalisant 30 % de l'emploi industriel, Bourges fait figure de capitale de l'armement. *« C'était une industrie qui vivait bien, sans autre besoin autour d'elle qu'un réseau de petits sous-traitants. Résultat, il manque aujourd'hui un tissu industriel intermédiaire »*, observe Philippe Girard, le « M. Armement » de la région.

Mais la situation est lourde de menaces à Salbris (Loir-et-Cher), ou à un degré moindre à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret), où toute l'économie locale repose sur l'armement. A Salbris (6 200 habitants, 270 emplois à GIAT industries, 140 chez SMS, filiale de Thomson), ce sera la catastrophe en cas de fermeture. *« Avec le centre du Mans, Salbris se trouve dans le collimateur du GIAT depuis l'annonce des pertes colossales du groupe. Nous luttons. SMS vient d'annoncer la suppression de 40 emplois. Avec notre député, nous avons rencontré M. Millon. Mais notre influence est infime »*, lance Daniel Corbinus (div. d.), adjoint au maire. Le chargement d'obus est la spécialité de Salbris. *« Il y a quelques années*, continue Daniel Corbinus, *GIAT a fait construire à Salbris une chaîne ultramoderne, aujourd'hui sous plastique, qui n'a jamais servi. »*

Les responsables régionaux, notamment les élus de la majorité, ne veulent pas attendre que la crise soit là, avec son cortège de drames sociaux. Que la région n'apporte pas son soutien à Bourges et aux zones sensibles mettrait à mal une unité régionale déjà bien fragile. En février 1994, une convention originale a été passée entre le conseil régional, la direction générale de l'armement (DGA) et les industriels. Trois objectifs avaient été assignés : affirmer l'existence d'un pôle « missiles tactiques-munitions » dans la région, soutenir les PME-PMI sous-traitantes dans leur reconversion, et enfin renforcer Bourges comme pôle de formation.

« Ces objectifs ont été remplis », assure Philippe Girard. Des transferts de fabrication ont été réalisés. Quatre cents emplois sont ainsi arrivés ou ont pu être protégés. GIAT a démarré à Bourges la fabrication d'un engin blindé à usage civil. Le jour venu, une deuxième convention *« prendra en compte la nouvelle donne »*. *« Mais il ne pourra s'agir que de mesures d'accompagnement, destinée à rendre la crise moins douloureuse »*, prévient Philippe Girard.

A l'inquiétude s'ajoute la colère des élus. L'annonce des pertes du GIAT a fait sortir Jean-François Deniau de ses gonds. Le président, du conseil général du Cher (UDF-PR), évoquant le fiasco du marché des chars Leclerc aux Emirats arabes unis – les pertes de change auraient coûté 2 milliards de francs –, se demande s'il ne faut pas porter plainte *« comme pour le Crédit lyonnais »*, même si *« le délit de mauvaise gestion n'existe pas »*. *« On ne peut demander aux salariés de se serrer la ceinture sans rechercher les responsabilités (...). Une mise en cause de l'ensemble du conseil d'administration, qui a laissé faire, des élites de l'entreprise et de son PDG d'alors est nécessaire »*, soutient l'ancien ministre.

Régis Guyotat



Socialistes et balladuriens critiquent les mesures économiques de M. Juppé

Le PS défend le livret A

EN DÉCIDANT d'abaisser de 4,5 % à 3,5 % le taux de rémunération du livret A, le premier ministre, Alain Juppé, savait par avance qu'il s'en prenait à un tabou et que cette mesure phare du nouveau dispositif de soutien à l'économie arrêté par le gouvernement susciterait une levée de boucliers. La réforme a été accueillie par des critiques virulentes, dans les rangs de la gauche, mais aussi dans ceux de la majorité.

Lionel Jospin s'est ainsi inquiété que le dispositif gouvernemental *« ne soit pas à la hauteur des problèmes et des enjeux »*. Invité du journal du soir de France 2, mercredi 31 janvier, le premier secrétaire du Parti socialiste (PS) a jugé *« singulier »* qu'après les récents mouvements sociaux *« une des premières mesures que prend le gouvernement pour relancer l'économie »* soit *« la diminution de la rémunération du livret A »*, lequel *« symbolise l'épargne populaire »*.

Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a déclenché une violente controverse dans l'hémicycle en faisant grief au gouvernement *« d'amputer le pouvoir d'achat de dizaines de millions de Français »*. Défendant la réforme, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, lui a répondu qu'en d'autres temps, et par trois fois, les socialistes avaient donné l'exemple en abaissant la rémunération du livret A : *« En 1981, le taux était de 8,5 %. Il a été ramené à 7,5 % en 1983, à 6,5 % en 1984 et à 6 % en 1985 »*, a-t-il dit.

Les socialistes, pourtant, n'ont pas eu le monopole de la critique. *« Parler d'un plan de relance sans parler d'une baisse des impôts, c'est de la roupie de sansonnet ! »*, s'est exclamé Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France. Dans le monde syndical, c'est la CGT, par la voix de son secrétaire général, qui a eu les mots les plus durs : cette baisse, a dit Louis Viannet, c'est de la *« foutaise »* ; elle *« ne donnera aucun résultat »*. *« Le chômage monte, la Bourse monte. Le premier ministre bluffe et sème des illusions avec ses mesures qui intéressent d'abord la Bourse »*, a-t-il protesté.

Dans un registre différent, Alain Madelin d'un côté, les balladuriens de l'autre, se sont gardés de critiquer la réforme du livret A, mais ils ont profité de la circonstance pour critiquer de nouveau la politique économique du gouvernement. Invité mercredi soir de France Inter, M. Madelin a considéré que la baisse était *« nécessaire »*, à cela près *« qu'elle intervient dans un contexte où les gens ont le sentiment d'être beaucoup trop ponctionnés par ailleurs »*.

Evoquant les réformes fiscales, Nicolas Sarkozy s'en prend lui aussi implicitement au gouvernement dans un entretien au *Nouvel Observateur* (daté 1er-7 février) : *« Il y a aujourd'hui une nouvelle pensée unique du "sus à l'épargne" qui est parfaitement erronée »*, estime-t-il. Edouard Balladur lui-même n'est pas en reste, dans un entretien publié jeudi par *Presse Océan* (lire ci-contre). Enfin, dans *Sud-Ouest*, jeudi, le président du Parti républicain, François Léotard, met en garde le gouvernement contre la tentation du *« refus d'agir »*. Il évoque notamment, et de nouveau, la réforme fiscale.

Laurent Mauduit

Le premier ministre invoque le précédent de 1986

***« Quand M. Balladur est arrivé en 1986, il a fait ce que nous avons fait. Il a constaté que l'inflation était basse, et le taux du livret A a été baissé de 6 à 4,5 % »*, a rappelé Alain Juppé, jeudi 1er février, sur l'antenne d'Europe 1. Evoquant les taux d'intérêt, le premier ministre a indiqué qu'il y a *« encore une marge de baisse »*. Il a assuré que *« le gouvernement a devant lui la durée, la stabilité politique et le soutien de la majorité »*, mais il s'est montré pessimiste sur l'évolution du chômage dans les prochains mois. Espérant toutefois que la courbe *« s'inverse à la mi-1996 »*, M. Juppé a appelé tous les acteurs à un *« devoir national d'insertion »*.**

A Paris, l'exaspération spontanée des petits épargnants

« SCANDALEUX », *« inadmissible »*, *« injuste »*, *« complètement nul »*... Devant les guichets de cette caisse Ecureuil parisienne, les clients ne trouvent pas de mots assez durs. La baisse des taux du livret A ne les mécontente pas, elle les exaspère. C'était prévisible : *« Depuis deux jours nous sommes complètement débordés, les gens étaient inquiets »*, note la responsable de l'accueil.

Mercredi 31 janvier, l'indignation l'emporte sur l'angoisse. Les petits épargnants sont écœurés et le disent. *« C'est très injuste. Les riches, c'est pas ici qu'ils mettent leur fric ! »*, proteste une fonctionnaire. *« C'est encore les petites gens, le peuple qui va payer. Les impôts sur la grande fortune, on n'y a pas touché ! »*, renchérit son voisin. *« C'est inadmissible, il n'y avait que ça qui permettait de placer des petites sommes et de les garder disponibles ! »*, précise une dame qui *« s'y connaît »* parce qu'elle travaille à la CNP, avant d'ajouter : *« Pour tous les placements intéressants, il y a un dépôt de fonds important au départ. Cela va encore favoriser les gros revenus. »*

Quant à consommer plus parce que les taux baissent, la question provoque au mieux la dérision, parfois la colère. *« Consommer ? Ah non ! Mon mari est au chômage, j'ai un petit salaire, je suis déjà obligée de rogner sur tout. Je ne peux pas ! »*, martèle une dame pourtant bien mise. Une jeune femme sourit tristement en agitant son petit livret rouge : *« Avec ce que j'ai là-dessus, je n'ai malheureusement pas ce genre de dilemme. »*

« Le problème, c'est l'emploi, intervient un cadre. *Une fois que les gens auront la sécurité de l'emploi, ils consommeront. Sinon, rien ne les empêchera d'épargner. C'est une façon de se sécuriser. »*

« C'EST INCOHÉRENT ! »

Derrière le guichet, les employés de la caisse compatissent. *« On dit aux gens depuis des années que l'avenir est incertain, qu'ils doivent préparer eux-mêmes peu ou prou leur retraite. Maintenant, on leur dit consommez. C'est incohérent ! »* Des retraits, pour le moment, il n'y en a pas. C'est encore un peu tôt. Mais les guichetiers de l'Ecureuil redoutent *« des réactions de dépit »* après le 1er mars. En attendant, on se renseigne : les nouveaux « livrets jeunes » étant destinés aux « 12-25 ans », *« pour les enfants plus jeunes, que fera-t-on ? »*, demande une grand-mère.

L'augmentation du plafond de ressources pour le livret d'épargne populaire (LEP) suscite la perplexité. Une dame confond plafond de ressource et plafond de dépôt. On lui explique. Elle repart, déçue. *« De toute façon, ceux qui paient moins de 4 000 francs d'impôts n'ont pas de quoi épargner grand-chose »*, commente un client, amer. D'autres, parmi les mieux lotis, pensent déjà à trouver de meilleurs placements. *« Il y en a, mais il faut bloquer une somme plusieurs années. Là, c'était disponible*, regrette un homme. *En fait, cette décision va m'obliger à épargner plus... »*

Véronique Maurus

M. Balladur appelle les chiraquiens à tourner la page pour ressouder la majorité

L'ancien premier ministre met à l'ordre du jour la préparation des élections législatives de 1998

Le premier déplacement en province d'Edouard Balladur, jeudi 1er février, devait lui permettre de lancer, à Nantes, un appel à dépasser le clivage né de la rivalité entre Jacques Chirac et lui-même pour l'élection présidentielle. Selon l'ancien premier ministre, qui maintient ses critiques contre la politique économique d'Alain Juppé, l'heure est à la réconciliation pour préparer les élections législatives de 1998.

EXISTER, proposer, sans diviser : la consigne a été donnée, mercredi 31 janvier, à une cinquantaine de députés du RPR réunis, comme chaque quinzaine, autour d'Edouard Balladur. L'ancien premier ministre lui-même devait donner l'illustration de cette ligne de conduite, jeudi 1er février, à Nantes, lors d'une première tournée en province depuis son échec à l'élection présidentielle (*Le Monde* daté 28-29 janvier).

« Il faut oublier les clivages de l'élection présidentielle, ne pas continuer à nous demander éternellement qui a pris parti pour qui et qui a voté pour qui », devait proposer M. Balladur devant un parterre de militants RPR et UDF de Loire-Atlantique, avant d'inviter les uns et les autres à tourner la page. *« Tirons un trait et regardons l'avenir ! »*, avait-il prévu de déclarer, en rappelant qu'il s'était rangé sans retard au côté de Jacques Chirac dès le soir du premier tour de l'élection présidentielle, le 23 avril 1995. Comment mieux exister, en effet, que par la main tendue ? La grande réconciliation au sommet avec M. Chirac n'est toujours pas prévue, Mais, à tout le moins, dans le train pour Nantes, l'entourage de M. Balladur se réjouissait d'avance de retrouver Elisabeth Hubert, ancienne secrétaire générale adjointe du mouvement néogaulliste, puis ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie, congédiée du gouvernement le 7 novembre 1995.

LE DÉBAT D'IDÉES

Dans les Pays de la Loire, l'ancien premier ministre allait aussi rencontrer un authentique « baron » du gaullisme, Olivier Guichard, et l'un des dignitaires de l'empire de presse de Robert Hersant, Philippe Mestre, ancien ministre des anciens combattants, premier vice-président du conseil régional et député (UDF) de Vendée.

Proposer ? C'est devenu un leitmotiv du camp balladurien. M. Balladur cultive, à regret, la nostalgie du temps des « états généraux de l'opposition ». A Nantes, l'ancien premier ministre devait proposer que *« le RPR et l'UDF, d'un commun accord, se mettent à l'œuvre »* pour organiser la réflexion sur le retour de la croissance, la formation des jeunes, la lutte pour l'emploi, *« la nécessaire construction de l'Europe »*. Même si cela doit parfois agacer les proches d'Alain Juppé, voire frustrer l'opposition socialiste, encore timorée, les balladuriens en font une fixation : il leur faut *« enrichir le débat des idées »* à intervalles réguliers, programmés.

Dans *Presse-Océan*, jeudi, M. Balladur réaffirme que *« les prélèvements obligatoires atteignent dans notre pays un niveau excessif qui pèse sur la croissance et risque de compromettre le développement de l'emploi et de rendre par conséquent plus difficile la lutte contre les déficits »*.

Le débat d'idées, c'est aussi un rendez-vous déjà pris, dit-on chez les balladuriens, par l'un d'eux, la semaine prochaine, sur une chaîne de télévision, à une heure de grande écoute, sur un sujet de société pour lequel on ne l'attend pas forcément... Et tout cela sans diviser ! Alors que la cacophonie, quasi permanente dans la majorité, est alimentée par la surreprésentation de celle-ci sur les bancs de l'Assemblée nationale et par la peur d'une grosse centaine de députés de la vague « bleue » de 1993 de ne pas retrouver leur siège, M. Balladur a l'habileté de prétendre *« rassembler les énergies pour gagner »* les prochaines élections législatives. *« Il faut nous mettre au travail rapidement, résolument, tous ensemble, et nous mettre au travail pour gagner »*, devait-il lancer dans une phrase qui pourrait laisser comprendre que son successeur à l'hôtel Matignon n'a pas encore fait ce qu'il devrait.

L'ancien apôtre de la cohabitation fait même entendre qu'à bien l'écouter, le président de la République pourrait s'épargner un tel souci, à fronts renversés, dans deux ans.

Jean-Louis Saux



Changement de préfet de région en Corse

JACQUES COËFFÉ, *préfet de Corse-du-Sud et préfet de la région* Corse, a été nommé préfet hors-cadre et conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes, par le conseil des ministres du *mercredi 31 janvier. Il est remplacé* à Ajaccio par Claude Erignac, jusqu'alors préfet des Yvelines. Le départ de Jacques Coëffé, nommé le 14 décembre 1994, intervient peu de temps après la visite controversée du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. Cette venue avait été précédée d'une conférence de presse clandestine, dans la nuit du 11 au 12 janvier : six cents membres armés du FLNC-canal historique avaient annoncé une trêve de trois mois.
On exclut, place Beauvau, l'idée d'un « *désaveu* » à l'égard de M. Coëffé, mais on confirme que l'arrivée d'un nouveau préfet de région correspond à un redémarrage de la politique corse du gouvernement.

Date limite le 4 mars pour les déclarations de revenus

TOUS LES CONTRIBUABLES assujettis à l'impôt sur le revenu, qu'il soient ou non imposables, doivent envoyer, au plus tard le lundi 4 mars à minuit, leur déclaration de revenus pour l'année 1995, a annoncé, mercredi 31 janvier, le ministère des finances. Les modifications de l'imposition des revenus se limitent cette année principalement à trois dispositions : la disparition de l'avantage fiscal de couples concubins ayant des enfants, la limitation des déductions fiscales à l'assurance-vie et des allègements fiscaux pour les achats de titres mobiliers.

DÉPÊCHES

■ **RÉVISION : la commission des lois du Sénat** a adopté conforme, mercredi 31 janvier, le projet de révision constitutionnelle approuvé par l'Assemblée nationale, visant à donner compétence au Parlement sur la Sécurité sociale. Après l'examen de ce texte en séance publique au Sénat, les 6 et 7 février, son adoption définitive devrait être acquise lors de la réunion du Parlement en Congrès, probablement le 19 février.

■ **OFFICE SCIENTIFIQUE : Robert Galley, député (RPR) de l'Aube et ancien ministre de la recherche, a été élu**, mercredi 31 janvier, président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques dont il était le vice-président. Il succède à Jacques Mossion, sénateur (UDF-FD, Somme). Cette élection met fin à un long bras de fer entre les groupes RPR et UDF (*Le Monde* du 1er février).

■ **FSU : le Conseil d'Etat a reconnu la représentativité de la Fédération syndicale unitaire (FSU)** devant le Conseil économique et social, mercredi 31 janvier. Il a estimé que la FSU était une organisation professionnelle représentative « *des salariés* », et non seulement des fonctionnaires de l'Education nationale. La FSU devrait utiliser ce jugement pour défendre un autre recours qu'elle a introduit devant le Conseil d'Etat, concernant, cette fois, sa représentativité au conseil supérieur de la fonction publique d'Etat.

■ ***CFDT* : les opposants à la direction confédérale ont lancé** un mensuel, *Tous ensemble*, mercredi 31 janvier, pour exprimer leurs divergences. Le comité de rédaction est composé d'opposants de longue date à Nicole Notat : Michel Pernet et Guy Robert, anciens responsables de la fédération des transports et de l'union régionale Basse-Normandie, Jean-Claude Aparicio, secrétaire général de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Marie-Claude Herboux, du SGEN-Basse Normandie.

L'opposition sénatoriale critique vivement le projet de loi sur le terrorisme

Certains orateurs de la majorité ont souligné le caractère « disparate » du texte

Le ministre de la justice Jacques Toubon, s'est attaché, mercredi 31 janvier, à convaincre les sénateurs du bien-fondé du projet de loi sur le terrorisme qu'ils ont commencé à examiner, après son adoption en première lecture par l'Assemblée nationale. Malgré des critiques, dans l'opposition, voire dans la majorité sénatoriale, l'adoption du texte, sans bouleversements majeurs, ne semble pas faire de doute.

« *DISPOSER d'un arsenal législatif aussi efficace que possible, tout en respectant de façon scrupuleuse les exigences constitutionnelles qui sont celles d'un État de droit* » : venu défendre au Sénat, mercredi 31 janvier, le projet de loi, adopté le 20 décembre 1995 en première lecture par l'Assemblée nationale, tendant notamment à renforcer la répression du terrorisme, Jacques Toubon a ainsi défini les objectifs poursuivis par le gouvernement. Restait, tâche autrement délicate, à persuader les sénateurs que le texte élaboré par la chancellerie représente un juste milieu en la matière.

Interpellé sur sa gauche par Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) et, plus vigoureusement encore, par Robert Pagès (CRC, Seine-Maritime), le garde des sceaux a une nouvelle fois dû répondre aux accusations d'« *amalgame* » entretenue, selon l'opposition, par le fait que le projet de loi, qui rallonge la liste des infractions considérées par le code pénal comme des « *actes de terrorisme* » – punies de peines aggravées par rapport au droit commun –, fasse tomber sous le coup de la législation antiterroriste « *l'aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irréguliers d'un étranger* ». Dès l'adoption du projet de loi en conseil des ministres, le 25 octobre 1995, cette disposition avait suscité de vives inquiétudes, dont s'étaient notamment fait l'écho le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) et la Ligue des droits de l'homme.

Reprenant les termes qu'il avait employé au Palais Bourbon, M. Toubon s'est une nouvelle fois élevé contre ce qu'il qualifie de « *procès d'intention tout à fait détestable* ». Mais il a cette fois donné par avance son accord à un amendement de la commission des lois, élaboré notamment à l'initiative de son prédécesseur Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine), tendant à préciser que les infractions visées par le projet de loi ne peuvent constituer des actes de terrorisme que si elles sont « *intentionnellement* » en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur. Rappelant que, selon l'article 121-3 du nouveau code pénal, les crimes et les délits sont toujours intentionnels, M. Toubon a estimé que cette précision n'était pas « *juridiquement indispensable* », mais que, « *compte tenu des malentendus qui ont pu résulter de ce texte* », il était effectivement « *opportun* », afin de « *renforcer l'accessibilité, la lisibilité et l'expressivité du code pénal* », de « *montrer clairement que le fait d'aider un étranger en situation irrégulière ne constituera un acte de terrorisme que si l'auteur de ces faits sait qu'il participe à une entreprise terroriste* ».

Si certains orateurs de la majorité, au premier rang desquels Paul Masson (RPR, Loiret), rapporteur de la commission des lois, ont joint leurs voix à celles de l'opposition pour dénoncer le caractère « *disparate* » des dispositions contenues dans ce projet de loi – dont l'intitulé précise qu'il tend à « *renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire* »... –, l'adoption du texte élaboré par la chancellerie ne fait aucun doute : la commission des lois n'a aucunement bouleversé l'édifice construit par la chancellerie, et tous les orateurs de la majorité ont d'ores et déjà annoncé un vote favorable.

J.-B. de M.

Le Sénat accepte la création d'un office d'évaluation des politiques publiques

LES FORTES RÉTICENCES – *ou l'« enthousiasme modéré »*, selon un euphémisme en vogue au palais du Luxembourg – des sénateurs pour créer deux nouveaux offices parlementaires peuvent se résumer en quelques chiffres : il aura fallu six mois pour que les propositions de loi adoptées par l'Assemblée nationale soient examinées ; puis six réunions de la commission des lois pour l'adoption d'un texte de compromis.

Mercredi 31 janvier, les sénateurs – qui avaient accepté, la veille, la création de l'office d'évaluation de la législation (*Le Monde* du 31 janvier) – ont adopté, par 183 voix (RPR, UC, RI) contre 114 (PS, PCF et une partie du RDSE), la proposition de loi instituant un office d'évaluation des politiques publiques. Non sans l'avoir sérieusement remaniée. Revenant là encore aux propositions initiales de l'ancien rapporteur Pierre Fauchon (UC, Loir-et-Cher), la majorité sénatoriale a accepté le principe d'un office « *composé de deux délégations constituées l'une à l'Assemblée nationale et l'autre au Sénat* ». Chaque délégation serait « *chargée, sans préjudices des compétences des commissions permanentes, de faire évaluer les résultats économiques et financiers de toute politique publique* ». Supprimant l'assistance, votée par les députés, d'un « *conseil scientifique composé de personnalités choisies en raison de leurs compétences* », le texte prévoit que « *les délégations peuvent faire appel à un ou plusieurs experts* » soumis à un « *cahier des charges* ». Le Sénat laisse aux commissions compétentes la possibilité de désigner l'un de leur membres pour « *suivre le déroulement* » d'une évaluation.

UNE PRÉTENDUE « INUTILITÉ »

L'autonomie financière de l'office a été aussi revue à la baisse. La référence à un budget propre, notamment, a été supprimée. En outre, la proposition adoptée au Sénat souligne que « *les délégations peuvent faire appel à la Cour des comptes, au Commissariat général du Plan, aux inspections générales de l'Etat ou aux organismes administratifs remplissant des missions d'évaluation* » : façon de rappeler incidemment la prétendue « *inutilité* » de l'office, argument maintes fois entendu au palais du Luxembourg.

Le principe de la double délégation adopté par le Sénat répond au souci de ce dernier de préserver son autonomie par rapport à l'Assemblée nationale ; la place réservée aux commissions permanentes – ainsi que la suppression du conseil scientifique – minimise les risques d'empiètement sur leurs prérogatives. Il reste à savoir si les deux Assemblées pourront parvenir à un accord. Au terme du débat, Jacques Larché, président de la commission des lois, a fermement invité le gouvernement à ne pas laisser le « *dernier mot* » à l'Assemblée nationale, prédisant sinon un « *sombre avenir* » aux offices.

Les sénateurs doivent aussi intégrer dans leurs réflexions une déclaration de Jean Arthuis, le ministre de l'économie et des finances, faite en ouverture du débat, qui laisse mal augurer de l'avenir des offices. M. Arthuis a indiqué que le gouvernement « *réfléchit à une réforme en profondeur du Commissariat général du Plan, regroupant les moyens publics de l'évaluation et disposant de pouvoirs d'investigation* ». Selon M. Arthuis, il s'agit de « *créer un instrument capable d'éclairer la cohérence des choix, d'analyser les effets de décisions et de mesurer la productivité des dépenses.* [Et de] *faire du Commissariat général du Plan l'outil privilégié du dialogue social et de la maîtrise de nos finances publiques* ». Le ministre a précisé que le Parlement pourrait « *se doter d'une capacité de saisine* » du Plan.

Jean-Baptiste de Montvalon

Lire aussi notre éditorial page 14.

Les rocardiens créent Action pour le renouveau socialiste

LIONEL JOSPIN devait installer, jeudi 1er février, la commission chargée d'élaborer un projet de texte sur le premier grand débat thématique choisi par le Parti socialiste (PS) pour 1996 : « *la mondialisation, l'Europe, la France* ». Ce texte sera présenté au bureau national du 28 février, avant d'être débattu lors d'un conseil national le 2 mars puis envoyé aux militants, et d'être enfin adopté par une convention nationale les 30 et 31 mars.

L'importance de cette commission – composée de cinquante et un membres et présidée directement par M. Jospin, secondé par Pierre Moscovici, secrétaire national aux études –, la présence des principaux dirigeants du PS – de Martine Aubry à Jean Poperen, en passant par Jacques Delors, Laurent Fabius, Henri Emmanuelli, Jack Lang, Marie-Noëlle Lienemann ou Michel Rocard –, la représentation de tous les courants pourraient cependant déboucher sur la « *présélection* » de plusieurs textes.

Pour démarrer leurs travaux, les membres de la commission devraient discuter principalement de la méthode, avec la mise en place de sous groupes de travail et la liste des personnalités qui vont être auditionnées. Ce n'est que la semaine prochaine qu'un premier tour de piste sur le fond devrait avoir lieu, des contributions étant d'ores et déjà annoncées par la Gauche socialiste et la motion 2 du congrès de Liévin (« Agir en socialistes »).

A cette fin, mais sans vouloir fermer le débat par un texte qui apparaîtrait comme la position de la direction du parti, la commission économique a préparé un projet de note d'orientation. Cet éclairage part du principe que l'Europe telle qu'elle est – c'est à dire libérale – n'est pas en elle-même un régulateur suffisant pour conjurer les effets menaçants de la mondialisation. L'idée est de ne pas focaliser le débat européen sur les critères de convergence requis pour le passage à la monnaie unique, le respect de ces critères pouvant être vérifié le moment venu, et de donner à l'Europe une double dimension sociale (en mettant l'emploi au cœur des priorités) et politique (mise en place d'un gouvernement économique). Le PS devrait appuyer son projet européen sur un nouveau projet français, affirmant une ambition de retour au plein emploi, de relance salariale, de réduction de la durée du travail.

Les rocardiens, qui avaient choisi, à la fin de 1995, d'opter pour la double autonomie (en maintenant leur courant mais en revendiquant leur liberté d'expression par rapport à M. Rocard), ont annoncé, jeudi, la création de l'Action pour le renouveau socialiste (ARES), animée notamment par Alain Bergounioux, secrétaire national à la formation, Michel Sapin, ancien ministre et maire d'Argenton-sur-Creuse, et Catherine Trautmann, maire de Strasbourg. Dans leur acte fondateur, jeudi, les rocardiens jugent les anciens clivages du PS dépassés. « *Si de nouveaux débats sont à naître,* affirment les quatorze signataires, parmi lesquels les anciens ministres Claude Evin, Louis Le Pensec et Jean-Pierre Sueur, *ils doivent porter sur les enjeux de l'avenir et ne plus opposer des équipes ou des réseaux rivaux par principe.* »

« *Le travail de rénovation qu'a entrepris notre parti, sous l'autorité de Lionel Jospin, est maintenant engagé*, soulignent-ils. *Nous le soutenons avec conviction. Pour mieux participer à ce nouvel élan et pour aider à un travail de recherche et de réflexion sur les idées et les pratiques politiques, nous avons décidé de créer l'Ares qui travaillera avec d'autres pour contribuer à forger le projet cohérent, réaliste et volontaire, dont les socialistes et la France ont besoin.* » Dès le 17 février, l'ARES organisera une rencontre sur la mondialisation. Un débat qui se déroulera aussi dans les fédérations, au moment même où le PS lance une campagne d'adhésion que Manuel Valls, secrétaire national à la communication, a présenté, mercredi au bureau national, avec comme support un dépliant de quatre pages, tiré à deux millions d'exemplaires.

Michel Noblecourt

هكذا من الأصل

ABUS Les séjours linguistiques sont devenus une industrie mais leurs organisateurs ne sont pas toujours à la hauteur. Sur quarante organismes contrôlés, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a recensé quinze contrats comportant des clauses abusives ou illégales. ● CERTAINS organisateurs prévoient ainsi l'exonération complète de leur responsabilité ou l'impossibilité de réclamer des dommages et intérêts en cas d'inexécution du contrat. En général, il s'agit de petits organismes qui ont promis de se mettre en conformité avec la réglementation. ● LA LOI du 13 juillet 1992, qui impose un agrément, se révèle difficile à faire respecter. La DGCCRF, qui constate que la qualité des prestations est variable, souligne qu'il est impossible de réaliser des contrôles à l'étranger.

Les pouvoirs publics critiquent les organismes de séjours linguistiques

La direction de la concurrence met en garde les parents contre les abus de certains organisateurs de voyages à l'étranger. L'enquête menée par ses soins révèle que les contrats comportant des clauses abusives sont relativement fréquents

À LA RUBRIQUE « *séjours linguistiques* », le serveur Minitel (3614 CONSOM) de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) s'ouvre par une mise en garde aux parents : « *Il est bon que vous preniez quelques précautions* »... Autant dire que le consommateur se trouve fort désarmé quand, au printemps, il s'interroge sur la plus sûre façon de faire faire des progrès linguistiques à son rejeton en l'envoyant pendant l'été outre-Manche, outre-Rhin, outre-Pyrénées, si ce n'est outre-Atlantique.

La DGCCRF a réalisé une enquête auprès de quarante organisateurs de séjours linguistiques, dans treize départements, au premier semestre de l'année 1995. Les résultats, rendus publics à la mi-janvier, sont alarmants : quinze contrats comportaient des clauses abusives ou illégales. Parmi les clauses relevées, figuraient l'exonération complète de responsabilité des organisateurs, le non-remboursement des frais engagés en cas d'annulation de sa part, ou encore l'impossibilité de demander des dommages et intérêts en cas d'inexécution du contrat...

Tenue au secret professionnel, la DGCCRF ne divulgue jamais le nom des sociétés qu'elle épingle au cours de ses enquêtes. Elle admet toutefois qu'en l'occurrence il s'agit de petits organismes, qui ont promis de se mettre en conformité avec la réglementation. Il faut dire que l'existence d'une législation est récente. La loi du 13 juillet 1992, en application depuis décembre 1994, oblige les associations organisatrices de séjours linguistiques à requérir un agrément – moyennant caution – et les sociétés une licence d'agent de voyages. La loi de 1992 doit en outre être reproduite dans toutes les brochures.

PLACE AUX PROFESSIONNELS

« *Le législateur a voulu faire le ménage*, note Jean-Michel Roques, délégué général de SILC, l'une des dix-huit organisations nationales, *mais les petits organismes n'ont pas les moyens matériels de respecter la loi.* » Résultat : l'exercice de l'activité devient certes plus transparent, plus professionnel, mais au détriment des petits, comme ces professeurs d'anglais qui organisent des séjours en Grande-Bretagne en sus de leur métier. A l'issue d'une enquête réalisée il y a deux ans, l'Union nationale des organisations de séjours linguistiques (l'Unosel, qui compte trente-trois adhérents) avait recensé en France 354 organismes, dont 57 % étaient illégaux. « *Certains existent depuis la fin de la guerre, ils ont la même brochure depuis des années, ils n'y ont pas ajouté la loi, et pourtant j'y enverrais mes propres enfants* », certifie Roger Akoka, président de l'Unosel, néanmoins convaincu qu'« *il n'y a plus de place aujourd'hui pour l'amateurisme, même éclairé* ».

Place, donc, aux professionnels. Le séjour linguistique est devenu une véritable industrie. Première destination, la Grande-Bretagne reçoit chaque été environ 1,5 million de jeunes du monde entier. A éviter : la première quinzaine de juillet, pendant laquelle toute l'Europe scolaire est en vacances – d'où des difficultés pour trouver des familles d'accueil où l'enfant sera le seul francophone, condition *sine qua non* pour la plupart des consommateurs français.

« *Très souvent, les familles anglaises ont trois élèves en permanence pendant trois mois* », témoigne Hugues Lavaud, responsable de programme chez EF Voyages linguistiques, un organisme appartenant à un groupe suédois présent dans trente pays. Les dirigeants d'EF ont récemment été convoqués au service des agences de voyages de la préfecture d'Ile-de-France, qui avait eu connaissance de « *pas mal* » de réclamations de parents. Lesquels se plaignaient, entre autres, de ne pas avoir disposé de l'adresse de la famille d'accueil avant le départ de leur enfant. « *Il y a une corrélation entre le nombre de plaintes et le nombre d'enfants qui partent*, se défend Hugues Lavaud ; *on a tous les mêmes difficultés de fonctionnement, ça ne veut pas dire dysfonctionnement.* » Et d'admettre qu'EF, qui organise environ 10 000 séjours à l'étranger par an, « *reçoit plusieurs dizaines de courrier en fin de saison* ».

« LE SOIR, JE MANGEAIS TOUT SEUL »

« *J'avais le cafard, je pleurais tout le temps, je vomissais, je craquais, quoi !* » Deux ans après les faits, Timothée, onze ans, se souvient encore avec effroi de son séjour en Angleterre, chez « *une dame et sa fille de vingt-cinq ans* ». « *C'est pas qu'elle était méchante, mais elle s'en fichait un peu ; le soir, je mangeais tout seul et chaque fois c'était des* fish and chips. » Pour le père, il s'agissait de la « *caricature absolue du séjour linguistique* » ; pour l'organisateur, « *du cas particulier d'un enfant que sa famille n'aurait pas dû envoyer en séjour* ».

Toujours est-il que le comité d'entreprise qui avait recours à cet organisme se contente aujourd'hui de financer pour moitié les séjours linguistiques des enfants des salariés, à charge pour eux de choisir la société organisatrice. « *Dans ce métier, il y a des gens très sérieux, d'autres beaucoup moins* », *constate-t-on à la DGCCRF*, où l'on reconnaît que les contrôles sont difficiles, puisque inexistants à l'étranger. En cas de conflit, tout consommateur peut toutefois s'adresser à la direction départementale de la DGCCRF.

François-Jean Huc, lui, est bien placé pour savoir qu'« *on n'est jamais à l'abri d'un pépin* ». Le PDG de Nacel a souffert d'une médiatisation catastrophique au cours de l'été 1995, lorsque cinquante des cent vingt jeunes gens envoyés en Californie pour un séjour de surf se sont retrouvés sans famille d'accueil. La moitié du séjour a été remboursée aux parents des adolescents concernés, lesquels ont attendu dans un quatre-étoiles, aux frais de Nacel, que des familles américaines leur proposent le gîte. Nacel vit aujourd'hui dans l'attente d'un double procès : celui intenté contre TF 1 (pour information non vérifiée) et Patrick Poivre d'Arvor (pour diffamation) mais aussi celui contre le prestataire américain, Five, qui n'avait pas rempli son contrat. « *Ça nous a coûté très, très cher* », conclut François-Jean Huc. Mais encore ? « *Aux alentours de 1 million de francs.* »

Marie-Pierre Subtil

Jacques Crozemarie va porter plainte contre le nouveau président de l'ARC

EN PÉRIPHÉRIE de l'instruction confiée au juge Jean-Pierre Zanoto, l'affaire de l'ARC (Association pour la recherche sur le cancer) connaît de multiples prolongements judiciaires. Après le professeur Léon Schwartzenberg, qui annonçait il y a quelques jours sa décision de porter plainte pour diffamation contre Jacques Crozemarie, ce dernier annonce aujourd'hui son intention d'engager, sur le même thème, des poursuites contre Michel Lucas, nouveau président de l'association. Ces poursuites font suite aux propos tenus par M. Lucas, mardi 30 janvier sur TF 1, dans le cadre de l'émission télévisée « Le droit de savoir ». L'ancien chef de l'IGAS avait notamment déclaré que M. Crozemarie avait été rémunéré sur des fonds publics, ce qui devait déclencher l'ire du fondateur de l'ARC.

LIENS ÉTROITS AVEC LE CNRS

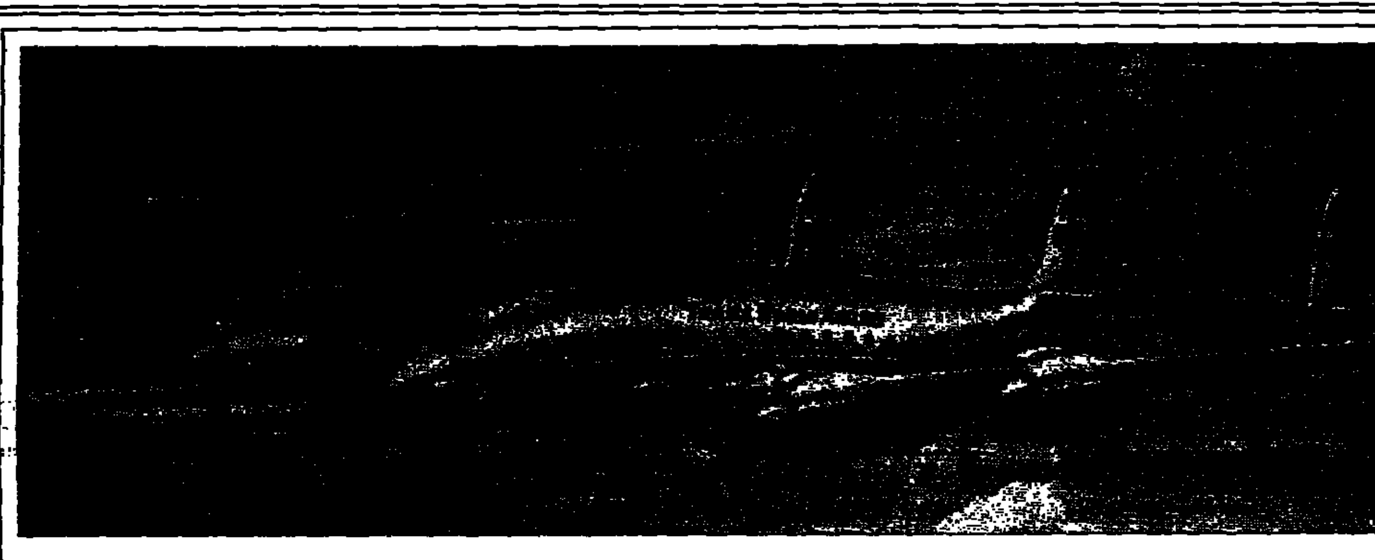
« *Je maintiens bien évidemment mon propos. D'ailleurs, Jacques Crozemarie lui-même explique qu'il est un fonctionnaire à la retraite*, a expliqué au *Monde* le nouveau président de l'ARC. *Il s'agissait pour moi de préciser pourquoi j'avais été surpris, en 1990, de la position du tribunal administratif de Paris qui avait refusé à l'IGAS de poursuivre l'inspection, demandée par Claude Evin, concernant cette association. Il y avait pour moi deux éléments qui permettaient un contrôle de l'ARC par l'Etat. Le premier était le fait que cette association était reconnue d'utilité publique. Le second tenait au fait que plusieurs des personnes qui travaillaient à l'ARC, dont le président, étaient rémunérées sur des fonds publics.* »

Plusieurs documents témoignent des liens très étroits existants entre le CNRS et l'ARC et ce depuis la création, en juin 1962, de cette association. Un document confidentiel de l'IGAS daté de novembre 1990 précise : « *Jacques Crozemarie a été réélu depuis l'origine dans ses fonctions de président. Directeur de recherches du CNRS jusqu'au 7 octobre 1990, il est retraité de cette administration depuis cette date.* » Ce même document, dont *Le Monde* (daté 9 janvier) a récemment révélé les principaux chapitres, ajoutait : « *Il semble anormal que des agents de l'Etat, rémunérés sur des fonds publics, aient pu pendant si longtemps consacrer toute leur activité à une association de droit privé. Cette anomalie surprend d'autant plus que le président excipe de ce statut de droit privé pour refuser au ministre la possibilité d'évaluer le rôle de l'ARC (...).* »

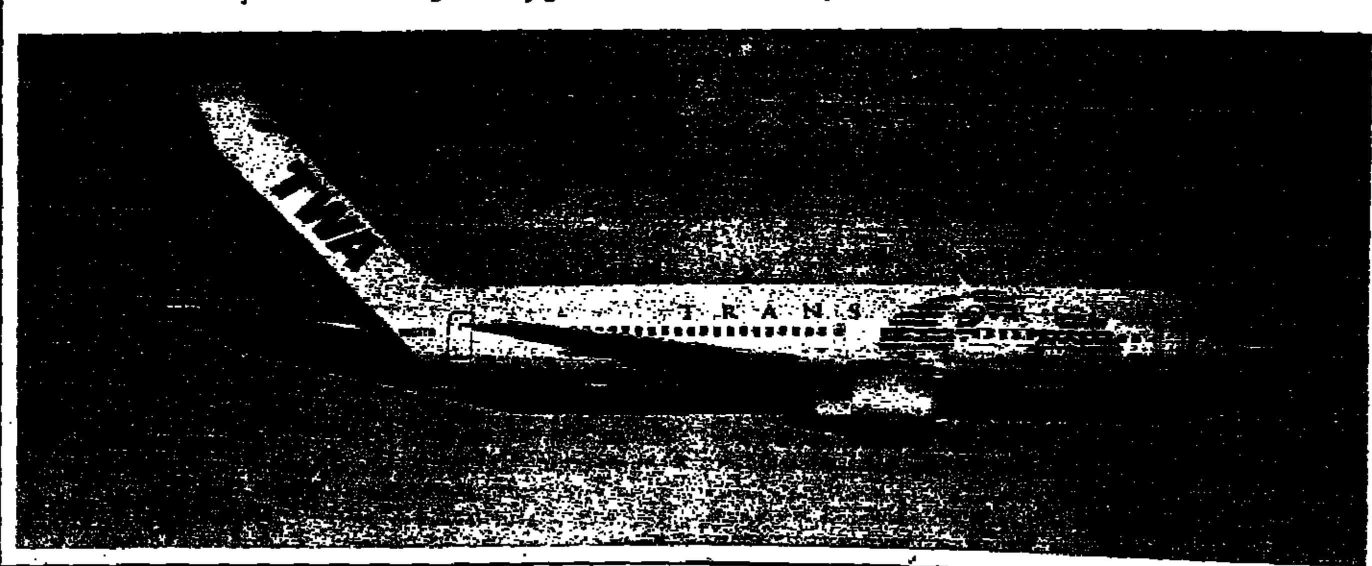
Le document précisait encore que le président de l'ARC était logé par l'association « *pour un loyer mensuel de 1 300 francs* » et que le CNRS, l'Inserm et l'Institut Gustave-Roussy avaient détaché plusieurs membres de leur personnel au service de Jacques Crozemarie et de son association. « *Le secrétariat particulier du président est tenu par trois personnes venant du CNRS, dont l'une a une qualification d'ingénieur mais exerce des tâches de rédaction* », peut-on lire dans ce rapport, qui ajoute que l'un des deux chauffeurs de Jacques Crozemarie était payé par le CNRS et que la déclaration annuelle des salaires incluait le nom du président pour « *frais professionnels* ». Ces derniers étaient, en 1988, de 210 581 francs pour l'ensemble de l'association « *dont 151 369 francs pour le président et le directeur général* ».

L'affaire pourrait rapidement connaître de nouveaux développements. Il apparaît en effet que le nouveau président de l'ARC commence à disposer d'éléments qui le conduiront à interroger son prédécesseur sur l'usage qu'il a pu faire des chéquiers de l'association et sur la destination exacte de certains chèques. Une rencontre était prévue mardi 30 janvier entre MM. Lucas et Crozemarie après l'enregistrement de l'émission de TF 1. « *Jacques Crozemarie n'est pas venu au rendez-vous qui avait été fixé*, nous a expliqué Michel Lucas. *Pourquoi ? Préfère-t-il que je l'interroge sur ses chèques lors du prochain conseil d'administration du 14 février ? Pour ma part, je ne recule pas devant une telle perspective.* »

Jean-Yves Nau









La commission Fauroux montre les limites de sa réflexion sur l'éducation

L'instance chargée de réfléchir à une réforme du système porte un regard sévère sur les échecs de l'école. Mais la première d'une série d'auditions publiques, conçue comme une émission télévisée, n'a pas permis de formuler de nouvelles propositions

La commission chargée de réfléchir à une réforme du système éducatif, présidée par Roger Fauroux, a procédé, mercredi 31 janvier, à la première d'une série de huit auditions publiques, qui se dérouleront jusqu'au début du mois de juin. Consacrée à la question des programmes et des *« savoirs indispensables »*, cette audition s'est coulée dans le moule d'une émission télévisée que diffusera La 5, avec toutes les limites qu'impose un tel exercice. Deux heures de débat n'ont guère permis de dégager de nouvelles idées. Un « grand jury » composé de douze des vingt-deux membres de la commission a entendu cinq « grands témoins » ; mais plusieurs de ses membres ont quitté la salle avant la fin des débats. La commission dresse un constat sévère des échecs de l'école, estimant que 15 % des élèves quittent le système scolaire sans diplôme. Luc Ferry, président du comité national des programmes, estime pour sa part urgent de repenser la place de l'école *primaire* et d'alléger les programmes pour se concentrer sur *« les fondamentaux »*.

ILS ONT parfaitement joué le rôle que l'on attendait d'eux. Dans le réfectoire transformé en studio de télévision, les élèves du collège Georges-Braque, un établissement du XIIIe arrondissement de Paris, sont restés sagement assis, figurants muets sur leur estrade au second plan. Pour l'enregistrement, mercredi 31 janvier, de la première des huit *« auditions publiques »* prévues d'ici au mois de juin, la commission nationale *« chargée de conduire la consultation sur le système éducatif »* s'est pliée aux exigences de la formule du débat télévisé qui sera retransmis vendredi à 14 heures sur La 5. Avec ses contraintes de paroles convenues, de propos aimables, d'absence de contradiction et, en fin de compte, d'absence de propositions originales.

Sur le modèle policé de « La Marche du siècle », avec Roger Fauroux, son président, dans le rôle de l'animateur assisté d'un journaliste, le « grand jury » composé de douze des vingt-deux membres de la commission n'est guère sorti de sa réserve. Habitués depuis quatre mois à travailler dans l'ombre, les « sages » ont patiemment écouté, usant, sans en abuser, d'un droit d'intervention savamment minuté. Ce qui n'a pas été du goût de tous les membres. Alain Lancelot a quitté la salle en cours de débat tandis que d'autres faisaient part de leur déception à l'issue de cette première audition.

CINQ « GRANDS TÉMOINS »

Le thème retenu était pourtant fondamental. Sur la question des programmes et des *« savoirs indispensables »* que l'école doit dispenser, la commission a déjà forgé une grande partie de ses convictions. Son regard sur le système éducatif est sévère. Son constat implacable sur les échecs de l'école, l'absence d'obligation de résultats à l'égard d'environ 15 % d'élèves rejetés *« sans bagage de survie »* à la fin de la scolarité obligatoire. Pour étayer cette réalité, elle a fait appel à l'expérience de cinq *« grands témoins »*.

Dans le rôle du professeur de base, Laurence Robertella a planté le décor, avec franchise, mais non sans naïveté. Jeune enseignante de français fraîchement sortie de l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Besançon, elle n'était guère préparée à affronter un collège de banlieue, à Aulnay-sous-Bois. *« J'ai toujours voulu faire ce métier*, avoue-t-elle, *mais je ne savais pas que c'était ça. »* Ça, ce sont des *« élèves mal élevés »*, à qui il faut sans cesse *« faire la morale ou distribuer des punitions »*. *« A mon arrivée, j'ai été baptisée*, confesse-t-elle. *J'ai eu droit à tout. »* Face à des élèves imperméables à l'étude des classiques, elle s'est essayé à la littérature fantastique : *« L'acquisition des savoirs théoriques ne passe pas. Je suis confrontée à un refus (...) qui s'exprime dans la langue des banlieues qu'ils se sont créée. »* Dans son tailleur gris et son chemisier blanc à collerette, Laurence Robertella ne se sent pas prête à endosser les habits *« de la maman, de la grande sœur, de la copine, de l'infirmière... »*, des rôles que chaque jour on lui demande d'assumer.

Parce qu'il est enseignant à l'institut universitaire de formation des maîtres, M. Loui, professeur de physique au lycée international de Saint-Germain-en-Laye, affiche plus de certitudes. Même si elles ne dépassent guère le cadre de sa discipline. Avec un peu plus d'expérience, il a retenu que *« l'important, ce n'est pas le savoir, mais le chemin qui y mène »*. Selon lui, *« on demande beaucoup aux professeurs. Quand j'ai commencé ma carrière, il s'agissait de transmettre un savoir. Maintenant, tout est affaire d'éducation. Il faut jouer le rôle d'un capitaine d'équipe de foot »*.

Le regard d'Antoine Martin, directeur de l'ANPE, n'est guère plus rassurant : l'école est loin de répondre à l'attente des entreprises. *« Je ne cherche pas à connaître le bagage des candidats qui se présentent. Le contenu des savoirs m'intéresse peu. Ils doivent être capables d'exprimer ce qu'ils sont, de se présenter correctement, de travailler en équipe et de s'intégrer. (...) Cela ne s'apprend pas au tableau noir. »*

« De quoi avons-nous besoin ? A quoi sert l'Education nationale ? », s'interrogeait encore Francis Mer, membre de la commission et président du groupe Usinor-Sacilor, à l'issue d'un débat qui a décliné le thème récurrent des missions de l'école. Celle qui éduque le comportement pour apprendre à s'insérer dans la société, ou celle qui instruit par l'acquisition de compétences, selon les deux objectifs résumés par Yves Bottin, inspecteur d'académie et lui aussi membre de la commission.

Certes, la France n'est pas la seule à s'interroger sur ses programmes et ses finalités, a précisé Norberto Bettani, responsable de l'unité statistiques et indicateurs de l'enseignement à l'OCDE. Mais *« elle détient le triste privilège du taux de chômage* [le plus important] *des jeunes sortants des collèges »*.

L'ENJEU DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Dès lors, *« à quoi servent des programmes uniformes pour des élèves si différents ? »* En réponse à cette question de Roger Fauroux, Luc Ferry, président du comité national des programmes, s'est référé aux principes fondateurs de l'école de Jules Ferry, *« celle de l'élitisme républicain qui a pour fonction de sélectionner les meilleurs par le mérite et non par l'aristocratie. Dans une société atomisée, il est bon que l'école offre un socle commun de connaissances et de savoir-faire. (...) Il ne faut pas opposer l'école patrimoniale à la culture du temps présent, ouverte sur la vie »*.

Selon lui, *« tout se joue à l'école primaire. A l'âge de cinq ou six ans, les enfants sont en éveil et en capacité d'apprendre.* Encore faudrait-il, ajoute Luc Ferry, alléger ces programmes trop lourds, *« supprimer ce qui n'est pas essentiel »*, pour se concentrer sur les *« fondamentaux »* de l'apprentissage de la langue et de l'expression, casser la logique des disciplines qui, dès le primaire, s'impose au collège. *« Est-il indispensable de parler de Luther et Calvin quand 15 % des élèves ne savent pas lire à la fin du CM2 ? Quand obtiendrons-nous un seul livre pour la sixième ou la cinquième qui contiennent l'essentiel des connaissances indispensables ? »*

« Il est mauvais de rejeter sur le niveau précédent la cause de ce qui ne marche pas. » A la vision d'une école réinventée, Huguette Bouchardeau, membre de la commission, eut vite fait d'opposer un retour à la réalité d'un système de plus en plus éclaté qui *« fabrique de l'exclusion »*. Au travers de leurs – rares – interventions, les membres de la commission Fauroux ont laissé entrevoir leurs différences, voire leurs divergences. S'il fallait se fier à cette seule audition, il reste à la commission plusieurs étapes à franchir pour apporter un éclairage renouvelé à ce débat, formuler des propositions originales et répondre à la mission qui lui a été confiée. Mercredi prochain, il sera question des rythmes scolaires, un de ces autres sujets qui opposent et divisent la société.

Michel Delberghe

Vingt-deux membres

● **A l'origine**, la commission Fauroux était composée de vingt-quatre membres. Deux d'entre eux, le philosophe Michel Serres, membre de l'Académie française, et le physicien Jacques Prost, n'ont jamais siégé.

● **Roger Fauroux** a été ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire du gouvernement Rocard. Ancien *PDG du groupe Saint-Gobain*, il fut également directeur de l'ENA. Les autres membres sont : René Blanchet, recteur d'académie ; Michel Bon, président de France-Télécom ; Yves Bottin, inspecteur d'académie ; Huguette Bouchardeau, ancien ministre ; Françoise Cachin, directeur des Musées de France ; Jean-Claude Casanova, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris ; Paule Constant, romancière, professeur d'université ; Michaël Delafosse, étudiant en histoire ; Jean Drucker, président de M 6 ; Danièle Fouache, responsable du programme pédagogique de l'Opéra national de Paris ; Marc Fumaroli, membre de l'Académie française ; Adrien Gouteyron, sénateur (RPR) de Haute-Loire ; Jacques Julliard, directeur-adjoint du *Nouvel Observateur* ; Alain Lancelot, directeur de l'Institut d'études politiques de Paris ; Dimitri Lavroff, professeur d'université ; Wolf Lepenies, université de Berlin ; Francis Mer, président du groupe Usinor-Sacilor ; Pierre Rosanvallon, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Gérard Saillant, professeur de chirurgie orthopédique et de traumatologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière ; Dominique Schnapper, sociologue ; Jean-Christophe Yoccoz, mathématicien.

COMMENTAIRE

OCCASION MANQUÉE

Une commission de plus, oubliée dès que créée ? Ce n'était certainement pas l'ambition qui présida à l'installation, le 15 septembre 1995, du « comité de sages » que préside Roger Fauroux. A cet ancien ministre de Michel Rocard, homme de bonne volonté et archétype de l'« élite républicaine », ayant fait une carrière remarquée dans l'industrie comme dans la haute fonction publique, il revenait de mettre en musique l'un des principaux projets de Jacques Chirac : un référendum sur l'école. C'est la mission première de sa commission : *« Conduire la consultation sur le système éducatif »*. *« Le gouvernement tiendra cet engagement essentiel pour notre jeunesse et notre avenir »*, martelait Alain Juppé le 15 septembre. Un précédent permettait d'espérer beaucoup : celui de la commission Marceau Long, créée en juin 1987. Ses travaux sur le code de la nationalité comme ses longues auditions publiques avaient inauguré un nouveau type de débat citoyen, dont la qualité fut unanimement reconnue.

En regard, la première audition organisée par M. Fauroux a déçu. La réforme du système éducatif, indispensable mais sur laquelle ont trébuché bon nombre de gouvernements, mérite à l'évidence un vaste débat national. Celui-ci ne saurait se réduire à une mise en scène télévisée reposant sur un échange en studio aimable et minuté. Les enjeux de l'école, des savoirs fondamentaux acquis en primaire à l'insertion professionnelle des jeunes, exigent une tout autre campagne d'explications, de pédagogie et de propositions. Surtout si cette campagne ambitionne de déboucher sur un référendum. François Bayrou, qui demeure hostile à la consultation voulue par l'Elysée, a pris grand soin depuis des mois de marginaliser la commission Fauroux. Bien loin des *hearings* américains et des travaux de certaines commissions d'enquête parlementaire, cette première audition publique sur l'école a manqué sa cible.

François Bonnet

Une note interne plaide pour une meilleure « recherche de productivité »

QUEL EST le *« savoir indispensable »* que tout jeune devrait avoir acquis à l'âge de seize ans, terme de la scolarité obligatoire ? Telle est la première question à laquelle tente de répondre la commission Fauroux dans une note d'étape interne, préparatoire à la première « audition publique » du mercredi 31 janvier. L'expression de *« savoir indispensable »* ne satisfait pas pleinement la commission. Il s'agit en fait de *« l'ensemble des connaissances, codes et conduites »* que tout jeune devrait posséder à seize ans ; un bagage qui serait mieux défini par l'expression *« survival kit »* (« boîte à outils de survie ») qu'emploient les experts de l'OCDE, *« moins soucieux de controverses idéologiques »*.

Poser cette question présente, selon la commission, un avantage certain : elle oblige à s'interroger sur l'obligation scolaire jusqu'à seize ans, obligation qui a perdu *« son sens et sa valeur »* dès lors que plus de quatre élèves sur cinq restent dans le système scolaire au-delà de cet âge. Si l'on considère qu'une partie d'une classe d'âge, que la commission estime à 15 %, quitte le système éducatif sans aucun diplôme, il lui paraît alors urgent de redonner sa valeur et son sens à l'obligation scolaire, en la redéfinissant *« en termes d'obligations de résultats »*.

DEUX QUESTIONS SIMPLES

Autrement dit, lorsque l'on aura bâti un *« socle commun »* à tous les élèves et que l'on aura évalué si les élèves le maîtrisent à l'échéance de l'obligation scolaire, on aura mieux mesuré l'efficacité du système éducatif, pense la commission.

Rendre sens et valeur à l'obligation scolaire suppose de *« répondre à deux questions simples »*. *« Pourquoi ne pas donner un contenu pédagogique plus fort à la préscolarisation, puisque 100 % des enfants vont en classe dès trois ans ? »*, s'interroge la commission. *« Pourquoi admettre au terme d'un tel parcours un taux d'échec supérieur à 0 % ? Aucune raison ne justifie que l'on exempte l'activité enseignante et les méthodes pédagogiques de l'impératif de progrès, de la recherche de productivité, du souci d'efficacité optimale »*, conclut-elle pour ce chapitre.

Abordant la question des programmes, le rédacteur de la note fait preuve d'un plus grand classicisme. Surchargés, construits par strates successives, trop strictement disciplinaires, les programmmes sont élaborés par les professeurs et pour eux, sans se soucier de l'élève, diagnostique-t-il. Les solutions sont plus décapantes.

Pour reconcentrer son attention sur l'élève, il faudrait abandonner le principe du maître unique progressivement, et non d'un seul coup en passant du CM2 à la sixième, en proposant une *« pluridisciplinarité effective des enseignants des deux premiers cycles du collège »*.

UNE « DEMANDE SOCIALE DE COMPÉTENCES »

Parallèlement, la commission suggère, en sus des manuels disciplinaires classiques, l'utilisation d'un manuel scolaire unique, transdisciplinaire, *« regroupant l'ensemble des connaissances fondamentales qui doivent être acquises à chaque étape du parcours »*. Il faut enfin *« définir une demande sociale de compétences »*. Dure tâche, estime la commission, dans un pays où ne sont validés que les savoirs qui sont inscrits dans les programmes et sanctionnés par des examens. Cette demande sociale de compétences s'entend comme *« les moyens de la citoyenneté, les savoir-faire nécessaires à toute activité et ce qu'il faut de culture pour vivre »*. Ce savoir ne peut procéder d'une offre de programmes et être absolument stable.

Quant à l'évaluation du *« savoir indispensable »*, dont la commission mesure bien la difficulté, elle pourrait se présenter comme *« une batterie d'épreuves vérifiant, sous une ou deux douzaines de rubriques, que chaque futur adulte possède, à l'issue de l'actuelle obligation scolaire, les savoir-faire également nécessaires à l'entrée dans la vie active, à la poursuite d'une formation alternée ou à la poursuite d'un parcours d'études générales »*.

Béatrice Gurrey

Une polémique oppose Michel Giraud à Charles Pasqua sur le pôle Léonard-de-Vinci

UNE nouvelle polémique oppose *Michel Giraud*, président *(RPR)* du conseil régional d'Ile-de-France, à Charles Pasqua, président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, à propos du pôle Léonard-de-Vinci, communément appelé « fac Pasqua ». Plus précisément, la controverse porte sur la création d'un centre de formation d'apprentis (CFA) au sein de l'établissement et sur l'homologation des titres correspondants, délivrée par le ministère du travail dans un arrêté du 9 janvier publié au *Journal officiel* du 21 janvier. Un texte dont Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, s'est engagé à obtenir l'annulation, à la demande des élus socialistes.

L'affaire intervient alors que M. Giraud est toujours en quête d'une majorité pour faire passer son budget. *Il y a un an, durant la* même période, il avait dû s'incliner face à une coalition composée d'élus écologistes, du PS, du PCF et du Front national lui demandant d'engager des négociations en vue de *« l'insertion de la fac Pasqua dans le cadre des universités publiques »*. Au nom de cet engagement, les mêmes élus ont craint *que cette homologation purement* administrative délivrée avec l'aval des services du conseil régional, ne vaille reconnaissance de facto du pôle contesté. Cette inquiétude devait être rapidement apaisée.

La querelle porte sur la création *de filières de formations* par apprentissage, celles-là mêmes, assure M. Pasqua dans un communiqué en date du 31 janvier, qui font partie de *« l'objectif prioritaire du gouvernement pour permettre au plus grand nombre de jeunes d'accéder à une formation débouchant sur un emploi »*. Un objectif que Michel Giraud se faisait fort d'encourager lorsque, ministre du travail du gouvernement Balladur, il rédigea la loi quinquennale pour l'emploi.

TEMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU

Six mois avant l'ouverture du pôle en septembre 1995, son responsable, Michel Barrat, avait déposé un dossier d'homologation de six filières de formation (gestion finances, gestion internationale de la production, de technicien supérieur de vente, d'assistant concepteur en systèmes mécaniques, gestionnaire de ressources informatiques, ainsi que vente et stratégie commerciale). Au total, le centre de formation d'apprentis devrait accueillir une centaine de stagiaires.

Charles Pasqua assure que la demande de création du CFA a été présentée le 19 janvier 1995, que le dossier d'homologation des titres correspondants a été déposé le 10 avril et que le groupe régional de la commission technique d'homologation *a été saisi* le 13 octobre. Un avis favorable a ensuite accordé les 23 octobre et 16 novembre 1995, avant la transmission du dossier au ministère du travail, qui a, en fin de compte, donné son accord à l'homologation dans son arrêté du 9 janvier.

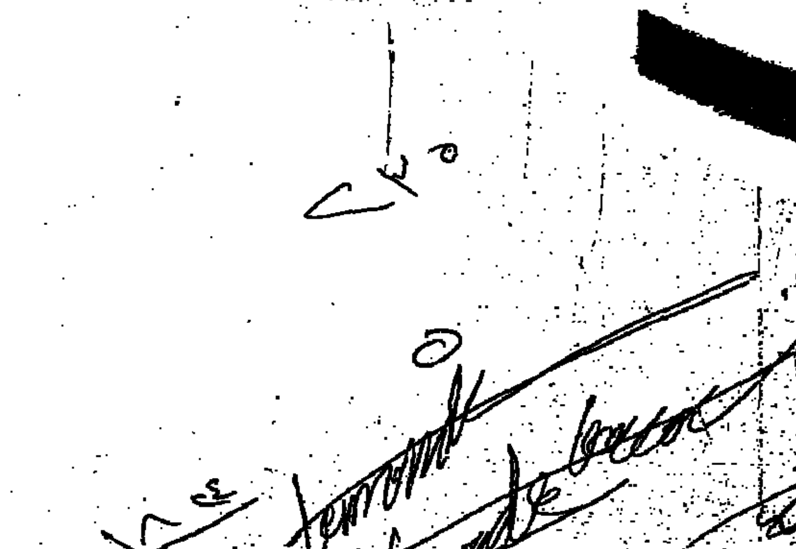
Ces précisions contredisent donc les déclarations du président du conseil régional, qui, interpellé mardi 30 janvier par Philippe Bassinet (PS), avait, dans un premier temps, feint la surprise et indiqué que *« cette demande ne correspondait en aucun cas à la volonté du conseil régional et ne repose sur aucune volonté de l'exécutif »*. De surcroît, invoquant un *« dysfonctionnement administratif »*, il avait annoncé qu'il prendrait des sanctions à l'encontre des personnels concernés.

Cette affaire, qualifiée de *« tempête dans un verre d'eau »* par l'opposition elle-même, traduit l'extrême attention politique à l'égard de ce dossier *« sensible »*, malgré le premier pas effectué par Charles Pasqua en direction des universités publiques (*Le Monde* du 15 janvier).

Dans un avenir proche, le conseil régional sera de nouveau saisi de ce dossier. Il s'agira cette fois d'examiner la convention de création du CFA prévoyant un financement régional de l'ordre de 40 % à 55 % des frais. Les responsables du pôle Léonard-de-Vinci misent d'autant plus sur cette création qu'il inclut la participation des entreprises *« partenaires »* de l'établissement. Dans son communiqué, Charles Pasqua ne se prive pas d'ironiser *« en s'interrogeant sur le fonctionnement du conseil régional et en se demandant si ce spectacle ne contribue pas à démontrer que la composition politique de l'Assemblée lui interdit de gérer correctement les intérêts de l'Ile-de-France en l'absence de majorité nette et cohérente »*.

M. D.





Martine Monteil, nouvelle patronne de la « crime »

Pour la première fois depuis sa création en 1924, une femme va diriger la mythique brigade criminelle. Une cinquantaine de dossiers brûlants sont confiés chaque année à ce service

Au 36 quai des Orfèvres, la mythique brigade criminelle de la police judiciaire parisienne doit voir arriver à sa tête, vendredi 2 février, le *commissaire Martine Monteil*. Dans la lignée des chefs nommés à la tête de la brigade depuis 1924, le nouveau *« patron de la crime »* a suivi un cursus professionnel relativement classique. Forgée dans le sérail, le commissaire Monteil connaît aussi bien les ficelles du métier que les arcanes de la PJ, dont elle a déjà dirigé avec succès plusieurs brigades centrales. L'accession de Martine Monteil à ce poste, qui a fait rêver des générations d'inspecteurs, symbolise la banalisation en cours de la place des femmes dans l'institution policière.

UN JULES (Maigret) et un Louis (Jouvet) l'ont précédée dans la carrière. Après eux, des commissaires bien réels, Maurice Bouvier ou Pierre Ottavioli, ont orchestré des enquêtes aussi retentissantes que l'attentat du Petit-Clamart ou l'enlèvement du baron Empain. Dans le légendaire bureau – numéro 315 – de l'île de la Cité, les *« grands flics »* placés à la tête de la brigade criminelle ont, plus récemment, vu passer des affaires aussi délicates que l'assassinat de Chapour Bakhtiar ou les meurtres en série de Thierry Paulin. Des homicides à énigme aux attentats terroristes, une cinquantaine de dossiers brûlants sont confiés chaque année à cette brigade dont Martine Monteil est devenue, jeudi 1er février, le vingt et unième en date des *« patrons »*. La première femme, aussi, dans cette *« maison »* où les clichés ont jauni et où la gent féminine a longtemps été cantonnée à l'écart des enquêtes.

PORTRAIT

Au début des années 70, un journaliste du *Monde* interroge un policier chevronné, Jacques Genthial, sur la possibilité de nommer un jour une femme commissaire à la PJ. Un soir, lors d'un dîner chez un inspecteur divisionnaire parisien, le commissaire Genthial sonde ses collègues sur ce sujet iconoclaste. L'inspecteur, vieux briscard de la police judiciaire où il participera à la création de la brigade antigang, est plus qu'hésitant. Sa fille, Martine, réagit au conservatisme dominant : non, la PJ ne sera pas une forteresse d'hommes ! Étudiante en droit, la jeune femme se passionne alors pour la matière pénale à l'Institut de criminologie de Paris.

Elle fait son miel des cours du professeur Yves Roumajon, un expert psychiatre auprès des tribunaux qui intervient dans les plus grands procès criminels de l'époque. Après avoir hésité à devenir magistrat, elle est reçue major au concours d'entrée à l'école des commissaires de police, qui accueille, en 1976, sa deuxième promotion comprenant des femmes. Sur les bancs de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Martine Feugas, petite-fille et fille de policier, rencontre Jocelyn Monteil, son futur commissaire de mari.

Un Yougoslave, violeur et étrangleur de femmes, lui vaut son premier coup d'éclat alors qu'elle est encore élève commissaire en stage à la 3e brigade territoriale, place du Marché-Saint-Honoré à Paris. Un crime sexuel, inexpliqué, a été commis dans le quartier. Avec la bienveillance de la hiérarchie et les conseils d'un inspecteur principal qui lui sert de chaperon, Martine Monteil épluche les fichiers sur les agressions et les viols.

Aucune piste sérieuse. Un deuxième viol meurtrier, puis un troisième, provoquent un début de psychose. Le dernier cadavre, retrouvé dans les décombres d'un immeuble incendié, est celui d'une femme yougoslave. Enquête de voisinage : les inspecteurs *« ciblent »* un Yougoslave habitant le quartier, découvrent qu'il a déjà été condamné pour viol dans son pays. L'homme, une forte tête qui avait avalé des fourchettes en prison pour obtenir sa libération, est interpellé. Face aux enquêteurs de la 3e BT, il reste muet, les yeux rivés au sol.

Profitant d'une pause repas, Martine Monteil et son collègue inspecteur s'introduisent dans la pièce de garde à vue. *« On a discuté en douceur,* se souvient-elle. *Ça a duré, on a insisté. On a senti que ça collait. Enfin, il m'a regardée en face et s'est mis à parler. J'ai joué des tas de cordes sensibles, je lui ai montré une photo de son enfant. Il s'est mis à pleurer. Puis, d'un coup, il a commencé à avouer, de façon froide, mécanique, comme s'il ne se rendait pas compte de la gravité de la situation. Je lui ai fait donner des détails. Il m'a racontée sa pulsion d'étrangler, en me regardant, sans perversité. »* Discrètement, l'inspecteur principal prend la confession sur procès-verbal. Le lendemain, la photo du jeune commissaire en robe et cheveux blonds fait la « une » de *France-Soir*.

La suite de la carrière serait celle, classique, d'un commissaire destiné au sommet de la PJ parisienne, si Martine Monteil n'avait dû faire œuvre de pionnière. Sortie de Saint-Cyr dans le peloton de tête, elle sera l'une des trois premières femmes nommées commissaire divisionnaire, en 1991, aux côtés de ses deux camarades de promotion, Mireille Ballestrazzi, aujourd'hui directeur du SRPJ d'Ajaccio, et Danielle Thiéry, détachée à Air France. Cent fois, dans le premier commissariat parisien qu'elle a dirigé à partir de 1979, Martine Monteil aura vu des visiteurs entrant dans son bureau lui rejouer la scène du *« Pardon Madame... je voudrais parler au commissaire »*.

Trois ans plus tard, elle est appelée dans une brigade centrale, le saint des saints de la PJ parisienne, en l'occurrence la brigade des stupéfiants et du proxénétisme. A l'époque, l'éducation nationale et la police se regardaient en chien de faïence ; le commissaire Monteil ouvre des brèches, anime des conférences sur les stupéfiants devant des enseignants.

Puis, sept années durant, elle apprend sur le terrain les rudiments de la lutte contre les trafiquants. Planques interminables dans les *« sous-marins »*, interpellations de suspects préalablement *« ficelés »* par les preuves recueillies pendant des semaines de filature, *« chansonnette »* des interrogatoires prolongés parfois deux nuits durant, ritournelle des procédures. L'ascension de Martine Monteil dans la hiérarchie accompagne la lente féminisation d'une profession qu'une affiche de recrutement vantait encore, dans les années 80, comme *« un métier d'homme »*.

> « Etre en brigade centrale, ça se mérite et ça exige une disponibilité hors du commun »

« A mon arrivée aux stups, il y avait déjà deux ou trois femmes parmi les inspecteurs, explique-t-elle. *J'en ai fait venir deux,trois autres, pas plus d'une par groupe d'enquête. Pas par misogynie, évidemment, mais parce qu'on n'arrive pas toujours à surprendre l'adversaire lors d'une interpellation et qu'il faut alors de la force physique. »* En 1992, la brigade de répression du proxénétisme, dont elle est devenue le chef, permet l'incarcération de Madame Claude, qui n'avait jusqu'alors jamais pu être inquiétée par la justice.

En 1994, chef de la brigade de répression du banditisme, un service d'interventions musclées qu'elle a dirigé jusqu'à ces derniers jours, Martine Monteil s'habille toujours de tailleurs élégants – *« She is as stylish and feminine as only a Parisienne can be »*, écrira le *Times*, dans le portrait – joliment titré *« A mademoiselle Maigret »* – qu'il lui consacra en décembre 1994. Elle n'en conserve pas moins, dans son bureau, la panoplie (jean, blouson et chaussures de sport) habituelle des *« cow-boys »* de la BRB qui font du *« saute-dessus »* sur des truands prompts à dégainer leur arme. Les cent vingt-cinq policiers de la BRB – tous des hommes, plus une femme qu'elle a fait venir – ont découvert un *« patron »* exigeant, rappelant à l'ordre ceux qui avaient oublié les rigueurs du code de procédure pénale. *« Etre en brigade centrale, ça se mérite et ça exige une disponibilité hors du commun,* dit-elle de ses subordonnés. *J'ai eu plus d'une fois des coups de fil d'épouses qui se plaignaient de ne plus voir leurs maris. »* Ses supérieurs hiérarchiques s'accordent à louer la détermination, la rigueur, la loyauté et l'autorité du commissaire Monteil, capable de les réveiller en pleine nuit pour leur rendre compte des difficultés surgies dans une enquête.

Les (rares) détracteurs qu'elle a dans la *« maison »* font remarquer qu'elle n'avait jamais travaillé auparavant à la brigade criminelle. Elle se contente de noter que ses deux prédécesseurs, Pierre Cavin et Christian Gallo, eux aussi issus du sérail de la PJ parisienne, n'avaient pas davantage gravi les échelons de la *« crime »*. Le poste tant convoité de chef de la brigade criminelle n'en reste pas moins sensible, comme le montre le passage éclair effectué par Christian Gallo, promptement remercié sous la pression du ministre de l'intérieur et de certains magistrats antiterroristes, qui lui ont, semble-t-il, reproché de ne pas avoir été assez performant dans ses enquêtes sur la dernière campagne d'attentats.

Martine Monteil dispose, elle, de soutiens assurés du côté des différents pouvoirs, qui comptent dans cette police judiciaire où elle a réussi une carrière sans faute. Avec les magistrats, elle a ainsi toujours entretenu de bonnes relations de travail, n'hésitant pas à traverser le boulevard du Palais pour *« mettre à plat »* un dossier.

Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, qu'elle a connu juge d'instruction au palais de justice de Paris, lui a fait une bise remarquée pour lui souhaiter la bonne année 1996, en décembre, lors de la traditionnelle cérémonie des voeux organisée par le syndicat majoritaire chez les commissaires, dont elle est l'un des secrétaires nationaux. Dès le 22 janvier, M. Debré a vendu la mèche en annonçant l'arrivée d'une femme à la tête de la brigade criminelle, sans même attendre la nomination officielle intervenue jeudi 1er février devant la commission administrative paritaire. Et vendredi 2 février, les cent dix policiers de la *« crime »* se retrouveront autour de Martine Monteil, dans le bureau 315, comme le veut la tradition du service, pour entendre le directeur de la PJ parisienne, Olivier Foll, retracer la carrière du nouveau *« patron »* de la plus fameuse brigade centrale du 36 quai des Orfèvres.

Erich Inciyan

Le gouvernement défend les zones franches devant la Commission de Bruxelles

Le cas des zones portuaires âprement discuté

« PROFIL BAS ». Tel est le mot d'ordre affiché à Paris au moment où s'engage, jeudi 1er février à Bruxelles, la discussion dont dépend le projet de création de zones franches dans les quartiers difficiles. Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, et Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, devaient plaider, jeudi matin, en faveur de cette initiative gouvernementale devant Karl Van Miert et Monika Wulf-Mathies, commissaires européens respectivement chargés de la concurrence et de la politique régionale et, à ce titre, gardiens de la libre concurrence dans l'Union. Si Bruxelles admet que les Etats aident certaines zones défavorisées, elle ne le fait que dans de strictes limites afin que ne soit pas faussé le jeu de la concurrence au sein du Marché commun.

Ainsi, les zones franches, définies par Alain Juppé comme le fleuron du Pacte de relance pour la ville (*Le Monde* des 19 et 20 janvier), seront-elles présentées aux instances européennes avec beaucoup plus de modestie, afin d'éviter leurs foudres. *« Nous allons tester les positions, montrer que notre intention n'est pas d'implanter, à proximité des quartiers sensibles, de grosses unités industrielles susceptibles de fausser les échanges européens, mais de favoriser les PME, le commerce et l'artisanat »*, explique-t-on dans l'entourage ministériel. *« Nous vérifierons que le dispositif français ne comportera aucune aide sectorielle qui créerait des avantages décisifs »*, répond-on en écho à Bruxelles. *Nous n'avons aucun préjugé défavorable, mais nous ne prendrons pas le risque d'une plainte. »*

Les Français feront donc valoir que l'exonération fiscale sera limitée aux entreprises de moins de cinquante et un salariés, que les futures zones franches seront restreintes à une centaine d'hectares jouxtant des secteurs d'habitation, et excluront donc l'industrie lourde ou polluante. La délimitation des sites devrait s'opérer par référence à des critères objectifs marquant les handicaps des quartiers concernés : taux de chômage supérieur de 35 % à 40 % à la moyenne nationale (soit environ 50 % au-dessus du niveau européen), taux de chômage des jeunes supérieur de 25 % à 30 %, pourcentage de non-diplômés dépassant de 15 % à 30 % la moyenne nationale, faiblesse du potentiel fiscal. Mais les insuffisances de l'appareil statistique (absence de données limitées aux quartiers *« sensibles »*, données obsolètes du recensement de 1990) pourraient susciter des controverses.

Il restera aussi à fixer précisément les plafonds d'éligibilité au classement en zone franche. La récente décision européenne de relever de 50 000 à 100 000 écus (630 000 francs) le plafond des aides pouvant être accordées par les Etats sans autorisation de Bruxelles apparaît comme un signe favorable à la demande française. Elle devrait éviter à Paris d'avoir à négocier pour les avantages, plus limités, prévus en faveur des 350 « zones de redynamisation urbaine ».

En revanche, la partie du projet visant à inclure les entreprises déja existantes parmi les bénéficiaires des exonérations s'annonce nettement plus délicate à négocier. L'administration européenne conditionne généralement ce type d'aide à la réalisation de nouveaux investissements. Le cas des zones portuaires (Marseille, Le Havre, Calais) et frontalières (Strasbourg, Mulhouse), particulièrement sensibles dans le contexte européen, risque également d'être âprement discuté.

« APPEL À PROJET »

La menace, non nulle, de voir capoter ce dossier-phare de la nouvelle politique de la ville, après avoir suscité des espoirs, explique le refus de MM. Gaudin et Raoult de rendre publique la quarantaine de sites retenus, parmi lesquels ils souhaitent sélectionner rapidement une vingtaine, au terme d'un appel à projet lancé dès la mi-février. Parmi les heureux élus devraient figurer des quartiers situés à Grigny (Essonne), Mantes-La-Jolie (Yvelines), Clichy-Montfermeil (Seine-Saint-Denis), au nord de Marseille et dans la banlieue de Bordeaux (communes de Lormont, Floirac et Cenon), fief de M. Juppé. Mais, tandis que des maires ont exprimé leur scepticisme, voire leur refus des zones franches (Saint-Denis, Vaulx-en-Velin), de nombreux autres rivalisent pour en attirer une. La centaine de maires réunis autour de Jean-Claude Gaudin et Eric Raoult, mardi 30 janvier, par l'Association des maires de France (AMF) ont ainsi souligné *« l'extraordinaire attente »* suscitée dans les banlieues par l'annonce du Pacte pour la ville.

Pourtant, les maires ne masquent pas leur inquiétude à propos de la délimitation des zones franches et du financement des « emplois-ville », dont l'Etat ne prend en charge que la moitié. Ils craignent que les exonérations accordées dans certains périmètres ne tendent à *« déplacer les problèmes dans d'autres quartiers de la commune »* et réclament plus de *« cohérence »* entre les politiques menées par les différents ministères : *« L'Etat (...) ne peut vouloir redynamiser un quartier tout en fermant des classes »*, remarquent-ils. A Bruxelles ne se joue donc que la première manche du défi lancé par Alain Juppé pour les banlieues. De l'attitude des élus locaux dépendra l'impact réel de ce Pacte dans les quartiers sinistrés.

Philippe Bernard

Les promoteurs accueillent favorablement le plan de relance

UN « COUP DE POUCE non négligeable » pour Jean Domange, président de la Fédération nationale du bâtiment (FNB) ; *une « mesure révolutionnaire puissante »* pour André Antolini, président de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (FNPC) : les professionnels du secteur, particulièrement les promoteurs, qui savent que les annonces peuvent avoir des effets immédiats sur les courbes de vente, saluent avec enthousiasme les mesures de relance du logement annoncées mardi 30 janvier (*Le Monde du 31 janvier*). Après la baisse de 30 % des droits de mutation en juin, destinée à ranimer le marché immobilier de l'ancien, après l'instauration en septembre du prêt à taux zéro, censé relancer l'accession à la propriété, puis en décembre la majoration de 20 %, pendant un an, des droits à prêt des plans d'épargne logement (PEL), le gouvernement tire une nouvelle carte et tente de doper l'investissement locatif privé.

Il s'agit, par le truchement d'un avantage fiscal nouveau, d'encourager l'achat par des particuliers de biens neufs destinés à la location. Le dispositif actuel, dit « Quilès-Méhaignerie », qui reste une option possible jusqu'à la fin 1996, permet une déduction du revenu imposable de 10 % étalée sur deux ans dans la limite de 60 000 francs. Pour les logements neufs acquis entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1998, les acheteurs pourront désormais déduire de leurs revenus 10 % du montant de leur investissement chaque année pendant quatre ans et 2 % pendant les vingt années suivantes, sans plafonnement, ce qui porte à 80 % le taux d'amortissement du bien. Par rapport au dispositif actuel, selon les calculs de la FNB, ces nouvelles dispositions permettraient de réaliser, au terme de l'amortissement, pour un achat de 600 000 francs, une économie supplémentaire de l'ordre de 70 000 francs. La déduction forfaitaire sur les revenus locatifs passe, en revanche, de 13 % à 6 %. Enfin, le locatif privé ancien n'est pas oublié puisque les investisseurs pourront désormais déduire de leurs revenus leur déficit foncier (la différence entre les loyers perçus et le coût des travaux réalisés) pendant dix ans, au lieu de cinq actuellement.

Décidément très à l'écoute des classes moyennes, le gouvernement entame aussi une réforme du financement du logement locatif dit intermédiaire, accessible sur critères de revenus mais souvent trop cher au regard des plafonds de ressources exigés, même dans les zones tendues comme Paris et sa région. Pour rendre le produit plus avantageux pour les investisseurs, le gouvernement baisse le taux des prêts locatifs intermédiaires de 6,5 % à 6 % et permet que ces prêts financent désormais la totalité du programme de logements réalisés au lieu de 70 % actuellement. En outre, pour une durée de prêt égale ou inférieure à quinze ans, l'obligation de maintenir le programme réalisé dans le parc locatif passe de douze à six ans. Enfin, les règles de plafonnement des loyers, calculée au mètre carré, seront désormais fonction de la taille des logements, c'est-à-dire moins chers pour les petits logements.

L'autre volet du plan – la baisse d'un point du taux du livret A – concerne le monde HLM. Pour le remboursement de leur dette comme pour la construction de nouveaux programmes, le taux consenti aux organismes est indexé sur celui du livret A. Au terme des trente années de la durée des prêts, une baisse d'un point équivaut à un allégement de la dette de 31 milliards de francs. Une inconnue pèse néanmoins : quels seront les effets de la baisse des taux sur l'importance des fonds collectés ? Les brèches ouvertes par le lancement du nouveau livret jeune et du nouveau livret d'épargne populaire inquiètent l'Union des fédérations d'organismes HLM, qui demande que les fonds qui garantissent le niveau des prêts au logement social soient maintenus à un niveau suffisant.

Christine Garin

Ecoutes de l'Elysée : Alain Marsaud (RPR) dénonce le recours au « secret défense »

DANS UNE LETTRE adressée mercredi 31 janvier au garde des sceaux, Jacques Toubon, Alain Marsaud, député (RPR) de la Haute-Vienne, estime que la notion de « secret-défense » invoquée dans l'affaire des écoutes téléphoniques de la cellule de l'Elysée, de 1983 à 1986, est *« erronée ou détournée de son objet »*. *« L'enquête* [du juge d'instruction] *est aujourd'hui entravée, car on lui oppose le « secret-défense »*, écrit l'ancien magistrat, qui souligne que ces écoutes *« ont été utilisées non à des fins de service public, mais, semble-t-il, pour mener purement et simplement des investigations sur la vie privée de ceux qui passaient, à tort ou à raison, comme étant des opposants »*.
M. Marsaud demande à M. Toubon de lui indiquer s'il envisage de *« tout mettre en œuvre pour que les éléments de preuve recherchés par le juge lui soient communiqués sans aucune entrave »*. Le directeur de cabinet de François Mitterrand, Gilles Ménage, et le gendarme devenu préfet, Christian Prouteau, ont été mis en examen dans ce dossier.

■ **DROGUE : un réseau international de trafiquants de cocaïne a** été démantelé, le 27 janvier, au Venezuela à la suite d'une enquête de l'Office central français pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), en liaison avec les polices italienne, vénézuélienne et colombienne. 650 kilos de drogue ont été saisis. Neuf personnes, dont deux Français, ont été arrêtées.

■ **ENVIRONNEMENT : la RATP met en service,** jeudi 1er février à Paris, deux bus électriques expérimentaux sur les 6 kilomètres de la ligne du Montmartrobus, entre la mairie du 18e arrondissement et Pigalle. Cette opération destinée à lutter contre la pollution est menée conjointement par la RATP, EDF et la Mairie de Paris.

Cuba, la négritude niée

La révolution castriste a voulu donner la priorité à « l'homme cubain » en négligeant l'identité noire. Comme partout sur le continent américain, les préjugés ont la vie dure

CIGARE vissé aux lèvres, Andrés a l'œil aux aguets. L'homme conduit une Lada poussive dans le dédale des rues de la périphérie havanaise. Des grues, des docks, des groupes de HLM bas, jaunis. Des maisons aux toits de tôle, propres et bien tenues. La misère à Cuba n'a pas la brutalité du dénuement haïtien, elle n'a pas généré de bidonvilles à la brésilienne. Mais ici, comme ailleurs dans le continent métis, la courbe de l'aisance et du pouvoir est influencée par la couleur de la peau.

A Andrés, fils d'ouvriers de la canne à sucre de la province de l'Oriente, grand nègre à la peau d'une couleur d'encre rare à Cuba, la révolution a apporté ce à quoi il n'aurait jamais pu prétendre sous le régime dictatorial et corrompu de Fugencio Batista, renversé par date de Mathusalem, et, d'ailleurs, il ne marche plus, mais, lui, continue d'aimer la chanson mélancolique, la *trova* traditionnelle, celle de Francisco Repilado, dit Compay Segundo, quatre-vingt-huit ans, ancien ouvrier d'une manufacture de cigares devenu musicien fonctionnaire après la révolution. Un vieux Noir du quartier de Cayo Hueso (« tas d'os »), joueur de *tres*, petite guitare à trois cordes doubles. *« Tu es belle comme un lys, nous ne voudrions pas que tu te fanes. »* Au cœur de cette vieille Havane si nègre, les femmes sont des lys.

Andrés *« a pleuré, comme beaucoup de Cubains »*, le jour de l'exécution du général Arnaldo Ochoa, « son » général, héros national des guerres lointaines, de l'Ethiopie, de l'Angola, tombé en disgrâce et condamné à mort en 1989 pour trafic de drogue.

Les couples mixtes ne sont pas rares à Cuba, mais Andrés n'a pas listes Jean-François Fogel et Bertrand Rosenthal dans *Fin de siècle à La Havane* (Le Seuil), *au début des années 90 – une femme et deux Noirs sur quatorze personnes – montre que, comme le machisme, le racisme ne peut être aboli par une décision.* » Le castrisme a donné la priorité à « l'homme cubain » et

Ici comme ailleurs dans le continent métis, la courbe de l'aisance et du pouvoir est influencée par la couleur de la peau

laissé en friche le champ de l'identité noire, inexistante une fois l'égalité sociale, économique et politique déclarée. Il a confondu conflit racial et conflit de classes. Dès lors, toute idée plurielle de la « cubanité » menaçait l'unité de la nation.

En 1988, Carlos Moore, exilé taires) de la révolution, présente *Now*, un montage d'images sur le tabassage des Noirs militant pour les droits civiques par la police américaine, les Cubains n'y voient qu'une manifestation de la barbarie yankee.

Des tambours *batas* aux fêtes du synchrétisme religieux (la procession de Saint-Lazare, les célébrations à la Vierge de la Charité du Cuivre, patronne de l'île, dont Oshum, déesse yoruba de la sensualité, des rivières et des sources, a emprunté les traits), la culture noire est omniprésente à Cuba.

Andrés, l'ex-colonel des armées africaines, sourit quand on lui

Noire fut la rumba, avant de s'affadir à New York ou à Paris. L'Afrique se l'est d'ailleurs réappropriée, et Andrés, dans ses bunkers angolais, n'a pu échapper aux vagues de bonne humeur dansante de la rumba zaïroise qui domine la musique populaire africaine. *« La Havane danse aussi »*, dit Andrés.

Le *son*, la salsa et la rumba, malgré la « période spéciale » (la faillite économique qui dure depuis 1989) qui creuse la faim et coupe l'électricité, sont toujours habités du souvenir de l'Epiphanie, pendant laquelle les Noirs des *calbidos* (associations religieuses et récréatives) avaient le droit de se déguiser, de porter des masques, des costumes brodés d'or pour défiler galamment sous les yeux fascinés des Blancs emperruqués postés aux balcons. Suprême élégance, que le peintre espagnol Victor Patricio Landaluze peignait au milieu du XIX[e] siècle tandis que,



les « barbus » en 1959. Andrés est allé à l'école, il a étudié les sciences sociales à l'université, puis il a été boursier de l'URSS à Leningrad, quatre années durant. Une impression bizarre, dit-il, le froid, et cette camaraderie un peu paternaliste. Fraîchement diplômé, cet homme à la carrure de docker intègre le corps expéditionnaire cubain en Afrique : l'Angola, quatre ans, avec un grade de colonel. *« De l'Afrique, je n'ai vu que la guerre, des galeries souterraines, des bombes, j'avais peur. »*

Qu'avait-il en tête avant son départ pour le continent noir, la mère Afrique ? A la question, Andrés répond par un rire. En 1965, le médecin militaire Rafaël Zerquera, dit « Kumi », partait pour le Congo avec Ernesto Che Guevara. Il pensait, écrivait-il, que l'Afrique était *« un continent au retard évident, avec des régimes coloniaux. Beaucoup de singes, la forêt, des zèbres, des éléphants, des troupeaux. Beaucoup de cobras »*. Autre membre de l'expédition, « Genge » croyait quant à lui qu'il y avait là-bas *« des forêts vierges, des Africains féroces, des sarbacanes, toutes ces choses sinistres apprises dans Tarzan »* (propos cités dans *L'année où nous n'étions nulle part : extraits du journal de Ernesto Che Guevara en Afrique*, éditions Métaillié). *« Je n'ai rien vu*, martèle Andrés. *Je ne parlais pas la langue. »*

SON Afrique à lui, c'est un faubourg de La Havane. Rentré « victorieux » dans la capitale cubaine, il se voit offrir un poste de gratte-papier à l'université pour 360 pesos (environ 75 francs). Andrés vend des cigares sortis de l'usine d'Etat Partagas, des poulets trouvés miraculeusement, et cherche des dollars en échange, comme tout Cubain des villes. Rires. Andrés est un sentimental, son autoradio cédé à l'attirance de la blondeur, tel le héros de *Emelina Cundiamor*, la pièce du dramaturge noir Eugenio Hernandez Espinosa, dans laquelle un ingénieur, après un séjour en Hongrie, oblige sa femme à porter une perruque blonde. Andrés a épousé Celina, une femme à son image, grande, large, nègre *« congo »*, amie des *santeros* (adeptes des cultes afrocubains). Celina est institutrice, responsable du Comité des femmes de son quartier. Chaco, leur voisin, est plombier. Mais les bus ne roulent plus faute de carburant ; alors il reste à la maison. Les riches sont blancs, surtout *« les étrangers qui ont des dollars »*, dit sa sœur.

Les statistiques à Cuba sont une denrée aussi rare que les tomates ou la viande rouge. Selon le recensement de 1981, le dernier disponible, 66 % de la population cubaine est blanche. Une contre-vérité. Les enquêteurs avaient laissé le soin aux sondés de répondre eux-mêmes sur la couleur de leur peau. *« Or personne ne s'est dénoncé »*, dit Andrés en partant d'un grand rire. *« Je ne suis pas traité différemment parce que je suis noir, et Fidel a interdit la discrimination »*, poursuit Andrés. Mais les préjugés ont la vie dure.

Cuba est l'un des derniers pays à avoir aboli l'esclavage, en 1886, juste avant le Brésil (1888), et, comme celui-ci, fonde son identité nationale sur le métissage. Pourtant, peu de Noirs ou de métis sont au pouvoir. *« L'image du bureau politique*, écrivent les journa-

cubain d'origine jamaïcaine, publie aux Etats-Unis un livre ressenti à La Havane comme un brûlot contre-révolutionnaire : *Castro, les Noirs et l'Afrique* (UCLA Press, Los Angeles). Fidel Castro, un Blanc, comme la majorité des ex-guérilleros de la Sierra Maestra, y est accusé de déni du problème noir et d'intolérance envers la culture afrocubaine.

Moore reproche à Castro d'avoir utilisé les Noirs pour les guerres africaines, comme hier les planteurs pour la culture de la canne à sucre. L'année suivante, à La Havane, les éditions José Marti financent une étude sur la question noire, menée par une journaliste mulâtre, Gisela Arandia. En 1990, on réédite *El Monte*, un des livres les plus profonds sur la *santeria*, écrit par la grande prêtresse Lydia Cabrera. Le tabou est écorné. D'autant que la *santeria* devient une valeur touristique sûre, au même titre que les déhanchements des danseuses du cabaret Tropicalia.

« Depuis la révolution, le Cubain s'est dit cubain avant de se dire noir. Quand le leader noir américain Marcus Garvey s'est tourné vers nous pour chercher une solidarité de fait, il s'est heurté à un mur d'indifférence », dit Tomés Fernandez Robaina, auteur de *Hablen Paleros y Santeros*, un livre de témoignages sur les cultes du *palomonte* (conga) et de la *santeria* (yoruba), paru à Cuba en 1994. Et quand, en 1965, Santiago Alvarez, le cinéaste auteur des *noticiarios* (documen-

Cuba est une drôle de combinaison de réalisme socialiste, de bureaucratie héritée du clientélisme, de joie sensuelle, de croyances éparses

parle de la *santeria* : *« Je ne crois pas aux fétiches, ni au mauvais œil, mais c'est normal pour nous. »* Tout à l'heure, avec sa femme, ses amis, ses voisins, il boira l'alcool (du rhum rude) passé de bouche en bouche dans une calebasse et caressera le poulet décapité proposé par le *babalao*. L'animatrice du comité des femmes se laissera alors entraîner dans les danses et transes collectives devant les maisons aux toits de tôle ondulée et les offrandes déposées près de l'image peinte de Yemanja, déesse de la mer.

Cuba est une drôle de combinaison de réalisme socialiste, de bureaucratie héritée du clientélisme, de joie sensuelle, de croyances éparses. Avant chaque cérémonie, le *babalao* aura demandé l'autorisation d'honorer les dieux yorubas au *pincho*, le fonctionnaire du Parti responsable du quartier. *« Maintenant, les gens célèbrent les orishas comme ils chantaient auparavant un hymne à l'entrée des classes ou lors de l'acte civique du vendredi consacré à la libération du Vietnam*, poursuit l'héroïne du *Néant quotidien*, le roman de Zoé Valdés. *Allez savoir, tout cela est peut-être lié... Dans mes veines coule du sang noir, je n'ai qu'à écouter un tambour et je sens des chatouilles dans la zone du petit os de la joie. »*

Au musée afrocubain de Guanabacoa, Castro est venu signer le livre d'or. Une photo au mur l'atteste, qui côtoie un diplôme délivré au musée par le Syndicat national des travailleurs de la culture *« pour avoir maintenu son statut d'Unité modèle, dans la lutte pour la qualité et l'efficience »*. L'entrée coûte 2 dollars américains ; on peut y étudier les caractérisques des divinités yorubas, y entendre un concert de Mercedita Valdés, y boire un verre en contemplant un ancien moulin à broyer les cannes à sucre, vestige du temps des *barracon*, de l'esclavage.

dans les bouges, les ouvriers noirs et les femmes de petite vertu inventaient une célèbre *guaracha* : *« La Négresse est comme le pain, il faut la manger chaude, car si on la laisse refroidir, même le diable n'y mordra pas. »*

L'HISTORIEN du cinéma Paulo Antonio Pranagua raconte qu'*« aux premiers temps de la révolution il y a eu une réelle volonté d'aborder la question raciale. Puis les temps se sont gâtés. Il y avait eu des cinéastes dérangeants, comme Sara Gomez, femme et noire. »* Sara Gomez (1943-1974), qui fut l'assistante de Tomas Gutiérrez Alea et d'Agnès Varda, s'était attachée à filmer les marginaux, petits voyous, traficoteurs, délinquants, dont la révolution aurait bien voulu nier l'existence. Son unique film de fiction, *De Cierta Manera* (1974), se déroulait dans le quartier de Miraflores, construit en 1962 pour reloger les habitants d'un bidonville éradiqué.

La révolution sociale est en marche, mais les coutumes, les préjugés, les croyances, ont la vie dure. Présenté avec succès il y a deux ans à La Havane, le film *Maria Antonia*, du cinéaste noir et homosexuel Sergio Giral, aujourd'hui exilé aux Etats-Unis, revenait sur la période coloniale (en réalité aujourd'hui). *« Il en profitait*, explique Paulo Antonio Paranagua, *pour montrer de façon très sensuelle, chaude, tout ce qui était refoulé hors du politique et du social. »* Un champ incontrôlable que Fidel Castro, père autoritaire, n'est pas encore prêt à laisser aux mains des enfants de Cuba l'africaine. Mais cela a-t-il jamais empêché Andrés et ses proches d'honorer Oshum, la déesse de l'amour, la mulâtresse, la joyeuse, parée de jaune et d'or ?

Véronique Mortaigne



Le franc CFA, deux ans plus tard *par Michel Roussin*

DEUX ans après la décision historique prise en janvier 1994 à Dakar, la dévaluation de 50 % du franc CFA (100 francs CFA = 1 franc français) est un succès. Bien sûr, le « pré carré » n'est pas tiré d'affaire, car beaucoup reste à faire, notamment dans le domaine des finances publiques. Cependant, l'on peut dire que :

– sur le plan politique, plus personne ne conteste le bien-fondé de la dévaluation. A Paris, les contestataires les plus virulents de l'époque ont opéré un revirement aussi remarqué que soudain. En Afrique, aucun gouvernement ne *s'est dérobé à ses responsabilités*.

– Sur le plan économique, le *courage a rencontré la chance*, puisque la dévaluation est survenue en même temps qu'un retournement favorable du cours des matières premières. L'inflation n'a pas « mangé » les marges rendues par la dévaluation. Les institutions de Bretton-Woods, de nouveau présentes, ont conclu des accords avec presque tous les pays de la zone. Malgré les régulations budgétaires, la France a rempli tous les engagements financiers qui *avaient été pris par le* gouvernement.

– Sur le plan social, les revenus urbains ont été comprimés au profit des revenus ruraux, sans pour autant qu'explose l'apocalypse redoutée par certains. Globalement, les grandes villes n'ont pas bougé. L'économie informelle prospère. Seuls les médicaments restent rares et chers, mais la pénurie est souvent organisée par des transitaires peu scrupuleux.

Quel est le bilan de la dévaluation ? Sur l'ensemble de la zone-franc, l'inflation aura *été* pour 1994 de 33 %, alors que le FMI tablait sur environ 40 %. Sur les six premiers mois de 1995, les prix ont augmenté de 5,8 % en Afrique de l'Ouest, et de 2,7 % en Afrique centrale. L'inflation pour 1995 *a sans* doute été de l'ordre de 10 %.

La hausse des *salaires dans* les fonctions publiques a été contenue *entre 10 et 15 % pour 1994*, et limitée entre 5 et 7 % pour 1995. *Les salaires du* secteur privé ont peu ou prou suivi ceux du secteur public.

En termes réels, la croissance est redevenue positive dans la majorité des pays de la zone : + 1,5 % pour 1994, et sans doute + 4 % pour 1995. C'est bien, même si l'on constate que l'Afrique de l'Ouest se porte mieux que l'Afrique centrale.

La balance commerciale des pays de la zone s'améliore aussi. Après un déficit de 28,5 milliards de FCFA en 1993, l'Afrique de l'Ouest a enregistré un solde positif de 323 milliards de FCFA pour 1994. En *Afrique centrale*, l'excédent est passé de 620 milliards de FCFA en 1993 à 1 404 milliards de FCFA en 1994. Ce redressement doit cependant davantage à la réduction des importations et à l'amélioration du cours des matières premières qu'à la relance des exportations, à l'exception notoire de la Côte-d'Ivoire.

En matière de finances publiques, les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances. Pour l'ensemble de la zone, les recettes intérieures ont été moindres de 11 % par rapport aux *objectifs* fixés par les programmes d'ajustement : en Afrique de l'Ouest, – 6 %, et en Afrique centrale, – 17 %. La baisse des *droits de douane et des* impôts n'a pas été suivie d'un élar*gissement de la base imposable* (en raison du poids du secteur in*formel) et les taux de recouvre*ment demeurent trop faibles.

> La dévaluation n'a pas été un lâchage, mais la chance d'un nouveau départ

La dette reste, à l'évidence, le fardeau le plus lourd à porter. Pour 1994, l'encours de la dette extérieure représentait 115 % du PIB de la zone (soit 43 milliards de dollars) et son service annuel, pour la même *année*, absorbait 60 % des recettes budgétaires et 32 % des *recettes d'exportation*.

En 1994, le gouvernement français avait tenu à entourer la dévaluation du franc CFA d'une série de mesures d'accompagnement afin d'en atténuer les effets les plus lourds. Qu'en a-t-il été ? La doctrine dite d'Abidjan – qu'Edouard Balladur avait énoncée et aux termes de laquelle l'ajustement structurel de la France serait dorénavant conditionné par l'existence d'accords avec les institutions de Bretton-Woods – a été et reste la règle. Il n'y a pas eu, à ce jour, d'ex*ception à cette règle*. C'est là un vrai succès, qui permet enfin à *l'aide française de financer des* projets de développement, et non *plus seulement le déficit des Etats*.

J'ai toujours déclaré que l'on ju*gerait du succès de la dévaluation* le jour où les pays de la zone-franc *pourraient se passer des mesures* d'accompagnement décidées lors du réaménagement monétaire. Aujourd'hui, ces mesures ont été appliquées ; elles ont aussi produit leurs effets. Ce qui avait été promis a été fait et, si rien n'est parfait, l'on note plus d'optimisme et plus de confiance. La dévaluation n'a pas été un lâchage, mais la chance d'un nouveau départ.

Il est réconfortant de noter qu'aucun gouvernement (même parmi les moins scrupuleux) ne s'est dérobé à ses responsabilités. Si certains discours officiels s'inspirent encore d'une époque révolue, les réunions périodiques des ministres des finances de la zone *montrent qu'il existe désormais* une génération de femmes et *d'hommes de qualité, mais aussi* de vertu. C'est cette génération qu'il convient d'encourager. Sinon, elle trouvera chez d'autres les motifs d'espérer.

Il y a de l'argent en Afrique. Les économies restent très (trop ?) liquides et les bailleurs de fonds multilatéraux sont présents : Bretton-Woods, mais aussi le Canada, les fonds arabes, le Japon, l'Union européenne... Les grands projets de développement de demain ne se réaliseront plus dans un dialogue singulier entre la France et *ses partenaires, mais lors de tables* rondes de bailleurs de fonds. Le *problème n'est pas de se deman*der si cela est – ou non – une bonne *chose. C'est un fait établi ; il faut* que nos outils de coopération *puissent s'y intégrer avec succès*.

Si l'Afrique bouge, il faudrait aussi que nos opérateurs économiques accompagnent le mouvement. Or, force est de constater que ce sont toujours les mêmes entreprises françaises qui sont présentes (matières premières, pétroliers, équipementiers et transitaires). Leurs comportements ne changent pas assez vite, alors même que le mouvement de libéralisation des économies est inéluctable et que les situations rentières sont vouées au dépérissement. On peut toujours se plaindre de ce que les Américains mènent une offensive commerciale, ce qui est vrai. On *peut aussi dire qu'en Afrique* il y a de la place pour tout le monde, à la *condition d'être* un peu plus agressif que par le passé.

Enfin, un phénomène doit être signalé : c'est le retrait des grands *réseaux bancaires français* d'Afrique. On peut en comprendre les raisons eu égard à l'exigence de rentabilité de ces entreprises. Mais les systèmes bancaires locaux ne sont pas mûrs. Alors, nos partenaires doivent être vigilants. Nous aussi.

Michel Roussin, *adjoint au maire de Paris (chargé de la francophonie), est ancien ministre de la coopération.*

La République et le sacré *par Gérard Leclerc*

ETONNANTE intervention, dans *Le Monde* du 19 janvier, de Danièle Sallenave : *« En enterrant François Mitterrand, la République aura du même coup enterré un de ses principes fondateurs : la séparation de l'Eglise et de l'Etat. »* On lit l'article et on a la stupeur de comprendre que pour Mme Sallenave la séparation en question, loin de signifier la distinction nécessaire et classique entre le spirituel et le temporel, renvoie en fait à la nostalgie d'une République qui se serait approprié le sacré, ou du moins qui camperait ferme sur son propre sacré, défiant du haut de son Panthéon une « Notre-Dame » qui n'aurait qu'à bien se tenir.

Passons sur le ton aigre (*« l'union sacrée des notables et des cléricaux »*). Certes, l'auteur se réclame de *« la liberté de toutes les croyances et de leur expression »*. Elle vitupère vertueusement contre *« l'intrusion de l'Eglise dans les affaires publiques »*. Mais elle va très vite au problème de fond quand elle explique : *« La République n'a jamais su trouver d'équivalent symbolique aussi puissant que les cérémonies religieuses pour la naissance, le mariage, les funérailles. »* C'est un regret qu'elle exprime, et plus encore un désir inavoué de sacralisation républicaine qu'elle avoue !

Lorsqu'elle évoque *« l'embarras de la décoration vaguement spiritualiste du dôme du crématoire au cimetière du Père-Lachaise »* et le léger ridicule des *« baptêmes républicains »*, elle laisse parler tout haut le fond de son cœur. Mme Sallenave a la nostalgie d'une IIIe République anticléricale, opposant aux liturgies de l'Eglise les pompes de la laïcité. Pas un instant elle ne semble songer que ce genre de rites de substitution avait trouvé son lieu d'élection privilégié dans la défunte Union des républiques soviétiques socialistes. Le rapprochement aurait été trop dangereux. Autant avouer que la laïcité, loin d'être simplement la neutralité de l'Etat en matière philosophique et religieuse, s'est voulue et se veut encore chez quelques-uns de ses sectateurs une contre-culture religieuse, qui s'oppose terme à terme à son *« adversaire-rival »* et ne cesse de rêver de s'approprier le symbolique dont il est porteur, face aux grands événements et mystères des hommes, de leur naissance à leur mort.

Que Mme Sallenave parle du Panthéon en priorité ne laisse aucun doute sur ses intentions. Quel autre édifice qu'une église désaffectée pouvait mieux convenir à l'obscur objet de son désir ? Quelle *étonnante histoire* que celle de ce « temple », haut lieu des fantasmes d'une « religion » qui hésite entre le culte positiviste de l'humanité et l'occultisme de type hugolâtre qui trafique avec les fantômes. Le seul nom de cette nécropole est lourd de toutes les équivoques qui ont toujours entouré les mises en scène de la mort. Certes, de très grands souvenirs l'habitent. Mais quel genre de déesse est la République guerrière (celle de la Convention) qui est en son chœur ?

« Bonnet rouge, dit joliment Mme Sallenave, *mais sans jamais dire non à la robe noire. »* Tout est dit ! elle brûlerait volontiers la robe noire en face du Panthéon, ou à l'intérieur de la Bourse du travail. Ou, plutôt, elle préférerait une liturgie bonnet rouge qui ferait la nique à la robe noire.

Mais soyons sérieux. La messe à Notre-Dame constitue-t-elle une entorse à la loi de séparation de l'Etat ? Il faut avoir l'âme bien grincheuse pour l'affirmer. Pourquoi, lorsqu'il s'agit de « gérer » un événement tel que la disparition d'un président de la République, l'Etat ne négocierait-il pas avec l'Eglise l'organisation d'une *cérémonie religieuse ? Au nom* même de sa neutralité métaphy*sique, une telle demande serait* plus cohérente que la volonté d'organiser un culte laïque *sui generis* qui serait révélateur d'une trouble tendance à fabriquer du religieux d'Etat, ou encore une religion civile.

Dans d'autres pays démocratiques, qui respectent la liberté des citoyens et qui affirment scrupuleusement la neutralité de l'Etat, une protestation contre une cérémonie religieuse apparaîtrait invraisemblable. Mais c'est toute la différence entre tolérance et intolérance. *Comprendra-t-on* un jour dans ce pays que la laïcité passe aussi par *la séparation du* laïcisme et de l'Etat ?

Gérard Leclerc *est éditorialiste à l'hebdomadaire* France catholique.

La religion de la République *par Michel-Louis Lévy*

MAIS si, Danièle Sallenave, les juifs, les musulmans, les agnostiques et les athées, les Français comme les étrangers, étaient là, *« en symbiose »*, émus et recueillis, dans Notre-Dame sur le parvis, devant leur télévision, lors des obsèques nationales de François Mitterrand. Ce n'était pas l'enterrement de la laïcité. S'édifiait là, tout au contraire, la religion de la République, celle qui respecte la loi et toutes les croyances qui ne lui sont pas contraires, celles des morts et des vivants, celles des bâtisseurs des cathédrales et des habitants de nos banlieues. Puisque François Mitterrand avait indiqué : *« Une messe est possible »*, Jacques Chirac se devait de présider une cérémonie d'inspiration catholique, tout comme, dans des circonstances comparables (la violence en moins à Paris), il avait assisté à Jérusalem à une cérémonie d'inspiration juive, où le discours de la petite-fille du défunt fut très émouvant, quoique non orthodoxe.

Cette religion de la République, il y a longtemps qu'elle est en chantier. Rappelons que *« les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale (...) ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme (...). En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Etre suprême... »* (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen).

Reste cependant à corriger deux siècles d'*« antibiblisme primaire »*. C'est devenu un scandale qu'on puisse faire de bonnes études en France sans entendre jamais parler de Moïse, Salomon, Isaïe, saint Paul, saint Augustin, Mahomet.

Au lieu que Spinoza, né juif, excellent connaisseur de la langue et de la grammaire hébraïques, serve de référence, c'est Voltaire, hélas ! Qui fut le maître à penser de la République. L'Ecriture sainte a été en France confondue avec les productions de la superstition, et l'enseignement religieux abandonné au quasi-monopole du catholicisme romain. Tout s'est passé comme si la République française avait censuré la Bible. Les passions anticléricales de la Révolution ont jeté l'enfant avec l'eau du bain, la religion avec la superstition, Dieu avec le Diable. Il semble bien que Danièle Sallenave appartienne à cette école *« ultralaïque »*.

Il en est d'autres inversement qui, terrifiés par les excès auxquels les passions antireligieuses ont conduit les nazis et les léninistes, *tombent aujourd'hui* dans l'excès contraire et n'osent plus distinguer ce qui relève de la foi et de la connaissance. Par exemple, les médias ont parlé à Noël de *« Bethléem, ville natale du Christ »*, sans ajouter de réserve comme *« selon les Evangiles »*, ou *« dans la tradition chrétienne »*.

Maintenant que le pape a reconnu que la Trinité franc-maçonne et républicaine, *Liberté, Egalité, Fraternité* ne contredit nullement la Trinité chrétienne – *Père, Fils, Esprit* – pourquoi ne pas les étudier l'une et l'autre ? Pourquoi l'école ne réussirait-elle pas ce que la télévision et la radio font le dimanche matin ? Réserve-t-on aux juifs l'émission juive et aux catholiques la messe dominicale ? Créons un cours d'instruction civique et religieuse commun à tous les élèves de la République. Et *étendons aux autres cultes la « prière pour la République française »* qu'on récitait naguère tous les samedis matins dans les synagogues :

Dieu Eternel, maître du monde, ta providence embrasse les cieux et la terre ; la force et la puissance t'appartiennent ; par toi seul tout s'élève et tout s'affermit. De ta demeure sainte, ô Seigneur, bénis et protège la République française et le peuple français. Amen.

Que la France vive heureuse et prospère ; qu'elle soit forte et grande par l'union et la concorde. Amen.

Que les rayons de ta lumière éclairent ceux qui président aux destinées de l'Etat et qui font régner dans notre pays l'ordre et la justice. Amen.

Que la France jouisse d'une paix durable et conserve son rang glorieux au milieu des nations. Amen.

Accueille favorablement nos vœux ; que les paroles de nos lèvres et les sentiments de notre cœur trouvent grâce devant Toi, ô Seigneur, notre Créateur et notre Libérateur. Amen.

Ce texte est un peu « rétro », d'accord. Mais enfin, pourquoi le cardinal Lustiger ne l'aurait-il pas lu à Notre-Dame ? Et pourquoi les professeurs ne l'auraient-ils pas commenté dans les écoles ?

Michel-Louis Lévy *est rédacteur en chef de* Population & Sociétés (INED) *et éditorialiste du mensuel* Passages.

Mururoa, la poubelle et Candide *par Emmanuel Ball*

ET de six ! La France a terminé enfin ses rodomontades nucléaires et l'éclatante affirmation de sa virilité. Au moment même où l'actualité se fait l'écho de la polémique soulevée par le gouvernement japonais à propos de la fuite *d'iode radioactif consécutive* à un tir français constatée dans le lagon *de Mururoa par le navire La Calypso*.

N'est-il pas désormais temps, maintenant que le mal est fait, de réfléchir au devenir de la poubelle nucléaire que la France lègue au Pacifique et à la planète ?

Au fil de quelque 200 tirs, nous avons fracturé le soubassement basaltique des atolls de Mururoa et Fangataufa et déstabilisé le récif corallien qui le surmonte. Nous avons surtout emmagasiné quanti*té d'éléments radioactifs dont la* période va de quelques jours à quelques *dizaines de milliers* d'années. La période, ou demi-vie, est le temps nécessaire pour qu'un élément radioactif perde la moitié de sa radioactivité. Cette période est très variable : de 8 jours pour l'iode, elle est de 24 100 ans pour le plutonium 239. Nous avons enfin emprisonné sous forme de chaleur une formidable quantité d'énergie.

Au cours d'une évolution inéluctable, la chaleur va maintenant remonter pour se dissiper dans l'océan. *En circulant*, l'eau réchauffée au contact des roches en sera le *véhicule privilégié, drainant irré*médiablement des isotopes radioactifs vers la mer *où les chaînes alimentaires* les concentreront. Ce processus est lent et durera longtemps. La source ne s'en éteindra pas avant des centaines de milliers d'années. Il est donc impératif de suivre attentivement l'évolution du déséquilibre thermique, radiologique et chimique que nous avons créé.

Certes, il serait tentant de faire confiance à notre bonne étoile nationale. Ne nous a-t-elle pas protégés lors de l'accident de Tchernobyl ? On se souvient en effet que, contrairement aux autres pays d'Europe contaminés par une pollution atmosphérique poussée par un vent d'est, la France en avait été *protégée, le nuage radioactif* ne franchissant pas nos frontières, *mais les contournant pour aller* contaminer l'Espagne, les Pays-Bas et l'Angleterre.

Faisons donc confiance au gouvernement. *Le président*, Jacques Chirac, s'est publiquement engagé à ce que les scientifiques qui le souhaiteront puissent mener sans entraves toutes les études et tous les contrôles qu'ils jugeront utiles. Regrettons simplement qu'il se soit opposé à ce qu'un bilan radiologique soit effectué avant un tir et *tout de suite après, car seule une* telle étude peut mettre en évidence une fuite quand il s'agit d'éléments à courte période.

Regrettons aussi le manque de clarté de la réponse adressée au laboratoire du CRII Rad qui souhaitait participer à *cette étude. Il* est vrai que le CRII Rad ne s'était pas privé de critiquer le film de la Dircen (direction des centres d'expérimentation nucléaire), présenté lors du débat télévisé du 14 septembre 1995, *Pourquoi reprendre les essais nucléaires français ?*. Le « clou » de ce spectacle montrait des journalistes munis d'un radiamètre DYP 80 en plongée sur une tête de puits à Mururoa. Une telle prestation relève en effet plus de la propagande que de l'information quand on sait qu'un tel appareil est tout à fait inadapté à ce genre de mesure, quand on voit par ailleurs *que c'est à des journalistes* que l'on demande de tenir le discours de *justification, tandis que l'accès* a été soigneusement interdit aux scientifiques.

Il est aujourd'hui indispensable qu'un bilan rigoureux soit effectué et une surveillance maintenue. Qu'y soient associés des organismes totalement indépendants tant du ministère de la défense que du Commissariat à l'énergie atomique. Que leur soient données *toutes facilités pour échantillonner* et mesurer, ainsi que l'accès à *toutes les mesures effectuées* jusqu'ici.

> Il est aujourd'hui indispensable qu'un bilan rigoureux soit effectué et une surveillance maintenue

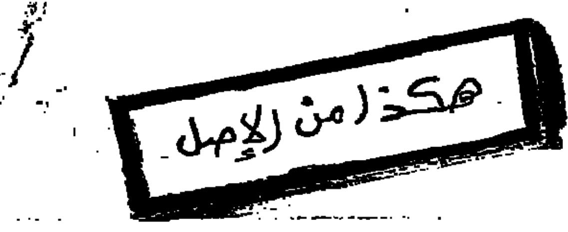
Mais laissons là les questions du scientifique et voyons celles que se pose le *citoyen. On lui a dit depuis* vingt ans déjà qu'en matière nucléaire la stratégie française reposait sur la dissuasion. C'est le général de Gaulle en personne qui la lui a expliquée : tout agresseur éventuel doit savoir qu'il s'expose en nous attaquant à des destructions plus importantes que l'avantage qu'il en retirerait.

Si la dissuasion constitue toujours la clé de la stratégie de défense française, il est clair que notre arsenal, en l'état, est amplement suffisant pour assurer ce rôle. Point n'était besoin d'effectuer de nouveaux tirs pour conserver toute *notre puissance de feu*. Tous les experts internationaux en *conviennent. Si donc on envisage*, au moyen de la simulation appuyée *sur les tirs en cours*, de perfectionner notre arsenal nucléaire, c'est bien qu'on en attend un autre usage, c'est que l'on veut des armes d'un autre type, destinées à être utilisées autrement, destinées précisément sans doute à être utilisées. Voilà qui change singulièrement la donne ! N'envisage-t-on pas de se *servir*, le cas *échéant*, de ces armes dans des conflits locaux, alors que *jusqu'ici* le propre de l'arme nucléaire était de ne jamais servir ?

S'agit-il bien là du mandat que le citoyen a confié au président qu'il a élu ? Il est grand temps que soit redéfinie et *clarifiée* la stratégie nucléaire française et que s'instaure un débat de fond sur ce sujet.

Emmanuel Ball *est ingénieur de recherche au CNRS (Laboratoire de tectonophysique, université Montpellier-II).*

La révolu… castriste a voulu donner la priorité à « l'hom… cubain ; … en néglig… l'ident… noire. Comm… partout… le cont… améric… les pre… ont la vie dure



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Menace sur la lutte anti-corruption

Suite de la première page

La France est pourtant loin d'une opération « Mains propres » : née du volontarisme du parquet de Milan, qui a systématiquement utilisé la détention provisoire et la loi sur les repentis, « Mani pulite » doit son ampleur à l'indépendance des procureurs italiens à l'égard du pouvoir politique. En France, rien de tel : les affaires sont dispersées aux quatre coins du pays et le parquet reste placé sous l'autorité hiérarchique du garde des sceaux.

Il suffit d'ailleurs de regarder de près les affaires pour constater que, contrairement aux idées reçues, la justice peine à poursuivre la délinquance en col blanc. « *Jamais, ou presque, une procédure impliquant un élu, un parti politique ou une personnalité du monde économique n'a vu le jour par la seule volonté d'un procureur* », soulignent Alain Vogelweith et Mario Vaudano dans un livre sur la corruption (*Mains propres, mains liées*, Editions Austral). L'affaire des HLM de la région parisienne est ainsi née d'une dénonciation de l'administration fiscale ; l'instruction mettant en cause le PDG de la SNCF, Loïk Le Floch-Prigent, a démarré à la suite d'un rapport de la Commission des opérations de Bourse ; et les informations judiciaires sur la filiale du Crédit lyonnais, Altus, ont été ouvertes à la suite d'un rapport de la Cour des comptes.

JUDICIARISATION DE LA SOCIÉTÉ

Cette irruption de la justice dans le monde jusqu'alors préservé des chefs d'entreprise et des élus est sans doute le signe d'un des phénomènes majeurs de cette fin de siècle : la *judiciarisation* de la société française. A Paris comme en province, les juges se sont ainsi transformés en « *Frégoli judiciaires* », selon le mot de Mireille Imbert-Quaretta : ils interviennent dans la vie économique, tranchent les problèmes moraux soulevés par la bioéthique et s'occupent du surendettement des ménages. « *Tout, et tout le monde, doit désormais être justiciable,* note le secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice, Antoine Garapon, dans la revue *Pouvoirs* (« Les juges », n° 74, 1995) : *la loi, du Conseil constitutionnel ; la politique économique du gouvernement, de la Cour de Luxembourg ; le fonctionnement des institutions pénales et disciplinaires, de la Cour de Strasbourg ; les ministres, de la Cour de justice de la République ; les hommes politiques, de la justice pénale ordinaire.* »

Dans des procédures aussi médiatisées que les dossiers politico-économiques, ce triomphe du juge est allé de pair avec la découverte des à-peu-près qui sont le lot quotidien des tribunaux : des instructions trop longues, des mises en examen trop rapides, des détentions provisoires abusives. Brutalement mêlés à la masse des délinquants, les politiques payent le prix de trois siècles de désintérêt pour le judiciaire. « *Si l'on voulait résumer d'un mot l'histoire de la justice en France, il faudrait parler, et parler seulement, de défaite.* écrit Blandine Kriegel dans la revue *Autrement* (« La justice », 1994). *Une défaite institutionnelle et une défaite conceptuelle, car la marginalisation de l'institution judiciaire comme pouvoir n'est peut-être pas sans rapport avec la délégitimation de l'esprit de justice comme valeur et la relégation du droit comme savoir.* »

Dans un pays qui a toujours préféré l'administratif au judiciaire, cette irruption brutale et souvent chaotique du juge dans la vie publique ne se fait cependant pas sans heurts. « *Notre culture jacobine a réglé ses institutions sur l'hypothèse d'un ordre judiciaire faible et asservi*, soulignait M. Garapon devant le Syndicat des avocats de France. *Mais voilà que les juges prétendent appliquer toutes les lois et exercer la plénitude de leur rôle, y compris à l'égard du politique, et ils font l'objet pour cela d'un puissant consensus de l'opinion publique. Ce n'est donc pas d'une extension du pouvoir des juges qu'il s'agit, mais d'une simple correspondance de leur rôle réel à leur rôle annoncé.* »

Anne Chemin

DANS LA PRESSE

THE NEW YORK TIMES

■ Premier président gaulliste depuis 1974, Jacques Chirac a utilisé les premiers mois de son mandat pour se débarrasser de l'héritage gaulliste de distance à l'égard de l'OTAN et des Etats-Unis. Cette attitude a créé un climat positif pour sa visite d'Etat aux Etats-Unis (...). Toutes les initiatives de M. Chirac n'ont pas été judicieuses. Il a eu le tort d'ordonner une série d'essais nucléaires dans la Pacifique sud, mettant fin à un moratoire de trois ans décidé par son prédécesseur, François Mitterrand (...). Sur le plan intérieur, sa tentative de réforme, mal préparée, de la Sécurité sociale a provoqué plusieurs semaines d'agitation sociale. Néanmoins, M. Chirac a grandement accru son crédit et celui de la France en reconnaissant la responsabilité de l'Etat dans la rafle des juifs français par le gouvernement de Vichy avant leur déportation vers les camps de la mort nazis. Les Américains, qui ont été habitués aux élégantes ambiguïtés et à la froide réserve de M. Mitterrand, trouveront en M. Chirac, sur le *fond* comme sur la forme, un partenaire plus agréable. Ses méthodes directes ont apporté une heureuse amélioration aux importantes relations de sécurité qui lient la France à Washington et à l'OTAN.

RECTIFICATIF

HAROLD BRODKEY

Une erreur de transmission nous a amené à attribuer, dans nos éditions du 1er février, la nécrologie de l'écrivain américain Harold Brodkey à notre collaboratrice Marion Van Renterghem. Son auteur était en fait Raphaëlle Rérolle.

LES IMPRÉCATIONS D'UN SOCIALISTE PORTUGAIS

Une coquille nous a fait écrire dans *Le Monde* du 31 janvier que Rui Mateus, ancien responsable des relations internationales du Parti socialiste portugais, précise dans son livre que Roger-Patrice Pelat, hommes d'affaires proche de François Mitterrand, lui a donné rendez-vous à Zurich en 1995. Le rendez-vous aurait en fait eu lieu en 1985. Roger-Patrice Pelat est décédé en 1989.

INTERNET

Le Syndicat national de la télématique (SNT) nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions datées *28-29* janvier, à propos du débat sur Internet, il ne se déclare « *pas plus compétent que le CSA* » pour résoudre le problème international de la régulation des services relatifs à Internet, mais que « *ce sont les organismes de régulation de la télématique (Conseil supérieur de la télématique et Comité de la télématique anonyme) qui lui paraissent plus compétents que le CSA* ».

Le Monde

ÉDITORIAL

Le Parlement pusillanime

LE Parlement français est-il condamné par la Constitution de 1958 à jouer les utilités face au pouvoir exécutif ? Les députés et sénateurs, eux-mêmes, sont-ils les plus mauvais défenseurs de leurs droits et de leurs pouvoirs ? On peut le craindre. L'affaire serait dérisoire si elle n'était aussi révélatrice de la situation d'infériorité et de dépendance dans laquelle les parlementaires se sont installés. Et semblent se complaire.

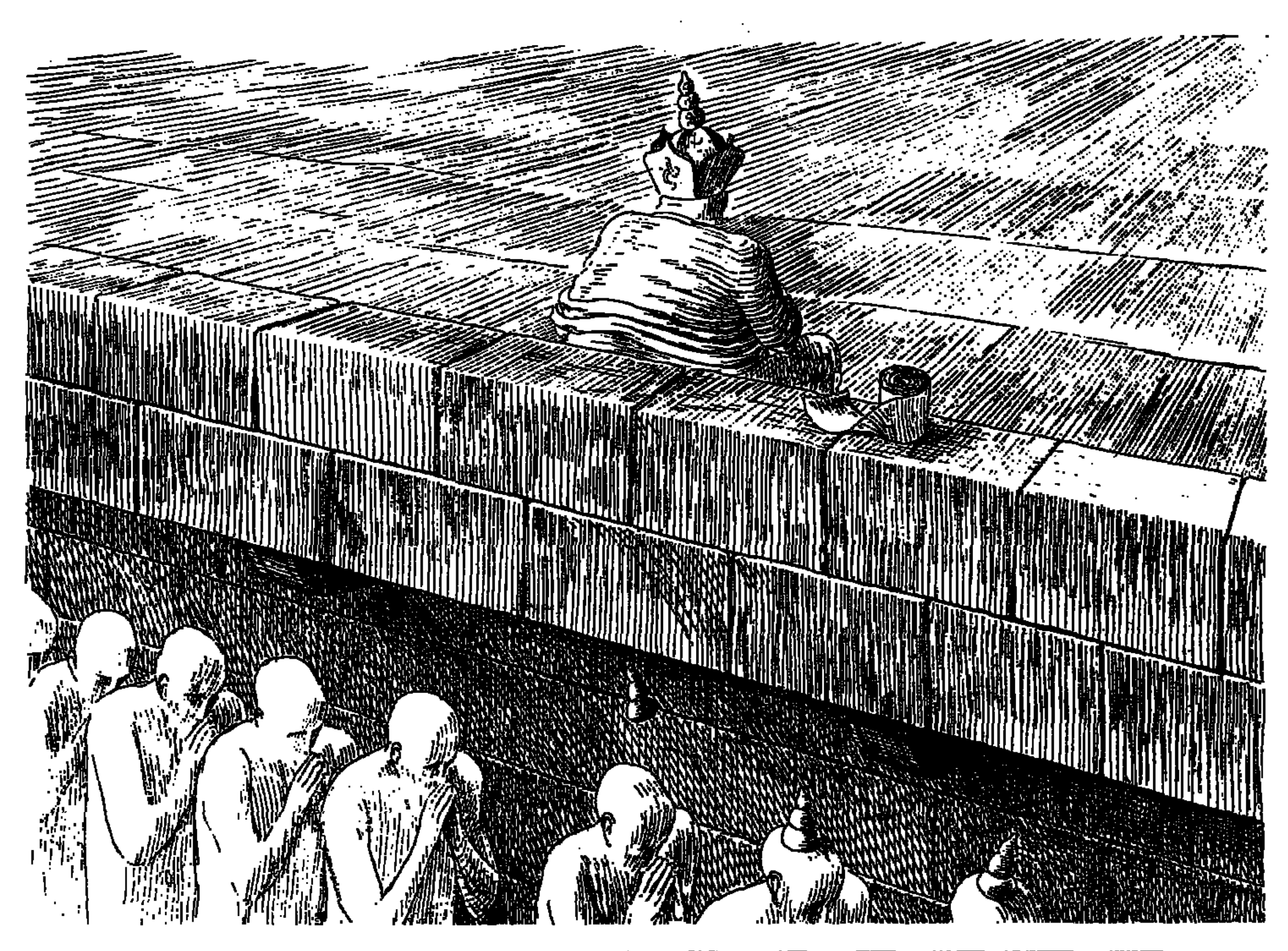
Le 19 mai 1995, dans son message au Parlement, Jacques Chirac, à peine installé à l'Elysée, lançait un vigoureux plaidoyer en faveur de la revalorisation du rôle du Parlement, appelé à *« redevenir le lieu privilégié et naturel du débat politique »*. Outre une révision constitutionnelle destinée, notamment, à instaurer une session parlementaire unique et votée en juillet, le président de la République apportait, sur un plateau, deux propositions destinées à renforcer les pouvoirs de contrôle du Parlement.

Celui-ci était invité à se doter de deux instances nouvelles – des offices parlementaires communs aux deux Chambres –, d'une part pour maîtriser *« l'inflation »* des lois et favoriser leur *« simplification »*, d'autre part pour renforcer leur capacité d'expertise budgétaire, face à la toute-puissance du ministère de l'économie et des finances. M. Chirac recevait immédiatement le soutien de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, partisan de longue date d'un tel renforcement des moyens mis à la disposition des parlementaires pour exercer leur mission fondamentale : le vote de la loi et notamment de la loi de finances.

Neuf mois plus tard, ces deux innovations sont au point mort. En juillet, l'Assemblée nationale a bien approuvé la création d'un office parlementaire d'évaluation de la législation et d'un office d'évaluation des politiques publiques, mais les députés avaient déjà vidé le second de l'essentiel de ses dispositions novatrices, inspirées de l'exemple des parlements étrangers, américain, allemand ou italien notamment. Après six mois de sourde résistance, les sénateurs viennent, sous la pression du gouvernement, de se résigner à examiner ces deux innovations, mais pour mieux en réduire encore la portée en proposant de transformer les deux offices en appendices des traditionnelles commissions des lois et des finances de chacune des Assemblées. La probabilité est grande, désormais, que l'affaire en reste là et soit enterrée.

Au-delà des arguments de façade – la défense du bicamérisme, la protection des prérogatives des commissions permanentes du Parlement –, ce débat laisse l'impression déplorable que les parlementaires français sont trop heureux de préserver le *statu quo* qui prévaut depuis 1958. Autrement dit, de pouvoir s'abriter derrière l'Etat, le gouvernement ou « Bercy » pour ne pas assumer leur fonction essentielle de contre-pouvoir. Les philippiques fréquentes des députés et sénateurs contre le *« déficit démocratique »* des institutions européennes seraient plus convaincantes si les uns et les autres s'employaient, au moins, à combler ce déficit en France.

Secte *par Cardon*



Les difficultés de la « conscription civique »

LE MINISTÈRE de la défense envisage de mettre sur pied ce que Charles Millon appelle « *une conscription civique* » d'une durée de six mois. C'est une grande affaire, concède-t-il, dès lors que de jeunes Français et de jeunes Françaises seraient appelés à remplir des actions de solidarité, de sécurité et de coopération internationale à côté de tâches plus spécialement de défense. Rien n'est formellement arrêté à ce jour et ceux qui sont en *instance de porter l'uniforme* auraient tort de croire qu'il leur suffit de retarder dès à présent leur incorporation pour y échapper. Il faudra que le Parlement, couronnant un large débat d'opinion préalable, soit saisi de la question, dont le sort, en France, a toujours relevé d'une décision du pouvoir législatif.

Nul ne peut préjuger l'issue de cette concertation nationale. Malgré les distorsions et les dysfonctionnements du système, qui en *font un outil aux injustices* et *aux* inégalités si criantes qu'il en perd toute signification militaire, le service national conserve ses adeptes. Il a aussi des contempteurs tout aussi acharnés à en critiquer la légitimité face aux récents changements géostratégiques dans le monde et face aux évolutions propres à la société française. Mais là où, sans doute, l'actuel gouvernement a raison, c'est quand on l'entend affirmer que le service – dans ses modalités présentes – est condamné à terme, à moins d'une vraie révolution copernicienne.

L'heure est à des forces interarmées de projection, dit-on dans les états-majors, c'est-à-dire des unités de professionnels et d'engagés requises pour leur disponibilité dans les urgences, leur mobilité tout terrain et leur savoir-faire entretenu régulièrement. En dépit de la bonne volonté que son encadrement de métier n'hésite pas à lui reconnaître, la recrue d'aujourd'hui, plus fragilisée ou plus instable, est moins préparée à affronter les rigueurs du « *drill* », une méthode musclée d'entraînement en vigueur dans la plupart des armées modernes, et les affres des combats.

> Une armée professionnelle coûte, à « format » constant, un tiers de plus qu'une armée de conscrits

Ce qui n'empêche pas les armées professionnelles de souffrir d'autres maux, tels le vieillissement progressif de leurs effectifs, le repli sur soi ou la difficulté à incorporer des volontaires de base, sinon motivés, du moins assez qualifiés pour servir sur la foi de contrats d'engagement dont la durée peut être courte.

Ce qui n'interdit pas, non plus, de constater que, de l'aveu même de M. Millon, une armée professionnelle coûte, à « format » constant, un tiers de plus qu'une armée de conscrits et que, si l'armée de terre française devait être de métier, ses effectifs fondraient largement de moitié pour se réduire à 120 000 hommes. Mais, si force est d'admettre que le lien entre le citoyen et sa défense est désormais proche de la rupture dans les pays développés, il n'en reste pas moins que la « *conscription civique* » ou le service civil, comme on voudra le dénommer, est loin de satisfaire tout son monde. Service civil et service militaire ne font pas jeu égal.

En 1995, et quelle que soit la formule retenue, le service civil (aide technique, coopération, police, sécurité civile, *objection de* conscience) et le service de protocoles interministériels (rapatriés, handicapés, ville, santé, environnement) attirent quelque 20 000 recrues, quand le service militaire stricto sensu en mobilise douze fois plus.

A sa façon, le service non militaire comporte ses injustices et ses inégalités dans l'origine et le traitement des conscrits. Nul n'ignore qu'il existe des formes fictives de *service, quand des organisations* à vocation sociale ou humanitaire, sans doute trop libérales ou franchement impécunieuses, préfèrent fermer les yeux sur l'assiduité du bénéficiaire. Nul n'ignore non plus qu'il existe d'autres formes de service qui s'apparentent à de véritables privatisations, lorsque l'incorporation ressemble à s'y méprendre à un stage de préembauche.

Peccadille, diront les partisans d'un service civil, que ces cas-là, lesquels ne sont pas aussi rares qu'on le prétend. Mais que sera une « *conscription civique* » qui, ne se limitant pas aux seuls jeunes Français et devenue obligatoire après une sélection physique et psychotechnique comme à l'armée, voudra aussi enrôler les jeunes Françaises, soit, en première approximation, pas moins de 600 000 hommes et femmes pendant six mois ? On devine les difficultés qu'il pourra y avoir à les encadrer, à les payer, à les loger, à les former. Mais, surtout, on imagine les problèmes que pose la définition précise de leurs activités si l'objectif n'est pas de leur confier *in fine* un emploi susceptible d'être proposé à des salariés à temps plein ou partiel.

Au demeurant, un service civique obligatoire n'est peut être pas compatible avec certains textes européens, à commencer par la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales ou le droit communautaire, qui confondent travail obligatoire et travail forcé. A moins que la France ne choisisse plutôt d'assimiler sa « *conscription civique* » à la notion de service de citoyenneté. Dans ce cas, il se pourrait que la situation soit plus claire au regard de la pratique européenne en la matière.

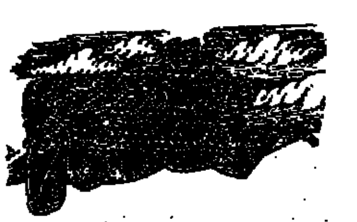
Il est vraisemblable qu'une large partie des obstacles ainsi recensés serait levée à partir du moment où le gouvernement s'en remettrait à offrir un temps de service civil à des volontaires.

Dès lors, le projet de M. Millon en ressortirait dénaturé. Il perdrait le caractère qu'on ambitionne de lui donner, à savoir cette vertu d'« *intégration républicaine* » que le service militaire est censé ne plus avoir.

Jacques Isnard

مكرر من الأصل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
Une nouvelle édition des œuvres de Joseph Conrad page II



MASCULIN / FÉMININ
de Françoise Héritier page VI

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 2 FÉVRIER 1996

ENQUÊTE
Le Goncourt des lycéens, le prix d'une ambition : redonner le goût de la lecture aux jeunes page V



JEU D'ESPIONS
Un trio amoureux au centre du nouveau roman de John Le Carré page III

EN DIRECT DU COULOIR DE LA MORT
(Live from Death Row)
de *Mumia Abu-Jamal.*
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) *par Jim Cohen,*
préface de Jacques Derrida,
La Découverte, 240 p., 85 F.

Intelligence au bord de la mort

Ancien militant des Panthères noires condamné à la peine capitale pour le meurtre d'un policier, Munia Abu-Jamal dénonce la dérive du système pénitentiaire américain.

Nicolas Weill

Il ne faudrait pas prendre le livre de Mumia Abu-Jamal, ce journaliste noir, accusé de meurtre pour le simple témoignage – et le témoignage militant – de la cruauté et de l'inefficacité grandissante du système pénitentiaire américain. Par son énergie vibrante, par l'animation et même, paradoxalement, par les éclats de gaieté qui parsèment ce recueil de méditations et d'articles, par l'extraordinaire lucidité et la rigueur d'un homme sur lequel pèse, depuis 1982, la menace d'une exécution capitale, *En direct du couloir de la mort* a sa place dans les grands Mémoires de prisonniers du XXᵉ siècle.

A côté, toutes proportions gardées, de *Souvenirs de la maison des morts* de Dostoïevski et d'*Une journée d'Ivan Denissovitch* de Soljenitsyne. L'ouvrage n'est pas sans rappeler aussi certains témoignages de victimes de la Shoah, qui frappent par leur acuité d'analyse, comme le *Journal* de Calel Perechodnik, paru récemment chez Liana Levi.

Une telle comparaison n'implique pas un parallèle entre la situation faite aux Afro-Américains aux Etats-Unis et l'extermination des juifs au cours de la deuxième guerre mondiale (malgré les rumeurs de « génocide » par le crack ou le crime qui traversent régulièrement la communauté noire et de « complot diabolique » qu'Abu-Jamal reprend à son compte). Elle tend simplement à ranger ce livre dans la série des ouvrages où triomphe l'humanité de l'homme, et qui démontrent que, jusqu'au bord du gouffre, la raison peut ne pas perdre ses droits ni l'analyse politique céder forcément le pas à l'émotion ou à l'introspection. Comme le fait remarquer l'écrivain noir John Edgar Wideman dans l'introduction (*« Ouaouh ! On dirait Pharoah Sanders armé d'une plume au lieu d'un sax »*, s'écrie Abu-Jamal), *En direct du couloir de la mort* est à la fois l'antidote et l'antitype de ce que Wideman appelle le *« récit d'esclave »* nouvelle manière. Par là il désigne les biographies censées établir la preuve de la fluidité de la société américaine au travers de quelques exemples de réussites aussi flamboyantes que mythiques (comme celle de la richissime animatrice Oprah Winfrey ou d'O. J. Simpson).

En même temps qu'une description des antichambres de la mort où croupissent près de trois mille détenus en attente d'exécution, ce document constitue un réquisitoire implacable contre le caractère régénérateur ou « correctif » de la prison.

Symbole pitoyable et absurde de la transformation du système pénitentiaire en machine de répression pure, voire en machine de mort, le portrait de ce compagnon d'infortune d'Abu-Jamal, doté du pseudonyme de Harry Washington : *« Un jeune homme noir autrefois gardien de prison, maintenant condamné du couloir de la mort. Jadis il portait les clés, maintenant il les entend, dans son angoissante attente de la mort. Les conditions de détention de la plupart des couloirs de la mort en Amérique fabriquent des Harry Washington par dizaines. »* Aujourd'hui, dit Abu Jamal, « *les prisons* » sont devenues « *des accumulateurs de colère, des flots de haine socialement acceptable où les mondes entrent en collision comme des particules atomiques* ».Mumia Abu-Jamal est précis, il connaît bien les coins et recoins du labyrinthe juridique américain et il aime les chiffres. Ceux qu'il cite, à plusieurs reprises, forment une accablante litanie : sur les dix Etats ayant les taux de crimes les plus élevés, huit sont aussi les plus chargés en condamnés à mort ; les Noirs, qui représentent 13 % de la population américaine, rassemblent 54 % du million cinq cent mille détenus que totalise en 1996 la population pénitentiaire – laquelle a triplé en quinze ans – et environ 40 % de la « population du couloir de la mort » ; en Géorgie, ceux qui sont accusés d'avoir tué des Blancs ont 4,3 fois de risque plus d'être exécutés que ceux qui le sont d'avoir tué un Noir, etc. Par ces supputations en forme de refrains macabres, Mumia Abu-Jamal entend démontrer que le système carcéral s'est métamorphosé en arme d'une guerre raciale larvée. De l'entretien de ce chaos, la police a sa part : commentant l'affaire Rodney King, Mumia Abu-Jamal constate que, de 1981 à 1991, plus de soixante dix-neuf mille cas de brutalité policière ont été recensés : *« Autrement dit, un civil est brutalisé par la police en moyenne 658 fois chaque mois, soit plus de 164 fois par semaine ! »*



KEN LIGHT RAPHO

Prisonnier dans le couloir de la mort

Faire droit à l'analyse d'Abu-Jamal, c'est également faire la part de ce qui dans son texte provient du débordement militant, et ce qui démonte réellement le mécanisme d'emballement d'une répression légale. Une répression qui semble se résumer au principe *« lock them and throw away the key »* (enfermez-les et jetez la clef), et qui s'exprime par la redoutable loi de 1994, imitée d'une règle de base-ball, *« three strikes, you're out »* (trois coups et vous êtes éliminé), loi qui stipule que tout récidiviste condamné à deux reprises est passible d'une peine d'au moins vingt-cinq ans lors d'une troisième comparution.

Difficile en revanche de suivre Mumia Abu-Jamal quand à propos de Huey Newton, « ministre de la défense » des Panthères noires, dont il fut le garde du corps et qui sombra dans la drogue, il affirme d'une phrase à l'autre que celui-ci *« aimait tous les enfants du monde et était l'adversaire de tous les oppresseurs »* et qu'il avait *« discuté philosophie avec Chou En-Laï (...), rencontré Mao, dîné avec Kim Il-sung »*. On peut diverger aussi sur les éloges adressés au révolutionnaire Malcolm X, préféré à la figure de Martin Luther King, et ne pas partager non plus sa lecture de l'affaire de la secte Waco, quelque peu indulgente pour les sectateurs de David Koresh. Le processus de démonisation de tout futur adversaire du système dont la télévision est largement responsable, qui est à cette occasion dénoncé, n'en prête pas moins à réflexion. De même l'utilisation massive de ladite télévision à l'intérieur d'un système carcéral où il est par ailleurs extrêmement difficile d'obtenir une simple machine à écrire.

Plus généralement, on peut aussi se méfier des effets pervers qui consistent à interpréter systématiquement toute législation criminelle en termes d'affrontements raciaux, ce qui a pour résultat de délégitimer toute tentative de lutte contre le fléau de la drogue. Ainsi, dans un récent numéro de l'hebdomadaire *The New Republic* (1), un professeur de droit de Harvard, Randall Kennedy – lui même Afro-Américain –, proteste-t-il contre l'usage abusif du terme « raciste » *appliqué à une loi fédérale qui veut* qu'une personne trouvée en possession de *5 grammes de crack* encoure la même peine que celui qui détient *500 grammes de poudre de* cocaïne (90 % des condamnations liées au crack frappent des Noirs). *« "Y a-t-il un complot pour incarcérer autant d'Afro-Américains que possible", a demandé le représentant démocrate Bobby Rush lors de la discussion de la loi. Ce genre d'opinion a conduit des jurés noirs à acquitter des inculpés dont la culpabilité était évidente, pour éviter d'envoyer d'autres Noirs en prison »*, déplore Randall Kennedy.

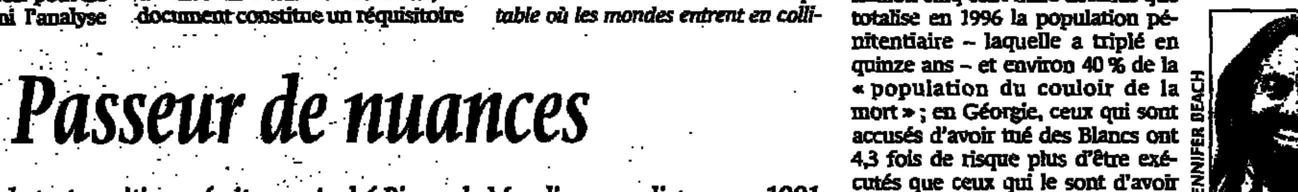
Une vaste campagne internationale (*Le Monde* du 9 août 1995) a permis d'obtenir un sursis, dix jours seulement avant la date fixée, à l'exécution de celui qui est devenu l'un des plus célèbres prisonniers du monde. Ce délai permettra-t-il d'envisager la révision d'un procès entaché, dit dans sa postface son défenseur, Leonard Weinglass, de nombreuses irrégularités ? Peut-être entamera-t-il en tout cas le regain de popularité dont la peine capitale jouit désormais auprès des opinions publiques.

(1) Numéro du 1ᵉʳ janvier 1996.



JENNIFER BEACH

Mumia Abu-Jamal.
Né à Philadelphie, le 24 avril 1954, militant des Panthères noires, Mumia Abu-Jamal devient journaliste de radio dans les années 70. Son engagement dans le groupe MOVE, communauté radicale noire, provoque son licenciement. Il est chauffeur de taxi quand il est inculpé puis condamné à mort en 1982 pour le meurtre d'un policier.



Passeur de nuances

Un dernier florilège de textes critiques écrits par André Pieyre de Mandiargues, disparu en 1991

QUATRIÈME BELVÉDÈRE
d'André Pieyre de Mandiargues.
Gallimard, 248 p., 140 F.

Il y a tout juste deux ans, dans ces colonnes, on se réjouissait qu'un récit aussi admirable que *Monsieur Mouton* (1), d'André Pieyre de Mandiargues – disparu en 1991 –, nous parvienne, pour ainsi dire, de l'autre côté du monde.

Aujourd'hui, en attendant le classement de sa correspondance, laquelle sera, sinon œuvre elle-même, du moins la face cachée de l'œuvre officielle, le lecteur a droit à un quatrième, et dernier, *Belvédère* – nom générique que l'écrivain donnait à ses florilèges de textes critiques, pour la plupart consacrés à la littérature et à la peinture : *« Il est permis que l'on soit un peu fier d'avoir été, parfois, un bon lecteur »*, disait-il de lui-même, et, toujours à son propre sujet : *« Ainsi qu'il y a des hommes à femmes, il y a des écrivains à peintres. »*

Hector Bianciotti

C'est, à quelques exceptions près, entre 1971 et 1985 que Mandiargues a écrit la quarantaine d'*« enquêtes »*, au sens borgesien du terme, qui composent ce recueil, lequel, comme les précédents *Belvédères* (2), témoigne d'un esprit doué d'une curiosité supérieure, d'une soif de connaître qui s'apparente à l'espérance, et qui est incapable d'admirer sans amour.

Ici, il décortique, non sans amusement, la dialectique de ces théologiens, dits *« libres penseurs »* sous Louis XIII et Louis XIV, qui se poussent l'un l'autre, et à qui mieux mieux, vers le cachot ou le bûcher ; là, il déplore *« l'énorme machine à trafiquer de l'art »* que nous appelons Beaubourg *« par répugnance à user du nom d'un homme qui fut pernicieux à notre beau Paris plus que quiconque »* : qui ne songe avec mélancolie au promeneur du matin qu'il fut lui-même, et que l'on pouvait croiser dans les marchés du Marais, un cabas à la main ? Qui ne pense à la petite échoppe qui s'obstinait entre deux immeubles de construction récente, ou à ce coin qui *« avait une âme »*, disparu au bénéfice des spéculateurs immobiliers ?

Mandiargues décèle en Théophile Gautier, outre un grand romantique considéré trop souvent comme secondaire, une sorte de beatnik ou plutôt un hippie, qui se réincarnerait sans aucune gêne au milieu de nous ; et, dans Gérard de Nerval, *« le type le plus admirable de l'homme qui ne sut pas vivre »*. Et de constater, au sujet de ceux qui ont perdu le savoir-vivre tout en gardant la capacité d'écrire ou de raconter – Unica Zürn (3) et Leonora Carrington (4) en premier lieu, parmi nos contemporains –, que le contraste d'égarement et d'inspiration, manifeste dans leurs ouvrages, se libère dans le monde de la poésie avec une splendeur tragique que, dit-il, il ne saurait évoquer *« qu'en la rapprochant de celle de l'aurore boréale, dont le pourpre glacé est comme la lueur de la raison qui éclate »*.

Enfin, à propos de Balthus, l'auteur de *La Motocyclette* observe qu'il n'est pas un seul de ses tableaux, même parmi les paysages ou les natures mortes, *« qui ne produise l'impression d'avoir été dévoilé avec brusquerie »*... Voici un verbe et un substantif à jamais complices pour définir l'impression qu'une toile de Balthus provoque. Voici le style, qui n'est pas un ornement, mais une spécialisation de la sensibilité permettant au *« sens »* de s'affermir, au point que l'on pourrait même dire que le style a par lui-même autant de sens que les mots auxquels il désigne telle ou telle place dans la phrase, afin que celle-ci rende mémorable l'idée ou la sensation qu'elle exprime.

Mandiargues aura été un *« passeur »* hors de pair des subtilités et des nuances de timbres émotifs de la langue française. Et peut-être est-il un grand écrivain surtout parce que, de ses livres, tous genres confondus, émane cette qualité de conscience qu'il possédait au degré le plus haut. A lui seul, il prouverait, encore une fois, que la civilisation est un phénomène individuel.

(1) Fata Morgana, 1993
(2) Chez Grasset, Coll. « Les Cahiers rouges » : *Le Belvédère* et *Deuxième Belvédère*, 1990. Chez Gallimard : *Troisième Belvédère*, 1971.
(3) *L'Homme-jasmin*, Gallimard, 1970
(4) *En bas*, éd. de la Revue Fontaine, 1945 (épuisé).

هكذا من الأصل

le feuilleton

De Pierre Lepape



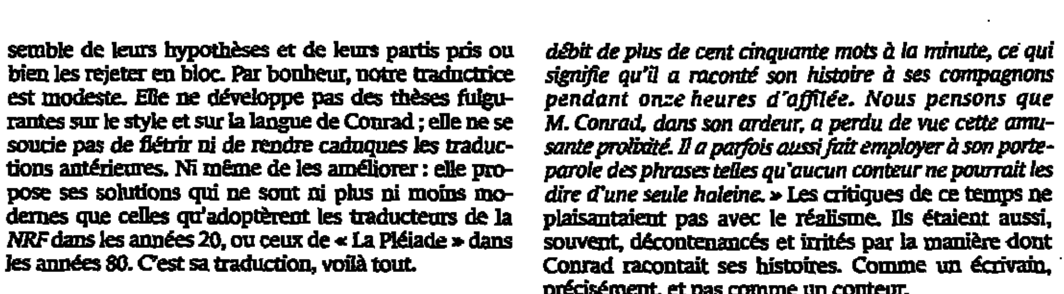
Traduire Conrad

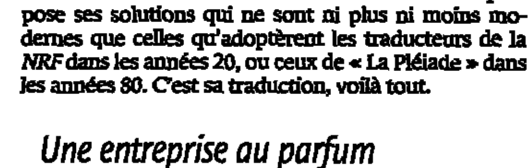
DIX ROMANS
ET NOUVELLES DE JOSEPH CONRAD
Traduits de l'anglais
par Odette Lamolle.
Ed. Autrement.

Cette nouvelle édition des œuvres de Joseph Conrad est le fruit d'une longue passion. Henry Dougier, le directeur-fondateur des éditions Autrement, nous raconte qu'il y a longtemps, au début des années 30, une jeune fille découvrit *Lord Jim* et en tomba amoureuse. Le fait était assez fréquent. Conrad était, de son vivant déjà, un écrivain à succès en même temps qu'un maître de la littérature, reconnu et salué par ses pairs. *Typhon* avait été traduit en français dès 1918, et par André Gide lui-même, ce qui n'était pas rien. Lequel Gide avait découvert Conrad par le truchement d'un autre monstre sacré, Claudel. Et à la mort du romancier anglo-polonais, en 1924, *La Nouvelle Revue française* lui avait consacré un numéro spécial ; bonneur rarissime qu'il ne partageait alors qu'avec Proust. Même les Américains adoraient Conrad, et l'auteur de *La Folie Almayer* confessait la stupeur et la fierté que lui causaient les sommes faramineuses obtenues par la vente aux enchères de ses manuscrits à Boston et à New York. Seuls les jurés du prix Nobel étaient demeurés insensibles, mais on sait que la politique n'est jamais complètement absente de leur appréciation esthétique.

La jeune admiratrice de *Lord Jim* était donc dans l'air du temps, mais son amour avait cette vertu que Conrad plaçait au tout premier rang des qualités humaines : la fidélité. Soixante ans après, dans l'ermitage d'une petite maison des Landes, Odette Lamolle a entrepris de retraduire, dans un même élan, dans un même souffle, l'œuvre entière de Conrad, tout ce que l'ancien marin polonais écrivit depuis qu'en 1894 il décida de poser son sac à terre et de devenir un romancier anglais. L'entreprise d'Odette Lamotte a un parfum d'aventure et d'extravagance qui la rend d'emblée sympathique. On ne peut pas vibrer aux défis et aux entêtements des héros de Conrad et demeurer insensible à l'ardeur obstinée de sa traductrice. Ni ne pas trembler à la pensée qu'elle se soit fourvoyée et que l'amour l'ait aveuglée.

Il n'en est heureusement rien. Les dix romans et nouvelles – deux bons milliers de pages – qu'elle publie sont mieux qu'un encouragement à poursuivre. Non que ses traductions soient toujours meilleures que les précédentes, mais elles possèdent un atout qu'Odette Lamolle n'a pas gaspillé : elles parlent d'une seule voix, d'un même grain, d'une même couleur. Ce n'est peut-être pas tout à fait la voix exacte, le grain exact, la couleur exacte de Conrad – et ça ne peut pas l'être, jamais – mais au moins l'unité de l'auteur trouve-t-elle sa correspondance dans l'unité de ses traductions. Cet avantage aurait pu se révéler catastrophique si Odette Lamolle avait porté sur son auteur de prédilection un de ces regards fanatiques qui tordent un écrivain dans un sens à ce point inédit qu'on ne peut qu'accepter l'ensemble de leurs hypothèses et de leurs partis pris ou bien les rejeter en bloc. Par bonheur, notre traductrice est modeste. Elle ne développe pas des thèses fulgurantes sur le style et sur la langue de Conrad ; elle ne se soucie pas de flétrir ni de rendre caduques les traductions antérieures. Ni même de les améliorer : elle propose ses solutions qui ne sont ni plus ni moins modernes que celles qu'adoptèrent les traducteurs de la *NRF* dans les années 20, ou ceux de « La Pléiade » dans les années 80. C'est sa traduction, voilà tout.





Une entreprise au parfum d'aventure et d'extravagance

On ne pourra donc la reprendre que sur des détails – mais s'agissant d'un écrivain de cette envergure, les détails ont leur importance. Odette Lamolle a eu, semble-t-il, le souci inutile d'alléger Conrad. L'auteur de *Lord Jim* aime les longs paragraphes compacts où le récit se trouve comme enfermé dans le débit ininterrompu du narrateur. Pour des raisons d'agrément typographique, peut-être, la traductrice a décidé, souvent, de tronçonner par des alinéas ces longues plages de paroles. De la même façon, elle a choisi de marquer davantage la ponctuation plutôt parcimonieuse de Conrad, de mettre des points-virgules là où l'écrivain se contentait de virgules et des points alors que le point-virgule lui paraissait une pause suffisante. La même logique conduit Odette Lamolle a introduire, après les vingt premiers chapitres de *Lord Jim*, la césure d'une « seconde partie » qui n'existe, sauf erreur, dans aucune des nombreuses éditions anglaises ou américaines publiées du vivant de l'auteur.

Il est vrai que l'immense monologue de Marlow racontant les aventures de Lord Jim a quelque chose d'irrespirable. Certains critiques de Conrad lui en faisaient déjà le reproche en 1900, comme ce commentateur de la revue *Academy* : « *Cette histoire racontée sans interruption comprend environ quatre-vingt-dix-neuf mille mots. Or il est déraisonnable de supposer que le narrateur, qui choisissait ses mots avec soin, ait parlé avec un débit de plus de cent cinquante mots à la minute, ce qui signifie qu'il a raconté son histoire à ses compagnons pendant onze heures d'affilée. Nous pensons que M. Conrad, dans son ardeur, a perdu de vue cette amusante prolixité. Il a parfois aussi fait employer à son porte-parole des phrases telles qu'aucun conteur ne pourrait les dire d'une seule haleine.* » Les critiques de ce temps ne plaisantaient pas avec le réalisme. Ils étaient aussi, souvent, décontenancés et irrités par la manière dont Conrad racontait ses histoires. Comme un écrivain, précisément, et pas comme un conteur.

Sauf dans Victoire, qui n'est pas son livre le plus réussi, Conrad ne raconte pas. Question de probité : il ne pourrait faire le récit que de choses qu'il a lui-même vécues ou vues ; or sa vie de marin et de baroudeur a été, en fin de compte, assez banale. Il a entendu davantage qu'il n'a vu, et imaginé plus encore qu'il n'a entendu. Voilà son travail d'écrivain réaliste : restituer dans toute sa force, dans toute sa complexité, dans toute sa puissance poétique, l'impact de ces récits entendus sur sa sensibilité et sur son imagination. En ce sens, Conrad est le contraire de Balzac ; il ne décrit pas le monde mais cherche à saisir et à traduire les images du monde qui se réfléchissent dans le miroir déformant des âmes.

Il y a donc quelque dommage à vouloir le rendre, par quelques artifices, plus clair et plus accessible. La déroute – relative – du lecteur est un charme que Conrad utilise en virtuose. En font partie les phrases longues et compliquées, les incises multiples, les silences, les hésitations à la recherche du mot juste et de l'accent précis, et ces cascades de mots, ces juxtapositions de phrases à travers lesquelles le discours s'emballe jusqu'aux limites de la dislocation. C'est là, au bord de la confusion, aux frontières de la raison raisonnante et des sagesses de la grammaire, que se ressent au mieux l'intensité dramatique, le véritable « suspense » de ces histoires (1). Le lecteur n'a donc besoin ni de garde-fou ni de poteaux indicateurs. Il lui est requis au contraire de se laisser aller, de se laisser saisir et de plonger, avec le narrateur lui-même, dans le paysage inconnu d'une âme, dans les détours sans fin de son mystère. Paul Valéry s'étonnait : « *Conrad parlait le français avec un bon accent provençal ; mais l'anglais avec un accent horrible qui m'amusait beaucoup. Etre un grand écrivain dans une langue que l'on parle si mal est une chose rare et éminemment originale.* » Conrad, en revanche, affirmait qu'il n'avait pas adopté l'anglais mais qu'il avait été adopté par le génie de cette langue et qu'il s'y était abandonné. En fait, Conrad ne s'abandonne jamais complètement à son idiome d'adoption ; il le possède, il le domine, avec un orgueil d'amant comblé. Il demeure dans le texte anglais de Conrad quelque chose de cette satisfaction de dresseur qui est très émouvante et que le naturel de la traduction d'Odette Lamolle a parfois estompé. Le fils d'Apollon Korzeniowski et d'Eva Bobrowska, l'enfant de Berdyczow est devenu un « sur-Anglais » que la comparaison, à bien des égards justifiée, de ses livres avec ceux de Dostoïevski jetait dans de violentes colères. Comme pour mieux éloigner ce spectre, il écrivait l'anglais le plus riche, le plus profus, le plus concret, le plus sensuel qui se puisse imaginer. Il arrive à sa nouvelle traductrice de pécher par modération et de faire quelques concessions au caractère de la langue française, laquelle penche, comme on sait, vers les concepts davantage que vers les émotions. Or, chez Conrad, tout est affaire de climat et de tempérament, rarement d'idées.

N'empêche : le travail d'Odette Lamolle est mieux que bon, et ses traductions de Conrad tiennent la comparaison avec les meilleures, celles de G. Jean Aubry, celles de Robert d'Humières ou de Philippe Néel que le romancier, en connaisseur, appréciait. Le reste est l'affaire du goût et des mystères de la transcription. Au chapitre 14 de *Lord Jim*, Conrad évoque la rencontre de Marlow, le narrateur, avec Robinson, un vieux forban décati : « *He poked the ribs of his partner. "He ! He ! He ! " laughed the Ancient...* » Dans la traduction d'Henriette Bordenave pour « La Pléiade », cela donne : « *Il chatouilla les côtes à son associé : "Hi ! hi ! hi ! ", se mit à rire l'Ancien.* » Et dans celle d'Odette Lamolle : « *Il martela les côtes de son associé. "Ha, ha ! ha ! ", hoquetait l'ancien...* » « *Hi* », « *Ha* » ou « *He* » ?

(1) *The Suspense, c'est le titre du livre que préparait Conrad* dès 1919 et dont sa mort interrompit l'achèvement. Il voulait « *traiter de l'influence de Napoléon sur le bassin ouest de la Méditerranée : deux volumes avec notes, appendices et tables statistiques. Et cela sera un roman* » (Lettre à André Gide, 20 septembre 1919).

Dans l'ordre de leur parution originelle, voici les titres de Conrad retraduits par Odette Lamolle : ***Un paria des îles*** **– 1896 – (408 p., 120 F) ;** ***Karain*** **– 1897 – (96 p, 59 F) ;** ***Jeunesse*** **– 1898 – (80 p., 59 F) ;** ***Lord Jim*** **– 1900 – (480 p., 140 F) ;** ***Au bout du rouleau*** **– 1902 – (224 p., 89 F) ;** ***Le Compagnon secret*** **– 1910 – (96 p, 59 F) ;** ***Un sourire de la fortune*** **– 1911 – (136 p., 79 F) ;** ***Freya des sept îles*** **– 1912 – (132 p., 79 F) ;** ***Victoire*** **– 1915 – (464 p., 130 F) et** ***La Ligne d'ombre*** **– 1917 – (192 p., 89 F).**

version originale

Ecrire les morts

LE SCRITTURE ULTIME
Ideologia della morte
e strategie dello scrivere
nella tradizione occidentale
d'Armando Petrucci
Giulio Einaudi editore,
186 p., 60 000 lires.

Une petite ville d'Italie, aujourd'hui. Collées aux murs, bordées de noir, les affiches mortuaires indiquent aux passants les noms des décédés et les dates de leurs funérailles. Dans leur disposition et leur typographie, elles imitent les textes des avis de décès publiés dans les journaux. Les unes et les autres rendent la mort publique en la donnant à lire à tous. Pour les plus proches (parents, amis ou simples connaissances), l'annonce du décès et la mémoire du défunt sont rappelées par un autre objet imprimé, le « *santino* ». Constitué par une feuille de carton pliée par le milieu, il porte une image du Christ ou d'un saint, le portrait photographique du mort, son nom, son métier, les dates de sa naissance et de sa mort et, souvent, un texte de nature religieuse. Au cimetière, sur les tombes des plus humbles, les écritures sont multipliées, déposées sur les livres, les pages, les rouleaux de marbre et de pierre. Une semblable prolixité, quelque peu anarchique, n'est pas de mise sur les sépultures bourgeoises. Leur sobriété graphique et la concision de leurs textes funéraires sont justement ce qui les distingue.

Pour comprendre ce présent, Armando Petrucci, dont un premier livre, *Jeux de lettres*, a été traduit en français il y a deux ans (*voir « Le Monde des livres » du 5 novembre 1993*) (1), a entrepris une longue quête rétrospective sur les pratiques d'écriture et les productions écrites liées à la mort. Le résultat est un livre aigu, original, au titre sans doute trompeur puisqu'il ne concerne pas les « *dernières écritures* » des mourants mais celles que les vivants leur consacrent pour indiquer leur trépas et perpétuer leur souvenir. Comme le précédent ouvrage, celui-ci fait la part belle aux écritures « *exposées* », portées par les monuments funéraires, gravées sur la pierre, destinées à une lecture publique, mais il n'oublie pas pour autant d'autres formes de la mémoire des morts, des nécrologes monastiques aux livres de famille, des recueils d'épitaphes aux « *tombeaux* » poétiques et musicaux.

PRÉSENCE OBSÉDANTE

L'intérêt majeur du livre d'Armando Petrucci vient de ce qu'il pose un regard original sur la longue durée des attitudes devant la mort. La chronologie qu'il suggère s'écarte sensiblement de celles proposées par Philippe Ariès dans ses deux grands livres sur le même thème. Dans *L'Homme devant la mort*, la périodisation était organisée à partir de plusieurs ruptures : la plus fondamentale oppose, de part et d'autre des XV[e] et XVI[e] siècles, une mort proche, familière, maîtrisée, à une mort devenue redoutable, inquiétante, « *ensauvagée* ». Deux autres inflexions scandent le cours des temps : entre XII[e] et XIII[e] siècle, l'affirmation de la conscience individuelle de la mort de soi ; à l'âge romantique, le déchirement devant la mort de l'autre (2). Cinq ans plus tard, les *Images de l'Homme devant la mort* suggéraient une autre chronologie : celle d'une expansion continue, de la fin du Moyen Age au premier XX[e] siècle, de la présence de la mort et des morts parmi les vivants. « *Sortie de son gîte* », la mort hante, d'abord, les pensées et les imaginations, puis, à partir du XIX[e] siècle, elle habite toute la vie quotidienne, vécue désormais en sa compagnie. Ce n'est qu'à partir des années 50 de ce siècle, quand la solitude des mourants et le refus du deuil brisent le modèle romantique, que la mort commence à refluer, vouée au secret et au silence (3). L'« *ensauvagement* » de la mort à l'âge moderne, entre XV[e] et XIX[e] siècle, a donc ici un autre sens : non celui d'une mise à distance, mais celui d'une présence obsédante.

Construite à partir de la plus ou moins grande extension du « *droit à la mort écrite* », la chronologie d'Armando Petrucci marque d'autres trajectoires et d'autres césures. Une grande rupture survient au Haut Moyen Age, entre VII[e] et X[e] siècle. Auparavant, dans les cités de la Grèce classique, dans l'Empire romain païen comme dans le christianisme primitif, l'épigraphie funéraire n'est pas l'apanage d'une élite étroite ; elle s'étend aux classes moyennes et aux plus favorisés des milieux populaires. La raison en est sans doute le fort lien noué entre le corps et l'écriture. Pour la loi romaine, effacer le nom d'un défunt sur une stèle funéraire équivaut à violer sa sépulture : « *L'éternité, présumée, et l'intangibilité, sanctionnée par la loi, des sépultures devaient garantir non seulement l'inviolabilité des corps, mais aussi, sinon plus, la perpétuation du "nomen" du défunt, de sa mémoire, de sa personnalité en toutes ses manifestations, privées et publiques.* » Le christianisme ajoute à cette écriture des morts, devenue moins ostentatoire, l'écriture *sur* les morts. Les inscriptions multipliées sur les tombeaux des martyrs, ou dans ces cités des morts souterraines que sont les catacombes, visent, en effet, à faire bénéficier de la force sacrée et protectrice des restes saints celui ou celle qui grave son nom au plus près d'eux.

A partir du VII[e] siècle, un double processus prive les morts ordinaires de la mémoire écrite. L'épigraphie funéraire se concentre désormais dans les églises et elle ne concerne que les puissants, clercs ou laïques. L'histoire que conte l'ouvrage de Petrucci est celle d'une reconquête : la reconquête d'une « *mort écrite* » par une population qui va s'élargissant au fil des siècles. Dans ce processus de longue durée, quelques temps forts sont à marquer. Au XIII[e] siècle, alors que l'élite intellectuelle des professeurs d'université est honorée par des monuments semblables à ceux qui étaient jusque-là réservés aux nobles, les marchands, entrés dans la culture écrite, enregistrent les noms des défunts dans les livres de famille. Au XVI[e] siècle, la « *littérarisation* » de l'écriture de la mort fait le succès de nouveaux genres imprimés : les collections d'inscriptions funéraires, les recueils d'épitaphes, les poésies funèbres. Enfin, au XVIII[e] siècle, dans les cimetières protestants, les stèles rappellent à la mémoire des vivants des morts modestes, marchands et artisans, tandis qu'en pays catholiques, le déplacement des cimetières et des tombes hors les murs démultiplie les espaces graphiques ouverts à l'épigraphie funéraire.

Mais c'est la guerre moderne qui est le grand facteur de la démocratisation de la mort écrite. Les Etats-Unis donnent l'exemple lorsque, après la guerre de Sécession, le gouvernement américain décide que chaque victime des combats aura droit à une tombe individuelle et à l'enregistrement de son nom. Après 1918, les cimetières militaires et les monuments aux morts inaugurent en Europe le processus qui fait que « *aujourd'hui, à la suite du droit conquis par les jeunes victimes de la Grande Guerre, pratiquement tous les défunts ont droit au souvenir écrit de leur nom au lieu même de leur sépulture* ».

Sous le titre Version originale, « Le Monde des livres » proposera régulièrement des éclairages sur l'actualité littéraire internationale – compte rendu d'un livre non traduit, rencontre ou entretien avec un écrivain étranger, etc.

Le livre d'Armando Petrucci, savant paléographe devenu historien des usages sociaux de l'écrit, est construit sur deux tensions. La première, proprement épigraphique, oppose les temps où l'écriture funéraire est subordonnée et ceux où elle est centrale. Les meilleurs exemples « mis en pierre » qui minorent la part de l'écrit sont les monuments funéraires gothiques des XIII[e] et XIV[e] siècles, où le texte, s'il est visible à tous, n'est lisible, du fait de ses abréviations nombreuses, que par un petit nombre, et, plus tard, l'épigraphie baroque où des écritures dispersées et polychromes, souvent placées sur des matériaux en trompe l'œil (faux draps, faux rubans, faux billets), se déploient en des lignes courbes malaisément déchiffrables. En revanche, la primauté du texte, mis au centre du monument, clairement lisible, caractérise, tout ensemble, la majestueuse épigraphie renaissante, attachée à la majuscule antique (ou supposée telle), les stèles funéraires de la Nouvelle-Angleterre, et les inscriptions néoclassiques des grands cimetières du XIX[e] siècle.

La seconde tension, plus sociologique, oppose distinction et divulgation. Nombreux sont les exemples où la diffusion d'une pratique, un temps distinctive, entraîne du même coup la recherche de nouvelles différences aptes à rendre visibles les écarts sociaux. Il en va, ainsi, avec les avis de décès publiés dans la presse qui, avec leur vulgarisation et banalisation, ont perdu la force de distinction qui était la leur dans la première moitié du XIX[e] siècle. Ou encore avec la préférence donnée par les élites à une épigraphie funéraire sobre et brève au moment où les tombes populaires accumulent les écritures.

Le Scritture ultime, comme chacun des textes d'Armando Petrucci, appuie d'ambitieux diagnostics sur une rigoureuse description des formes et des objets. Le plus aigu est celui qui souligne l'ambiguïté de notre présent. La mort y est cachée, expulsée, effacée. Pourtant, à travers la pluralité des écrits fixes ou éphémères qui en disent l'annonce et en gardent mémoire, elle est sombrement présente dans la cité et la pensée des vivants. « *Sortie de son gîte* » avec les temps modernes, elle n'y est peut-être pas tout à fait rentrée : « *Même une société comme la nôtre, qui ne réussit pas à accepter l'idée de la mort individuelle ou collective, ne peut renoncer à rappeler dans la forme la plus mémorable et sûre ses propres morts, immortalisant "in praesentia" ou "in abstentia" leur nom dans l'écrit.* »

Roger Chartier

(1) Armando Petrucci, *Jeux de lettres. Formes et usages de l'inscription en Italie, XI[e]-XX[e] siècle*, éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1993.

(2) Philippe Ariès, *L'Homme devant la mort*, Seuil, 1977.

(3) Philippe Ariès, *Images de l'Homme devant la mort*, Seuil, 1983.

Ménage à trois et jeux d'espions

Un espion « en sommeil » voit disparaître la femme de sa vie avec son meilleur ami. De ce qui semble être une simple fugue amoureuse, le romancier a tiré un roman d'espionnage derrière lequel se dessine une caricature de la réalité

NOTRE JEU
de John Le Carré.
Traduit de l'anglais
par Mimi et Isabelle Perrin.
Seuil, 365 p., 130 F.

Quand la femme de votre vie fiche le camp avec votre meilleur ami, que faire ? Le dernier roman de John Le Carré cherche à résoudre ce problème classique, presque ordinaire. L'une des solutions possibles pourrait être justement d'écrire un roman, et pourquoi pas un polar, ne serait-ce que pour raconter votre histoire de manière crédible et amusante. Ce pourrait être le choix d'un écrivain aussi doué que le fameux auteur de romans d'espionnage. Mais Tim Cranmer, le héros du livre, n'a rien d'un littérateur. C'est un espion anglais que la fin de la guerre froide oblige à prendre à quarante-huit ans une retraite anticipée. Ses qualités et son expérience ont été rendues d'un seul coup obsolètes par le nouveau cours de l'Histoire. Exilé volontaire dans le superbe manoir du Somerset dont il a hérité, il sera vite rattrapé par son destin d'agent secret.

La femme, c'est Emma. Emm, pour les intimes. Le genre de créature dont on tombe imédiatement amoureux et pour laquelle on fait des folies. A moins de devenir fou soi-même. Emm est superbe. Mais le livre refermé, on serait incapable de dire de quelle couleur sont ses yeux. On garde en mémoire de longues jambes, une chevelure noire, somptueuse, et tout un jeu d'enroulement (en chignon) et de déroulement (sur la poitrine de son amant). Et cette façon qu'elle a d'attendre nue à la fenêtre de sa chambre. Parée d'une nudité aussi totale, elle ne peut être que la splendeur faite femme. C'est un peu fruste comme matériau à souvenirs, mais cela suffit aux amoureux. Même quand ils ne sont plus aimés. Emm est un peu trop jeune pour Tim, dans la vie duquel elle vient tout juste d'entrer. Et Tim, qui l'a sortie du ruisseau, lui offre un peu trop de bijoux, respecte trop son intimité et sa liberté. Le manoir est si vaste. Emm est capricieuse, fantasque, franche, cruelle quand il le faut, et même quand il ne le faut pas. Bref, elle est désirable. Infiniment désirable. Mortellement désirable. Un seul homme ne pourrait suffire à tant de beauté.

Le troisième côté du triangle inévitable est Larry, l'ami de toujours. Tim et Larry se sont connus au collège. « Notre jeu », l'expression qui fait le titre du livre, date de cette époque. Larry est le double de Tim en plus passionné, en plus drôle, en plus doué, en plus vrai. Professionnellement aussi, c'est son double. Précisément, sa créature. Tim a tout appris à Larry. Du coup, Larry se trouve lui aussi à la retraite. Ce genre de situation ne vaudrait rien aux ménages à trois, même s'ils restaient platoniques. De toute façon, Tim ne se doute de rien, ou s'aveugle lui-même.

Un beau jour, Larry disparaît avec Emma. S'agit-il seulement d'une fugue amoureuse ? Ou du vol à la Russie de 37 millions de livres (285 millions de francs) ? Ou d'une aide aux peuples opprimés du Caucase ? Tim se lance à leur poursuite, lui-même soupçonné et recherché par toutes les polices, secrète et officielle. Il tue Larry. Ou croit le tuer. En fait, il le manque. Le polar peut commencer.

L'étonnant, c'est qu'on se laisse emmener jusqu'à la dernière ligne, page après page, en faisant bien attention de ne manquer aucun épisode, de ne rater aucun détail. Il serait si facile d'en finir tout de suite en lisant la page ultime. Mais ce serait comme d'en terminer avec la vie ! Et l'on continue. Et l'on se donne beaucoup de mal, car elles sont tout de même assez compliquées et même fastidieuses, ces histoires d'espionnage. D'autant que l'auteur joue avec nos nerfs et nos impatiences, avec un délicieux humour, toujours aussi british. Dans le « nouvel ordre mondial » dont a accouché la chute du mur de Berlin, les agents ne sont plus seulement doubles, mais triples, quadruples. Repères et frontières sont brouillés.


ANTHONY SUAU/MJ
La Tchétchénie en toile de fond du « jeu » de Le Carré

G. BASSIGNAC/GAMMA
John Le Carré.
C'est après le succès de son troisième roman, *L'Espion qui venait du froid* (1963), que David John Moore Cornwell – né en 1931 – quitte le Foreign Office pour se consacrer à la littérature d'espionnage. Sous le pseudonyme de John Le Carré, il va devenir l'un des maîtres du genre, avec notamment sa trilogie : *La Taupe* (1974), *Comme un collégien* (1977) et *Les Gens de Smiley* (1980).

Pour nous aider dans notre plaisir, mais aussi dans notre « travail » de devinette, l'auteur (ou l'éditeur ?), gentiment, a reproduit au tout début de l'ouvrage une carte de la région où aboutit l'intrigue. Le Carré a un sens bien connu de l'actualité, et son lecteur serait désormais impardonnable de ne pas savoir situer l'Ingouchie, entre la Tchétchénie et l'Ossétie, aux frontières du Daghestan, de la Kabardino-Balkarie, de la Karatchaï-Tcherkessie et de l'Abkhazie. Comme s'il avait inventé lui-même ces mots abracadabrants qui font la « une » sanglante des journaux depuis quelque temps. Et il nous donne suffisamment de détails pour nous faire croire qu'il s'y est rendu lui-même le mois dernier à des fins de documentation ! Il parviendrait même à nous émouvoir pour la cause de ce malheureux peuple ingouche, martyr des impérialismes russe, puis communiste, puis russe encore.

Tim Cranmer est le narrateur de ce roman écrit à la première personne. Et comme le livre commence avec la disparition des deux autres personnages, le lecteur est obligé de se fier aux souvenirs qu'en a gardés Tim. A croire que cette disparition est définitive. Pourtant, et Le Carré est ici au sommet de son art, nous espérons de toutes nos forces que Larry et Emm soient encore vivants, que nous puissions les rencontrer en chair et en os, sans le truchement de ce cocu magnifique de Tim. A la page 295, Emm réapparaît enfin, retrouvée dans un appartement de l'île Saint-Louis, à Paris. Bien sûr, c'est Tim qui continue sa narration.

Mais nous assistons nous-mêmes à cette scène très crue, très douce, de défaite avouée et de renoncement définitif. « *Emma était morte parce qu'elle m'avait tué ...Seul Larry survivait.* » Vraiment ? Il est impossible de répondre ici sans dévoiler la solution de l'énigme. Il n'y a pas de trio sans relation deux à deux. L'amour vaincu, l'amitié triomphe, plus ambiguë encore, mais aussi plus généreuse, atteignant à une sorte de perfection.

«*Nous autres êtres humains sommes des armes redoutables*, dit un des personnages. *D'autant plus redoutables que nous sommes faibles. Nous savons tant de choses sur le pouvoir des autres, mais si peu sur le nôtre.* » Rarement Le Carré nous aura fait comprendre avec aussi peu de ménagement, avec tant d'efficacité, que l'espionnage policier est un prétexte, une métaphore, une caricature de la réalité, et que nous sommes tous, en amour comme en amitié, les agents doubles d'une puissance étrangère à nous-mêmes.

Philippe Simonnot

d ' a u t r e s m o n d e s

Arrabal chroniqueur de Cervantès

UN ESCLAVE NOMMÉ CERVANTÈS
de Fernando Arrabal.
Traduit de l'espagnol par Luce et Fernando Arrabal.
Plon, 270 p., 130 F.

Arrabal provocateur ? Arrabal fantaisiste ? Pourquoi pas... Quel mal y aurait-il à faire entrer un peu de déraison dans ce qui n'est pas raisonnable ? Le *Quichotte* par exemple ou, plutôt, son créateur, Cervantès, le seul Espagnol qui ait atteint une renommée vraiment universelle. Cervantès le mystérieux, dont tous les biographes s'accordent à dire que nous ne savons rien de sa vie. Ou presque rien. Pas d'archives intimes, pas de correspondances, pas de témoignages de contemporains, mais de rares écrits sur lui-même ainsi que quelques actes notariés. Qui peuvent donner lieu à beaucoup d'interprétations, à l'expression de tous les fantasmes. Pourquoi Arrabal se priverait-il de cette liberté, puisque les historiens et les chercheurs eux-mêmes en donnent souvent l'exemple ?

Aucun portrait authentique non plus, comme le revendique la couverture du livre d'Arrabal arborant une illustration non datée, portrait d'un homme qui montre ostensiblement sa longue main gauche, et cache la droite.

« *Au "manchot de Lépante", manquait-il vraiment un bras ?* », demande Arrabal le gêneur, prêt à démontrer, preuves à l'appui, que Cervantès lui-même affirme « *avoir perdu l'usage de la main gauche pour la plus grande gloire de la droite* » et qu'il restera hanté toute sa vie par la condamnation royale du 15 septembre 1569 – il avait vingt et un ans – à « *avoir, avec infamie publique, la main droite tranchée* », condamnation qui le fera s'enfuir d'Espagne pour Rome où l'attendent d'autres aventures. « *Si jamais j'apprenais que la lecture de ces nouvelles pût induire leur lecteur en quelque mauvais désir ou pensée, je couperais la main qui les écrivit plutôt que de les publier* », notera-t-il plus tard dans les *Nouvelles exemplaires*. « *De quelle troisième main Cervantès disposait-il ?* », interroge Arrabal, imperturbable.

Ce n'est donc ni une biographie, ni un essai, ni un roman qu'a écrit Fernando Arrabal avec *Un esclave nommé Cervantès*. Plutôt une prose de poète, qui, tout en s'appuyant sur des textes avérés et de doctes ouvrages universitaires, revendique toutes les libertés, exprimant une fois de plus, comme dans son théâtre ou ses films, sa propension naturelle à mêler l'humour, l'amour, l'érotisme, l'angoisse, le « panique ».

Insolite, insolent, le romancier espagnol bouscule quelques idées reçues et tord le cou aux tabous qui ne l'encombrent pas.

[redacted]

Il a tout lu. Le *Quichotte* évidemment, qui l'habite depuis qu'il sait lire. Mais aussi toutes les archives, ainsi que les innombrables études, universitaires ou non, en français, en anglais, en espagnol. Il va profiter du mystère qui entoure Cervantès, de son ignorance, et de la nôtre, pour bousculer quelques idées reçues, renverser les statues du Commandeur, et du Manchot, et fantasmer doctement le sourire en coin. Il rappelle d'abord la thèse, désormais répandue, d'un Cervantès juif, fils d'un père chirurgien qui se disait *hidalgo*, en réalité descendant de marranes. Il fait reposer toute la vie et les aventures de l'écrivain sur le « *péché abominable* », l'homosexualité, qu'il expérimentera notamment pendant les cinq années de sa captivité auprès du bey d'Alger et des « *mignons* » qui l'entourent, dont il ne parle que pour se scandaliser. Il s'appuie sur des documents pour rappeler qu'aucune de ses sœurs ne se maria, mais que, filles d'un modeste bourgeois, elles eurent à Madrid une vie de « *courtisanes honnêtes* », que même il se fit passer pour le père de l'enfant de l'une d'elles. Surtout, il insiste sur le fait qu'il a surtout vécu toute sa vie dans l'obsession d'être manchot, après la condamnation à avoir la main coupée. Et qu'à la fameuse bataille de Lépante, contrairement à l'image du combattant valeureux, il fut « *pris de fièvre et de vomissements* » à bord de l'Armada catholique du roi Philippe II, et resta dans la cale. Pourquoi aurait-il dû être un héros ? De son bras, on ne parla que beaucoup plus tard. « *Je n'invente rien,* dit-il. *Ce livre n'a rien d'extravagant. Dire que c'est iconoclaste amène à soutenir les théories anciennes : qu'il était catholique, héroïque, qu'il était conforme à la morale de l'époque, qu'il aimait les femmes.* »

Toujours insolent et insolite, Arrabal se place aussi dans une tradition littéraire qui a tenté des romanciers désireux de tordre le cou à des tabous. A l'image des innombrables exégètes de Dom Juan jusqu'à Gabriel Garcia Marquez qui réinvente Bolivar dans un de ses derniers livres. Ou bien Alejo Carpentier qui, dans *La Harpe et l'Ombre*, mettait Christophe Colomb dans le lit d'Isabelle la Catholique... Mais c'est d'abord de lui qu'Arrabal veut parler. De son Espagne intérieure. Quatre cents ans après, en 1967, il avait été arrêté et incarcéré à la prison de Carabanchel pour « *injures contre la patrie* » et pour « *blasphème* » parce qu'il avait écrit dans une dédicace à un lecteur : « *Je me fous du Bon Dieu, de la patrie et de tout le reste.* » Finalement, il avait été acquitté, le tribunal estimant qu'Arrabal n'avait pas écrit « *Patria* », mais « *Patra* », du nom de sa chatte qui figure dans plusieurs de ses romans !

Dans son film *L'Arbre de Guernica* (1975), par exemple, il inventait sa guerre d'Espagne, secouait la chronologie, mélangeant des images d'actualité à celles de sa mémoire, à la guerre qu'il avait vécue.

Dans *Cervantès*, il ne cesse de faire des allers et retours dans le temps et dans l'espace, de régler ses comptes avec un empire de Charles Quint « *aussi vaste que l'ex-Union soviétique jointe aux Etats-Unis, avec les finances du Mexique actuel* », de mettre côte à côte, près des bûchers des autodafés, Savonarole de Florence et le cardinal Cisneros, l'inquisiteur fondateur de l'université d'Alcalá de Henares.

Il évoque Dali, Picasso, Breton, ou « *la cervantine Lou Salomé* » à propos d'Elisabeth de Valois, l'ensorcelante, qui séduisait Don Carlos, son beau-fils. Il admire les femmes intrépides et audacieuses de la famille de Cervantès comme les championnes d'échecs d'aujourd'hui, la Hongroise Judit Polgar, la Chinoise Xie Jun. Le livre chemine jusqu'à Lépante et s'arrête en 1575, quand Cervantès est prisonnier. Comme dans une série TV, Arrabal annonce un second tome : *Dans les prisons d'Alger*. Odyssée non moins parodique que celle du chevalier à la Triste Figure qui s'interroge sur la vraisemblance de la fiction.

s c i e n c e - f i c t i o n

Robert Reed innove

LE VOILE DE L'ESPACE
de Robert Reed.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Natalie Zimmermann.
Robert Laffont, coll. « Ailleurs et demain », 370 p., 139 F.

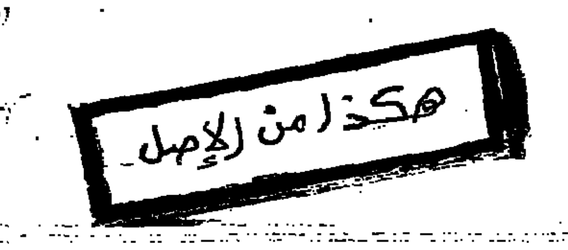
Robert Reed est l'un des nouveaux auteurs américains de science-fiction les plus intéressants de ces dernières années, si ce n'est le plus brillant et le plus inventif. Le thème du *Voile de l'espace* – le contact extraterrestre –, même s'il semble rebattu, n'a rien perdu de son pouvoir de fascination. Encore faut-il savoir le traiter de façon neuve. Robert Reed aborde ce thème de deux manières différentes, à deux âges de la vie de son héros, Cornell Novak. Au premier, Cornell, encore enfant, accompagne son père dans sa quête des traces laissées par de mystérieux visiteurs clandestins. Au second, des années plus tard, devenu cobaye dans une mystérieuse agence gouvernementale, il est envoyé sur une planète du nom de Haut Désert, dans l'équipe d'un certain Logan, obsédé par l'idée de passer à la postérité en établissant le premier contact.

Rien de commun, apparemment, entre ces deux parties du roman ; entre la chronique un peu nostalgique d'une enfance placée sous l'égide d'une intrigante légende familiale et le compte rendu de la mission effectuée sur Haut Désert, qui sombre peu à peu dans la folie et le cataclysme. Rien, sinon un mouvement souterrain de l'intrigue qui se referme en boucle, et qui appartient à un registre fort peu science-fictif : celui de la description de complexes relations familiales. Tout l'art de Robert Reed est d'avoir su assembler ces éléments en un roman dépaysant, polyphonique et d'une belle originalité. Une réussite exemplaire.

Jacques Baudou

● **NOUVELLES 1952-1953**, de Philippe K. Dick
Ce deuxième volume omnibus des nouvelles de Philippe K. Dick couvre une période réduite – de novembre 1952 à décembre 1953 –, mais extrêmement féconde : pas moins de trente-sept nouvelles. A ce moment précis de sa carrière, Dick s'adonne encore au fantastique. Mais déjà la science-fiction le requiert ; et il s'y affirme d'emblée comme un écrivain novateur. Soit qu'il remette en cause les préceptes de l'école campbellienne comme dans « L'Homme doré », ou qu'il commence à développer sa thématique du simulacre, à l'œuvre dans les deux nouvelles les plus marquantes du volume : « L'Imposteur » et « Le Père truqué », dont la parution dans la revue *Fiction*, en 1956, imposa d'un coup Dick en France (*Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Hélène Collon*, Denoël, coll. « Présences », 738 p., 250 F).

● ***LE VISAGE VERT*, N° 1**
Dans cette nouvelle revue fort bien présentée, Xavier Legrand-Ferronnière et Norbert Gaulard se sont livrés à un formidable travail d'« archéologie littéraire » dans les domaines de la littérature fantastique et mystérieuse : deux nouvelles inédites en France de Mary Shelley, la traduction de la première version d'un texte de W. B. Yeats, *Rosa alchemica*, la réédition d'un pastiche de Sherlock Holmes, paru dans *Les Annales* en 1902 et écrit par Robert Barr, le prologue d'Adolfo Bioy Casares à l'anthologie de littérature fantastique qu'il a publiée en 1940 en compagnie de Borges et de Silvina Ocampo, un conte d'Arsène Houssaye et un autre de l'Américaine Mary L. Bissell déniché dans la « *Revue britannique* » de mai 1870, et une étonnante nouvelle de Gabriel de Lautrec. Le tout est accompagné de notices de présentation et de notes bibliographiques d'une érudition confondante. Dès son premier numéro, *Le Visage vert* s'impose comme une revue extrêmement précieuse (chez Xavier Legrand-Ferronnière, 38, avenue du Maréchal-Joffre, 92190 Meudon, 80 F).



L i v r a i s o n s

HISTOIRE LITTÉRAIRE

● **LES HÉRACLIDES**, de Jean Giono
Giono donna beaucoup de chroniques aux journaux ; plusieurs volumes ont paru chez Gallimard. Présentés par Jean-Louis Roux, qui se livre à une lecture des *« 152 chroniques journalistiques de Jean Giono »*, les dix-huit textes rassemblés sous le titre de l'un d'eux, *Les Héraclides*, qui rappellent la dévotion de l'écrivain pour l'univers solaire des Grecs, ont été écrits dans les années 50-60, pour divers journaux de province. Même les plus grands écrivains ont des faiblesses. Celles de Giono s'accusent davantage lorsqu'il pense ou donne son avis « à chaud ». Sa langue belle et vive s'emporte souvent, ne repoussant plus aucune banalité contre le monde moderne, le progrès, la perte des valeurs terriennes... idées en forme de truismes qu'il sut admirablement métamorphoser et transcender dans son œuvre romanesque (Ed. Quatuor, 73670 Entremont-le-Vieux, 174 p., 75 F). Signalons également la réédition d'un bref texte datant de 1953 : *L'homme qui plantait des arbres* ; c'est du grand Giono (Gallimard, 34 p., 40 F).

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● ***LES DÉTAILS**, d'Anne* Lagardère
Pointilliste éprise d'exactitude, Tania, la narratrice, livre ici des bribes de son passé. Ils ont un relief, une couleur : son anorexie, ses syncopes, un séjour dans une institution psychiatrique à l'âge de seize ans, la mort d'un frère, celle du père... Visions fragmentées d'une enfance, d'une jeunesse *aux multiples meurtrissures, aux interrogations désarmantes qui ont aidé* à faire de Tania ce qu'elle est : un écrivain. Ce constat éclaté, sensible, plaira aux amateurs de consciences malheureuses en quête de leurs plus intimes vérités (Seuil, 124 p., 80 F).

● ***LES COQUELICOTS SONT REVENUS**, de* Michel Ragon
Il n'est guère facile de faire d'une « actualité brûlante » un roman d'amour. Michel Ragon y réussit en poussant un cri de colère qu'on peut dire douloureux et majestueux. Cette histoire d'une famille de paysans qui jouent honnêtement *« le jeu des manitous de Paris et de Bruxelles »* emporte l'adhésion par sa simplicité et sa force. Amoureux de ces terres abandonnées où le coquelicot revient, et de ces gens poussés au suicide par *l'inhumanité des banques et la dictature des multinationales, Ragon* témoigne sans commenter – ce qui donne encore plus de vigueur à sa dénonciation d'un drame qu'il nous expose avec un certain sourire et un optimisme dont on ne saurait dire s'il est raisonnable (Albin Michel, 245 p., 98 F).

● **LA VIEILLE FEMME ET LES MOUETTES**, de Véronique Le Goaziou
Une jeune femme visite une vieille femme dans sa maison de retraite. Enfant, la première a découvert la Bretagne et ses légendes aux côtés d'une femme devenue la vieille femme. C'est tout. Et ce ne serait pas grand-chose sans un talent d'écriture assez rare pour un premier roman. Nous sommes emportés dans des rythmes adéquats, de l'émerveillement d'une enfant à la langueur d'une vie d'hospice, de la lumière de la jeunesse à la pénombre qui précède la mort. Sur les leitmotive « jeune » « vieille », Véronique Le Goaziou compose une sorte de mélopée que rompent des airs plus vifs, enjoués. Sans emphase, elle dit à mots mesurés les beautés et les décrépitudes de la vie. Aucune sensiblerie, beaucoup d'émotion (La Table Ronde, 200 p., 89 F).

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

● **LE LIVRE DU BONHEUR**, de Nina Berberova
Les éditions Actes Sud poursuivent donc la publication des titres posthumes de la romancière russe, découverte en 1985 avec *L'Accompagnatrice*, et décédée en 1993. *Le Livre du bonheur* est ainsi le quatrième récit à *paraître. Véra apprend le suicide de son ami* d'enfance, Sam, un violoniste juif : *« C'est son enfance morte qui gît ici, son passé mort qui lui a été rendu si brutalement et si tristement. »* De cet événement tragique surgiront les souvenirs des premiers émois amoureux... (Traduit du russe par Cécile Térouanne, Actes Sud 278 p., 135 F).

● **LA PASSION TORQUEMADA II. Purgatoire**, de Benito Perez Galdos
Dans la trilogie *La Passion Torquemada*, de Benito Perez Galdos, le « Balzac espagnol », deux mondes contradictoires s'affrontent dans l'Espagne du dix-neuvième siècle : celui des plébéiens enrichis et celui d'une aristocatie ruinée par la poussée de la classe moyenne. Torquemada est un usurier qui s'immisce dans les hautes sphères de la société par le biais d'un *mariage d'intérêt. Dans ce deuxième volume, il s'oppose à sa belle-sœur* Cruz. L'un veut la richesse, l'autre désire monter dans la hiérarchie sociale. Le tout est écrit avec férocité, humour et même tendresse (traduit de l'espagnol par Caroline Pascal, Desjonquères, 260 p., 125 F).

● **ROMANS**, de Nikos Kazantzaki
On connaît davantage *Alexis Zorba*, auquel on associe évidemment le visage d'Antony Quinn *dans le film tiré du livre, que les autres romans* de l'écrivain crétois, mort en 1957. Sont rééditées ici deux œuvres plus tardives : *La Liberté ou la mort*, récit picaresque publié en 1953, et *Les Frères ennemis*, qui date de l'année suivante, livre plus grave qui relate un épisode de la guerre civile en Epire (postface de Bernard Gestin, plusieurs traducteurs, *Omnibus, 980* p., *145 F*).

Dominique Rolin, « l'Accoudée majeure »

Du haut de son balcon, la romancière guette le quotidien. Les « dehors inconnus » au bord desquels défile l'histoire fictive d'une vie qui prend corps dans la réjouissance du verbe

L'ACCOUDOIR
de Dominique Rolin.
Gallimard, 146 p., 80 F.

Si Dominique Rolin n'est pas, comme elle le dit, *« fétichiste »*, c'est sans doute à cause du regard exact et immédiat qu'elle porte sur les personnes, les lieux, les tableaux ou la vie qui passe, ce qui lui donne un curieux pouvoir : quelque chose comme la propriété intérieure des objets. Le portrait que Jean Cocteau avait fait d'elle, elle l'a perdu, naturellement. Il lui avait aussi donné son recueil d'illustrations destinées aux *Enfants terribles*, avec cette dédicace : *« A Dominique Rolin, qui dort debout. »*

Autant dire que cette dame de quatre-vingt-deux ans, avec sa beauté intacte, son regard clair et son rire de très jeune fille, a le sommeil lucide. Depuis le balcon de sa fenêtre, dans le café de Saint-Germain-des-Prés – *« l'endroit secret »* – où elle a ses habitudes, ou encore au Monoprix d'à côté, elle regarde passer le monde avec une malice clairvoyante. Mais ce sont les rêves qui l'emportent, *ou plutôt des interrogations* profondes et étranges, comme si Dominique Rolin retrouvait malgré elle la voix des écrivains de son pays d'origine, la Belgique, où le merveilleux finit toujours par émerger de l'observation du quotidien, avant de l'engloutir tout à fait.

Tout au long de son œuvre, Dominique Rolin observe. *« Je suis comme au cinéma,* raconte-t-elle joyeusement, dans son petit appartement qu'on dirait taillé à sa mesure, pas très loin du fameux café. *Il y a des dizaines de romans qui se présentent à moi sans cesse, à la pharmacie, en traversant la rue ou dans tel autre endroit secret, comme il y a plusieurs Dominique en moi qui ont besoin de se manifester. Il reste à faire tenir tout cela dans un récit. Voyez-vous, je ne suis pas intelligente : j'ai des tentacules sensitifs. »* Est-ce un hasard si, dans les années 60, elle s'était laissé séduire par *« l'école du regard »*, ainsi qu'on avait surnommé le nouveau roman, et si son œuvre, bien que plus charnelle, plus savoureuse, se construit comme un *Planétarium*, évoquant de loin l'écriture irisée de Nathalie Sarraute ?

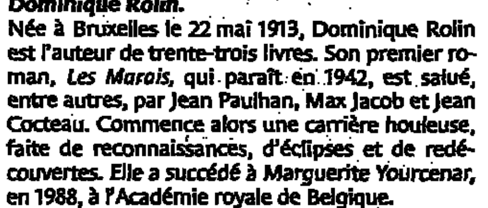
Dans *L'Accoudoir*, on dirait que Dominique Rolin a trouvé, non seulement sa voix la plus accomplie, mais l'espace fictif qui lui convenait le mieux : *« Penchée à la fenêtre, la tête éventée, prête à percevoir l'indicible, l'inconcevable, l'improbable, le douteux »*. Enfin, la narratrice est véritablement à sa place, en *« guetteuse professionnelle »*, accoudée à son balcon du cinquième étage, telle une spectatrice à sa loge, face à ses quatre chapitres : « La rue », « Les fenêtres », *« Les toits »*, *« Le ciel »*. Voici Venise, *« la ville étrangère »*, et le café avec Jim, sur un ponton. Voici Boitsfort et l'enfance en Belgique. Voici Esther, sa mère, et Martin, le sculpteur qui fut son mari, et Brenda, l'amie devenue voyante en Australie, et Jim, toujours, Jim *que l'on attend et qui* revient dans tous les livres, *« l'écrivain de génie »* qui apporte l'énergie du bonheur, l'amant clandestin qui fait le tri dans les phrases dites *« dans un élan de plaisir distrait »*, pour donner sa lancée au livre.

Ce ne sont pas seulement les voisins d'en face qui entrent dans le spectacle, ni la silhouette de Jim passant le coin de la rue, en bas, pour venir la rejoindre, ni ces *« centaines de "dehors" inconnus »* au bord desquels la narratrice s'accoude, dans le café devenu l'annexe de son vrai bureau : l'accoudoir est intérieur, c'est le temps du recueillement, le point d'observation d'une vie où défilent et se concentrent toutes sortes de moments réels, d'histoires passées, de fictions accidentelles, profondes, énigmatiques ou absurdes, autant de choses vues, vécues ou mises en doute, qui sont, chaque fois, *« un espace à convertir en écriture »*.

Car c'est bien de « conversion » qu'il s'agit, comme d'un retournement subit, un prétexte au déploiement du rêve. Dans *L'Accoudoir*, comme dans chaque fragment de ce journal intimement romanesque auquel Dominique Rolin travaille de livre en livre, ce sont moins les images en elles-mêmes qui importent, que leur conversion physique, pulpeuse, réjouissante, en mots. On a beau la voir et la revoir aller à sa fenêtre, prendre des notes, s'interpeller, s'invectiver, recommencer sa balade intérieure, mesurer le temps de son paysage, en rechercher une définition absolue, c'est toujours autre chose que Dominique Rolin nous donne, toujours un nouvel instant, la surprise d'un rythme ou d'une vision, une sensation à l'état brut, un plaisir libre. *« Tant pis si je me répète,* ajoute-t-elle, *du moment que la forme est différente et que la liberté se renouvelle. »* Avec les mots, c'est une lutte corps à corps. Selon leur humeur, ils se donnent ou se refusent : *« de vraies brutes contre qui je me bats depuis toujours »*. Dominique Rolin élague, épure, décante, ouvre le dictionnaire, vérifie, cède au sens exact ou n'y cède pas, selon que le bruit sonne bien, choisissant de préférence le plus tranchant. Ainsi de l'accoudoir : *« J'ai vérifié le mot dans Littré. Il n'a pas d'intérêt. Mais la chaleur ouverte des trois syllabes me plaît. Cela peut aider l'instinct. »* L'étrangeté de son style tient au choc de l'énergie imaginaire et d'une rigueur implacable. Parfois – *« calembours, rodomontades, arguties et calembredaines »* –, on dirait que les mots s'échappent, qu'elle ne les retient plus, se surprenant elle-même sans cesse, les abandonnant pour son plaisir.

Car *L'Accoudoir* est un livre heureux. *« J'aime vivre. J'aime le temps qui passe »*, dit la première phrase parce que, précisément, *« Jim estimait que ce pourrait être un bon début pour le nouveau livre »*. La femme à sa fenêtre, l'amour splendide avec Jim, les phrases de Jim, les dérives imaginaires, le livre *tout entier tient* dans une sorte de désir immobile : non pas le simple mouvement du désir qui s'épuise en s'assouvissant, mais un état permanent d'attente et de plénitude. Le mot *« s'inscrit cash dans la perspective :* désir ! *voilà qui est stupéfiant »*. Rien ne lui résiste plus. *« L'Accoudée majeure »*, ainsi qu'elle se désigne, a pouvoir de vie et de mort sur le spectacle, comme sur ce jeune homme endormi au bord de la fenêtre, dont elle parvient, concentrée sur son accoudoir, à éviter la chute dans le vide. Tel est le secret de celle qui dort debout. Il commence par un principe intangible, une règle de vie : *« Je me dois de garder ma dignité visionnaire. »*

Marion Van Renterghem


W. OSTERHELD

Dominique Rolin.
Née à Bruxelles le 22 mai 1913, Dominique Rolin est l'auteur de trente-trois livres. Son premier roman, *Les Marais*, qui paraît en 1942, est salué, entre autres, par Jean Paulhan, Max Jacob et Jean Cocteau. Commence alors une carrière houleuse, faite de reconnaissances, d'éclipses et de redécouvertes. Elle a succédé à Marguerite Yourcenar, en 1988, à l'Académie royale de Belgique.

Au nom du père

Yves Laplace a composé un roman frémissant d'affection et d'inquiétude. Sous le signe de Michel Leiris et de Philip Roth. Et du football

LA RÉFUTATION
d'Yves Laplace.
Seuil, coll. « Fiction & Cie »,
188 p., 89 F.

Yves Laplace est arbitre de football. Il connaît le règlement sur le bout des doigts, un règlement qui comporte dix-sept chapitres, le dix-septième s'intitulant « Coup de pied en coin ». *La Réfutation* est donc un livre en dix-sept chapitres, tableaux, puzzles, ou rébus, consacré à son père.

Le football est d'ailleurs, explique-t-il, le seul lien direct entre eux. Mais c'est un lien puissant et magique. Dès l'âge de cinq ans, pour se montrer digne de ce maître difficile et paradoxal, il connaissait des dizaines de listes de joueurs par cœur, tous les renseignements que donnaient sur eux les journaux. Mais *« je n'étais pas mauvais,* écrit-il, *j'étais très mauvais »*. Comme son père, hélas, il avait les bras faibles, les yeux myopes, une haine horrible des vestiaires, un asthme qui n'en était pas vraiment un, *mais qui l'empêchait* quand même de respirer. Et le nez bouché toute l'année.

Comme son père, il avait aussi le goût du droit, et du procès-verbal, un *sens inné de la justice* et du dernier mot. C'est ainsi qu'il est devenu, bien plus tard, un « homme en noir ». Mais, même s'il est doux et facile d'être, *comme il dit, « un personnage, puisqu'il suffit de mêler franchise et candeur, je passe sur la pudeur, je passe sur le scrupule qui est une pierre pointue, je passe sur le mépris qui paie un prix inférieur à la valeur réelle »*, ce n'est pas pour faire l'arbitre qu'Yves Laplace se présente aujourd'hui, un peu tremblant et incertain, avec ce treizième livre, son plus beau. C'est une sorte de dictionnaire biographique et familial, un dictionnaire plein de blancs, et de doutes, plein de tâtonnements destiné à *« rédimer la déficience verbale »* qui a momentanément frappé son père, atteint d'encéphalite, une perte provisoire de la mémoire et du langage qui l'a amené à faire la *« réfutation de sa vie »*, à la diffamer de diverses manières.

UNE « LAUDATIO »

Parce qu'écrire c'est aussi contredire, parce qu'il s'est toujours su destiné à écrire *« à la place de son père et dans sa direction »*, Yves Laplace compose *« à la manière analogique »*, à la manière du cerveau quand il associe librement, à la manière du rêveur qu'on laisse en paix, un livre filial en mémoire de son père vivant : la réfutation de la réfutation. On sait que moins par moins fait plus, c'est donc une *laudatio*. Un livre frémissant d'affection et d'inquiétude, sous la corne du taureau. *Placé explicitement* sous le signe de Michel Leiris, de Philip Roth. Et qui fait sans cesse penser à *L'Invention de la solitude* de Paul Auster, car, écrit-il, et *c'est la première phrase du livre : « Aussi loin que je me souvienne, le monde est divisé entre les pères et les fils. »*

On pourrait mettre des titres *aux chapitres, comme il y en a au* règlement des arbitres de football. Premier chapitre : « Le nez bouché ». C'est ce qui correspond au « terrain », dans le manuel. *Nez bouché, qui signifie* gouttes, et larmes, et mouchoirs, et nœuds à son mouchoir pour ne pas oublier les promesses. Comme dans toutes les histoires entre *pères et fils, il y a* entre Yves Laplace et son père de sacrés comptes en retard, promesses non tenues, reproches et fautes avouées. De très jolies histoires absurdes de matches de football qu'ils se sont mutuellement fait rater. Ils sont pourtant des gens sérieux, et même légèrement pointilleux et maniaques, découpeurs de journaux, collectionneurs, amis aussi des chiffres, puisque le père était *« économe au BIT »*. Les chiffres jouent un rôle magique dans *La Réfutation*. Ils ne font jamais défaut, ce n'est pas comme les mots. Ils sont la chose la plus solide. Ils prouvent que la réalité a un sens caché, ainsi le 58, pour 1958, année de naissance du narrateur, et qui est au centre de la plaque d'immatriculation de la voiture de son père : *GE 56 58 6...*

Deuxième chapitre. Il s'intitulerait « Blaise Cendrars », braises et cendres, et remplacerait le chapitre « Le ballon ». Il en retient le goût de l'aventure : *« Nous menons sous nos latitudes, une existence fœtale. »* Troisième chapitre : « Quarante histoires du petit Nicolas » écrites par l'auteur et dactylographiées par son père. C'est le chapitre *« Nombre de joueurs »* dans le manuel de l'arbitre. Et cætera, et cætera...

Si l'on insiste sur ces symboles, ces correspondances, c'est parce qu'Yves Laplace est calculateur, il l'a dit, et méthodique. Il aime les compositions savantes et préméditées. Le jeu. C'est enfin parce que ce livre sincère et grave est rempli d'un humour salutaire et élégant. Pourtant entre les mailles tissées serrées du père au fils, du fils au père, il ne faut pas laisser filer l'histoire saugrenue des cravates du grand-père qui étaient pré-nouées, avec un élastique, ce qui est, comme chacun sait, le début de la fin, puisqu'il n'y a alors plus de risque, plus de technique, plus de rituel, ni de jeu, plus rien. Si vous aimez le football, l'humour froid, les phrases ciselées et Michel Leiris et si vous réprouvez le déclin des cravates, vous êtes un lecteur en puissance d'Yves Laplace.

Geneviève Brisac

Delbourg sur notre chemin

L'AMPLEUR DU DÉSASTRE
de Patrice Delbourg.
Le Cherche-Midi éditeur,
175 p., 98 F.

Le titre annonce la couleur. Grisâtre. Non sans nuances qui vont jusqu'au bleu. Avec Delbourg, *« le piéton titube, la rue rêve à ses autopsies... les dieux sont en radoub... le béton hurle dans les vitrines blafardes des pharmacies... l'aube à vulve rose harponne les derniers spectres en salopette. »*

Mais ces images sombres sont moins un hymne au désespoir qu'un constat désolant et désolé. Est-ce la faute au poète si *« il y a* du fading *dans la tendresse »* ? Qu'on ne s'y trompe pas. Tendresse est l'un des maîtres mots de ce portraitiste au fusain, les autres étant lucidité et humour. Ce qu'il voit est sous nos yeux qui ne veulent pas toujours voir, et il nous offre à regarder, à découvrir l'absurde, la folie, le ridicule d'un monde à vau-l'eau, de plaies en cicatrices. De quoi se laisser aller à l'à quoi bon, au néant, mais *« on a toujours quelque chose en chantier / ne serait-ce qu'une vie »*, et nous voici invité : *« Un matin partir... juste avant l'avarie finale... battling de vialatte dans la main... ne plus mentir même à voix basse aller vers le bleu plus bleu. »*

Sur le chemin de Delbourg, les aubes sont comme chez Rimbaud, *« navrantes »*. Il serait fou de penser que sur ce chemin il est seul. C'est le nôtre. Celui des villes dont personne ne sait comme lui évoquer la morbidité et les éclats de lumière. Parce que, si Delbourg a le vocabulaire de tout le monde, sa façon de juxtaposer les mots est d'une modernité et d'une inventivité particulières. De celles qui font qu'une œuvre est sans pareille, de celles qui font la différence entre le prosateur et le poète.

Pierre-Robert Leclercq

Goncourt des lycéens, le parti pris de la lecture

A l'occasion des rencontres nationales de Rennes, toute une ville accueille de jeunes lecteurs et leurs aînés pour une vraie fête littéraire.

Méfiez-vous des Bretons ! On prétend qu'il est difficile de montrer plus d'obstination et de détermination, et Bernard Le Doze, président de l'association rennaise Bruit de lire, pourrait en être l'illustration la plus sympathique. L'homme a bâti patiemment le succès d'une opération en forme de pari impossible : créer un « prix Goncourt des lycéens », c'est-à-dire demander à des élèves du second cycle, toutes options et types d'établissement confondus – ce qui interdit un tri trop flatteur qui ne rendrait pas compte de l'exacte situation de la lecture en milieu scolaire –, de couronner, à l'imitation des jurés de la célèbre académie, un roman français. Le choix se fait parmi les dix titres retenus par les Goncourt dans leur première sélection de rentrée. Mandatés par leurs camarades qui les élisent – sitôt déterminé le tiercé qui résume les désirs de la classe –, les délégués deviennent ainsi les plus jeunes membres d'un jury littéraire.

Le but était aussi simple qu'ambitieux : encourager la pratique de la lecture dans des classes d'âge difficilement séduites par le livre, en profitant du temps fort médiatique que représente, chaque automne, la moisson des prix littéraires. Cette opération téméraire, lancée de Rennes dès 1988, y ramène désormais chaque année les représentants des classes qui participent à l'aventure, dans un restaurant du centre-ville, La Chope, où ils délibèrent le jour même où leurs aînés choisissent, à Paris, chez Drouant, le lauréat du Goncourt.

Le rendez-vous breton s'impose depuis l'origine : n'est-ce pas du lycée Brizeux de Quimper (encore présent dans le jury 1995) que tout est parti en 1987, à l'initiative d'un professeur de lettres, Mme Beloni, aujourd'hui en charge du centre départemental de documentation pédagogique du Finistère. Bernard Le Doze, dès l'année suivante, réalise l'exploit : obtenir des jurés Goncourt qu'ils autorisent l'emploi du nom magique – synonyme de tirages mirifiques et de notoriété – pour le lancement, modeste, de cette aventure provinciale. La révérence à la sélection des académiciens et la reproduction des rites de la proclamation emportent l'adhésion. L'investissement majeur de la FNAC de Rennes fait le reste. La première édition a la chance de voir les lycéens rennais, encore seuls concernés, couronner Erik Orsenna, lauréat dans le même temps des convives de Drouant, pour son *Exposition coloniale*.

La conjonction contribue à la promotion de l'événement et se reproduit avec *Un grand pas vers le Bon Dieu* de Jean Vautrin l'année suivante, tandis que l'éventail des établissements concernés s'élargit à toute la région.

Un an encore et l'aventure devient nationale, toujours avec le relais de la FNAC, ce qui oblige à sélectionner des établissements situés à proximité d'un magasin. C'est en effet là que se déroulent des rencontres qui mettent en contact les jeunes lecteurs et les auteurs en course. Le rôle médiateur de l'enseignant, volontaire et choisi avec le concours des services de l'éducation nationale, comme d'un journaliste-parrain qui anime les débats, permet un dialogue inédit où le lycéen se fait tour à tour reporter et critique. Un exercice que tous prennent très au sérieux, comme cet élève de Saint-Etienne qui, cette année, s'y préparait comme s'il s'apprêtait à rencontrer les futurs classiques de la littérature contemporaine.



DUANE MICHALS / ESPACE PHOTOGRAPHIQUE DE PARIS

« ÉCARTS » AVEC LES GRANDS

En 1990, le jury « des jeunes Goncourt » s'autorise un écart d'avec les aînés puisque *Les Champs d'honneur* de Jean Rouaud ne réussit pas le doublé – c'est Françoise Lefèvre qui obtient le prix des lycéens pour *Le Petit Prince cannibale*. Double couronne encore pour Pierre Combescot, l'automne suivant. Hasard pur ou réaction salutaire ? Les trois crus lycéens suivants ne recoupent pas les choix parisiens et ni Patrick Chamoiseau, ni Amin Maalouf, ni Didier Van Cauwelaert ne réussissent la passe de deux... Il faut attendre 1995 et le cumul historique d'Andreï Makine pour son *Testament français* – prix Goncourt, prix Médicis ex aequo et... prix Goncourt des lycéens – pour que les convives de La Chope et ceux de Drouant décernent les mêmes lauriers.

Dans l'intervalle, le label rennais est devenu une référence. Victoire patiemment, quoique rapidement, acquise. Le grand public n'a reconnu vraiment le rendez-vous breton qu'à dater du jour où il eut une audience nationale – ce que les premières rencontres entre l'ensemble des lycéens impliqués et le lauréat (1991) n'étaient pas parvenues à établir. C'est la presse écrite qui réagit la première, et le quotidien *Ouest-France* publie durant plus de deux mois une critique hebdomadaire écrite par un lycéen sur l'un des dix ouvrages en lice pour le titre. *InfoMatin*, puis *Le Magazine littéraire* s'associent à leur tour à la manifestation. C'est cependant le partenariat avec France 3, en 1994, qui impose réellement la manifestation : diffusée en direct sur la chaîne à vocation régionale dans son édition de la mi-journée, la proclamation rennaise précède ostensiblement le verdict des grands aînés.

Mais la médiatisation n'est pas une fin en soi, et le projet originel – rapprocher les adolescents du livre pour éveiller en eux une vraie passion de lecteur – conduit dès 1993, en Bretagne toujours, à des jumelages entre les lycées participant à l'opération et les bibliothèques. Pour tenter de créer une osmose entre lecture scolaire et lecture publique, que les grands rendez-vous nationaux comme Le Temps des livres élargissent volontiers à la famille. Les trois milieux conjugués développent ainsi une dynamique dont les effets commencent à se faire sentir.

L'édition 1995 vient de connaître, mardi 30 et mercredi 31 janvier, son terme – quelque peu retardé par les mouvements sociaux de décembre. Prévues pour associer tous les participants (élèves, enseignants, auteurs en lice et membres de l'académie Goncourt), les rencontres nationales de Rennes ont été reportées exceptionnellement à cette fin de janvier. Usage récent – 1991 –, cette fête commune s'impose comme le vrai temps fort de la manifestation. Cette année, Edmonde Charles-Roux et Didier Decoin sont du voyage, avec Erik Orsenna et Claude Pujade-Renaud, d'anciens lauréats venus soutenir avec enthousiasme ces *« jeunes alliés dans la bataille du livre »* – la formule est de François Nourissier. D'un coût considérable pour le jeune organisme rennais, le déplacement et l'hébergement des adolescents ne sont possibles qu'avec l'aide des ministères de la culture et de l'éducation nationale, de la municipalité et de l'académie de Rennes, du conseil régional de Bretagne, et surtout l'active collaboration de la FNAC et des partenaires associés, le magazine pour adolescents *Phosphore*, le CROUS de Rennes, l'INA et la délégation régionale des automobiles Citroën.

MOMENT PARTICULIER

Mais ces parrainages institutionnels ne compromettent pas la convivialité des rencontres, qui demeurent fidèles aux traditions estudiantines. Les chahuts des lycéens furent tels, une année, qu'un hôtel les interdit de séjour pour l'année suivante. On ne compte plus les concerts improvisés et les mésaventures sans gravité (une élève, oubliée par sa classe, qui repart avec le train des invités). Telles sont les premières pages pittoresques d'un folklore de potache, qui sied bien à cette jeune manifestation littéraire. Gros liseurs et adolescents peu familiers des bibliothèques se retrouvent ainsi confrontés à un monde tout à fait nouveau, celui des auteurs et des critiques.

L'exercice en effraie plus d'un, mais pour beaucoup c'est un moment particulier où l'on découvre qu'*« un livre ne ressemble pas forcément à son auteur »* et que *« lire sans avoir à faire un devoir noté »*, c'est aussi un plaisir. La découverte du « challenge » n'a pas fait que des heureux, mais, par amour-propre (*« pour qu'aucune autre classe ne puisse nous "tailler" en disant que nous sommes des incapables »*), par conscience de l'enjeu (*« je finis par comprendre que nous étions responsables d'une charge importante et qu'on attendait beaucoup de nous »*) ou simplement *« pour ne pas décevoir »* le professeur, la plupart jouent le jeu. Certains, même, avec une fierté évidente (*« pour une fois, on nous confie une tâche d'adulte et non d'adolescent ! »*). Certains s'interrogent sur les critères qui doivent guider leur choix (*« Ce n'est pas parce qu'on décerne le Goncourt des lycéens qu'on choisit un livre qui doit plaire spécialement aux jeunes. Ce serait assez démagogique »*) ; c'est parmi ceux-là que l'on retrouve les délégués.

En novembre, il a fallu plus de deux heures de délibérations et quatre tours de scrutin pour désigner le lauréat 95. Le décompte des suffrages suggérait une victoire de Franz-Olivier Giesbert, suivi à distance par Jean-Marie Laclavetine et Andreï Makine. C'est finalement parce que *« personne n'avait d'arguments contre »* et que *« sa capacité d'émotion était incontestable »* que Claire, la déléguée stéphanoise, se rallia au *Testament français* de Makine, assurant sa victoire sur *Demain la veille* de Laclavetine, encore à égalité (six voix chacun) à l'issue du quatrième tour. Le talent persuasif du jeune Rostislav, élève tchèque du lycée de Dijon et partagé, comme le lauréat, entre deux cultures, n'y fut sans doute pas étranger. Il ne manquait que l'étape internationale pour confirmer l'irrésistible progression d'un prix né d'un pari courageux et insolent. C'est maintenant chose faite. Mais cette extension compte bien moins que le constat de la jeune Bénédicte, de Paris, qui reconnaît que participer à cette expérience lui a *« apporté enrichissement personnel aussi bien qu'ouverture vers les autres »*, avant d'avouer : *« J'ai la curieuse sensation d'avoir enfin appris à lire ! »*

Les risques d'une grande ambition

Au fil des ans le prix Goncourt des lycéens s'est imposé comme un événement littéraire. Pourtant, ce succès n'a pas désarmé toutes les critiques. Dès l'origine, on suspecta l'académie Goncourt d'encourager l'aventure pour redorer son image quelque peu ternie par ses palmarès, soupçonnés d'obéir plus à des contingences économiques qu'à des choix intellectuels. La participation de la FNAC renforça certaines préventions : ne s'agissait-il pas d'une astucieuse opération de marketing où l'enjeu de la lecture des jeunes n'était plus guère qu'un prétexte pour s'arroger une réputation de mécène culturel ?

Comme l'indispensable relation entre les établissements partenaires et les magasins du groupe conditionne la répartition géographique, fortement défavorable au sud du pays cette année, d'aucuns ont mis en cause la représentativité de l'échantillon retenu. Plus grave, certains lauréats n'auraient dû leur récompense qu'à une intervention déplacée des enseignants, suspectés d'avoir trop « investi » le prix, comme s'ils se sentaient comptables de la qualité littéraire de l'ouvrage désigné par leurs élèves : les lycéens peuvent-ils avoir voté spontanément pour le roman baroque et foisonnant de Pierre Combescot en 1991 ?

Quoi qu'il en soit, la vraie question reste celle de la fidélité aux sélections successives des jurés Goncourt, qui empêche un choix réellement ouvert. Ainsi, cette année, pour « coller » aux choix des académiciens parisiens, on a écarté *Le Pas si lent de l'amour* d'Hector Bianciotti, *Les Grandes Blondes* de Jean Echenoz ou *La Classe de neige* d'Emmanuel Carrère, bien plus accessibles que les livres de François-Olivier Rousseau et de Jacques-Pierre Amette, que les lycéens ne purent apprécier. Faut-il aller jusqu'à renoncer à s'inspirer de la sacro-sainte sélection qui ne tient naturellement pas compte du jeune âge et du manque de pratique des jurés en herbe, et recommander Daniel Picouly et son *Champ de personne* ou *Monsieur Malaussène* de Daniel Pennac ? La fidélité à l'esprit des Goncourt tient davantage à la démarche qu'à la révérence étroite aux choix de ceux-ci. Faut-il opter d'emblée pour dix titres – éventuellement soumis à l'académie – et s'en tenir à une sélection adaptée ? Il serait pourtant malvenu de se montrer trop sévère. Le vrai projet de ce prix est assez séduisant pour qu'on se garde de le condamner aussi vite. Donner le goût de la lecture aux jeunes : le pari justifie qu'on taise l'irritation devant un jeu faussé d'avance.

L'essentiel est moins le prix – et la tenue de son palmarès qui, somme toute, n'est pas particulièrement contestable – que le changement de comportement du lycéen face au livre, enjeu plus décisif. Il faut avoir entendu la pertinence des questions posées aux auteurs lors des rencontres, où même les dissipations se faisaient discrètes, observé l'investissement des délégués lors des délibérations rennaises – l'une d'entre eux, qui soutenait passionnément le choix de sa classe (Makine), confiait, épuisée mais ravie du succès : *« On a tout donné ! »* –, pour être convaincu de l'utilité de la démarche. Il n'empêche que, faute de mieux contrôler le menu proposé, on risque de retrouver souvent les remarques désabusées de Marion (*« Le Goncourt des lycéens nous a permis d'avoir un aperçu sur la littérature contemporaine, qui nous a un peu déçus »*), de Solène (*« Ça ne m'a pas apporté grand-chose, si ce n'est un peu de vocabulaire »*) ou d'Aziz (*« C'est une bonne idée, même si elle me paraît être une promotion pour la FNAC »*), tous trois élèves de 1re S au lycée Victor-Hugo, à Paris.

Le bilan mérite en fait plus d'optimisme, puisque l'aventure d'une année se prolonge parfois de manière inattendue. Ainsi les élèves du lycée technique Jean-Perrin, de Saint-Tronc (Bouches-du-Rhône), depuis leur participation de 1993, décernent-ils leur propre prix littéraire (cette année à Yann Queffélec), tandis que ceux de Blaise-Pascal, à Rouen, participent au Salon du livre de Paris et ceux de Paul-Bert (Paris) lancent un atelier d'écriture. Aujourd'hui, déjà, la classe de 2e du lycée Honoré-d'Urfé (Saint-Etienne) entend continuer l'aventure avec les mêmes partenaires locaux (journalistes et FNAC). Il y a bien un « après-Goncourt-des-lycéens », et si tous ne s'y investissent pas, gageons que les plus engagés sont contaminés par le virus de la lecture... Mission accomplie, donc, pour un prix qui, en se réformant, pourrait amplifier encore son rayonnement.

Ph.-J. C.

هكذا من الإهمل

La chronique

de Roger-Pol Droit

L'évidence invisible

LE FÉMININ
de Véronique Nahoum-Grappe.
Hachette,
coll. « Questions de société »,
144 p., 59 F (en librairie le 21 février).

LA DIFFÉRENCE DES SEXES
de Geneviève Fraisse.
PUF, coll. « Philosophies »,
128 p., 45 F.

DE L'ÉGALITÉ DES SEXES
sous la direction
de Michel de Manassein.
Préface d'Elisabeth Roudinesco
et Michel de Manassein.
CNDP, « Documents, actes et rapports pour l'éducation »,
320 p., 110 F.

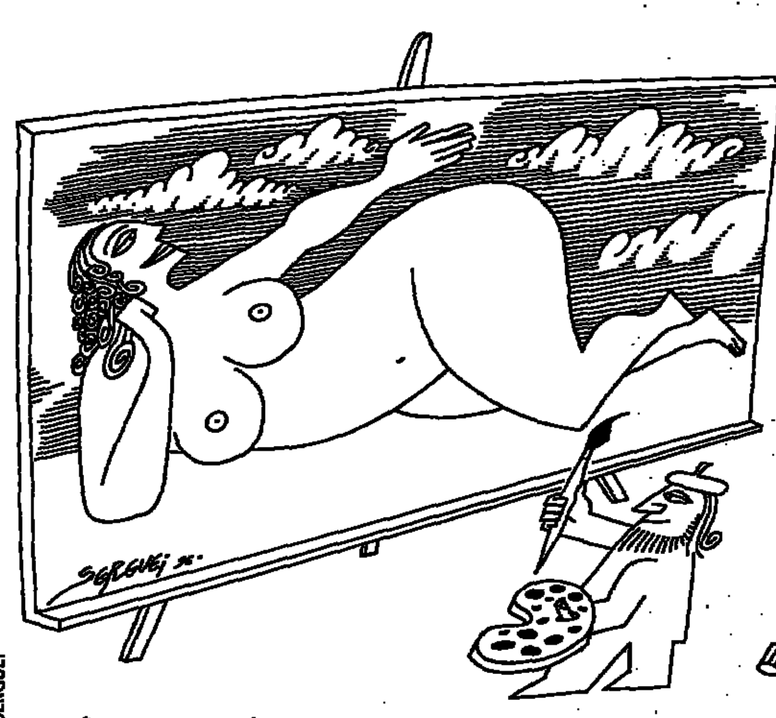
La situation des femmes, aujourd'hui, est curieuse. Leur égalité avec les hommes est proclamée, et en principe acquise. Mais la souveraineté masculine ne semble pas bouger. Les humiliations, discriminations et autres injustices subies quotidiennement par les femmes ont été dites et cent fois soulignées. Les pouvoirs, gouvernements ou familles, ont adapté leurs discours. Les réalités, *grosso modo*, sont demeurées immobiles. Pire : on peut craindre une régression dans les pays développés, une nouvelle résignation dans le reste du monde. Comprendre pourquoi n'est pas simple. On dirait que la lucidité, en ce domaine, est intermittente. Les changements sont recouverts, un peu partout, par le poids des jours. L'espoir se mêle au doute. Y a-t-il des boussoles ?

On repartira d'une première et apparemment facile certitude : l'humanité se partage en deux sexes. Aussitôt, pourtant, des perplexités s'installent : la différence des sexes semble à la fois évidente et insaisissable. Mille comportements et expressions la signalent – que ce soit dans les corps, les sentiments ou les rôles sociaux. Malgré tout, à peine aperçue, la voilà qui se dérobe. Physique, mais pas seulement biologique. Psychologique, mais pas uniquement mentale. Sociale, mais pas entièrement culturelle. Comment la délimiter ? On peut décrire ce qui se passe, au jour le jour, observer les mœurs. Pas de vastes perspectives. Du concret, du vécu : publicités, tournures de phrase, petits faits occidentaux.

Véronique Nahoum-Grappe, au début d'un court volume sur *Le Féminin*, préconise cette perspective. Pour comprendre la situation réelle des femmes aujourd'hui dans la société française et dans celles qui sont comparables, elle suggère de prendre *« au pied de la lettre les affiches publicitaires, les manières de parler, les romans-photos, les feuilletons télévisés, les chansons, etc. »* On s'aperçoit ainsi qu'une « femme libre », dans le vocabulaire courant, n'est pas celle qui décide vraiment de ses choix, mais celle qui se conforme au modèle de sexualité à la carte devenu dominant. Egalité ? Les magazines et la télévision imposent une image du corps féminin qui convient avant tout au regard masculin. Les pouvoirs, d'autre part, sont tous, ou presque, entre des mains d'hommes. Enfin, ce qu'on croit neutre – « le public », « l'opinion », voire « l'être humain » en général – ne l'est pas. Si l'on regarde de près, ce prétendu neutre révèle toutes sortes de « masculinisations » masquées, oubliées à force d'habitude.

Sartre est épinglé au passage, pour sa tendance à penser que les femmes à gros seins ont une petite cervelle. Les philosophes, dans l'histoire de la misogynie, occupent décidément une place de choix. Un bêtisier rassemblant leurs délires serait volumineux. Geneviève Fraisse, dans un excellent texte sur *La Différence des sexes*, en donne quelques exemples. Schopenhauer insiste sur la laideur physique des femmes : *« Il a fallu que l'intelligence de l'homme fût obscurcie par l'amour pour qu'il ait appelé beau ce sexe de petite taille, aux épaules étroites, aux larges hanches et aux jambes courtes. »* Kant, pour sa part, souligne leur incapacité intellectuelle : *« Pour ce qui est des femmes instruites, elles usent des livres à peu près comme de leur montre ; elles la portent pour qu'on voie qu'elles en ont une ; peu importe qu'à l'ordinaire elle soit arrêtée ou ne soit pas réglée sur le soleil. »*

Que faire de telles phrases ? Doit-on les dissocier des œuvres, comme si elles dépendaient de préjugés extérieurs à la philosophie, comme si elles n'affectaient pas l'essentiel, la pensée sous sa forme universelle ? Ou bien doit-on au contraire, comme le propose Geneviève Fraisse, les considérer comme partie intégrante de la démarche philosophique ? On se trouve alors face à une nouvelle série de questions : les philosophes seraient-ils misogynes ? En quel sens ? Pour quelle raison ? Et s'il était avéré qu'un tel mépris des femmes, dans l'histoire de la pensée, n'était pas un accident, un trait secondaire, une excroissance fâcheuse, mais bien une caractéristique souterraine et centrale, fondatrice, constitutive, faudrait-il renoncer à philosopher ? Evidemment non, mais de nouveaux travaux seraient nécessaires.



SERGUEI

Les femmes sont les égales des hommes. Personne ne dit plus le contraire. Mais qui oserait affirmer que les inégalités ont disparu ?

L'objectif de telles recherches n'est pas, platement, de reconstituer la représentation de la femme et son évolution dans les textes philosophiques de l'Antiquité à nos jours. Il s'agit plutôt de contribuer à l'élaboration d'une nouvelle approche théorique de la différence des sexes. L'histoire, selon Geneviève Fraisse, montre en effet que cette question a suscité bien plus de remarques qu'on ne le croit généralement. Mais ces indications se présentent le plus souvent en désordre, sous des intitulés disparates, dans des notes de bas de pages, des appendices, des digressions. C'est généralement en passant, à propos d'autre chose, que les philosophes parlent d'amour, de mariage, de célibat, ou mentionnent la gestation de leurs idées, l'enfantement de leurs systèmes, l'histoire de leurs grossesses intellectuelles. Bon nombre de leurs propos ont trait à la différence des sexes, mais elle n'est pas, la plupart du temps, un objet explicite de leurs méditations.

Une approche historique met aussi en lumière des ruptures. Depuis 1789, la politique a surgi au sein de la famille. L'égalité des femmes, d'emblée proclamée dans les principes, demeure longtemps maintenue à l'écart des faits, qu'il s'agisse du code civil, des lois électorales, ou de l'instruction publique. Aujourd'hui, Elise Domenach et Myriam Vaïsse, deux étudiantes à qui Geneviève Fraisse, encore elle, donne la parole dans le volume collectif *De l'égalité des sexes*, brossent un tableau désenchanté, parfois désabusé, de la situation faite aux jeunes femmes dans la France de cette fin du XXe siècle. Elles ont été élevées dans l'idée que filles et garçons avaient les mêmes chances. Elles découvrent, à l'orée de l'âge adulte, que ce n'est pas ainsi que les hommes vivent.

Ces deux témoignages sonnent juste. Ils se trouvent dans un ouvrage que sa faible diffusion risque de laisser injustement dans l'ombre (1). Au sommaire figure pourtant, parmi quelque vingt-quatre auteurs, un bel ensemble de signatures connues : Françoise Balibar, Pierre Bourdieu, Hélène Cixous, Luce Irigaray, Julia Kristeva, Michelle Perrot, entre autres. La diversité des analyses et des thèmes est grande, on s'en doute. Il est toutefois particulièrement frappant que ces approches multiples s'accordent sur ce point : des inégalités majeures persistent entre les femmes et les hommes, dans la plupart des domaines, au sein des sociétés qui se disent égalitaires.

Il y a une vingtaine d'années, les mouvements des femmes annonçaient des libertés neuves, des mutations radicales, une nouvelle culture. Quelques lois ont changé, et quelques attitudes, en surface. L'essentiel, immobile, demeure. Faudrait-il se décourager, se croire lucide en constatant que le machisme est indépassable ? Ou bien se dire qu'un creux de vague ne saurait empêcher de continuer le combat ? La différence des sexes, et leur inégalité, cela se sait, et s'oublie. Cela se répète, et s'efface. C'est évident, et invisible. Jusqu'à quand ?

(1) Edité par le Centre national de documentation pédagogique, l'ouvrage est en vente soit dans les librairies des centres régionaux, soit à Paris, 13, rue du Four 75006, soit par correspondance, en écrivant à CNDP/VPC, 77568 Lieusaint Cedex.

★ **Signalons également la réédition de *Muse de la Raison* de Geneviève Fraisse, Folio, « Histoire », no 68.**

La différence des sexes à l'origine de toute pensée

Partant de l'irréductible constat biologique, Françoise Héritier démontre comment se sont élaborées les représentations et les institutions sociales. Et comment des époques les plus reculées jusqu'à aujourd'hui, l'« universalité de la suprématie masculine » s'est inscrite profondément dans les mentalités

MASCULIN/FÉMININN
La pensée de la différence
de Françoise Héritier.
Ed. Odile Jacob, 332 p., 140 F.

A l'aube de l'humanité, *Homo sapiens* se met à penser, à parler, à donner du sens au monde, à partir de ce qu'il voit ou, plus précisément, de ce qu'il distingue : le jour de la nuit, le chaud du froid, le sec de l'humide et, évidemment, l'homme de la femme. Notre ancêtre hypothétique, observateur avisé, constate que leurs corps se ressemblent en étant différents anatomiquement et physiologiquement, par les liquides qu'ils produisent, sperme pour l'un, sang et lait pour l'autre, et que seule la femme a la faculté de procréer. Ce qui paraît commencer ainsi comme un récit mythique est justement le socle originel sur lequel mythes, représentations et institutions sociales se sont élaborés, nous dit l'anthropologue Françoise Héritier. Altérité première donc : *« C'est l'observation de la différence des sexes qui est au fondement de toute pensée, aussi bien traditionnelle que scientifique. »* Cette thèse s'affirme résolument matérialiste, elle part de faits biologiques aussi élémentaires qu'irréductibles – l'existence de deux sexes distincts qui doivent s'unir pour engendrer un ordre irréversible des générations et une succession dans l'ordre des naissances des fratries – pour expliquer comment le travail de la culture les a traduits et interprétés, diversement selon les sociétés. Les systèmes de parenté, dans leur variété, avec leur terminologie, leurs règles de filiation, d'alliance et de résidence, apparaissent ainsi comme autant de constructions symboliques, réalisant les différentes combinaisons logiques possibles, à partir de ces données de base. A travers cette diversité, cependant, une constante : la différence entre masculin et féminin semble toujours avoir été interprétée, de façon hiérarchisée, au bénéfice du premier.

Françoise Héritier balaie ici ces illusions, chéries de certaines féministes, sur les Amazones de l'Antiquité, le culte mycénien des déesses mères ou encore l'existence d'un matriarcat primitif. C'est là prendre la mythologie pour argent comptant, confondre croyance et organisation sociale. Elle récuse également la confusion entre sociétés matrilinéaires et sociétés matriarcales : dans les premières, où la filiation et le droit à succession passe par les mères, les pères n'ayant aucun droit sur les enfants, ce sont les oncles maternels qui exercent tous les pouvoirs ; quant aux secondes, elles n'ont jamais été observées nulle part. L'organisation sociale iroquoise est ce qui pourrait s'en approcher le plus : le système est matrilinéaire, les femmes d'une même lignée vivent avec époux et enfants dans de grandes maisons dirigées par des *« matrones »* qui organisent le travail agricole (féminin), contrôlent la redistribution de la nourriture et peuvent exercer un droit de veto sur la guerre, en étant représentées au conseil des anciens par un homme parlant en leur nom. Même dans ce cas pourtant, où quelques-unes détiennent un pouvoir certain, les hommes, guerriers et chasseurs, ont un statut supérieur. Bref, *« il existe une forte probabilité statistique de l'universalité de la suprématie masculine, qui résulte de l'examen de la littérature anthropologique sur la question »*.

Reste à expliquer la logique sociale d'une telle suprématie. Pour cela, Françoise Héritier revient sur la théorie de Claude Lévi-Strauss concernant ces *« trois piliers »*, base de toute société, que sont pour lui la prohibition de l'inceste, la répartition sexuelle des tâches et une forme reconnue d'union, institutions permettant d'assurer la survie démographique du groupe, la paix à l'extérieur à travers les règles d'alliance avec d'autres groupes et la stabilité à l'intérieur par l'instauration de liens d'interdépendance conjugaux et familiaux durables. Elle y ajoute un ciment essentiel, ce qui soutient tout l'édifice et le fait tenir dit-elle, c'est la *« valence différentielle des sexes »*, autrement dit : leurs rôles différents dans la reproduction. La prohibition de l'inceste et la loi d'exogamie n'instaurent pas seulement un échange des femmes mais, plus fondamentalement (et c'est si évident qu'on le perd de vue), un contrôle de leur pouvoir exclusif de donner la vie, une appropriation de leur fécondité, par les hommes.

D'innombrables représentations et constructions idéologiques découlent de ce rapport de forces initial, elles opposent la force, la chaleur, l'activité des uns, dominants dans l'acte fécondant, à la faiblesse, la froideur, la passivité et l'infériorité des autres. *« Tu es frais, tu es froid comme une femme »*, disent les Samo en guise d'injure. Pour eux, l'homme produit sans cesse du sang, source de chaleur, et du sperme qui, dans le corps féminin, deviendra sang de l'embryon. La femme, elle, perd son sang et de l'alchimie féminine ne résulte que du lait. Aristote dit quelque chose d'analogue : dans le corps du mâle s'opère une chaude coction du sang distillé en semence, qui est *pneuma*, souffle générique ; la femelle, elle, n'étant que matière. Si la puissance du premier est intense, elle engendrera des garçons ressemblant à leur père, si elle est défaillante, elle engendrera un enfant, une fille dans le pire des cas, à l'image de la mère. Certes, il en faut bien ! Mais si l'excès du féminin l'emporte, alors naîtra un monstre.

JEREMIE NASSIF

Françoise Héritier.
Professeur au Collège de France, Françoise Héritier est une disciple de Claude Lévi-Strauss, auquel elle a succédé à la direction du Laboratoire d'anthropologie sociale. Africaniste ayant étudié en particulier la société Samo (Burkina Faso), elle a publié des travaux sur la parenté (*L'Exercice de la parenté*, Seuil-Gallimard, 1981) et sur l'inceste – *Les Deux Sœurs et leur mère* (éd. Odile Jacob, 1994) et *De l'inceste*, avec Boris Cyrulnik et Aldo Naouri (éd. Odile Jacob, coll. « Opus », 1994) –, qui prolongent et renouvellent l'anthropologie structuraliste.

Génétique sauvage, croyances d'un autre âge, exotiques ou antiques, dira-t-on. En sommes-nous vraiment si loin ? Françoise Héritier, avec brio, clarté et érudition, nous entraîne dans une démarche comparative, d'une aire culturelle à l'autre, d'une époque reculée à des temps rapprochés, et nous rappelle, par exemple, les termes de cet article sur la fécondation dans *Encyclopædia Universalis* de 1984 : il y est question de l'*« extraordinaire inaptitude »* du gamète femelle à poursuivre son développement, de son *« état d'inertie physiologique »* et de la nécessaire *« fonction activatrice naturelle »* du gamète mâle. Vocabulaire révélateur et notions mal définies qui renvoient à l'éternelle nature et expriment une bien résistante culture. Dans le même ordre d'idées qui attribue la puissance vitalisante aux hommes, la responsabilité de l'infécondité, elle, est imputée aux femmes. Dans les sociétés traditionnelles, celle qui n'a jamais eu de règles est un personnage inquiétant, menaçant, elle rompt l'ordre du monde, aussi faut-il procéder à des pratiques magiques comme, par exemple, chez les Samo encore, lui percer les reins avant de l'inhumer, afin que son trop-plein de chaleur s'échappe. Dans nos sociétés, ce n'est que depuis peu que l'on fait systématiquement des analyses pour rechercher la stérilité masculine, mais la conviction qu'elle est très généralement d'origine féminine prévaut largement.

La démonstration de Françoise Héritier est implacable : les racines de l'inégalité sont profondément ancrées dans les schèmes de pensée de l'humanité. Dès lors, les choses peuvent-elles notablement changer ? Il y a eu certes des avancées importantes autant que récentes, controversées, parfois menacées – la contraception, l'IVG, la criminalisation du viol –, et il n'est pas fortuit qu'elles concernent précisémment le bastion de la sexualité et de la procréation. Mais à l'échelle de la planète, comme la Conférence mondiale des femmes à Pékin, en 1995, l'a montré, les progrès sont minces. Il est difficile d'ébranler ce qui forme le socle des représentations. Aussi Françoise Héritier doute-t-elle *« qu'on arrive jamais à une égalité idyllique en tous domaines »*, même si *« on peut espérer aller vers une égalité de plus en plus grande »*. Espoir que son livre, intellectuellement, accroît. Car penser ce qui structure la pensée de la différence, c'est déjà se dégager de cette armature.

Nicole Lapierre

Paul Roazen chez Sigmund Freud

Depuis plus de trente ans, ce professeur de sciences politiques à Toronto se consacre à l'histoire de la psychanalyse et à ses parts d'ombre. Dans « Mes rencontres avec la famille Freud », il relate les entretiens qu'il a réalisés dans les années 60 avec plus de soixante-dix personnes qui avaient connu Freud.

« Etes-vous toujours "une menace pour la psychanalyse quoi que vous écriviez", selon les termes d'Anna Freud ?

– *L'idée d'être* une menace est extrêmement flatteuse. C'est un jugement qui lui a été inspiré par mon livre sur *l'histoire* des relations entre Freud et Tausk. Pourtant, j'ai publié le livre à dessein du vivant d'Anna, de *manière* à ce qu'elle puisse m'opposer ses objections. Elle ne l'a pas fait. Ce n'est que plusieurs *années* après, lorsque j'ai lu sa très longue lettre à Kurt Eissler sur mon travail, que j'ai réalisé à quel point je l'avais irritée.

Etes-vous un historien iconoclaste ?

– Ce qui est iconoclaste, c'est d'inscrire Freud dans l'univers de la pensée occidentale. J'ai étudié Freud comme j'aurais pu étudier Rousseau, saint Augustin ou Hobbes. Bien sûr, le fait d'avoir voulu rompre certains silences qui entourent l'histoire de la psychanalyse est iconoclaste. A cet égard, le travail de l'historien est toujours iconoclaste. C'est pourquoi *dans* beaucoup de pays les historiens sont bannis, persécutés. Faire de l'histoire, c'est inévitablement semer le trouble. Un analyste viennois vint me trouver un jour et me dit : *« Vous, vous voulez trouver ce qu'il n'y a pas dans les livres, sans doute ce dont nous ne voulons pas dans les livres. »*

J'avais lu tous les livres et je n'aurais pas fait ces entretiens si j'avais voulu ne m'en tenir qu'au savoir acquis. Je voulais découvrir quelque chose sur Freud que je ne pouvais apprendre dans les livres. J'avais lu Freud mais savais-je le lire correctement ? Je n'en étais pas aussi sûr. Lire Freud est un exercice difficile, car ses phrases peuvent dire plusieurs choses en même temps. Ce n'est qu'après avoir *rencontré son entourage* que j'ai mieux su le lire.

Comment faites-vous pour nouer ensemble vie privée et histoire des idées ?

– C'est une question centrale. Ce que j'ai essayé de montrer, c'est que les *idées ne sont pas de* pures abstractions, mais le produit particulier d'un contexte historique spécifique. Vienne était à l'époque une ville très cosmopolite, féconde en inventions artistiques, musicales, philosophiques. La vie de famille de Freud était celle d'une certaine bourgeoisie, et celle-ci n'a rien à voir avec la bourgeoisie d'aujourd'hui. Si l'on ignore le contexte, on ne peut que se méprendre sur les idées.

Vous avez rompu le silence sur l'analyse d'Anna par son père. Pourquoi ?

– C'est un sujet sur lequel on n'avait jamais écrit avant. J'ai fait *cette découverte. Je l'ai publiée il* y a vingt-cinq ans. Maintenant que les psychanalystes le savent, *que pensent-ils des implications* théoriques pour Freud, pour Anna ? Cela a l'air d'une transgression, une transgression *que* Freud a estimée juste, de même qu'Anna. Comment le comprendre ? *D'autant que l'analyse a duré* plusieurs années. Certains disent que c'était une pratique courante *chez les premiers analystes, mais* cela reste insolite. Il y a encore beaucoup trop de non-dit sur les *différentes pratiques cliniques* de Freud. Bien sûr, dans une collectivité donnée, il doit y avoir des sujets dont on convient de ne pas parler en public. Le fait de savoir en privé des choses qu'on ne dit pas en public est une des forces qui tiennent ensemble un groupe. Or Freud en a parlé explicitement dans une lettre à Edoardo Weiss. Y a-t-il eu une conspiration du silence ? Il savait que la lettre serait conservée. De même qu'il critiquait les changements techniques de Ferenczi, Freud pensait qu'on doit pouvoir rendre compte aux autres analystes de sa propre technique. A ce titre, la façon dont Freud analysait doit faire l'objet de débats critiques. C'est *pour cela que j'ai voulu en parler.*

Pour ses fils spirituels, Freud a-t-il été un bon père ?

– Freud n'avait rien d'un homme ordinaire. La difficulté, c'est de saisir comment il a pu en même temps être ordinaire, au sens de son appartenance à la culture de la classe moyenne de la Vienne de son temps, et provocateur. Provocateur aujourd'hui autant qu'hier. Mais en cela, à mon sens, il a peut-être eu plus de succès avec ses filles spirituelles qu'avec ses fils spirituels. C'était très difficile d'être à la fois créatif et fils spirituel. *Il a conduit le* mouvement psychanalytique comme une famille élargie.

Freud appelait ironiquement sa fille « sainte Anne ». A-t-elle *été victime ou vestale de l'héritage paternel* ?

– En faire une victime sacrifiée *sur l'autel de la psychanalyse* serait simpliste. En un sens, son sort lui a été imposé. Sa mère ne pouvait répondre aux attentes de Freud. Sa tante Minna était âgée et malade, Anna a dû hériter du sceptre. Elle est devenue la vestale dogmatique du mouvement psychanalyste. *Il* était très difficile d'écrire sur Freud tant qu'elle était vivante car elle restait extrêmement attentive et pouvait même être vindicative envers ce qui se publiait sur son père. Il n'y *a pas de pire intrusion pour une* famille que les questions d'un biographe. Dans le cas d'Anna, cela était exacerbé du fait qu'elle se croyait investie du devoir de *« protéger la psychanalyse »*. Il y a beaucoup de questions que je n'ai même pas songé à poser à Anna, alors que je savais pouvoir le faire avec beaucoup d'autres, comme Esti Freud, ex-épouse du fils aîné de Freud.

Comment vous situez-vous par rapport à Ernest Jones, le biographe « officiel » de Freud ?

– Depuis que j'ai lu la biographie de Jones et compris à quel point sa vie a été tourmentée, j'ai éprouvé une certaine compassion pour lui. *Quand j'ai lu son livre* sur Freud, j'ai réalisé combien son point de vue était partial. Jones *nous donne une version amplifiée* de la conception que Freud avait de lui-même. C'est écrit du point *de vue de Freud* et avec un regard critique pour tous ceux qui auraient pu être en désaccord avec Freud. Son livre reste une référence, mais il y a d'énormes silences. Et il y a aussi des détails qu'on ne trouve nulle part ailleurs. J'espère bien ne pas être un « fils spirituel » de Jones. *Je me* souviens avoir reçu à mes débuts ce conseil : *« Ne soyez pas comme Jones. »* Pendant qu'il écrivait son livre, il entretenait une correspondance régulière avec Anna. Il suffit de la lire pour s'apercevoir qu'elle lui disait à tel ou tel propos : *« Mieux vaut éviter cela »*, ou *« Ne pensez-vous pas que telle ou telle chose est trop directe ? »* Elle fut très contrariée quand j'ai révélé qu'elle avait relu ligne à ligne le manuscrit de Jones.

Que pensez-vous des Archives Freud ?

– *C'est Kurt Eissler* qui a proposé la fondation des Archives Freud après la deuxième guerre mondiale. *Les Etats-Unis* furent choisis probablement pour des raisons fiscales. Anna a donné son accord en rechignant. *En ces* temps-là, la psychanalyse avait beaucoup de succès aux Etats-*Unis. Or les restrictions draconiennes* qui limitent l'accès à ces documents n'ont rien de rationnel. *J'ai publié en 1990 le testament* que Freud a rédigé en 1938, mais il est toujours inaccessible *et sous clé à la bibliothèque* du Congrès, et cela jusqu'en 2007. L'interview d'Eissler avec Oliver Freud est inaccessible *jusqu'en* 2057. Dans les Archives Freud, il y a une multitude d'interviews dont j'ai lu les originaux. *Dans* la plupart des cas, il n'y a rien qui justifie le secret.

Y a-t-il des textes majeurs inconnus ?

– *Il y a déjà l'étude des* originaux qui fait apparaître des choses très étonnantes. Des paragraphes entiers figurant dans les manuscrits ont été purement et simplement omis dans les textes publiés. Pourtant, je crois qu'Anna Freud n'a rien détruit. On a retrouvé, il y a quelques années déjà, dans une malle de Ferenczi, un des sept textes métapsychologiques disparus. *Je pense que ce* sont les lettres qui nous réservent le plus de surprises. Si vous songez au fait que Freud a écrit entre 20 000 et 40 000 lettres, on peut se dire que les historiens auront de quoi faire pour les cinquante années à venir. L'ennui, c'est que, lorsque ces lettres paraîtront, les destinataires auront tous disparu. Il sera alors très difficile de comprendre ce qu'il voulait dire lorsqu'il les écrivait. »

Propos recueillis
par Stefano Rampa,
psychiatre au centre hospitalier
Sainte-Anne à Paris
et psychanalyste
et Frédérique Verrier, maître de
conférences à l'université
Paris-IV

★ **De Paul Roazen, sont disponibles en français : *Animal, mon frère, toi. L'Histoire de Freud et Tausk* (Payot, 1971) ; *La Pensée politique et sociale de Freud* (Complexe, 1976) ; *La Saga freudienne* (PUF, 1986) ; *Comment Freud analysait* (Navarin, 1989) ; *Hélène Deutsch, une vie de psychanalyste* (PUF, 1992).**

D.R.

Paul Roazen.
Dans les années 60, Paul Roazen, alors jeune étudiant à l'université Harvard, préparait un diplôme sur la philosophie politique de Freud. Il ne se doutait pas qu'il deviendrait un des historiens les plus en vue de la « saga » freudienne. A l'époque, psychanalyse et humanisme lui apparaissaient comme intimement liés. Il n'est plus sûr que cela soit encore le cas aujourd'hui. Dans *Mes rencontres avec la famille Freud*, il retrace de manière très personnelle comment il a été amené à recueillir les témoignages des derniers survivants de la grande époque de la psychanalyse. Son livre restitue l'atmosphère d'une époque et apporte de précieuses informations sur Freud et le freudisme naissant (*Mes rencontres avec la famille Freud*, de Paul Roazen, Seuil, 264 p., 130 F.) **Roland Jaccard**

Histoire d'un problème supposé éternel

La querelle des universaux est un débat central de la civilisation médiévale. Alain de Libera en reconstitue l'origine et l'évolution en historien et en philosophe

LA QUERELLE DES UNIVERSAUX
de Platon à la fin du Moyen Age
d'Alain de Libera.
Seuil, coll. « Des travaux »,
500 p., 160 F.

On se souvient d'une vieille question pour classe de philosophie d'hier et peut-être encore d'aujourd'hui : les oies sont-elles blanches en vertu d'une blancheur essentielle, subsistant sans les oies, ou n'existe-t-il que des oies blanches ? L'universelle blancheur existe-t-elle comme entité réelle, ou se réduit-elle à un mot, ou encore à une simple catégorie mentale ? On raconte aussi qu'il y aurait eu, tout au long du Moyen Age, un violent combat entre partisans de l'existence des oies blanches et défenseurs de l'existence de la blancheur des oies. « Querelle des universaux », tel serait le nom de ce conflit. Un conflit d'actualité, paraît-il, et *qui* continuerait à déchirer le camp des logiciens.

L'ouvrage d'Alain de Libera ne prétend pas résoudre enfin ce vieux débat et y apporter de réponse nouvelle. *D'abord* parce que *« ce livre est un livre d'histoire »*, écrit-il. Pas question de répondre à une question philosophique, mais de *« faire l'histoire d'un problème »*. Il s'agit pour Alain de Libera de repérer non seulement ses *points d'émergence* (la trace en creux dans les textes de Platon, les fragments d'Aristote, l'*Isagogè* du néoplatonicien Porphyre) *et ses foyers* de problématisation (l'Occident chrétien, l'Islam), mais aussi ses lieux d'élaboration (les écoles, les sectes, les courants, chacun avec ses intérêts et ses stratégies). L'ouvrage analyse également les cadres généraux de *réflexion dans* lesquels cette querelle est débattue (ontologie, logique, théologie, sémantique etc.), les réseaux de concepts auxquels elle donne naissance (théories de l'intention, distinction de l'universel et du prédicable, etc.).

Les penseurs dominants qui s'y illustrent comme Boèce, Abélard, Avicenne, Averroès, Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Duns Scot, Occam, etc. dessinent enfin de franches lignes de rupture. Tout en prétendant donner de simples résumés de thèses antérieures, qui se révéleront d'authentiques innovations, ils introduisent de très légers points de flexion, autour desquels tournera la pensée.

Pour l'historien des idées, cet ouvrage sera à marquer d'une pierre blanche. La qualité de l'information, l'immensité de l'érudition, l'intelligence aiguë des contenus théoriques amènent Libera ici à rectifier des points de vue erronés, là à introduire des données nouvelles bouleversant les perspectives anciennes, replaçant les discussions dans leur contexte, dans une prose toujours d'une impeccable clarté.

On ne dira pas pour autant que Libera simplifie, mais – et l'on s'en réjouira – il prend à chaque fois l'exacte mesure *de la complexité*. De telle sorte que, si c'est bien dans un labyrinthe qu'il nous mène, il tient le fil d'Ariane. L'intérêt *théorique* de ce livre ne se réduit pourtant pas à l'inestimable apport d'une information singulièrement ample. *Le scrupule* d'historien joue ici moins comme probité de métier que comme l'écho le plus juste d'une décision proprement philosophique qu'il faudrait énoncer pour elle-même. Les précédents ouvrages d'Alain de Libera nous avaient révélé, on s'en souvient, un « autre » Moyen Age : un Moyen Age éclaté, polymorphe, en réseaux, sans point de référence, où l'Occident chrétien ne constitue qu'un des points d'articulation avec l'islam et la pensée juive ; un Moyen Age traversé de rythmes et de durées multiples : un archipel irréductible de Moyens Ages, en somme, que l'auteur méticuleusement parcourait, fidèle à une exigence inédite de dispersion.

Mais ce qu'on perçoit plus nettement, avec ce nouveau livre, c'est que, depuis la réserve d'une érudition massive, de descriptions précises et neutres, l'auteur engage une nouvelle « image de la pensée ». On a en effet l'habitude de considérer que la querelle des universaux au Moyen Age reconduit une alternative philosophique éternelle : doit-on dire des propriétés communes à plusieurs individus qu'elles sont elles-mêmes des choses réelles (réalisme) plutôt que de simples mots renvoyant à une collection d'objets (nominalisme) ? De cette alternative, on cherche alors, dans l'histoire, des « représentants ». On se demande : qui fut nominaliste, *et qui fut réaliste* ? On peut encore compliquer le jeu et introduire un conceptualisme qui poserait les qualités communes à diverses choses comme de pures entités mentales, et rechercher : qui fut « conceptualiste » ? De *nombreux livres d'histoire* de la philosophie s'écrivaient et s'écriront de cette manière : d'abord définir, comme en surplomb, la question philosophique dans sa pureté anhistorique, en définissant toutes les positions possibles, la configuration idéale des réponses et des objections ; et puis redescendre dans l'histoire pour désigner qui, et à quel moment, a occupé telle place sur la carte idéalement tracée.

Mais pour Libera un problème philosophique n'existe pas en deçà de sa formulation historique : *« A la question de savoir d'où viennent les problèmes philosophiques on répondra donc ici : des structures conceptuelles articulées dans des énoncés fondateurs. »* Le problème philosophique se constitue tout entier à travers les aléas des traductions, les ambiguïtés définitives de fragments de textes confrontés, les contingences des traditions rapportées, *les conflits* d'enseignements et d'institutions, les hasards d'acheminements de *manuscrits, les fautes de transcription*, les mots manquants ou rajoutés.

Les tenants de la philosophia perennis (la philosophie éternelle) objecteront sans doute qu'en historicisant de la sorte les problématiques Libera donne vite l'impression de mettre la pensée philosophique à la merci de facteurs matériels. Mais ce Libera décrit à chaque page, c'est en réalité une *logique* d'*« invention »*. La pensée innove à force de devoir réinvestir les écarts (contradictions, ambiguïtés, etc.) des textes. C'est dans le blanc ménagé par les contingences historiques qu'elle se forge un destin conceptuel.

Il est beau de constater qu'un tel livre paraît aujourd'hui dans une collection fondée (entre autres) par Foucault. Aussi bien, *Libera en* retient à chaque page la leçon comme le vocabulaire : l'histoire n'est pas pour la pensée l'« instance » *de son illustration, mais de* son existence.

Frédéric Gros

D. MORDZINSKI/SEUIL

Alain de Libera.
Né en 1948, Alain de Libera est directeur d'étude à l'Ecole pratique *des hautes études*, spécialiste des mystiques rhénans et des pensées médiévales. Parmi ses ouvrages ont retiendra notamment *Penser au Moyen Age* (Seuil, 1991) *et La Philosophie médiévale* (PUF, 1993).

ECONOMIE
● *par Philippe Simonnot*

Concini, Marie-Antoinette et… Jésus

PUBLIC/PRIVÉ
Centre universitaire de recherches administratives de Picardie.
PUF, 230 p., 80 F.

Assassiné au Louvre le 24 avril 1617, Concini est enterré à la hâte et en cachette. Privée du spectacle de la mise à mort, la foule exige que l'on déterre le cadavre. On promène le corps à travers Paris en des lieux où le défunt avait sévi. On pend le cadavre par les pieds *« de manière que tous ses membres et sa turpitude parurent à nu »*. On l'essorille. On lui coupe mains et pieds. On l'émascule. Enfin, on dévore son cœur en public comme une *« vulgaire cuisine »*. Pourquoi tant de haine ? Le favori de Marie de Médicis, italien et donc étranger, n'était certes pas populaire. Mais de là à subir ces supplices *post mortem*…

Tel qu'il apparaît au début de l'ouvrage collectif de l'université picarde, Concini est une sorte de mutant. Dépendant seulement du pouvoir royal, le gentilhomme florentin, naturalisé français en 1601, s'oppose au monde traditionnel où la défense de l'intérêt commun suppose la participation de tous, et notamment des seigneurs ; où le corps politique est un ; où la distinction entre le public et le privé n'est pas concevable. La lutte qui oppose les favoris aux nobles est véritablement une lutte à mort, chacun se recommandant en toute bonne foi du « bien public ». Si la populace s'acharne avec tant de rage sur la dépouille du favori de la reine, c'est qu'elle y est excitée par la noblesse, mais aussi qu'aucune révolution ne peut s'accoucher autrement que dans la violence.

La montée d'un pouvoir royal absolu, qui met un terme à la guerre des religions, est dans le sens de l'histoire. Parce que l'absolutisme est le vecteur de la distinction entre le public et le privé, fondatrice de la modernité. Concini dépecé revivra en la personne de Luynes, puis de Richelieu et de Mazarin. La distinction public/privé, qui d'Occident a été exportée dans le monde entier avec plus ou moins de bonheur, commence donc à travailler en profondeur la société. A l'intérêt général pourront s'opposer les intérêts particuliers. Et c'est dans cette opposition que l'économie de marché pourra se loger. Ensuite on n'aura de cesse de recoller les morceaux.

Adam Smith essaiera de démontrer qu'une « main invisible » fait converger ces intérêts vers le bien commun, sans trop y croire tout à fait lui-même. Même les anarchistes (Proudhon, Stirner, Bakounine) percevront l'autonomisation de la sphère publique comme un facteur de dépossession, et ils chercheront à leur tour à réunifier l'homme avec lui-même.

A cette distinction, se superpose bientôt une dimension sexuelle, particulièrement flagrante au XIX[e] siècle. Le public est masculin, le privé féminin. Ici un autre personnage « historique » annonce le nouveau code. Marie-Antoinette fait scandale, non pas seulement parce qu'elle aurait trompé Louis XVI, mais parce qu'au sommet même de l'Etat elle exige d'avoir un espace propre, soustrait au regard de tous. La reine est une féministe de l'intérieur. A la suite de quoi les « sphères » publiques et privées sont pensées comme des équivalents des sexes : aux hommes, le public, dont la politique est le centre ; aux femmes, le privé, dont le domestique et la maison forment le cœur, avec, en périphérie, marchés, lavoirs, boutiques, et plus tard Bonheur des Dames. La grande Révolution aura respecté et même accentué ce clivage : les clubs de femmes sont fermés en novembre 1793, et en 1801 un certain Sylvain Maréchal, babouviste radical, dépose un projet de loi *« faisant défendre d'apprendre à lire aux femmes »*. Universalisé au XX[e] siècle, le modèle occidental de la modernité connaît forcément des avatars. Nié dans les Etats totalitaires avec les effets désastreux et criminels que l'on sait, il est mis subtilement au service de systèmes traditionnels, comme au Japon, miné de ce fait par une « corruption structurelle », selon nos auteurs. En Afrique, l'Etat est tout simplement « introuvable », etc.

Aujourd'hui, sur leurs territoires d'origine, les frontières entre public et privé se brouillent de plus en plus.

Sur leurs territoires d'origine, les frontières entre public et privé se brouillent de plus en plus. Et non seulement dans leurs correspondances sexuelles. L'existence même d'un intérêt général est mise en cause. On procède avec célérité à une privatisation du capital des entreprises nationalisées, mais aussi de la gestion des services publics. On trompette le reflux de l'Etat au moment même où de nouveaux acteurs interviennent sur la scène mondiale : entreprises multinationales, organismes supra-étatiques (ONU, GATT, Union européenne, etc.) ou infra-étatiques (régions en voie d'émancipation). Et ce n'est pas seulement l'Etat-providence, mais l'Etat lui-même qui est en crise.

Nos universitaires picards veulent croire, cependant, que les mouvements en cause, loin de signaler l'abandon du modèle, contribuent à le réactualiser, et n'ont même de sens que par rapport à la fameuse distinction qu'ils présupposent. Peut-être auraient-ils pu attribuer la solidité séculaire du système à une parole vieille de deux mille ans, génératrice du clivage le plus profond qui traverse l'histoire de l'Occident et commande beaucoup d'autres déchirures de la cité. Cette parole, on aura reconnu son auteur, nous dit : *« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »*

PASSAGE EN REVUES

● **Clio**

L'acquis civique essentiel du droit de vote, en 1944, masque une réalité paradoxale, décrite dans le premier numéro de la revue *Clio*, consacrée à l'histoire des femmes et coordonnée par Françoise Thébaud : la Libération n'a pas représenté le tournant qu'on imagine dans la condition des femmes. Pour Claire Duchen, de l'Ecole des études européennes (Grande-Bretagne), *« l'égalité théorique dans la vie publique ne trouve pas écho dans la vie privée »* et la véritable évolution des esprits aura lieu dans les années 70. En attendant, explique Rita Thalmann, de l'université Paris-VII, l'historiographie a largement oublié le rôle des femmes dans la Résistance. Il est vrai, le statut qui était le leur rendait plus difficile, dit-elle, *« la prise de conscience qu'impliquait l'engagement dans le combat contre l'occupant »*. Du coup, le portrait-type de la résistante est celui d'une jeune femme non mariée, *« souvent même des lycéennes de seize à dix-huit ans »*. Autre phénomène difficilement quantifiable, mais dont les archives commencent à mettre en évidence à la fois le caractère massif, et plus durable qu'on ne pensait (il commence à la fin de l'Occupation et ne s'achève qu'en 1946) : celui des « tondues ». Tout se passe comme si la « tonte » devait, dans l'esprit des contemporains, écrit Fabrice Virgili, doctorant de Toulouse, *« permettre au pays de retrouver son honneur »* (*Clio* « Résistances et Libérations France 1940-1945 », Presses universitaires du Mirail, 100 F).

INTERNATIONAL
● *par Daniel Vernet*

La Porte sublime et partagée

LA TURQUIE EN MOUVEMENT
de Semih Vaner, Deniz Akagül et Bahadir Kaleagasi.
Complexe, 160 p., 95 F.

Avec un parti islamique arrivé en tête aux dernières élections, deux partis conservateurs à couteaux tirés, une formation sociale-démocrate en perte de vitesse et une guérilla kurde toujours aussi active, la Turquie vit des heures incertaines. La ratification controversée de l'union douanière avec l'Union européenne par le Parlement de Strasbourg aurait pu la réconforter ; elle n'a fait qu'accentuer sa crise d'identité, en apportant des arguments aux partisans de la « turcité » sans satisfaire pleinement les « européens » de toujours.

Pour comprendre ce déchirement, le petit livre collectif signé par trois universitaires d'origine turque, travaillant en Europe occidentale, fournit une aide précieuse. Semih Vaner rappelle que depuis la disparition de l'Empire ottoman la Turquie est attirée vers trois pôles de civilisation : l'Asie centrale, par ses liens culturels et linguistiques ; le monde arabe, par ses attaches religieuses ; l'Europe, par le mouvement de modernisation et d'occidentalisation.

Au cours des dernières décennies, c'est l'élément européen qui l'a emporté, malgré les quelques incursions des militaires dans la vie politique et la persistance des violences au Kurdistan. On peut même penser, avec Semih Vaner, que ces dernières sont liées *« aux problèmes d'adaptation de deux modèles d'inspiration occidentale : l'Etat-nation (lui-même assez mal en point de par le monde…) et la démocratie »*. En ce sens, elle serait plus l'expression particulière d'un malaise général qu'une manifestation d'« arriération » du système politique turc. De même la question chypriote peut-elle être considérée sous l'angle de *« l'effet Bosnie »*. *« L'opinion (turque) a l'impression que sans la présence de l'armée à Chypre la communauté turque y serait massacrée par les extrémistes grecs sous le regard impuissant de la communauté internationale »*, écrit Bahadir Kaleagasi.

Admettons. Mais *« l'effet Bosnie »* n'explique pas – après coup – l'invasion de l'île en 1974, et, dans le cas kurde, il est sans doute plus juste d'invoquer *« les graves négligences – c'est un euphémisme – des élites républicaines, incapables de concevoir une nouvelle forme de citoyenneté [pour l'Anatolie] »* qu'une crise globale du concept de démocratie à l'occidentale. Des progrès ont été réalisés dans les dernières années sur l'admission du fait kurde, au moins dans sa dimension culturelle ; mais aucun gouvernement n'a eu le courage ou la force d'imposer un règlement politique à un conflit qui n'a pas de solution militaire ; les officiers sont de plus en plus nombreux à en convenir.

« C'est le grand paradoxe de la modernité républicaine » qui, au nom de l'égalité de tous les citoyens, nie les droits collectifs des minorités : héritage pervers de l'Empire ottoman, qui reconnaissait les singularités culturelles des *« incroyants »* mais niait celles des autres musulmans. Et ce conflit sert à justifier les atteintes persistantes aux droits de l'homme, malgré les quelques améliorations enregistrées récemment sous la pression du Parlement européen. Les traditions républicaines et laïques de la Turquie peuvent bien remonter à l'entre-deux-guerres – ce qui n'est pas courant dans la région –, les femmes peuvent bien avoir le droit de vote depuis 1934 – avant les Françaises –, la démocratie turque n'en est pas moins fragile.

Et menacée par des forces opposées : les militaires qui se présentent comme les dépositaires de l'héritage kémaliste et les islamistes qui contestent cette république laïque. Le Parti de la prospérité, Refah, qui professe un islamisme « soft », selon les auteurs, a obtenu les meilleurs résultats aux législatives du 24 décembre 1995, après avoir remporté les municipales de 1994 dans les grandes villes-symboles d'Istanbul et d'Ankara. Animé par un chef populaire, Necmettin Erkaban, traversé de luttes d'influence entre « rénovateurs » et « traditionalistes », il tire parti des retombées sociales de la *« crise d'adolescence »* (Deniz Akagül) de l'économie turque, et peut aussi bien éviter la radicalisation du mouvement islamiste (comme en Algérie ou en Egypte) en le coulant dans les institutions que mettre en cause la marche prudente de la Turquie vers l'Europe.

Ce risque est d'autant plus réel que les dirigeants d'Ankara peuvent être, un jour, tentés de développer une politique alternative à l'intégration dans l'Europe, où siège déjà l'ennemi grec, si leur pays devient assez puissant pour valoriser seul sa position de carrefour entre l'Occident, la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Asie. Avec, dans la meilleure des hypothèses, des liens politiques très lâches avec une Union européenne qui ne peut ni se désintéresser de la Turquie ni vraiment l'intégrer.



POLITIQUE
● *par André Laurens*

L'Europe des socialistes

LA GAUCHE EN EUROPE DEPUIS 1945
sous la direction de Marc Lazar.
PUF, 704 p., 198 F.

L'Europe qui tente de se faire, l'Europe libérale ou, de manière plus polémique, celle de *« la pensée unique »*, dominée par la loi du marché et le monétarisme, que doit-elle à la gauche ? Et, au reste, celle-ci existe-t-elle au niveau européen ? Ces questions sont d'actualité alors que le processus d'unification engagé par le traité de Maastricht reste à la fois contesté et incertain. L'ouvrage collectif publié sous la direction de Marc Lazar, *La Gauche en Europe depuis 1945, invariants et mutations du socialisme européen*, leur apporte opportunément de sérieux éléments de réponse.

Vingt-quatre chercheurs européens, historiens, sociologues, politologues, ont contribué à la réalisation de cette synthèse d'un demi-siècle de gauche en Europe, de 1945 à nos jours. Plus précisément, l'étude se situe dans le contexte de l'Europe occidentale et du socialisme démocratique, avec des échappées sur l'Europe centrale et orientale de l'après-communisme. Elle retrace l'histoire des partis socialistes depuis la fin de la deuxième guerre mondiale en mettant en lumière leurs évolutions doctrinales, sociologiques et électorales, leurs modes d'organisation, éventuellement leur action au pouvoir, avant d'analyser transversalement les traits communs et les disparités de la gauche européenne. La matière de l'ouvrage est donc riche. Aussi, faute de pouvoir en rendre compte de manière détaillée, on s'intéressera surtout, dans la perspective de l'unification, à la dimension proprement européenne. Marc Lazar revient sur la distinction entre la social-démocratie du Nord et le socialisme du Sud, qui n'empêche pas de constater globalement un double paradoxe : le socialisme démocratique est devenu hégémonique à gauche alors même que l'on s'interroge sur sa nature, et il continue de s'imposer comme modèle bien qu'il ait perdu de son dynamisme. L'effondrement du système communiste, les succès du libéralisme, l'usure de l'Etat-providence, la montée de la crise économique dans le cadre de la mondialisation des échanges, l'apparition de nouvelles valeurs sociales, les mutations sociologiques de la base militante comme des électorats, la confrontation à l'exercice du pouvoir, sont pour beaucoup dans *« le brouillage idéologique et identitaire »*.

Au terme de cette fresque, Marc Lazar, loin de conclure à un dépérissement inexorable de la gauche européenne, diagnostique plutôt *« une certaine forme de vitalité politique »*. Elle sera nécessaire pour mener à bien les adaptations en cours, en fonction des contraintes nationales et externes, pour surmonter les divergences entre des sensibilités qui s'affrontent autant qu'elles se conjuguent, pour s'entendre sur les acquis à protéger, les conquêtes à définir, les valeurs à incarner. Marc Lazar note que pour l'écrasante majorité des partis socialistes européens l'instauration de l'égalité ne passe ni par l'abolition de la propriété privée ni par la suppression des bases du capitalisme. *« De ce fait, l'inégalité ne peut plus être radicalement éradiquée, mais seulement rectifiée : elle ne suscite donc qu'une condamnation morale. Aussi*, écrit-il, *en cette fin de millénaire, renouant avec une de leurs propensions apparue, dans une grande partie d'entre eux, dès les années cinquante et soixante, les partis socialistes accordent de plus en plus une place fondamentale à l'éthique et se rapprochent des Eglises. »*

Dans cette évolution, la vocation européenne a eu sa part car *« la gauche a d'autant plus valorisé son rôle qu'elle préférait occulter son rapport à la nation »*. Ainsi les socialistes sont-ils apparus comme les principaux défenseurs de l'intégration européenne. Ce ne fut pas toujours le cas, rappelle Pascal Delwit, de l'Université libre de Bruxelles, qui revient sur les réserves, voire l'hostilité, des partis socialistes dans les débuts de l'européanisation incarnée par les chrétiens-démocrates. La conversion s'est opérée avec le souci de donner une dimension sociale au processus. On l'a vérifié dans les années 60 mais l'influence social-démocrate a achoppé, dans les années 80, à l'émergence du néo-libéralisme qui a tant marqué le traité de Maastricht. Dès lors, l'européanisation ravive à gauche d'anciennes préventions, d'autant plus que la pression des exécutifs n'est pas, au niveau européen, compensée par la force du législatif et que l'action syndicale n'y a pas trouvé sa place.

La création du Parti des socialistes européens en 1992 est, souligne Pascal Delwit, une première réplique qui peut s'organiser au Parlement européen. Encore faudrait-il que les socialistes européens se rapprochent, non seulement sur les questions économiques et sociales, mais aussi sur le cadre institutionnel de l'Europe « sociale » qu'ils imaginent. Ce chantier-là reste ouvert, sinon béant.

SOCIETE
● *par Robert Solé*

Apprendre debout

SAVOIR APPRENDRE
LES NOUVELLES MÉTHODES
de Goéry Delacôte.
Ed. Odile Jacob, 277 p., 140 F.

L'ignorance n'a jamais été aussi menaçante. Plus les savoirs se développent – et ils se développent à une vitesse vertigineuse –, plus nous risquons de nous sentir dépassés, lâchés, exclus. La solution ? Elle ne réside évidemment pas dans une course éperdue pour accumuler des connaissances, mais dans une meilleure façon d'apprendre et de formuler des jugements.

Goéry Delacôte est bien placé pour aborder ce thème. Physicien, il a été l'un des fondateurs du Musée des sciences de La Villette, puis a dirigé l'information scientifique et technique au CNRS. Depuis quatre ans, il est à la tête de l'Exploratorium de San Francisco, l'un des musées scientifiques les mieux équipés au monde. Vivre en Californie, au contact des plus grands chercheurs américains, lui permet d'observer les Etats-Unis de l'intérieur mais aussi la France avec un peu de recul. Son livre foisonne d'informations intéressantes, complétées par des schémas très clairs. Mais il aurait mérité d'être relu avec soin par un non-spécialiste, pour le débarrasser d'un vocabulaire inutilement complexe (ah, ce *« pilotage métacognitif »* !) et le rendre accessible à tous les lecteurs de bonne volonté, désireux… d'apprendre, justement.

Depuis une vingtaine d'années, deux grands changements sont intervenus dans le domaine de l'éducation. Le premier saute aux yeux, c'est l'extraordinaire progrès dans les outils de communication. On n'en est plus au simple ordinateur personnel, *« la bicyclette de l'informatique »*, mais à des réseaux interactifs au niveau planétaire, comme Internet, qui peuvent bouleverser toute la transmission du savoir. L'autre grand changement est beaucoup moins connu : il s'agit de la meilleure compréhension des mécanismes humains de l'apprentissage, grâce à des recherches très pointues. Les connaissances sur la connaissance ont, en effet, beaucoup progressé, même si les spécialistes de ces sciences cognitives sont partagés entre plusieurs doctrines.

D'ores et déjà, il apparaît clairement que l'enseignement traditionnel doit éclater, dans le temps et dans l'espace. L'apprentissage, qui se limite à la période scolaire, devra se redistribuer à tous les âges de la vie. Et les espaces éducatifs ne pourront plus se limiter à l'école ou à l'université (où l'on *« apprend assis »*), mais s'étendre à d'autres lieux, comme l'entreprise, le domicile et le musée (où l'on *« apprend debout »*).

Par musée, il ne faut plus entendre seulement les conservatoires de chefs-d'œuvre ou d'objets anciens. L'Exploratorium de San Francisco, fondé en 1969 par Frank Oppenheimer (qui avait participé au côté de son frère Robert à la mise au point de la première bombe atomique), appartient à des institutions d'un nouveau type, tenant compte des découvertes des sciences cognitives, offrant des manipulations originales grâce à l'informatique, et ouvertes sur l'extérieur grâce à cette même informatique.

La mission du musée moderne, explique Goéry Delacôte, est de faciliter l'appropriation des savoirs, d'encourager le débat et de favoriser les rencontres et les échanges. Ce n'est plus un simple bâtiment, mais un réseau. D'espace vers lequel convergent les visiteurs, il doit se transformer en une multitude de lieux et d'expériences connectées. Certaines des six cents manipulations de l'Exploratorium ont été reproduites dans une galerie de New York et un supermarché de San Francisco. Plusieurs établissements scolaires les ont reconstituées, sous une forme plus petite et moins onéreuse. Ces mêmes classes sont connectées au musée, via Internet, et peuvent soumettre à des spécialistes leurs expériences en cours.

Les Etats-Unis se sont fixés pour objectif d'équiper et de câbler toutes leurs écoles avant l'an 2000. A raison d'un ordinateur par classe, ce projet très coûteux devrait permettre aux élèves d'échanger des données, de discuter du résultat de leurs recherches et de rester en contact permanent avec un scientifique-parrain. Les enseignants en profiteront tout autant. Déjà, grâce à Internet, plusieurs centaines de professeurs américains de biologie communiquent entre eux, de la même manière que des savants de plusieurs pays peuvent rédiger ensemble, à distance, un même article de revue.

Les moyens techniques ne sont qu'un aspect de l'effort gigantesque que font les Etats-Unis pour améliorer leur enseignement scientifique. Goéry Delacôte raconte en détail une initiative à laquelle il a été personnellement associé : l'élaboration de normes nationales de définition des contenus, des modalités et des conditions de bon fonctionnement. Avant de proposer des moyens, que chaque enseignant est invité à adapter à la situation locale, on a établi des objectifs nationaux, en se posant une question essentielle : de quelle formation scientifique de base auraient besoin tous les Américains pour pouvoir se comporter intelligemment, comme individus (santé, nutrition, reproduction) et comme citoyens (environnement, consommation d'énergie), tout en favorisant la productivité économique ?

C'est *« une nouvelle culture d'apprendre »* qui s'ébauche à travers toutes ces expériences, celles d'un musée comme celles du système d'enseignement dans son ensemble. Il s'agit de se fixer sur le résultat (l'acte d'apprendre) et non plus sur le moyen (l'acte d'enseigner). Dans cette perspective, le cours magistral est remisé aux oubliettes. L'apprentissage progresse par le questionnement, l'échange d'idées, le tâtonnement, et non plus par l'accès le plus direct à la bonne réponse. C'est un apprentissage par l'expérience, qui retrouve et renouvelle la bonne vieille leçon de choses. Un apprentissage actif, dans lequel l'élève peut créer lui-même un outil informatique pour communiquer ses découvertes à d'autres élèves. Goéry Delacôte rassemble tout cela sous une formule séduisante : *« Enseigner pour apprendre et apprendre pour enseigner. »*

Vasari, peintre, écrivain, architecte...

Roland Le Mollé restitue dans toute sa grandeur celui qui fut un personnage capital de la Renaissance italienne et le rénovateur de Florence

GIORGIO VASARI
L'homme des Médicis
de Roland Le Mollé.
Grasset, 478 p., 159 F.

La biographie du biographe : exercice tentant et périlleux. Vasari est illustre grâce à ses *Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes*, au nombre desquels il ne manqua pas de se compter. Il reste celui qui, à défaut de l'avoir inventé, a porté le genre de la biographie artistique à son plus haut point. Mais ses tableaux, ses fresques, ses conceptions d'architecte ont pâti de sa gloire de chroniqueur. Qu'il fût écrivain, soit. Mais écrivain et peintre, non. Trop accoutumée à des catégories closes, l'époque contemporaine n'admet pas sans répugnance ceux qui ont l'impudence de ne pas se cantonner dans une discipline. *« Artiste, c'est-à-dire spécialiste, homme attaché à sa palette comme le serf à sa glèbe »*, a écrit Baudelaire, pour dénoncer les *« intelligences de village »* qui n'aiment rien tant que les monomanes.

Selon leur logique, Vasari n'aurait-il pas dû s'interdire de peindre, son ami Michel-Ange d'écrire des sonnets, son ennemi Cellini de se vouloir théoricien et, sans doute aussi, Delacroix de tenir un journal?. Ils ne l'ont pas cru nécessaire. Il se trouve qu'au XVI[e] siècle ces répartitions n'avaient pas force de loi et qu'il était admis qu'un bon esprit pouvait exceller dans plusieurs disciplines. Ne tirerait-on d'autres leçons du Vasari de Roland Le Mollé, ce serait assez pour inviter à la lecture de son livre, qui est donc la première biographie de Vasari en français – et mieux que cela. Pas plus que son héros ne se bornait à raconter l'existence des peintres et à énumérer leurs œuvres, il ne se satisfait de reconstituer la chronologie de celui qui naquit en 1511 à Arezzo dans une famille sans éclat


FLORENCE, MUSÉES DES OFFICES/ALINARI GIRAUDON

Autoportrait de Giorgio Vasari

et, en 1574, mourut en grand homme dans la ville qu'il avait embellie, Florence. Le récit, sobre de style, est entrecoupé de développements sur le sac de Rome, l'humanisme florentin, la politique médicéenne, les rivalités princières, les progrès de l'étruscologie, l'immobilier à Arezzo au milieu du siècle – considérations nécessaires à l'intelligence du sujet.

D'autres développements, parmi les plus réussis, étudient le vocabulaire, le style et les conceptions esthétiques des *Vies*, dans lesquelles apparaît l'esquisse d'une explication par le lieu, le climat et le milieu qui, depuis lors, a largement prospéré. Ainsi l'air de Florence se distingue-t-il entre tous, cet air *« qui de lui-même produit des esprits ingénieux et subtils, en éliminant cette pellicule de rouille grossière contre laquelle la nature elle-même ne peut rien »*. A l'inverse, l'air de Rome ne vaut rien aux hommes et aux œuvres, cet air *« malsain »* qui *« ronge les marbres et fait vieillir prématurément les tableaux : imaginez ce qu'il peut causer aux personnes qui travaillent là continuellement »*.

Que Vasari ait préféré l'Arno au Tibre n'est donc que simple prudence. Il préférait aussi les Médicis aux pontifes et Cosimo I[er] à Jules III. Sur la figure du peintre-architecte-courtisan-conseiller privé, Roland Le Mollé a des pages remarquables, analysant le despotisme du grand-duc et montrant comment l'artiste conçoit et exécute un programme où le monument et l'image sont le moyen de la propagande. Ainsi des travaux au Palazzo Vecchio, où tout est réfléchi en fonction de l'effet à susciter. Perspectives en enfilade, alternance du somptueux et du dépouillé, répétition obsédante des armoiries, programme allégorique des plafonds : plus que d'une architecture créatrice, il s'agit d'une scénographie du pouvoir. Elle s'adapte aux circonstances, mariages princiers et funérailles solennelles, dais et catafalques. Elle s'applique à Florence, la capitale, et aux cités vassales, à Pise et à Arezzo.

La peinture endure les conséquences de ce système : répétitions, usage de stéréotypes, théâtralité factice prolifèrent, seul moyen de satisfaire la demande en allégories pieuses ou politiques, en saints et scènes mythologiques. La surprise est bannie, la nouveauté tenue à distance, l'étrangeté du maniérisme changée en rhétorique spectaculaire. Vasari a compris cela aussi : il convient de ne point trop brusquer le goût de ses contemporains. *« Académisme compassé et artificiel »*, observe le biographe, plus sévère avec le peintre qu'avec l'architecte.

Il est vrai que ce dernier a quelques titres à la gloire posthume. Non content de métamorphoser le Palazzo Vecchio, il dessina le cortile de la galerie des Offices et sa loggia et, à Pise, signa le palais et la place des Cavaliers. Pour un écrivain, ce n'est vraiment pas mal.

Philippe Dagen

Le Monde Picasso

Mieux qu'une monographie, un dictionnaire de Pierre Daix sur le peintre espagnol et son siècle

DICTIONNAIRE PICASSO
de Pierre Daix.
Laffont, Coll. « Bouquins », 956 p., 169 F.

Sacré Picasso ! Les livres le concernant couvrent plusieurs mètres linéaires dans les bibliothèques spécialisées. Et cela s'accroît chaque année de quelques catalogues d'exposition, de nouvelles biographies, d'essais... Un vrai casse-tête, dont Pierre Daix est responsable en grande partie. N'a-t-il pas largement contribué, depuis trente ans, à cette avalanche, en publiant plusieurs solides ouvrages (dont le catalogue raisonné des périodes bleue et rose, avec Georges Boudaille, et celui du cubisme), sur le peintre espagnol ? Pierre Daix devait bien son aide aux amateurs perdus dans le maquis Picasso.

DE ABBESSES A ZERVOS

C'est chose faite, avec l'outil adapté à ce genre de cas, un dictionnaire. De « Abbesses (rue des) », à « Zervos (Yvonne) », ce sont plus de deux mille entrées qui permettent de pénétrer dans un monde foisonnant où se côtoient, un siècle durant, peintres, poètes, critiques et historiens d'art, marchands, tableaux aussi. Et les femmes bien sûr : rencontrées, délaissées, épousées ou peintes, au miroir ou dans un fauteuil, elles occupent la vie de Picasso et trente pages de son dictionnaire. Lequel, précisons-le tout de suite, ne plaira pas à tout le monde : Pierre Daix a ses points de vue, ses haines, ses amitiés. Il les défend. Les spécialistes d'Aragon, par exemple, trouveront le portrait qu'en dresse Daix bien différent de l'idée qu'ils s'en font. Il y a des absents bien surprenants, comme Charles Feld, et des présents qui ne le sont pas moins, comme Walter Benjamin. Il y a surtout un souffle, une diversité que le classement alphabétique rend plus percutante encore : l'œil glisse de Mondrian à Yves Montand, en passant par Monet et le conservateur Isabelle Monod-Fontaine. La forme du dictionnaire restitue ainsi Picasso dans sa diversité, infiniment mieux que ne pourrait le faire une monographie.

INSTRUMENT

Pierre Daix a donc réalisé un très utile instrument de travail. Il le deviendra encore plus, souhaitons-le, le temps passant. Les archives de Picasso – et plus généralement celles de l'art du XX[e] siècle, disséminées sur la planète – n'ont pas encore livré tous leurs secrets. Même celles du Musée Picasso à Paris, malgré les efforts des conservateurs de l'endroit, n'ont pas été totalement défrichées à ce jour. Mais le *Dictionnaire Picasso* constate un état des lieux, et établit un inventaire des connaissances du moment. Sans imaginer une remise à jour annuelle, comme pour ses grands frères alphabétiques, une nouvelle version du *Dictionnaire Picasso* est parfaitement concevable, à chaque fois que l'avancée des recherches le justifiera.

Comme Picasso, Pierre Daix n'est pas homme à se reposer. Suggérons-lui donc un petit ajout, pour la prochaine édition : si la plupart des historiens d'art ayant écrit – même un petit peu – sur Picasso ont droit à leur fiche, Pierre Daix n'y est pas. Abus de modestie sans doute, mais mal placée : Paul Robert figure bien dans le dictionnaire qui porte son nom.

Harry Bellet

Corps indomptés

Marcelle Michel et Isabelle Ginot retracent l'histoire de la danse contemporaine. Un art fermement intriqué avec les événements historiques

LA DANSE AU XX[e] SIÈCLE
de Marcelle Michel
et Isabelle Ginot.
Postface d'Hubert Godard,
Bordas / La Librairie de la danse
270 illustrations en couleurs et noir et blanc,
288 p., 295 F.

Le livre n'existait pas. Il fallait donc l'écrire. Mais comment se lancer, sans ennuyer, dans cette somme que représente l'histoire de la danse contemporaine ? Quels angles d'attaque prendre ? Faut-il faire œuvre d'historien ou, à l'inverse, ne pas craindre les partis pris ? Marcelle Michel, historienne de la danse – sa thèse d'Etat portait sur *Le Ballet sous la Révolution et l'Empire* –, a réussi avec *La Danse au XXe siècle* un livre de pédagogue qui s'adresse autant à l'amateur qu'au néophyte. Ce dernier saura tracer, sans difficulté, son propre chemin de lecture tant l'appareil critique est conçu pour ouvrir toutes les portes – qualité suffisamment rare dans l'édition des livres de danse en France pour être soulignée. Le lecteur trouvera ainsi un index complet de tous les noms cités, une bibliographie, les biographies des chorégraphes qui ont compté dans ce siècle, les œuvres repères, des chronologies historiques commentées, rassemblées soit autour des grands courants de pensée, soit autour des chorégraphes qui, chacun à leur manière, ont fait progresser leur art.

Marcelle Michel, qui, de 1974 à 1987, sut transmettre aux lecteurs du *Monde* son enthousiasme pour la danse, prend un plaisir manifeste à mettre en forme, en ordre, ses connaissances accumulées au fil des ans. Elle tente des définitions, des explications. Ainsi la technique de l'Allemande Mary Wigman est-elle clairement analysée. L'auteur prend également le temps de préciser le sens des termes : les chorégraphes dits *post modern* aux Etats-Unis ne sont pas ceux qui jouent sur la mémoire et le présent, tel aujourd'hui un William Forsythe ; il s'agit tout simplement de la génération qui, dans les années 60-70, succéda à Merce Cunningham. Celle qui, à l'instar d'un Barthes, revendiquait le « degré zéro » de l'écriture chorégraphique. La *tabula rasa* des Douglas Dunn, Lucinda Childs, Trisha Brown et autres Yvonne Rainer...

L'apport d'Isabelle Ginot, cosignatrice de l'ouvrage, apparaît essentiel : il fallait être deux pour mener à bien cette entreprise entamée il y a plus de quatre ans. Il fallait deux regards pour garder en permanence une écriture précise et cheminante, pour tailler dans cette matière foisonnante, vivante, toujours à l'œuvre. Dans le berceau du ballet classique, c'est-à-dire en France, la danse contemporaine n'a jamais partie entièrement gagnée. Les auteurs le savent bien. C'est là un bel aspect du livre que de montrer la spécificité de la danse contemporaine française, sa difficulté à s'établir face aux ballets d'opéra tout-puissants, face aux goûts étroits des balletomanes, qui n'aiment rien tant que la permanence. La force de ce livre est d'exprimer l'irréversibilité d'une danse née avec le siècle, habituée à bagarrer pour s'imposer. L'ouvrage examine les formes, les techniques, tout en les comparant. Une sorte d'esprit des lois et des climats du corps : de 1920 à 1939, le geste ne se développe pas de la même façon sur le terreau des universités américaines, jeunes, insouciantes, et sur le bitume de Dresde, d'Essen, dans une Europe où les idées et la morale agonisent.

Ces leçons de danse n'ont rien d'un carnet de bal. Elles sont intimement mêlées aux sauvageries de notre siècle qui s'achève. Une leçon d'histoire qui montre, sans ambages, combien le corps meurtri ressuscite, toujours vif, indompté, indomptable.

La postface d'Hubert Godard, professeur d'esthétique à Paris-VIII, responsable du département Danse, éclaire ce rapport entre les attitudes posturales et l'histoire. Un dernier mot sur l'iconographie : le principe de modestie qui a déterminé le choix des photos oblige à un vrai regard. Aucune esbroufe, mais là encore des gestes, des mises en espace qui dialoguent avec le texte, sans jamais prendre le pas sur l'écrit.

Merce Cunningham est en couverture. Et l'écriture chorégraphique de Dominique Bagouet anime de ses drôles de petits bonshommes les pages de garde. Deux images fondamentales.

D'entrée de jeu, mais discrètement, Marcelle Michel et Isabelle Ginot disent au lecteur pour qui battent leurs cœurs.

Dominique Frétard

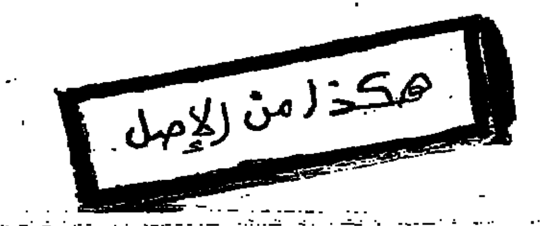
l i v r a i s o n s

● **LA PEINTURE**, sous la direction de Jacqueline Lichtenstein

« Tenez ferme et attachez-vous aux traditions que vous avez reçues de nous, de vive voix ou par lettre. » Le conseil de saint Paul aux Thessaloniciens était naguère bien difficile à suivre : des générations d'apprentis historiens d'art ont louvoyé d'une bibliothèque à l'autre, à la recherche des textes fondateurs de la discipline, des manifestes, des traités de peinture. Autant le dire, l'anthologie des textes sur la peinture, réunis sous la direction de Jacqueline Lichtenstein, est fort bienvenue. Elle s'attirera probablement les reproches habituels au genre, quant au choix, aux absences. D'aucuns s'étonneront aussi d'un classement thématique, qui pourtant n'est pas sans mérites. Enfin, certains regretteront l'intérêt exclusif porté à l'Occident. Néanmoins, la performance est remarquable et les textes retenus ne sont jamais anodins. Des introductions, des notes et des repères bibliographiques complètent utilement l'ouvrage. (Larousse « Textes essentiels », 928 pages, 150 F).

● **LA SCULPTURE MODERNE**, d'Itzhak Goldberg et Françoise Monnin

Petit, sans prétention, et d'aspect plutôt gai, ce livre est le résultat réussi d'un pari loufoque : traiter, sérieusement mais sans emphase ni boursouflure, de la sculpture du XX[e] siècle en 126 pages abondamment illustrées. Rédigé à quatre mains par une critique et un historien d'art, *La Sculpture moderne* se sort assez bien de ce guêpier : douze artistes majeurs forment la trame d'une histoire qui évite les pièges de l'accumulation de monographies et ceux, pires encore, du cours magistral. Simplement en osant rapprocher maîtres consacrés et jeunes artistes, bien moins connus. Les points de vue sont ainsi réellement surprenants, qui entraînent le lecteur de Calder à Ogorzelec en passant par Axel Cassel et font voisiner le Musée Bourdelle et les jardins du domaine de Kerguehennec (Scala et Centre Georges-Pompidou, coll. « Tableaux choisis » 126 p., 120 illustrations, 98 F).



L'EDITION FRANÇAISE

L'industrie Ramsès

ALLANT TOUJOURS PLUS LOIN dans l'exploit des best-sellers, l'écrivain et égyptologue Christian Jacq, fondateur et directeur de l'institut Ramsès, auteur de nombreux essais et romans « grand public », tous consacrés à l'Egypte des pharaons, entreprend, aux éditions Laffont une vaste saga biographique et romancée de Ramsès II : 5 volumes d'environ 500 pages chacun, publiés à raison d'un volume par trimestre, à la façon des feuilletonistes du XIXe siècle. Le premier tome, *Le Fils de la lumière*, a atteint 170 000 exemplaires en librairie (et 145 000 en club, chez France Loisirs) depuis sa mise en vente, en octobre 1995, et le second, *Le Temple des millions d'années*, en librairie depuis le 22 janvier, a déjà été vendu (ferme) à 59 000 exemplaires, se retrouvant en vingtième position sur la liste des meilleures ventes de *Livres hebdo*. Quant au troisième tome, *La Bataille de Kadesh*, à paraître en avril, le livre est en fabrication chez Laffont, Christian Jacq étant déjà en train d'achever le quatrième… Les droits des cinq volumes ont déjà été cédés à l'Allemagne (Rowohlt) et à l'Espagne (Planeta), le contrat étant en cours de négociation avec d'autres pays.

● **LA RÉFORME DU SNE EN SUSPENS.** A la suite de la décision du Groupe de la Cité de quitter le Syndicat national de l'édition (SNE), la session du comité qui était prévue pour le 31 janvier afin de débattre de la réforme des statuts du syndicat (laquelle reposait notamment sur le système d'une pondération des voix en fonction du chiffre d'affaires des maisons d'édition (*Le Monde* du 13 janvier), a été reportée *sine die*. *« On n'est pas prêts* , commente le président du SNE, Serge Eyrolles. *La réforme des statuts n'est pas abandonnée, mais pour ne rien faire dans la précipitation, j'ai préféré réunir de manière informelle (le 7 février) quelques éditeurs – dont Hachette – afin de réfléchir sur la façon de permettre aux grandes maisons d'être mieux représentées que les petites. »*

● **PRIX LITTÉRAIRES.** Le prix des Deux Magots 1996 a été décerné à Eric Neuhoff pour *Barbe à papa* (Belfond). Les prix littéraires de la Société des gens de lettres à Maurice Pons pour l'ensemble de son œuvre, à Michel Chaillou pour *La Vie privée du désert* (Seuil), et à Vera Feyder pour *Le Fond de l'air est froid* (poèmes, éd. Rougerie).

PRÉCISIONS

■ Hubert Védrine nous demande de préciser, à la suite de notre article sur les livres consacrés à François Mitterrand, paru dans « Le Monde des livres » du 13 janvier, que son ouvrage, destiné à paraître en mai, aux éditions Fayard, est consacré à la politique étrangère de la France, et que la seconde cohabitation n'y est évoquée que dans ce cadre-là.

■ La biographie de Ben Barka par Zakya Daoud et Maâti Monjib, dont nous avons signalé la parution dans « Le Monde des livres » du 26 janvier, est publiée aux éditions Michalon (384 p., 140 F). Par ailleurs, dans ce même numéro, nous avons commis une erreur sur le prénom de l'écrivain canadien Douglas Copland ; nous l'avons appelé Donald. Son livre *Microserfs* sort en février chez J.-C. Lattès.

Dix ans d'indépendance pour une éditrice audacieuse

Rencontre avec Odile Jacob, qui a publié les premiers titres de sa maison d'édition le 3 février 1986

Odile Jacob se souvient, avec amusement, d'une conversation avec un éditeur qu'elle admire (comme l'admirent tous ceux qui s'intéressent aux – vrais – livres), Jérôme Lindon : *« Quand ta maison aura dix ans, alors tu pourras dire qu'elle existe »*, avait déclaré, en forme d'avertissement, le PDG des éditions de Minuit. Le 3 février, ce sera chose faite. Les éditions Odile Jacob fêteront leurs dix ans. En 1986, la maison a publié dix livres, dont, en février, *Biologie des passions*, de Jean-Didier Vincent, *Le Sexe et la mort*, de Jacques Ruffié, et *L'Espace en héritage* d'André Lebeau. *« On a eu beaucoup de chance,* dit Odile Jacob. *Deux titres ont connu un succès immédiat,* Biologie des passions, *80 000 exemplaires, et* Le Sexe et la Mort, *70 000 exemplaires. Peu après j'ai publié* L'Un et l'Autre, d'Elisabeth Badinter, *qui s'est vendu à plus de 250 000 exemplaires. J'estime avoir eu vraiment de la chance, parce que des auteurs m'ont fait confiance. Pour moi, une maison d'édition n'existe pas sans ses auteurs. »* Un propos qui pourrait sembler banal. Mais si l'on regarde de près le fonctionnement des grands groupes qui contrôlent désormais la majorité de la production éditoriale, on y relève un dédain de la notion d'auteur. Le rêve des financiers est de voir les personnes (leur caractère, leurs passions, leurs angoisses…, bref tout ce qui « gêne ») disparaître derrière la marchandise.

Elle avait alors à peine trente-deux ans, cette jeune femme blonde et décidée. Elle possédait déjà une certaine expérience, après avoir travaillé chez Lattès, puis chez Fayard. Pour avoir vécu aux Etats-Unis, elle était un peu prémunie contre la frilosité française et ne craignait pas, *a priori*, de créer sa propre entreprise. Pourtant tous ceux auxquels elle a demandé conseil ont tenté de la décourager. Aujourd'hui, forte de sa réussite, Odile Jacob peut en sourire. Mais elle déplore la persistance de ce *« climat typiquement français, qui nous empêche d'être un grand pays, compétitif sur le plan intellectuel. Cette mentalité française, à laquelle je me suis heurtée, cette absence d'audace, ne sont pas le propre de l'édition. C'est une attitude générale du "ce n'est pas la peine d'essayer". Moi je crois au contraire qu'il faut être entreprenant, aventureux. Il faut se mettre au travail, se donner des objectifs et essayer de les atteindre au lieu de trouver toutes les raisons pour lesquelles "ça ne serait pas possible". Ce que je voudrais dire aux plus jeunes, qui seraient tentés de faire quelque chose par eux-mêmes, c'est qu'il faut beaucoup travailler, mais que jamais rien n'est impossible si l'on persévère. Les choses sont difficiles, leur dira-t-on, mais les choses sont difficiles pour tout le monde. »*

Après avoir pris sa décision, Odile Jacob a réuni un capital de départ, apporté par elle et son mari. Depuis, quelques actionnaires sont venus les rejoindre, mais ils possèdent toujours 98 % des parts à eux deux. *« En créant la maison, nous avons eu pour principale préoccupation de constituer un fonds, de bâtir une politique éditoriale cohérente, puis de la diversifier en la développant. Le projet de départ était de publier des livres de sciences et de sciences humaines. Autour de ce noyau-là, qui est toujours le centre de notre activité, nous avons élargi notre champ. Avec un but précis et essentiel : faire connaître et reconnaître par le plus large public possible tous les grands domaines de la connaissance. »* Ce qui est généralement un secteur d'une maison d'édition plus généraliste, Odile Jacob a voulu en faire une entreprise à part entière. *« Ce n'était pas seulement par désir d'être totalement indépendante, de ne plus avoir de patron,* précise-t-elle. *Mais je voulais pouvoir mettre en œuvre librement l'idée que j'avais de mon métier : essayer d'allier des concepts et une réalité économique. Un éditeur doit avoir un goût et de la curiosité. Mais c'est quelqu'un qui ne peut pas lire pour lui tout seul. Il lui faut avoir la représentation mentale la plus précise possible de la réalité économique. En s'engageant dans un projet, il lui est nécessaire de se représenter clairement le nombre de lecteurs potentiels. Car toutes ses idées seront soumises à la sanction du public. Dans les maisons d'édition il y a généralement un équilibre entre des "coups éditoriaux" (censés avoir de grosses ventes) et des livres plus difficiles dont on escompte peu de ventes. Nous, notre pari est d'essayer que des livres porteurs de projets intellectuels rencontrent un vaste public. »* A partir du noyau central, sciences et sciences humaines, les éditions Odile Jacob ont développé d'autres secteurs : médecine ; santé/ vie pratique (avec des ouvrages pour le grand public, comme *Ma grossesse, mon enfant*, de René Frydman et Julien Cohen-Solal) ; psychologie/psychiatrie ; documents ; littérature (seulement 20 titres, surtout des essais littéraires et des Mémoires – parmi lesquels dès 1986, *La Statue intérieure*, autobiographie de François Jacob, dont Odile Jacob est la fille). Puis une collection de poche, « Opus », et, enfin une toute nouvelle collection, « Collège de France ».

CATALOGUE DE QUALITÉ

Au total quelque cinq cents titres. A peine l'équivalent annuel d'une grosse maison. Mais c'est une magnifique réussite individuelle, et un catalogue de qualité, réunissant des scientifiques, des philosophes – dont Claude Hagège, Jacques Bouveresse, Jean-Pierre Changeux, Luc Montagnier, Etienne Beaulieu… mais aussi des politiques, au premier rang desquels l'ancien président de la République, François Mitterrand (ses conversations avec Elie Wiesel, *Mémoires à deux voix*, ont paru au printemps 1995, et ses Mémoires posthumes vont sortir dans quelques semaines), ainsi que Jacques Delors, Michel Rocard, Edouard Chevardnadzé, Mikhaïl Gorbatchev, Alain Peyrefitte, Shimon Pérès… *« Ces hommes politiques ne sont pas venus chez moi pour publier des livres "politiciens",* explique Odile Jacob, *mais plutôt des textes axés sur la réflexion. Ce sont des hommes qui ont fait une œuvre et on essaie de faire connaître, à travers eux, cette œuvre. »*

L'avenir ? C'est *« d'une part, poursuivre un développement éditorial cohérent – on ne peut pas publier tout ce qu'on veut sous cette marque, il faut respecter les règles intellectuelles que nous nous sommes fixées –, d'autre part avoir un nouveau projet d'entreprise : développer cette maison sur le plan international ; constituer un véritable pôle éditorial de la connaissance, du savoir ». « Ma préoccupation majeure aujourd'hui,* conclut Odile Jacob, *est de regrouper dans cette maison un certain nombre d'éditeurs. C'est le projet de l'année qui vient. Cet élargissement intellectuel va entraîner un développement. »* (En 1995, les éditions Odile Jacob ont publié 60 ouvrages en édition courante et 35 en poche). *« Un développement interne – de nouveaux projets éditoriaux – et un développement externe qui m'amènera à m'entourer de gestionnaires de haute compétence. »* Pour les dix ans à venir, elle fait preuve de la même détermination que pour les dix années qu'elle vient de parcourir, prenant le parti d'ignorer toutes les paroles qu'on prononce seulement à propos des femmes (la séduction physique, les relations mondaines…), de ne leur répondre que par ses succès professionnels.

Josyane Savigneau

La vie heureuse d'Arléa

Il y a dix ans, trois associés – Claude Pinganaud, Catherine et Jean-Claude Guillebaud – ouvraient, avec quelques « complices », une librairie parisienne, à l'enseigne de Vialatte, « Les Fruits du Congo ». Ils publiaient peu après, avec, comme partenaire et diffuseur, le Seuil, les premiers titres d'Arléa. Admirateurs de José Corti, ils voulaient renouer avec la tradition du libraire-éditeur. Ce projet-là fut vite abandonné. De la librairie d'origine, il ne reste que la vitrine, dessinée sur les livres en guise de sigle.

Claude Pinganaud est à la fois le cogérant et l'un des éditeurs – au sens anglais du terme – de la maison. S'il s'emballe soudain en évoquant la vie de Casanova et en récitant des passages entiers de son œuvre, c'est qu'il a entrepris, chez Arléa, d'éditer lui-même une version de ses *Mémoires* (qui avait donné lieu à des polémiques), comme on lui doit une édition des *Essais* de Montaigne transcrits dans l'orthographe moderne. *« C'est pour publier Montaigne que je suis devenu éditeur »*, raconte-t-il, tout en évoquant, avec la même passion, les « découvertes » d'Arléa, qui peut se féliciter d'avoir publié, avec un succès immédiat, les premiers romans de Pierre Veilletet et de Christophe Bataille.

Malgré l'éclectisme de la production (romans, livres d'entretiens ou essais – de nombreux auteurs appartenant au club d'intellectuels Phares et balises, fondé par Jean-Claude Guillebaud et Régis Debray), Arléa est surtout identifiée, aujourd'hui, par sa collection de textes anciens, qui fait, paradoxalement, son « fond de commerce ». *« Au début, nous ne pensions pas en faire une collection »*, explique Claude Pinganaud, lui-même surpris devant le succès du premier texte de la série, *La Vie heureuse*, de Sénèque – le best-seller étant *Apprendre à vivre*, un choix de lettres de Sénèque à Lucilius (22 000 exemplaires). *« Le succès,* ajoute-t-il, *est dû au fait d'avoir modernisé la traduction, quitte à introduire certains anachronismes, et de présenter les anciens comme des auteurs d'aujourd'hui. »*

L'enthousiasme et l'exigence semblent réussir à Arléa, qui a veillé à ne pas grandir (produisant toujours entre vingt et trente titres par an), et qui a récemment créé sa propre collection de poche. *« Au début, nous n'étions pas très doués pour la gestion,* raconte Claude Pinganaud. *Si on avait continué comme au début, en publiant des premiers romans et tout ce qu'on aimait, selon nos caprices, on aurait déjà déposé le bilan. Quand on aime ce métier, il faut être prudent et connaître, en gros, deux miracles par an. Si nous existons depuis dix ans, c'est que ces miracles ont eu lieu. »*

M. V. R.

Freud censuré

La bibliothèque du Congrès de Washington, où se trouve l'essentiel des archives de Sigmund Freud, avait décidé de consacrer à la vie et à l'œuvre de celui-ci une grande exposition à l'automne 1996. Elle l'a, en décembre, reportée *sine die*. Autrement dit, sans doute, annulée. Les motifs avancés – difficultés budgétaires – n'ont convaincu personne. En réalité, à l'origine de cette décision qui a fait quelque bruit, se trouve une polémique savamment orchestrée par un groupe d'intellectuels farouchement hostiles à la psychanalyse. Leur thèse : on ne devrait plus, au soir du XXe siècle, présenter cette dernière comme une découverte importante, mais plutôt comme une escroquerie totalement dépourvue de valeur scientifique.

Parmi eux, Mikkel Borch-Jacobsen, auteur d'un récent ouvrage sur le « cas » d'Anna O. (*Souvenirs d'Anna O.*, Aubier, voir « Le Monde des livres » du 10 novembre 1995 et du 29 décembre 1995), l'écrivain Oliver Sacks et la propre petite-fille du psychanalyste viennois, Sophie Freud, aujourd'hui retirée dans le Massachusetts, qui a déclaré aux journalistes : *« Les idées de mon grand-père sur l'importance des pulsions sexuelles sont devenues obsolètes. »*

Ces antifreudiens convaincus n'ont pas lésiné sur les moyens pour arriver à leurs fins. Ils ont fait circuler des pétitions, mis en cause la compétence professionnelle des responsables de l'exposition et même exigé que ceux-ci travaillent sous le contrôle d'un homme de loi chargé de veiller à leur « impartialité » ! Devant la marée montante des problèmes, la bibliothèque du Congrès a préféré jeter l'éponge.

S'agit-il d'une manifestation supplémentaire de cette vague de « correction politique » d'une nouvelle forme de révisionnisme.

Christian Delacampagne

A L'ETRANGER

Gassman quasi médusé

L'ACTEUR SARDONIQUE de tant de comédies italiennes publie avec Giorgio Soavi *Lettere d'amore sulla belleza*, chez Longanesi. Barbara Palombelli, journaliste vedette dont la presse aime à dire qu'elle forme avec son mari Francesco Rutelli, maire de Rome, le plus beau couple du monde, signale dans *la Repubblica* cette « *lecture délicieuse* ». Parmi les « *folies* » de Gassman : mourir en Amérique. *« Parce que c'est le seul pays où l'on puisse se faire empailler. Et mon désir, depuis des années déjà, est celui-là : être empaillé et rester où ma femme Diletta jugera le plus opportun que je sois pour la regarder : du salon, de la salle de bains ou de la chambre, de la manière et dans la position qui me vont le mieux. Ma femme disposera aussi d'une série de petites, c'est-à-dire brèves, conversations enregistrées qui pourront lui rappeler sans équivoque ma personne. Il y aura donc une dispute, une empoignade, une prière autoritaire, une invocation, ainsi que quelques anecdotes sur l'imbécillité des acteurs de théâtre ; et des metteurs en scène, naturellement. »*

● **ÉTATS-UNIS : SYLVIA PLATH AMUSÉE…** Un « nouveau » livre pour enfants signé de Sylvia Plath devrait être publié prochainement par Faber & Faber, trente-trois ans après le suicide de l'écrivain. Le précédent, *The Bed Book*, est sorti en 1976 et est toujours disponible. On y découvre un aspect plus joyeux et plus ludique de l'auteur de *La Cloche de détresse* et de *Le Jour où Monsieur Prescott est mort* (*Le Monde Poche* du 6 janvier). Ce texte dormait à la Lilly Library de l'université de l'Indiana depuis la mort de Sylvia Plath, mais a été un tel succès à la Foire de Bologne, spécialisée dans le livre de jeunesse, qu'il y a eu une véritable compétition entre les éditeurs pour obtenir les droits, huit éditeurs européens se sont portés acquéreurs avec des propositions atteignant parfois 10 000 livres sterling (environ 76 500 F).

● **GRANDE-BRETAGNE : CUISINIÈRE IMPOSÉE.** Avec 500 000 exemplaires vendus de *Winter Collection*, qui en est à sa sixième édition, la cuisinière préférée des téléspectateurs britanniques, Delia Smith s'impose comme un auteur à recettes. Elle a même battu ses propres records. Son éditeur, The British Broadcasting Corp., espère bien qu'elle va ainsi atteindre les 10 millions d'exemplaires, tous livres confondus.

● **ÉTATS-UNIS : GRISHAM PEUT PAVOISER.** L'auteur de romans policiers pensait plaider pour la dernière fois la semaine dernière (« Le Monde des livres » du 26 janvier) pour la veuve d'un cheminot écrasé entre deux trains. Le jury a attribué à cette femme 683 500 dollars de dommages et intérêts, la plus belle cause que l'avocat-écrivain ait jamais remportée. Il a refusé tout paiement et fera peut-être de cette affaire le sujet d'un nouveau livre.



s o m m a i r e

AGENDA

● **3 et 4 FÉVRIER**, à Paris : colloque sur le thème de « L'originaire », *organisé par l'Ecole de psychanalyse* (92, boulevard du Montparnasse, 74014 Paris ; rens. : 44-84-08-49).

● **4 et 5 FÉVRIER**, à Aix-en-Provence : dans le cadre des deuxièmes Rencontres franco-israéliennes, débats autour d'Abraham B. Yehoshua animés par Catherine David (à la mairie, le 4, et à la Cité du livre – 8-10, rue des Allumettes –, le 5, à 18 h 30). Dans cette même ville, dans le cadre de la Semaine d'expression chinoise, colloque sur la littérature chinoise contemporaine, en présence de Gao Xingjian, les 9 et 10 février, à la Cité du livre.

● **10 FÉVRIER**, *à Paris : après-midi d'étude sur les Cahiers* de Paul Valéry (Bibliothèque nationale de France, auditorium Colbert, de 14 heures à 18 heures, 2, rue Vivienne, 75002 Paris).

● **12 FÉVRIER**, à Paris : rencontre autour de Claude Lefort, sur le thème « Penser la politique », dans le cadre des Rendez-vous philosophiques proposés par l'Odéon - Théâtre de l'Europe et la librairie Carrefour de l'Odéon. Le 26 février, c'est Jacques Derrida qui décrira *son itinéraire de philosophe (grande salle du Théâtre de l'Odéon,* à 20 h 30 ; rens. : 44-41-36-44).

EMPLOI La moitié seulement des branches professionnelles qui devaient négocier sur l'aménagement et la réduction du temps de travail avant le 31 janvier ont respecté cette date établie par le CNPF et les confédérations syndicales le 31 octobre 1995. ● DANS LA MÉTALLURGIE, les négociations ont réellement débuté le 31 janvier. Les premières propositions de la délégation patronale n'ont pas satisfait les syndicats. La réduction du temps de travail proposée – quatre jours maximum – est jugée trop faible et l'augmentation souhaitée du nombre d'heures supplémentaires est perçue comme une provocation. C'est sur la création d'un compte d'épargne-temps que les négociations devraient être le plus faciles. ● CHEZ POTAIN, direction et syndicats viennent de signer un accord réduisant le temps de travail à 35 heures sans réduction de salaire.

La métallurgie a entamé ses négociations sur la réduction du temps de travail

Denis Gautier-Sauvagnac, vice-président délégué général de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), explique au « Monde » qu'il veut « proportionner » la baisse et la flexibilité des horaires. Mais aussi augmenter les heures supplémentaires. La CFDT parle de « provocation »

CONFORMÉMENT A L'ACCORD signé entre le CNPF et quatre confédérations syndicales le 31 octobre, la plupart des grandes branches ont entamé des négociations sur l'annualisation et la réduction du temps de travail. Sans précipitation. Selon le décompte effectué par le CNPF, cinquante-huit branches sur plus d'une centaine concernées ont respecté le délai qui leur était imparti en organisant, avant le 31 janvier, la première séance de discussions avec les syndicats. Comme le confie un responsable patronal : *« les branches s'observent pour savoir qui va tirer le premier. »*

Avant de recevoir les organisations syndicales le 31 janvier, Denis Gautier-Sauvagnac, vice-président délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), les a détaillées pour *Le Monde*. *« La réduction du temps de travail, massive et indifférenciée, n'est pas en soi créatrice d'emplois. Elle n'est possible que dans la mesure où elle renforce la compétitivité de l'entreprise. »* Denis Gautier-Sauvagnac le reconnaît : *« la fluctuation des marchés impose de faire varier le temps de travail. Mais c'est un inconfort pour les salariés, qui justifie des contreparties. »*

Quelles peuvent-être celles-ci ? *« Il faut proportionner la réduction du temps de travail à la disponibilité demandée. »* En fonction du nombre de mois où l'entreprise souhaite que les horaires puissent fluctuer entre 0 et 48 heures, la réduction du temps de travail pourrait, selon l'UIMM, varier entre une et quatre journées, à raison d'une journée par trimestre flexible, un chiffre que les organisations syndicales jugent largement insuffisant.

Si l'accord de branche devra être précis sur ce point, Denis Gautier-Sauvagnac est formel : *« Notre intention n'est pas de créer une durée annuelle du temps de travail unique dans la métallurgie, mais de permettre l'annualisation dans les entreprises de la métallurgie. »* C'est pourquoi il entend que l'éventuel accord-cadre soit *« optionnel »*. Les entreprises pourront ne pas le prendre en compte – Peugeot ne cache pas ses réserves – ou ne l'utiliser que là où cela leur paraît utile. Autre volonté de l'UIMM : que l'accord soit *« d'accès direct »*. Si une entreprise souhaite l'appliquer, elle ne doit pas avoir besoin de négocier avec ses représentants syndicaux.

« DÉTOURNEMENT »

Visiblement, le « modèle allemand » inspire peu le patronat de la métallurgie. Au moment où nos voisins songent à réduire les heures supplémentaires pour créer des emplois, Denis Gautier-Sauvagnac a refusé la proposition de Force ouvrière de comptabiliser comme heure supplémentaire toute heure effectuée au-delà de 1 700 heures par an, alors qu'aujourd'hui un métallurgiste travaille en moyenne 1 750 heures par an. Au contraire, l'UIMM a proposé que le nombre d'heures supplémentaires autorisées dans la branche passe de 94 actuellement à 140 par an, soit plus que n'en prévoit le code du travail (130 heures).

« C'est un détournement de l'accord interprofessionnel, une provocation et une désinvolture à l'égard du chômage », s'indigne la CFDT. Pour Denis Gautier-Sauvagnac, *« les heures supplémentaires constituent souvent le seul moyen de répondre aux variations de la conjoncture. C'est également un élément essentiel de souplesse autorisé par le code du travail, apprécié tant par les dirigeants d'entreprise que par les salariés eux-mêmes »*.

En revanche, les partenaires sociaux devraient facilement trouver un terrain d'entente sur le compte d'épargne-temps. *« Créateur d'emplois différés, ce compte pourrait être alimenté par de nombreux éléments comme la prime d'ancienneté ou les jours de vacances non pris. Il faut également prévoir un déblocage en argent au cas où le salarié quitte l'entreprise ou si celle-ci rencontre des difficultés. »*

Analysant la situation sociale actuelle, et la multiplication des mini-plans de relance économique, Denis Gautier-Sauvagnac explique, pudiquement, que *« les entreprises ont besoin d'un environnement réglementaire, législatif et social stable »*. Président de l'Unedic, il ne se fait guère d'illusion : *« La prochaine note d'équilibre technique de l'Unedic va, hélas, revoir à la baisse les perspectives de croissance économique. Je ne suis pas sûr qu'en 1996 les comptes de l'Unedic se présentent sous un jour aussi favorable qu'en 1994 et 1995. »*

Frédéric Lemaître

Les salariés du fabricant de grues Potain passeront à 35 heures en 1998

MOULINS
de notre correspondant

La direction et les syndicats de Potain, fabricant de grues lourdes, viennent de s'engager sur la mise en place des 35 heures de travail hebdomadaire sans perte de salaire d'ici à trois ans. Cet accord permet de limiter à quarante-cinq le nombre de licenciements initialement envisagés (230) dans l'entreprise. Repris en 1988 par le groupe de mécanique rennais Legris Industries, Potain emploie actuellement 1 437 salariés essentiellement sur trois sites industriels : La Clayette (Saône-et-Loire), Charlieu (Loire) et Moulins-Avermes (Allier).

Selon les termes de l'accord signé par la direction et trois syndicats (CGT, CFDT et CGC), le temps de travail sera réduit d'une heure par an pour atteindre les 35 heures le 1er janvier 1998. Les hausses de salaires seront limitées à 1 % cette année et en 1997, s'il n'y a pas de dérapage des prix. Il y a trois ans, la CGT avait proposé à titre temporaire une réduction des horaires avec diminution des salaires afin de limiter les 274 départs prévus. *« Dans cette entreprise confrontée à de nombreux plans sociaux depuis douze ans la réflexion sur la réduction du temps de travail date de quelques années déjà »*, explique le secrétaire du comité d'entreprise, Alazin Morand (CGT), qui, en rejetant le terme de *« concession »*, parle *« d'adaptation du dialogue social à la réalité du monde industriel »*.

Potain réalise 1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires et s'attend à un résultat équilibré en 1995 après un bénéfice de 85 millions de francs en 1994. Jean-Yves Bouffault, le nouveau PDG, proposait une modulation suivant la charge de l'usine (jusqu'à 41 heures par semaine) en échange de la réduction du temps de travail. Les syndicats s'y sont opposés et la direction a cédé. En 1998, les horaires pourront varier entre 33 et 39 heures, mais la direction ne pourra recourir à la modulation que durant seize semaines. Tout en déplorant la réalité des licenciements, les syndicats parlent *« d'avancée sociale, compte tenu des circonstances »*.

Jean-Yves Vif

Antoine Riboud « charge » les comptes de Danone

LE NUMÉRO UN français de l'agroalimentaire, Danone, est saisi par la fièvre des provisions. Le groupe présidé par Antoine Riboud, qui a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 79,5 milliards de francs, en hausse de 4,6 %, a décidé de passer sur l'exercice 1995 une provision pour restructuration de 1,8 milliard de francs. Celle-ci entraîne une chute du résultat net de l'entreprise, qui passe de 3,5 milliards de francs en 1994 à 2,13 milliards en 1995.

Cette provision n'a rien à voir avec celles passées par les groupes français qui se sont décidés tardivement à nettoyer leurs comptes, comme Bouygues, Alcatel, la Générale des eaux et la plupart des établissements financiers. Elle doit permettre officiellement de restructurer les activités européennes du groupe, hors de France, au cours des trois années à venir. Danone va réorganiser sa logistique en Italie et en Espagne pour accompagner l'évolution de la distribution, qui connaît un fort mouvement de concentration. Il va rationaliser ses sièges sociaux et moderniser ses usines, même si aucune fermeture n'est à l'ordre du jour. Toutes les branches du groupe et tous les pays d'Europe seraient concernés. Les économies annuelles devraient être de l'ordre du milliard de francs, mais elles devront être en grande partie réinvesties, et n'amélioreront donc que peu le résultat.

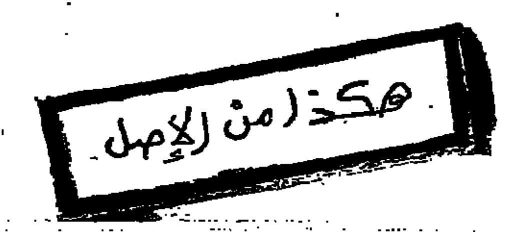
Danone essaie de faire croire que cette provision est exceptionnelle, à l'image de la provision de 950 millions de francs passée en 1991 pour restructurer les activités françaises de Danone. En fait, cette provision fourre-tout, qui n'est pas affectée à des dépenses précises, permet de supporter dès aujourd'hui des charges d'exploitation à venir et de masquer la dégradation des marges de l'entreprise.

DES RÉSULTATS DÉCEVANTS

Car les résultats de 1995 sont décevants. Les marges du groupe se sont réduites, passant de 9 % en 1994 à 8,8 % du chiffre d'affaires en 1995. Cette mauvaise tenue est due à l'atonie de la consommation en Europe, l'augmentation du coût des matières premières, notamment les bouteilles plastiques dans les eaux minérales. Selon le groupe, la consommation de bière (en particulier dans les cafés) a été affectée par les attentats et les grèves. Les analystes financiers sont de moins en moins nombreux à conseiller l'achat de l'action.

Le « plombage » des comptes de Danone tombe à point nommé : il permet de mieux faire passer auprès des salariés la fermeture définitive de deux usines de produits frais à Seclin (Nord) et Strasbourg (Bas-Rhin), qui emploient 266 salariés. Second avantage : Danone paie aujourd'hui les charges de demain. La manœuvre permettra à Franck Riboud, fils du fondateur Antoine et vice-président du groupe, d'afficher de bonnes performances financières en 1999. Ce qui facilitera son intronisation au poste de PDG de Danone, lors du départ à la retraite de son père.

Arnaud Leparmentier



Le géant de l'électronique Motorola choisit la France pour implanter son centre européen de recherche

Le groupe américain embaucherait 450 personnes d'ici dix ans

Le groupe américain spécialisé dans l'électronique a choisi l'Ile-de-France pour y implanter son nouveau centre de recherche européen. Le centre, qui embauchera de 25 à 30 chercheurs par an, pourrait employer 450 personnes d'ici huit à dix ans, si ses résultats sont probants. Très puissant dans les semi-conducteurs et les communications mobiles, Motorola, qui est entré dans le capital de Bull en 1995, tente de se développer dans l'informatique.

LES PAYS CANDIDATS se bousculaient : *Ecosse, Angleterre,* Allemagne, Pologne, Irlande. Finalement, le groupe électronique américain Motorola a choisi la France pour implanter son nouveau centre européen de recherche. Pour l'instant, seule la région, l'Ile-de-France, est définie. « *Nous étudions tous les grands pôles industriels situés à la périphérie de Paris* », explique Jean Lavigne, délégué général de Motorola en France. La décision finale doit être prise « *le 15 mars au plus tard* », précise-t-il.

Jim Nording, président de Motorola Europe, Moyen-Orient et Afrique devait annoncer jeudi 1er février que le centre européen de recherche traitera trois domaines : les télécommunications sans fil, l'architecture de nouveaux systèmes et les sources d'énergie pour les systèmes mobiles. Il a précisé que le démarrage du centre est prévu pour le premier trimestre 1996. Lors de sa montée en puissance, il embauchera de 25 à 30 chercheurs par an pour atteindre un effectif de 180 personnes en cinq ans. « *Ensuite, nous réaliserons un audit en profondeur des recherches réalisées* », indique Jean Lavigne. En cas de succès, Motorola estime que le centre pourrait employer 450 personnes d'ici huit à dix ans.

INVESTISSEMENTS CROISSANTS

L'Ile-de-France a été retenue après une étude détaillée de plusieurs régions (Sofia Antipolis, Toulouse, la Bretagne, Grenoble...). Mais Motorola devait répondre à un sévère cahier des charges. « *Nous avons besoin d'un bassin d'emplois qualifiés* », note Jean Lavigne. Le centre de recherche emploiera en effet de nombreux docteurs en mathématiques et en physique théorique. Dans ce domaine, l'Ile-de-France dispose d'une « *offre supérieure aux autres régions* », estime Motorola. Ensuite, la vocation internationale du centre impose la proximité d'aéroports intercontinentaux et d'écoles multilingues pour accueillir les enfants des chercheurs étrangers qui viendront y travailler. Motorola collabore déjà avec les académies de sciences de Russie (Moscou, *Saint-Pétersbourg*) et d'Ukraine (Kiev) et avec l'Angleterre. Sur ces deux points, l'Ile-de-France dispose d'atouts importants. D'où le choix de la firme américaine, même si le montant des aides à la création d'entreprise est moindre dans cette région. En France, Motorola emploie 3 100 personnes et possède deux usines, dont la principale, située à Toulouse, produit des semi-conducteurs. L'unité d'Angers fabrique des systèmes électroniques pour l'automobile.

Motorola a annoncé son choix à l'occasion de la publication de ses résultats en France. Le groupe américain a réalisé un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de francs dans l'Hexagone en 1995 contre 6,3 milliards de francs en 1994, soit une croissance de 19 %. Une performance légèrement en retrait par rapport au 22 % de progression du chiffre d'affaires mondial de Motorola (27 milliards de dollars, soit environ 135 milliards de francs) en 1995. Le résultat net a progressé de 14 % à 1,78 milliard de dollars (9 milliards de francs).

Les investissements de l'entreprise américaine sur le sol français n'ont cessé d'augmenter au cours de ces dernières années. Ils sont passés de 130 millions de francs en 1991 à 813 millions en 1995. Cette dernière somme comprend la prise de participation au capital de Bull, dont Motorola détient 17 % (*Le Monde* du 14 décembre 1995). En 1994, l'américain n'avait investi que 330 millions de francs en France. Le rapprochement de Bull a probablement joué en faveur du choix de la France pour la création du nouveau centre de recherche. Très puissant dans les domaines des semi-conducteurs et des télécommunications mobiles, Motorola reste quasiment absent de la micro-informatique.

Michel Alberganti

Euro-RSCG devient Havas Advertising

Le groupe de publicité veut se renforcer à l'étranger et sur le multimédia

LE PREMIER PUBLICITAIRE français, Euro-RSCG, se restructure dans le but de conquérir la scène internationale. Préparée dans le plus grand secret, la nouvelle architecture de la filiale publicitaire du groupe Havas devait être dévoilée jeudi 1er février par Pierre Dauzier, PDG d'Havas, et Alain de Pouzilhac, PDG d'Euro-RSCG. Signe le plus emblématique du changement, Euro-RSCG Worldwide devient Havas Advertising et modifie son ancien logo (une étoile à cinq branches) en « H » stylisé avec un globe terrestre.

Cette restructuration constitue la deuxième étape d'un processus engagé il y cinq ans. La première a été franchie avec le mariage réussi entre le groupe RSCG (initiales du nom des quatre « mousquetaires » d'une des agences les plus créatives des années 80, Bernard Roux, Jacques Séguéla, Alain Cayzac et Jean-Michel Goudard) et les agences du groupe Eurocom (HDM et Bélier), après la fusion surprise entre les deux sociétés annoncée fin 1991. Depuis, la marque Euro-RSCG s'est imposée en France et dans quarante-deux pays étrangers répartis sur les quatre continents. En 1994, le chiffre d'affaires (26,2 milliards de francs) a dégagé un résultat net part du groupe de 136 millions. Seule ombre au tableau, l'endettement reste important, même s'il a été réduit de 1 milliard de francs à 954 millions entre 1993 et 1994.

Décidée dans le plus grand secret il y a neuf mois, cette restructuration a pour toile de fond la mondialisation. Elle prend sa source dans l'évolution des comportements et des besoins des annonceurs et des consommateurs, dans l'offre de plus en plus importante de médias et dans l'émergence des technologies multimédias (réseaux *on line*, autoroutes de l'information). Elle est parallèle aux grandes manœuvres entre fournisseurs et distributeurs de programmes, qui ont eu lieu à l'été 1995 aux Etats-Unis (fusions Disney-ABC, Time Warner-Turner, etc.).

Avec la création d'Havas Advertising, le puzzle construit pièce par pièce ces derniers mois sous l'égide d'Havas prend toute sa dimension, que ce soit la réorganisation financière d'Avenir Havas Média et sa transformation en Havas Média Communication, le rachat de CEP Communication ou l'alliance récente avec Reuters donnant naissance à Havas Intermediation Partners, réseaux et banques de données facilitant transactions et opérations publicitaires (*Le Monde* du 11 janvier).

QUATRE RÉSEAUX

« *Grâce à ses filiales, Havas est présent dans les trois secteurs : la création de programmes avec CEP Communication par exemple ; la distribution, via Canal Plus, et le financement de ces programmes, c'est-à-dire la publicité ou le sponsoring, par le biais d'Havas Advertising, troisième pièce de ce jeu. Nous allons pouvoir jouer les synergies entre ces trois pôles, sans changement d'actionnariat ni de direction,* explique Alain de Pouzilhac. *Le but est aussi d'avoir un groupe de communication plus moderne, qui prend en compte les nouvelles technologies, ce qui doit devenir les « autoroutes de l'information », et de devancer les anglo-saxons* ». Pour autant, et afin de prévenir les critiques, Havas Advertising reste une « *société de services et de conseils* » qui n'a pas l'intention de se substituer à sa maison mère : « *nous travaillons en amont, nous allons pouvoir faire bénéficier nos annonceurs des filiales d'Havas* ».

Havas Advertising coiffe désormais quatre réseaux. Le premier garde le nom d'Euro-RSCG Worldwide et couvre les soixante et un pays où il est présent (quarante-deux en direct, dix-neuf via des accords de coopération), y compris la France. Cette entité, fondée sur un maillage par « *marchés régionaux* » (Europe, Amérique du Nord, Asie, Amérique du Sud), est dirigée par Alain Cayzac, auparavant patron d'Euro-RSCG-France. Le deuxième réseau, Campus, regroupe quatre agences installées dans les pays européens jugés essentiels : WCRS en Grande-Bretagne, Nicoli en Espagne, Ata Tonic en Italie, Australie en France. Tout en faisant partie d'Euro-RSCG Worlwide, Campus a sa particularité : *ses agences sont associées à l'agence allemande Rempen, association très profitable* notamment dans le multimédia, dont Havas Advertising sera actionnaire. Basé à Düsseldorf, Campus jouera « *à la fois la carte allemande et européenne* » et sera dirigé par un Britannique, Robin White.

Le troisième réseau, baptisé Médias, est totalement neuf. L'idée de sa création vient du fait que l'expertise médias (et multimédias) sera de plus en plus importante – et rentable –, dans un univers en pleine course à la mondialisation. Il est dirigé par Didier Colmet Daâge, ex-président de l'agence de publicité Saatchi and Saachi-France. Enfin, le quatrième réseau d'Havas Advertising est Diversified Agencies. Il rassemble les agences n'appartenant pas aux autres groupes et qui doivent concevoir stratégies et projets nouveaux, notamment en matière de multimédias. C'est Jacques Hérail, directeur financier d'Havas Advertising, qui prend aussi en charge ce nouveau secteur « *laboratoire* ». « *Ce n'est pas un fourre-tout, mais le lieu où se dessine l'avenir du groupe* », précise Alain de Pouzilhac.

Havas Advertising sera administré par cinq Français – son président, Alain de Pouzilhac, mais aussi Alain Cayzac, Didier Colmet Daâge, Jacques Hérail et Jacques Séguéla – et deux étrangers – l'Allemand Thomas Rempen et l'Américain Robert Schmetterer, de l'agence new-yorkaise Messner-Vetere-Berger-McNamee-Schmetterer –, afin de témoigner de l'aspect international d'un groupe qui réalise 66 % de sa marge brute à l'étranger et de l'importance accordée à chaque secteur, tous représentés. Les objectifs assignés aux quatre branches d'Havas Advertising sont ambitieux : progresser plus vite que le marché publicitaire (8 %), doubler les profits en trois ans pour désendetter le groupe et prendre de vitesse ses rivaux américains comme Omnicom ou Interpublic.

Yves-Marie Labé

■ **GLOBAL ONE : France Télécom, Deutsche Telekom et Sprint** ont signé, *mercredi 31 janvier* à Bonn, l'accord donnant naissance à leur société commune Global One, spécialisée dans les services de télécommunications internationaux pour les entreprises. Les opérateurs français et allemands ont également annoncé à cette occasion l'acquisition de 20 % du capital de leur allié américain. L'opération leur coûtera entre 3,5 et 3,7 milliards de dollars. Global One, dans laquelle les trois partenaires apportent leurs activités respectives à l'international, est d'emblée présente dans cinquante pays. Elle emploie un peu plus de 2 500 personnes et devrait réaliser un chiffre d'affaires de 5 milliards de dollars (plus de 25 milliards de francs) en l'an 2000.

■ **STET : le groupe public italien de télécommunications** sera privatisé progressivement. Son actionnaire principal, détenteur de 61 % du capital, le groupe public Istituto per la ricostruzione industriale (IRI) a mis à l'étude une cession « *par appartements* » plutôt qu'une vente globale. La privatisation est rendue obligatoire par un accord entre l'Italie et la commission européenne qui prévoit une réduction de l'endettement de l'IRI estimée à 25 100 milliards de lires (75 milliards de francs) d'ici à la fin 1996. Pour l'IRI, la Stet vaut davantage si elle est vendue par morceaux puisque le groupe estime sa valeur à 34 800 milliards contre une capitalisation boursière actuelle de 23 000 milliards de lire (71 milliards de francs). – (AFP)

La Réserve fédérale américaine baisse ses taux pour répondre au ralentissement de l'économie

Le taux interbancaire a été ramené à 5,25 %

La Réserve fédérale américaine (Fed) a assoupli mercredi 31 janvier, pour la troisième fois en six mois, sa politique monétaire, en baissant de 0,25 % son taux interbancaire et son taux d'escompte. La Fed montre ainsi sa préoccupation devant le ralentissement de la croissance. Wall Street en a profité pour battre un nouveau record mercredi, dépassant même en séance le seuil des 5 400 points de l'indice Dow Jones.

WASHINGTON
de notre correspondant

Si la Réserve fédérale (Fed) s'est résolue à accélérer le moteur de la croissance économique, c'est bien parce qu'elle avait trop longtemps appuyé sur le frein. L'image illustre le sentiment de nombreux économistes à propos de la décision prise mercredi 31 janvier par la banque centrale américaine de baisser d'un quart de point le taux interbancaire au jour le jour (ramené à 5,25 %), ainsi que le taux d'escompte.

L'effet attendu d'une telle mesure est classique : la baisse étant immédiatement répercutée par les banques commerciales sur leur taux de base, le crédit devient moins cher pour des millions d'Américains, ce qui devrait les inciter à consommer davantage. C'est donc une bonne nouvelle pour l'industrie (notamment pour les secteurs clés que sont l'immobilier et l'automobile) ainsi que pour les particuliers.

Justifiant sa décision, la Fed a estimé que ce « *léger assouplissement* » de la politique monétaire est compatible avec « *une inflation contenue et une croissance durable* », tout en évoquant « *un rythme modéré de l'expansion économique* ». Il s'agit d'un euphémisme pour indiquer que le comité de l'open market s'inquiète des signes d'essoufflement de la croissance et juge inévitable de corriger le tir.

PRÉOCCUPATIONS

Le risque de récession n'est certes pas bien grand, mais il ne semble pas avoir disparu. Les indices défavorables se sont en effet multipliés ces dernières semaines. Les ventes de détail n'ont progressé que de 0,3 % en décembre, une période de l'année où la consommation est, traditionnellement, la plus forte. La plupart des économistes tablaient sur une augmentation d'au moins 0,6 %.

Ce résultat décevant a une importance particulière, puisque la consommation représente les deux tiers du produit national brut. La production industrielle, d'autre part, n'a augmenté que de 1 %, le taux d'utilisation des capacités industrielles ayant chuté de 2,3 points. Quant à la situation de l'emploi, elle se dégrade légèrement. Le taux de chômage est resté inchangé, à 5,6 %, en décembre, le nombre de créations d'emplois se situant à 151 000, soit 145 000 en moyenne annuelle, contre 294 000 en 1994.

Pour couronner le tout, la fin de l'année 1995 et le début de 1996 ont été marqués par une succession de phénomènes naturels (blizzard et inondations) aux conséquences catastrophiques.

Cette perception de l'avenir économique va-t-elle changer ? En d'autres termes, la Fed prend-elle des moyens suffisants pour relancer la croissance ? C'est la troisième fois en six mois que la banque centrale des Etats-Unis choisit de donner un coup de pouce à l'activité économique. Le 6 juillet 1995, changeant de stratégie monétaire (jusque-là, elle avait procédé, à six reprises, à un resserrement du loyer de l'argent), la Fed avait baissé le taux interbancaire d'un quart de point. Si certains économistes estiment que la Réserve fédérale a ainsi montré sa capacité à piloter en douceur l'économie (pas de « surchauffe », pas d'inflation et pas de récession), d'autres soulignent qu'elle s'efforce de corriger ses propres erreurs.

Les Américains, comme le montre la baisse enregistrée en janvier par l'indice de confiance des consommateurs, continuent d'être sérieusement préoccupés par la situation économique. Cette morosité s'explique par la stagnation du pouvoir d'achat de nombreuses familles de la classe moyenne. Des facteurs politiques entrent également en jeu, notamment la fermeture provisoire (mais répétée) de l'administration, pour cause d'impasse dans les négociations budgétaires, et l'incertitude liée à la question de l'équilibre des comptes fédéraux et à celle du relèvement du plafond de la dette.

Selon plusieurs experts, le taux de croissance ne devrait pas dépasser 1,5 % au premier trimestre de cette année, soit un niveau de grande fragilité dans un environnement international caractérisé – notamment en Europe – par la stagnation économique, situation préjudiciable aux exportations américaines. Sur le plan politique, d'autre part, la priorité marquée d'Alan Greenspan, le président de la Fed, en faveur de la lutte contre l'inflation a tendance à inquiéter la Maison Blanche. Pour être réélu, Bill Clinton a besoin de présenter un bilan économique flatteur.

APPUYER LA CROISSANCE

La pression sur M. Clinton est d'autant plus vive que plusieurs candidats à l'investiture républicaine, à commencer par le millionnaire Steve Forbes, affirment que l'économie américaine devrait connaître un niveau de croissance bien supérieur. Ce débat pourrait trouver une traduction prochaine à l'occasion du remplacement du vice-président de la Fed, Alan Blinder, qui a récemment démissionné.

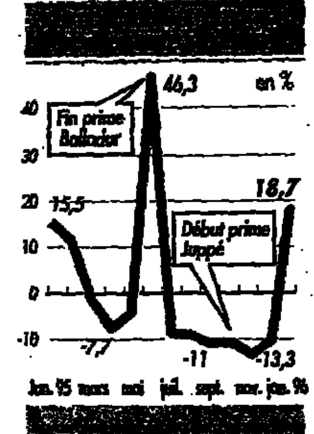
S'il devait être remplacé par Felix Rohatyn, ce banquier de New York dont le nom circule avec insistance, les partisans d'une croissance forte auraient un champion. M. Rohatyn, qui a contribué à sauver New York de la faillite en 1975, est persuadé (contrairement à M. Greenspan) que l'économie américaine peut supporter une croissance non inflationniste de plus de 2,5 % par an. Autre particularité : il est aussi proche des démocrates que le président de la Fed l'est des républicains...

Laurent Zecchini

Nouveau geste de la Bundesbank

La Bundesbank a surpris les opérateurs des marchés financiers, en abaissant, mercredi 31 janvier, dans des proportions plus importantes que prévu, le taux de ses prises en pension hebdomadaires (REPO). Il a été ramené de 3,55 % à 3,40 %, soit une baisse de 0,33 % en trois semaines. Cette détente significative, rendue possible par l'absence de pressions inflationnistes, a relancé l'espoir d'une action du conseil de la Bundesbank, réuni jeudi 1er février, sur son taux d'escompte et sur son taux Lombard. Certains experts estiment que la Bundesbank pourrait également choisir de saluer de cette façon le « programme d'action pour l'investissement et l'emploi » que vient de présenter Bonn. Ce plan, d'inspiration libérale, répond aux souhaits exprimés par la banque centrale allemande : réformes structurelles destinées à restaurer la compétitivité de l'économie, baisse des prélèvements obligatoires, déréglementation du marché du travail, réduction des dépenses de l'Etat et modération salariale.

Les ventes de voitures sont restées faibles en janvier



LE NOMBRE des immatriculations des voitures particulières en janvier s'est élevé à 185 056, en hausse de 18,7 % par rapport à janvier 1994. Sans les grèves, qui ont entraîné un retard de livraison estimé entre 12 000 et 15 000 véhicules, la progression aurait été comprise entre 9 % et 11,6 %. La comparaison s'établit par rapport au mois de janvier 1995 qui avait été très mauvais : les immatriculations n'avaient atteint que 155 915 unités. Les commandes « primées », qui s'établissent à 50 000 voitures, retrouvent les mêmes niveaux qu'au moment de la prime Balladur. Les constructeurs français, en janvier, détiennent une part de marché de 55,8 %, avec des ventes en hausse de 8,2 %. Les étrangers, avec une part de marché de 44,2 %, enregistrent une progression de 35,2 %.

■ **FORD : le constructeur automobile américain a annoncé mercredi** 31 janvier un résultat net de 4,1 milliards de dollars (20,5 milliards de francs), en baisse de 22 % par rapport à l'exercice précédent. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 137,1 milliards de dollars avec 6,6 millions de véhicules vendus.

■ **FIAT :** *le groupe italien devrait enregistrer un résultat d'exploitation de* de 3 400 milliards de lires (10 milliards de francs), en hausse de 27 %, selon une lettre de Giovanni Agnelli, adressée à ses actionnaires mercredi 31 janvier. Le chiffre d'affaires de Fiat a progressé de 14,7 % pour atteindre 75 500 milliards de lires (235 milliards de francs).

■ **MOULINEX : Pierre Blayau, président de Pinault Printemps Redoute jusqu'en juillet dernier, a été pressenti** pour prendre la présidence du groupe d'électroménager. Jules Coulon, président du directoire, a remis sa démission, mercredi 31 janvier au conseil de surveillance. M. Coulon a « *accepté de continuer à exercer sa fonction, à la demande du conseil de surveillance* », avant la désignation de son remplacant.

■ **PARIBAS : l'agence européenne de notation financière IBCA a an**noncé mercredi 31 janvier qu'elle mettait sous surveillance, avec implication négative, les notes à long terme attribuées à la Compagnie Financière de Paribas et à la Banque Paribas, qui s'établissent actuellement à A +. Cette mesure fait suite à la découverte par la banque Paribas d'une perte de 250 millions de francs dans les comptes de sa succursale madrilène (*Le Monde* du 30 janvier).

■ **SFAC : la Société françaises d'assurance crédit (SFAC) a lancé jeudi 1er février** une OPA amicale à la Bourse de Londres sur la totalité des actions de la société britannique d'assurance crédit Trade Indemnity. L'offre est effectuée à 97 pence (environ 7,5 francs) par action ce qui valorise Trade Indemnity à 1,35 milliard de francs. Trade Indemnity réalise un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs et la SFAC de 3,2 milliards. Les deux groupes sont numéro un dans leur pays dans le domaine de l'assurance-crédit.

La révocation du gouverneur du Crédit foncier provoque la démission de trois administrateurs

L'ETAT est décidément malhabile à la manœuvre dès qu'il s'agit de manipuler ces drôles d'oiseaux que sont les IFS (institutions financières spécialisées). Dénominateur commun de ces établissements créés par la loi bancaire de 1984 : la mission d'intérêt public que leur confie l'Etat en fait des instruments régaliens de politique industrielle. Mais la disparition progressive de ces missions ont laissé des entreprises désemparées avec un statut bâtard.

Le Crédit foncier en est la caricature : c'est une société anonyme, à capitaux totalement privés, établissement de crédit contrôlé par la Commission bancaire mais dont le gouverneur et les sous-gouverneurs sont nommés par l'Etat. La composition du conseil d'administration reflète cette étrangeté. Outre les anciens gouverneurs, y siègent le directeur du Trésor et les représentants d'institutionnels comme le Crédit national, le Crédit lyonnais, le Crédit commercial de France et les AGF, qui détiennent chacun une petite parcelle du capital. « *La situation est malsaine puisque les administrateurs n'ont pas le pouvoir et l'Etat, qui n'est pas actionnaire, détient le pouvoir* », résume un membre du conseil.

Le mini-psychodrame qui s'est déroulé au cours du conseil réuni le 31 janvier est l'illustration de cette bizarrerie. C'est par la presse que les administrateurs ont appris l'inscription à l'ordre du jour du conseil des ministres de la nomination de Jérôme Meyssonier, président de la banque La Hénin, à la tête du CFF en remplacement de Jean-Claude Colli.

ATMOSPHÈRE HOULEUSE

Le gouvernement n'a même pas pris la peine d'informer les administrateurs extérieurs. Les sous-gouverneurs, eux, n'ignoraient pas l'imminence de cette décision. Jean-Pascal Beauffret, très critique à l'égard de la gestion du CFF, avait milité pour l'arrivée de Jérôme Meyssonier, et Jean-René Bernard s'était porté candidat au poste de gouverneur.

C'est donc dans une atmosphère houleuse qu'a débuté la séance. Jean-Claude Colli, le désormais ancien gouverneur, a ouvert le feu en précisant qu'il n'avait pas donné sa démission. Cette déclaration liminaire a donné le ton. « *Alors que l'Etat demande au Crédit foncier de se comporter comme une entreprise, il agit encore de manière régalienne en révoquant son dirigeant sans même consulter le conseil d'administration* », s'est insurgé un administrateur. Résultat, trois d'entre eux ont remis leur démission : Jean Peyrelevade, Charles de Croisset et Antoine Jeancourt-Galignani, respectivement présidents du Crédit lyonnais, du Crédit commercial de France et des AGF. Une manière de marquer leur désapprobation.

Leurs motivations sont cependant différentes. On ne cache pas à l'état-major des banques concernées qu'une telle décision était dans l'air depuis longtemps. Aucun des actionnaires institutionnels du CFF n'a envie d'être « réquisitionné » pour renflouer l'institution. Quant aux AGF, il est prévu de longue date qu'elles abandonnent leur siège. « *Il était convenu avec le gouverneur que le président des AGF démissionne dès que la Compagnie prendrait le contrôle effectif du Comptoir des entrepreneurs, pour des questions de conflit d'intérêt* », précise Antoine Jeancourt-Galignani. C'est désormais pratiquement fait depuis le feu vert de Bruxelles sur le plan de recapitalisation du Comptoir. « *Ma lettre était prête depuis quinze jours.* » Le patron des AGF a donc juste avancé son envoi pour manifester sa mauvaise humeur.

La mise sur la place publique des déboires du Crédit foncier remonte à la suppression, en juillet dernier, par le gouvernement des prêts à l'accession à la propriété (PAP), qui va ôter au CFF près de la moitié de son chiffre d'affaires. Depuis, les mauvaises nouvelles n'ont cessé de s'accumuler (*Le Monde* du 31 janvier).

Mais si la décision de l'Etat a bien précipité les difficultés de l'institution, la gestion passée est aujourd'hui sur la sellette. Au cours du conseil d'administration, un administrateur salarié a demandé que Georges Bonin, administrateur du CFF et précédesseur de Jean-Claude Colli, soit relevé de ses mandats, notamment à la tête de la filiale foncière du groupe et du FGAS (fonds de garantie à l'accession sociale).

Babette Stern

■ **LE DOLLAR** s'est replié jeudi à Tokyo après l'annonce d'une baisse des taux de la Fed. Il s'échangeait en fin de séance à 106,77 yens contre 107,27 yens la veille.

■ **LE COMITÉ MONÉTAIRE** de la Réserve fédérale américaine a baissé mercredi de 0,25 %, à 5,25 %, son taux interbancaire au jour le jour ainsi que son taux d'escompte.

■ **LA BUNDESBANK** a réduit mercredi le taux de prise en pension, ce qui semble confirmer pour les marchés la perspective d'une nouvelle baisse des taux directeurs.

■ **LES BOURSES** de New York, Londres et Francfort ont battu de nouveaux records, après la baisse des taux américain et allemand. Tokyo est au au plus haut depuis dix-neuf mois.

■ **L'OR** a ouvert en hausse, jeudi 1er février, à Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 406,25-406,65 dollars, au lieu de 403,00-403,40 dollars la veille en clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

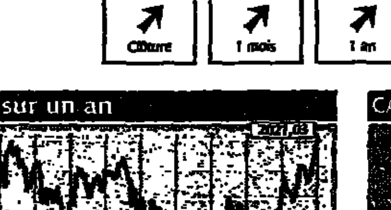
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

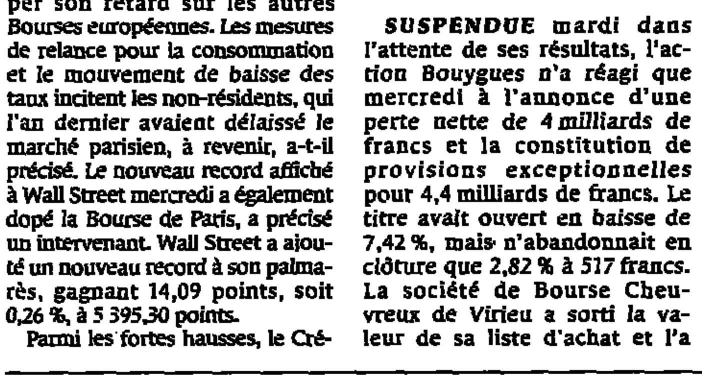
Nouvelle séance de hausse à Paris

LA BOURSE DE PARIS, qui avait ouvert jeudi 1er février sur une note symboliquement faible (– 0,01 %), s'est rapidement redressée au cours des premiers échanges, dans l'attente d'une baisse des taux de la Banque de France en début d'après-midi. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises s'inscrivaient en hausse de 0,35 % à 2 028,01 points.

Selon un opérateur, les étrangers étaient très actifs sur un marché parisien qui cherche à rattraper son retard sur les autres Bourses européennes. Les mesures de relance pour la consommation et le mouvement de baisse des taux incitent les non-résidents, qui l'an dernier avaient délaissé le marché parisien, à revenir, a-t-il précisé. Le nouveau record affiché à Wall Street mercredi a également dopé la Bourse de Paris, a précisé un intervenant. Wall Street a ajouté un nouveau record à son palmarès, gagnant 14,09 points, soit 0,26 %, à 5 395,30 points.

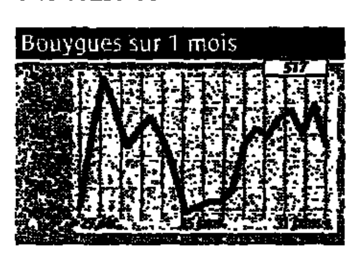
Parmi les fortes hausses, le Crédit foncier de France gagnait 2,9 % à 72 francs après la nomination d'un nouveau gouverneur. Sidel cédait 12,2 % à 1 343 francs, avec un marché de 230 000 titres. Pourtant, le groupe a annoncé une croissance de 44,5 % à 3,7 milliards de francs, mais le marché a été déçu par le chiffre annoncé, a indiqué un analyste.





Bouygues, valeur du jour

SUSPENDUE mardi dans l'attente de ses résultats, l'action Bouygues n'a réagi que mercredi à l'annonce d'une perte nette de 4 milliards de francs et la constitution de provisions exceptionnelles pour 4,4 milliards de francs. Le titre avait ouvert en baisse de 7,42 %, mais n'abandonnait en clôture que 2,82 % à 517 francs. La société de Bourse Cheuvreux de Virieu a sorti la valeur de sa liste d'achat et l'a placée dans les ventes, alors que SBC-Warburg ou BZW considèrent que le titre peut être conservé.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 01/02	Var. % 31/01	Var. % 31/12
Radiotechnique	490	[illegible]	+78,83
Cred.Fon.France	72,55	[illegible]	+2,47
BIC	590	+3,50	+18,47
Skis Rossignol	1718	[illegible]	+28,01
Remy Cointreau	157,30	[illegible]	+0,83
Synthelabo	359,50	[illegible]	+17,17
Rochette (La)	37,50	[illegible]	+13,80
ERAMET	344	[illegible]	+7,50
Gr.Zannier #(Ly)	66	+3,28	+11,86
Interbail	273	[illegible]	+3,40
BAISSES, 12h30			
Sidel	1349	[illegible]	−11,59
OLIPAR	160	−5,32	−50,31
Intertechnique 1	460	−4,16	+7,47
Eurotunnel	6	−3,22	−9,77
DMC (Dollfus Mi)	223,50	−3,20	+11,80
De Dietrich	275	−2,82	+27,90
Havas	404,90	−2,66	+4,22
Gaz et Eaux	1869	−2,65	+9,94
Euro RSCG W.W	466	−2,59	+16,50
Metrologie Inter.	17,20	[illegible]	+28,35

VALEURS LES PLUS ACTIVES

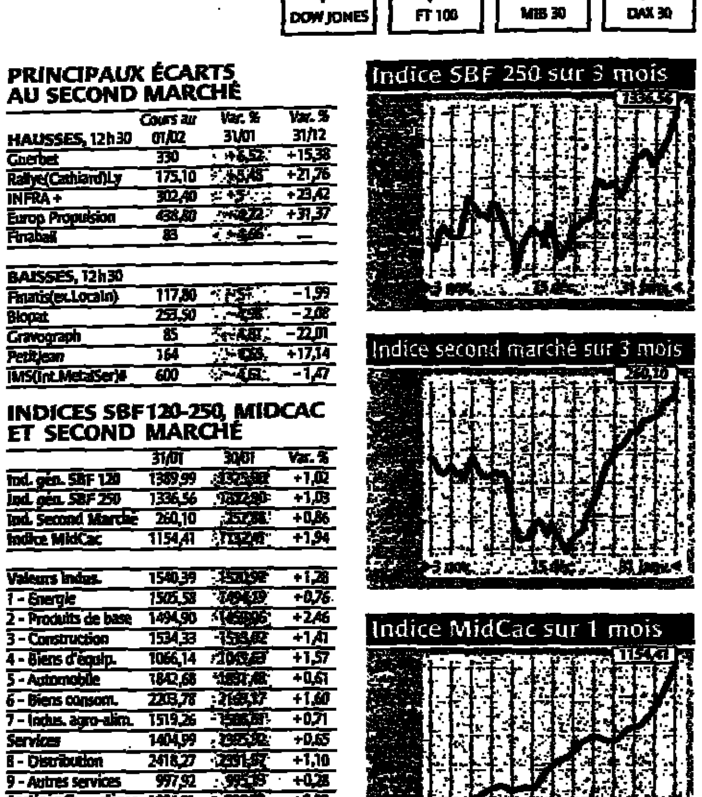
SÉANCE, 12h30	01/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Danone	428015	349947491
Sidel	243590	330323284
Radiotechnique	329643	161525080
Total	400937	142098089,20
Rhone Poulenc A	1043616	126164440,50
Elf Aquitaine	239133	91122664
Alcatel Alsthom	162923	76534858
Axa	221069	70339278,70
LVMH Moet Vuitton	57514	65341109
Peugeot	86240	64591615

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 01/02	Var. % 31/01	Var. % 31/12
Guerbet	330	+6,52	+15,38
Rallye(Cathiard)Ly	175,10	[illegible]	+21,76
INFRA +	302,40	[illegible]	+23,42
Europ Propulsion	438,80	[illegible]	+31,37
Finabail	83	[illegible]	—
BAISSES, 12h30			
Finatis(ex.Localn)	117,80	[illegible]	−1,99
Biopat	253,50	[illegible]	−2,08
Gravograph	85	[illegible]	−22,01
Petitjean	164	[illegible]	+17,14
IMS(Int.MetalSer)#	600	[illegible]	−1,47

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	31/01	30/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1389,99	[illegible]	+1,02
Ind. gén. SBF 250	1336,56	[illegible]	+1,03
Ind. Second Marché	260,10	[illegible]	+0,86
Indice MidCac	1154,41	[illegible]	+1,94
Valeurs Indus.	1540,39	[illegible]	+1,28
1 - Energie	1505,58	[illegible]	+0,76
2 - Produits de base	1494,90	[illegible]	+2,46
3 - Construction	1534,33	[illegible]	+1,41
4 - Biens d'équip.	1066,14	[illegible]	+1,57
5 - Automobile	1842,68	[illegible]	+0,61
6 - Biens consom.	2203,78	[illegible]	+1,60
7 - Indus. agro-alim.	1519,26	[illegible]	+0,71
Services	1404,99	[illegible]	+0,65
8 - Distribution	2418,27	[illegible]	+1,10
9 - Autres services	997,92	[illegible]	+0,28
Sociétés financières	1004,01	[illegible]	+0,82
10 - Immobilier	673,69	[illegible]	+0,17
11 - Services financ.	1028,38	[illegible]	+0,69
12 - Sociétés invest.	1193,92	[illegible]	+1,34



Records à Wall Street Londres et Francfort

LA BOURSE de Tokyo a terminé jeudi 1er février à son plus haut niveau depuis 19 mois, une chasse aux bonnes affaires ayant compensé les prises de bénéfice effectuées par les institutionnels. L'indice Nikkei a gagné 122,38 points, soit 0,59 %, à 20 935,12 points, sa meilleure clôture depuis le 23 juin 1994.

La veille, à Wall Street, les valeurs américaines ont inscrit un nouveau record à leur palmarès, dépassant même en séance le seuil des 5 400 points après la décision – largement attendue – de la Réserve fédérale (Fed) d'abaisser ses deux taux directeurs. L'indice Dow Jones a gagné 14,09 points, soit 0,26 %, à 5 395,30 points.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé également en hausse, inspirée par Wall Street. L'indice Footsie a terminé en hausse de 24 points, soit 0,6 %, à 3 759,3 points, nouveau record en clôture. C'est également une baisse des taux, en l'occurrence celui des prises en pension, qui a permis à la Bourse de Francfort d'inscrire un nouveau record en clôture, l'indice DAX a terminé sur un gain de 1,41 %, à 2 470,14 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 31/01	Cours au 30/01	Var. en %
Paris CAC 40	2021,03	2003,13	+0,89
New-York/DJ indus.	5384,10	5381,21	+0,05
Tokyo/Nikkei	20812,70	[illegible]	+0,43
Londres/FT100	3759,30	3735,30	+0,64
Francfort/Dax 30	2470,14	2435,79	+1,39
Frankfort/Commer.	882,18	871,80	+1,18
Bruxelles/Bel 20	1961,76	[illegible]	+0,86
Bruxelles/Général	1690,23	[illegible]	+0,86
Milan/MIB 30	994	995	−0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	336,50	335,48	+0,33
Madrid/Ibex 35	329,06	327,85	+0,37
Stockholm/Affarsal	1375,29	[illegible]	—
Londres FT30	2768,40	2758,20	+0,37
Hong Kong/Hang S.	11359,70	11201,58	+1,39
Singapour/Strait t	2449,15	2423,88	+1,04

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

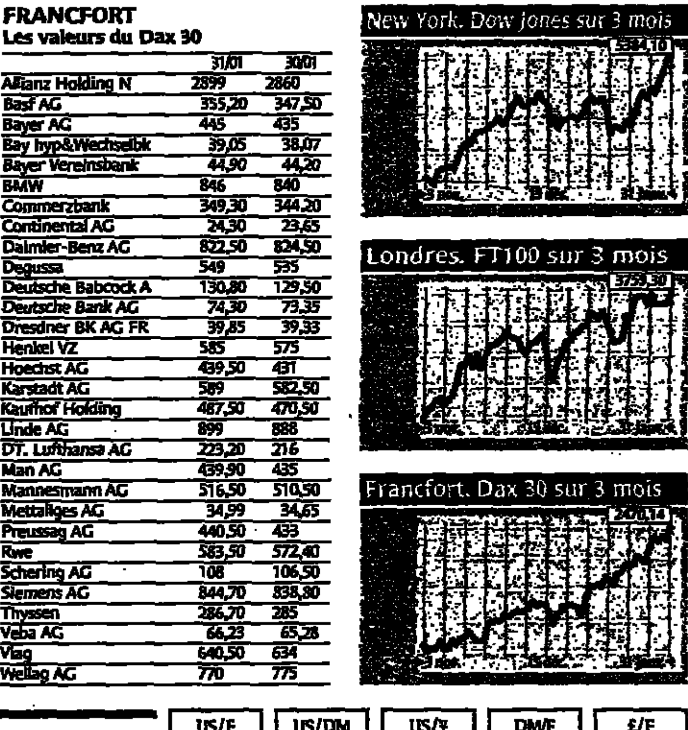
	31/01	30/01
Alcoa	55,50	56,25
American Express	46	44,87
Allied Signal	49,87	50,12
AT & T	66,87	66,25
Bethlehem	15,12	15,25
Boeing Co	77,62	77,62
Caterpillar Inc.	64,37	64,37
Chevron Corp.	51,87	51,75
Coca-Cola Co	75,37	75,25
Disney Corp.	64,25	63,62
Du Pont Nemours&Co	76,87	76,75
Eastman Kodak Co	73,37	72,87
Exxon Corp.	80,25	78,62
Gén. Motors Corp.H	55,50	56
Gén. Electric Co	76,75	75,50
Goodyear T & Rubbe	47,87	48
IBM	108,75	108,62
Intl Paper	40,87	41,50
J.P. Morgan Co	81,25	81,12
Mc Don Dougl	89	88,25
Merck & Co.Inc.	70,25	70,12
Minnesota Mng.&Mfg	64,50	64,37
Philip Moris	93	95
Procter & Gamble C	84	84,87
Sears Roebuck & Co	41,50	40,25
Texaco	80,87	80,12
Union Carb.	42,12	42,75
Utd Technol	102,62	100,75
Westingh. Electric	20,87	20,12
Woolworth	11,25	11,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	31/01	30/01
Allied Lyons	5,16	5,13
Barclays Bank	7,94	7,84
B.A.T. industries	5,84	5,77
British Aerospace	8,92	8,87
British Airways	5,29	5,33
British Gas	2,39	2,41
British Petroleum	5,28	5,28
British Telecom	3,56	3,53
B.T.R.	3,31	3,36
Cadbury Schweppes	5,45	5,45
Eurotunnel	0,79	0,80
Glaxo	9,61	9,34
Grand Metropolitan	4,45	4,50
Guinness	4,56	4,61
Hanson Plc	2,02	2,15
Great Ic	6,90	6,93
H.S.B.C.	10,98	10,87
Impérial Chemical	8,27	8,04
Marks and Spencer	4,34	4,36
National Westminst	6,64	6,62
Peninsular Orienta	5,48	5,60
Reuters	6,20	6,12
Saatchi and Saatch	1,07	1,05
Shell Transport	8,50	8,50
Smithkline Beecham	7,29	7,17
Tate and Lyle	4,71	4,77
Univeler Ltd	13,56	13,45
Zeneca	12,89	12,72

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	31/01	30/01
Allianz Holding N	2899	2860
Basf AG	355,20	347,50
Bayer AG	445	435
Bay hyp&Wechselbk	39,05	38,07
Bayer Vereinsbank	44,90	44,20
BMW	846	840
Commerzbank	349,30	344,20
Continental AG	24,30	23,65
Daimler-Benz AG	822,50	824,50
Degussa	549	535
Deutsche Babcock A	130,80	129,50
Deutsche Bank AG	74,30	73,35
Dresdner BK AG FR	39,85	39,33
Henkel VZ	585	575
Hoechst AG	439,50	431
Karstadt AG	589	582,50
Kaufhof Holding	487,50	470,50
Linde AG	899	888
DT. Lufthansa AG	223,20	216
Man AG	439,90	435
Mannesmann AG	516,50	510,50
Mettallges AG	34,99	34,65
Preussag AG	440,50	433
Rwe	583,50	572,40
Schering AG	108	106,50
Siemens AG	844,70	838,80
Thyssen	286,70	285
Veba AG	66,23	65,28
Viag	640,50	634
Wellag AG	770	775

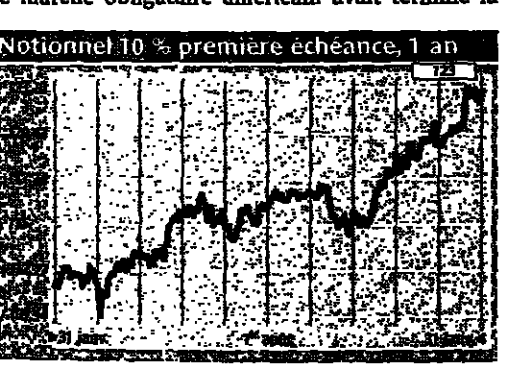


LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif a ouvert en baisse jeudi 1er février. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait vingt centièmes à 122,58 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,43 %, soit un écart de 0,51 % par rapport à celui des titres d'Etat allemands de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance sur une note stable, malgré la baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale. Jeudi matin, la Banque de France a laissé inchangé, à 4,31 %, le taux de l'argent au jour le jour. Après la baisse du taux des prises en pension de la Bundesbank, mercredi, les opérateurs espèrent un geste rapide de l'institut d'émission français sur le taux de ses appels d'offres, fixé à 4,20 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 31/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,30	6,35	7,10	[illegible]
Allemagne	3,75	5,84	6,71	[illegible]
Grande-Bretagne	6,25	[illegible]	7,72	[illegible]
Italie	10	[illegible]	10,64	[illegible]
Japon	0,50	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,63	5,63	6,04	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 31/01	Taux au 30/01	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,19	5,28	101,44
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,69	5,79	101,85
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,19	6,25	102,16
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,41	[illegible]	102,32
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,03	[illegible]	103,25
Obligations françaises	6,70	[illegible]	101,45
Fonds d'Etat à TME	−1,60	[illegible]	100,76
Fonds d'Etat à TRE	−1,30	[illegible]	101,05
Obligat. franç. à TME	−0,77	[illegible]	99,30
Obligat. franç. à TRE	+0,23	[illegible]	99,99

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 31/01	Vente 31/01	Achat 30/01	Vente 30/01
Jour le jour	4,3750	—	4,3750	—
1 mois	4,31	4,43	4,48	4,58
3 mois	4,37	4,50	4,58	4,71
6 mois	4,37	4,50	4,58	4,71
1 an	4,37	4,50	4,58	4,71
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,3750	—	4,4922	—
Pibor Francs 3 mois	4,3750	—	4,5625	—
Pibor Francs 6 mois	4,4062	—	4,6055	—
Pibor Francs 9 mois	4,3936	—	4,6094	—
Pibor Francs 12 mois	4,4375	—	4,6094	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,6458	—	4,7656	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6094	—	4,7083	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5885	—	4,6875	—

MATIF

Échéances 31/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	197255	[illegible]	123,24	122,72	122,78
Juin 96	2544	123,52	123,68	123,22	123,28
Sept. 96	177	[illegible]	122,40	122,14	122,08
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	120,92
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	37358	95,52	95,58	95,48	95,51
Juin 96	11737	95,74	95,77	95,68	95,71
Sept. 96	8536	[illegible]	95,80	95,70	95,73
Déc. 96	2539	95,68	95,68	95,60	95,62
ECU LONG TERME					
Mars 96	1706	91,60	91,82	91,36	91,48
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 31/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 96	23208	[illegible]	2015	[illegible]	2010,90
Février 96	28808	[illegible]	2030	[illegible]	2028
Mars 96	2114	[illegible]	2037	[illegible]	2036
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	2013,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1215 | US/DM ↘ 1,4873 | US/¥ ↘ 106,9300 | DM/F ↘ 3,4350 | £/F ↗ 7,7130

Repli du dollar

LE DOLLAR était orienté à la baisse, jeudi 1er février, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,4890 mark, 107,05 yens et 5,1070 francs, pénalisé par la baisse, la veille, des taux directeurs américains qui diminue la rémunération des placements libellés en dollars.

Pour sa part, le deutschemark cédait du terrain face à la plupart des devises européennes, affecté par les anticipations de réduction du taux d'escompte et du taux Lombard allemands.

En revanche, il progressait face au franc, à 3,4315 francs pour un deutschemark. La relative faiblesse du franc s'expliquerait par la comparaison, à l'avantage de l'Allemagne, que les investisseurs internationaux font des plans de relance de l'économie adoptés de part et d'autre du Rhin.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 31/01	% 30/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	343,5000	[illegible]	330	[illegible]
Ecu	6,3020	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1215	[illegible]	4,7200	[illegible]
Belgique (100 F)	16,7070	[illegible]	16,0500	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	306,7000	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2015	[illegible]	2,8700	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,7700	[illegible]	82,5000	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9905	[illegible]	7,5300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7130	[illegible]	7,2400	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0780	[illegible]	1,7500	[illegible]
Suède (100 krs)	73,6900	[illegible]	67	[illegible]
Suisse (100 F)	421,1400	[illegible]	408	[illegible]
Norvège (100 k)	78,4800	[illegible]	72	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,8510	[illegible]	47,4000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0740	[illegible]	3,7200	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3150	[illegible]	2,8500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7027	[illegible]	3,4200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,7833	[illegible]	4,5500	[illegible]
Finlande (mark)	112,3200	[illegible]	105	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	01/02	31/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4873	[illegible]	−0,06
TOKYO : USD/Yens	106,9300	[illegible]	−0,27

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1138	[illegible]	5,0993	[illegible]
Yen (100)	4,7882	[illegible]	4,7782	[illegible]
Deutschemark	3,4350	[illegible]	3,4386	[illegible]
Franc Suisse	4,2113	[illegible]	4,2293	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,2001	[illegible]	3,1936	[illegible]
Livre sterling	7,7029	[illegible]	7,6882	[illegible]
Peseta (100)	4,0699	[illegible]	4,0583	[illegible]
Franc Belge	16,711	[illegible]	16,722	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,50	[illegible]	4,62
Eurodollar	5,37	[illegible]	5,25
Eurolivre	6,31	[illegible]	6,06
Eurodeutschemark	3,43	[illegible]	3,31

L'OR

	cours 31/01	cours 30/01
Or fin (k. barre)	66000	66000
Or fin (en lingot)	66100	66250
Once d'Or Londres	406,55	405,55
Pièce française(20f)	380	380
Pièce suisse (20f)	379	380
Pièce Union lat(20f)	378	380
Pièce 20 dollars us	2305	2305
Pièce 10 dollars us	1450	1420
Pièce 50 pesos mex.	2435	2440

LE PÉTROLE

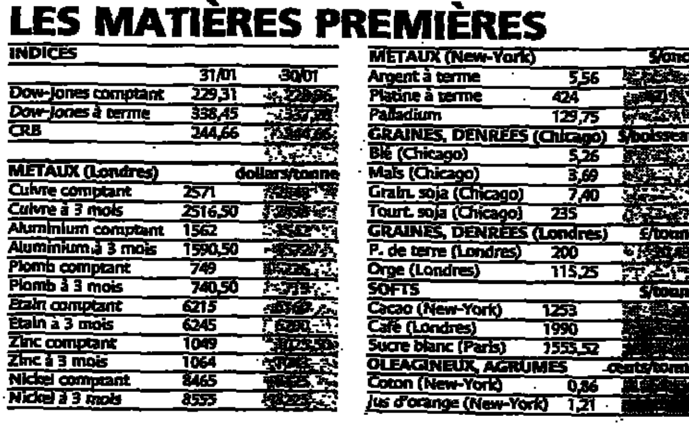
En dollars	cours 31/01	cours 30/01
Brent (Londres)	16,36	—
WTI (New York)	17,50	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	31/01	30/01
Dow-Jones comptant	229,31	[illegible]
Dow-Jones à terme	338,45	[illegible]
CRB	244,66	[illegible]

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2571	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2516,50	[illegible]
Aluminium comptant	1562	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1590,50	[illegible]
Plomb comptant	749	[illegible]
Plomb à 3 mois	740,50	[illegible]
Etain comptant	6215	[illegible]
Etain à 3 mois	6245	[illegible]
Zinc comptant	1049	[illegible]
Zinc à 3 mois	1064	[illegible]
Nickel comptant	8465	[illegible]
Nickel à 3 mois	8555	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,56	[illegible]
Platine à terme	424	[illegible]
Palladium	129,75	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	5,26	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,69	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,40	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	235	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	200	[illegible]
Orge (Londres)	115,25	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1253	[illegible]
Café (Londres)	1990	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1555,52	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,86	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,21	[illegible]



هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 1er FÉVRIER
Liquidation : 22 février
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 PARIS ↗ +0,36 % — CAC 40 : 2028,24

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7660	[illegible]	-0,13	7605
B.N.P. (T.P)	950	940	-1,05	924
Cr.Lyonnais(T.P.)	845	845	—	830
Renault (T.P.)	1928	[illegible]	-0,15	1921
Rhone Poulenc(T.P)	2100	[illegible]	-1,42	2040
Saint Gobain(T.P.)	1155	[illegible]	—	1140
Thomson S.A (T.P)	1065	[illegible]	-0,46	1074
Accor	667	[illegible]	+0,14	[illegible]
Air Liquide	922	[illegible]	+1,51	[illegible]
Alcatel Alsthom	466,40	[illegible]	+1,20	[illegible]
Alcatel Cable	371,10	[illegible]	-0,29	365
Alspi	361	[illegible]	+1,93	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	144,90	[illegible]	-1,31	150
Axa	320	[illegible]	-0,71	[illegible]
Axime	474,50	[illegible]	+0,06	440
Bail Investis.	840	[illegible]	+1,07	[illegible]
Bancaire (Cie)	519	520	+0,19	[illegible]
Bazar Hot. Ville	425	[illegible]	-0,47	[illegible]
Bertrand Faure	147,20	[illegible]	+0,67	142
BIC	570	[illegible]	+3,50	540
BIS	465,20	[illegible]	+2,10	425
B.N.P.	215,90	[illegible]	-0,60	197
Bollore Techno.	488	[illegible]	+1,43	440
Bongrain	2930	[illegible]	-1,02	[illegible]
Bouygues	517	[illegible]	+2,32	515
Canal +	1033	[illegible]	-0,67	1000
Cap Gemini Sogeti	149,10	150	+0,60	141
Carnaudmetalbox	218	[illegible]	—	225
Carrefour	3286	[illegible]	+0,97	3250
Casino Guichard	165	[illegible]	-0,12	[illegible]
Casino Guich.ADP	122,70	[illegible]	+0,48	[illegible]
Castorama Dl (Li)	898	[illegible]	+1,11	[illegible]
C.C.F.	249	[illegible]	-0,24	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	64,50	[illegible]	-0,62	58
Cegid (Ly)	425	[illegible]	—	[illegible]
CEP Communication	460	[illegible]	+1,73	[illegible]
Cerus Europ.Reun	74,90	[illegible]	+0,53	[illegible]
Cetelem	1049	[illegible]	-0,38	[illegible]
CGIP	1094	[illegible]	-0,09	[illegible]
Chargeurs	1175	[illegible]	+1,70	[illegible]
Christian Dior	574	[illegible]	+0,69	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	197	[illegible]	+0,50	[illegible]
Clarins	486,90	[illegible]	+0,73	[illegible]
Club Mediterranee	460	[illegible]	-0,21	[illegible]
Coflexip	188	[illegible]	-1,01	[illegible]
Colas	948	[illegible]	-0,84	[illegible]
Comptoir Entrep.1	14	[illegible]	-0,35	[illegible]
Comptoir Moder.	1755	[illegible]	-0,74	[illegible]
CPR	408	[illegible]	-0,73	[illegible]
Cred.Fon.France	70	72,55	+3,64	65
Credit Local Fce	430	[illegible]	+1,76	[illegible]
Credit Lyonnais CI	217	222	+2,30	[illegible]
Credit National	356	[illegible]	+1,96	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	238,90	235	-1,63	220
Damart	3830	[illegible]	+0,13	[illegible]
Danone	810	[illegible]	+1,97	[illegible]
Dassault-Aviation	390,60	[illegible]	+1,15	[illegible]
Dassault Electro	263	259	-1,52	225
De Dietrich	283	[illegible]	-2,82	[illegible]
Degremont	464,10	[illegible]	+1,24	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li	53	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	230,90	223,50	-3,20	220
Docks France	869	872	+0,34	[illegible]
Dynaction	102,50	101	-1,46	[illegible]
Eaux (Cie des)	542	549	+1,29	[illegible]
Ecco	889	[illegible]	+0,56	[illegible]
Eiffage	807	807	—	[illegible]
Elf Aquitaine	382,10	380,50	-0,41	370
ERAMET	333	344	+3,30	[illegible]
Eridania Beghin	893	893	—	[illegible]
Essilor Intl	1084	1079	-0,46	1110
Essilor Intl ADP	755	759	+0,52	[illegible]
Esso	605	601	-0,66	[illegible]
Eurafrance	1830	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	12,80	12,70	-0,78	12
Euro RSCG W.W.	478	466	-2,51	445
Europe 1	1160	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel	6,70	[illegible]	-3,22	6,50
Filipacchi Medias	857	848	-1,05	[illegible]
Finextel	74,90	76,80	+2,53	77
Fives-Lille	460	452	-1,73	445
Fromageries Bel	4730	[illegible]	-0,14	[illegible]
Galeries Lafayette	1383	1375	-0,57	1350
GAN	162	162,30	+0,18	[illegible]
Gascogne (B)	483	475,10	-1,63	470
Gaz et Eaux	1920	1869	-2,65	1800
Geophysique	234	232	-0,85	[illegible]
G.F.C	382	385	+0,78	380
Groupe Andre S.A.	364	[illegible]	+1,09	[illegible]
Groupe De La Cite	600	[illegible]	+2,50	570
Gr.Zannier (Ly)	63,90	66	+3,28	57
GTM-Entrepose	349	343,60	-1,54	310
Guilbert	637	638	+0,15	[illegible]
Guyenne Gascogne	1541	1527	-0,90	[illegible]
Havas	416	404,90	-2,66	[illegible]
I.D.I.A.	200	199	-0,50	[illegible]
Imetal	682	680	-0,29	[illegible]
Immeubl.France	320	320	—	[illegible]
Ingenico	39,30	38,50	-2,03	32
Interbail	265	273	+3,01	260
Intertechnique 1	480	460	-4,16	[illegible]
Jean Lefebvre	321	321	—	[illegible]
Klepierre	610	608	-0,32	600
Labinal	613	611	-0,32	[illegible]
Lafarge	344,90	347,40	+0,72	[illegible]
Lagardere (MMB)	116,50	[illegible]	+1,54	[illegible]
Lapeyre	274	270	-1,45	[illegible]
Lebon	230	230	—	[illegible]
Legrand ■	908	[illegible]	+1,43	[illegible]
Legrand ADP ■	593	590	-0,50	[illegible]
Legris Indust.	190,50	190,60	+0,05	[illegible]
Locindus	835	[illegible]	+0,35	[illegible]
L'Oreal	1448	[illegible]	—	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1139	[illegible]	-0,35	[illegible]
Lyonnaise Eaux	478,50	471	-1,56	455
Marine Wendel	385,50	394	+2,20	365
Matra-Hachette	119,50	117,50	-1,67	107
Metaleurop	50,85	49,85	-1,96	43
Metrologie Inter.	17,60	17,20	-2,27	18
Michelin	217	218,20	+0,55	205
Moulinex	87,10	86	-1,26	77
Navigation Mixte	672	675	+0,44	680
Nord-Est	129,50	129,80	+0,23	120
Nordon (Ny)	442	440	-0,45	485
NRJ #	505	500	-0,99	485
OLIPAR	169	160	-5,32	205
Paribas	268,80	268,20	-0,22	260
Pechiney	195	195,70	+0,35	180
Pechiney CIP	209,90	209	-0,42	190
Pechiney Intl	90,40	90	-0,44	84
Pernod-Ricard	311,50	315,80	+1,38	300
Peugeot	746	748	+0,26	695
Pinault-Prin.Red.	1172	1167	-0,42	1140
Plastic-Omn.(Ly)	404,50	402,50	-0,49	355
Poliet	462	465	+0,64	440
Primagaz	447	449	+0,44	415
Promodes	1366	1383	+1,09	1280
Publicis	365	360	-1,36	385
Radiotechnique ●	268,10	490	+82,76	268,10
Remy Cointreau	152,20	157,30	+3,35	152
Renault	153,90	152,50	-0,90	149
Rexel	1010	999	-1,08	945
Rhone Poulenc A	119	121,60	+2,18	105
Rochette (La)	36,30	37,50	+3,30	30
Roussel Uclaf	948	959	+1,16	920
Rue Imperiale(Ly)	3865	3820	-1,16	3700
Sade (Ny)	179	179	—	180
Sagem SA	2999	2980	-0,63	2940
Saint-Gobain	639	639	—	575
Saint-Louis	1490	1491	+0,06	1470
Salomon (Ly)	2906	2900	-0,20	3020
Salvepar (Ny)	425	424	-0,23	410
Sanofi	339	339	—	330
Sat	1860	1870	+0,53	1870
Saupiquet (Ns)	1240	1250	+0,80	1220
Schneider SA	209	209,70	+0,33	190
SCOR SA	161,10	161,50	+0,24	162
S.E.B.	702	705	+0,42	650
Sefimeg	334	340,10	+1,82	330
SEITA	196,50	195	-0,76	190
Selectibanque	98,15	98,50	+0,35	95
SFIM	997	1003	+0,60	970
SGE	121	119,60	-1,15	103
Sidel	1530	1349	-11,83	1440
Simco	451	454	+0,66	463
S.I.T.A.	928	935	+0,75	910
Skis Rossignol	1662	1718	+3,36	1510
Sligos	419	429	+2,38	425
Societe Gale A.	600	603	+0,50	595
Sodexho	1645	1640	-0,30	1550
Sommer-Allibert	1530	1530	—	1400
Sophia	211	210,10	-0,42	210
Spir Communication	471	466	-1,06	485
Strafor Facom	304,90	305,90	+0,32	300
Suez	196,90	194,20	-1,37	183
Synthelabo	348	359,50	+3,30	325
Technip	393,40	401	+1,93	380
Thomson-CSF	128,60	128,50	-0,07	117
Total	349,70	356,30	+1,88	340
UAP	119,40	120	+0,50	115
UFB Locabail	460	473	+2,82	420
UGC DA (M)	240	238,20	-0,75	235
UIC	66	67	+1,51	61
UIF	450	442	-1,77	445
UIS	125,20	126	+0,63	125
Unibail	515	517	+0,39	500
Union Assur.Fdal	545	543	-0,36	545
Usinor Sacilor	74,90	75,70	+1,06	70
Valeo	259	264,50	+2,12	250
Vallourec	226	227	+0,44	215
Via Banque	177	179	+1,12	165
Worms & Cie	251	253	+0,79	245
Zodiac ex.dt divid	892	913	+2,35	860
Elf Gabon	629	833	-0,48	830

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.	226	222,10	-1,72	230
Adidas AG #	292,10	292	-0,03	285
American Express	233	235	+0,85	210
Anglo American #	366	369,20	+0,87	370
Amgold #	530	538	+1,50	520
Arjo Wiggins App.	14,45	14,45	—	14
A.T.T. #	338	341,60	+1,06	330
Banco Santander #	242,30	243,20	+0,37	245
Barrick Gold #	150,30	150	-0,19	148
B.A.S.F. #	1218	1220	+0,16	1200
Bayer #	1525	1519	-0,36	1450
Blenheim Group	20	19,90	-0,50	19,50
Buffelsfontein #	21,75	22,10	+1,60	21
Chase Manhattan # ■	343,60	354,30	+3,11	320
Cordiant PLC	8,25	8,30	+0,62	8
Daimler Benz #	2816	2790	-0,92	2680
De Beers #	172,20	174,10	+1,10	168
Deutsche Bank #	253,70	255,60	+0,74	230
Dresdner Bank #	136,50	136,60	+0,07	129
Driefontein #	74,10	75,70	+2,15	71
Du Pont Nemours #	395	390,70	-1,08	365
Eastman Kodak #	366,20	376,40	+2,78	345
East Rand #	4,70	4,95	+5,31	4
Echo Bay Mines #	64,75	65,40	+1	62
Electrolux #	215	222,40	+3,44	210
Ericsson #	103,90	105,30	+1,34	97
Exxon Corp. #	403,50	408,10	+1,14	400
Ford Motor # ■	152	—	—	147
Freegold #	52,20	53,60	+2,68	50
Gencor Limited #	21	20,90	-0,47	20
General Elect. #	384,50	393,90	+2,44	370
General Motors #	275	267,30	-2,80	255
Gle Belgique #	427	428	+0,23	420
Grd Metropolitan	34,50	34,95	+1,30	34
Guinness Plc #	35,50	35	-1,40	37
Hanson Plc	15,80	15,55	-1,58	16
Harmony Gold #	57	59	+3,50	53
Hitachi #	51,85	51,80	-0,09	48
Hoechst #	1515	1521	+0,39	1490
I.B.M #	556	555	-0,17	520
I.C.I #	62,25	62,70	+0,72	62
I.T.T. #	660	672	+1,81	680
Ito Yokado #	294,90	302,10	+2,44	290
Matsushita #	85	85,65	+0,76	81
Mc Donald's #	256,60	258,90	+0,89	245
Merck and Co #	357	359	+0,56	340
Mitsubishi Corp. #	61,95	63,20	+2,01	60
Mobil Corporat. #	561	564	+0,53	550
Morgan J.P. #	416,90	415,40	-0,35	405
Nestle SA Nom. #	5360	5420	+1,11	5400
Nipp. MeatPacker #	74,60	—	—	72
Norsk Hydro #	208,90	210,30	+0,67	210
Petrofina #	1485	1486	-0,06	1510
Philip Morris #	489	475	-2,86	475
Philips N.V #	203,10	202,40	-0,34	199
Placer Dome Inc #	141,90	142,70	+0,56	139
Procter Gamble #	434	431	-0,69	435
Quilmes	226	225	-0,44	225
Randfontein #	43,50	44,20	+1,60	39
Rhone Poul.Rorer #	319	323,60	+1,44	275
Royal Dutch #	707	709	+0,28	685
R T Z #	69,35	70,25	+1,29	69
Sega Enterprises	257	253,90	-1,20	255
Saint-Helena #	38,40	39,30	+2,34	36
Schlumberger #	355,80	358,20	+0,67	348
SGS Thomson Micro.	188	184,50	-1,86	173
Shell Transport #	65,20	65,50	+0,46	63
Siemens #	2904	2872	-1,10	2820
Sony Corp. #	314,90	310	-1,55	305
Sumitomo Bank #	96,90	97,20	+0,30	98
T.D.K #	257,90	254,50	-1,31	250
Telefonica #	74,60	74,90	+0,40	74
Toshiba #	40,20	40,05	-0,37	39
Unilever #	737	735	-0,27	730
United Technol. #	521	526	+0,95	475
Vaal Reefs #	525	536	+2,09	475
Volkswagen A.G #	1860	—	—	1840
Volvo (act.B) #	97,25	95,10	-2,21	96
Western Deep #	243	249,20	+2,55	235
Yamanouchi #	111,10	112,70	+1,44	109
Zambia Copper	3,70	3,51	-5,13	2,93

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12h30**
JEUDI 1er FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	116,85	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,75	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,30	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	119,75	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	115,30	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,60	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,67	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	111,65	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,31	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA# ■	107,67	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	117,90	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	113,20	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,55	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,35	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	114,66	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	102,08	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,59	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,01	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,64	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	105,32	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	109,21	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	101,90	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	110,49	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,69	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,30	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,81	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105,20	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,56	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	102,85	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	114,10	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	116,38	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	116,64	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,55	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	890	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	196	[illegible]
Bains C.Monaco	601	[illegible]
B.N.P.Intercont.	319	325
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	5,45	[illegible]
Cambodge	870	[illegible]
Carbone Lorraine	557	[illegible]
CBC ◆	91,50	[illegible]
Centenaire Blanzy	334,80	[illegible]
Ceragen Holding ◆	21	21
Champex (Ny) ◆	14,60	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	374	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2260	[illegible]
Cpt Lyon Alem.	415,50	415,50
Concorde-Ass Risq	635	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP	12,90	12,95
Credit Gen.Ind.	29,40	29,50
Darblay ◆	360	[illegible]
Didot Bottin	606	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	4210	[illegible]
Ecia	634	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	2200	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	844	[illegible]
Fidei	51,40	[illegible]
Finalens ◆	360	[illegible]
F.I.P.P. ◆	84,60	[illegible]
Fonciere (Cie)	500	[illegible]
Fonciere Euris	161,10	162,10
Foncina #	403	400
France I.A.R.D.	1006	1006
France S.A.	905	906
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont # ◆	335,10	335,10
Genefim ◆	102	102
Gevelot	1188	1200
G.T.I (Transport)	332,60	321
Immobail	116,80	118
Immobanque	686	685
Im.Marseillaise	5490	5680
Invest.(Ste Cie.)	1370	1370
Lille Bonnieres	1700	[illegible]
Locafinanciere ◆	410	408
Louvre #	160	162
Lucia ◆	53	53
Monoprix	160	[illegible]
Metal Deploye ◆	435	435
Mors #	12,40	12,20
Navigation (Nle) ◆	58	58
Paluel-Marmont	240	240
Pap.Clairefont(Ny)	910	926
Parfinance	196	196
Paris Orleans ◆	241	241
Piper Heidsieck	1305	1305
Porcher ◆	194,80	194,80
Promodes (CI)	937	940
PSB Industries Ly	324	323
Rochefortaise Com.	152,20	148,60
Rosario ◆	195	195
Rougier #	527	532
S.A.F.I.C Alcan	250	254
Saga	180,90	177,40
Salins du Midi	460	446
Savoisienne (M) ◆	129	129
Sfac	722	724
S.I.P.H. ◆	166,20	166,20
Sofal ◆	135	135
Soffo ◆	365	365
Softam act.a reg. ◆	67,70	67,70
Sofragi	3680	3700
Soudure Autogene	1000	[illegible]
Sovabail	380	379,90
Taittinger	1535	1535
Tour Eiffel	280	280
Elyo	194,80	195,90
Vicat	460	460,20
Virax ◆	130,10	130,10

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	147	147
Commerzbank AG	1131	1175
Fiat Ord.	17,70	18,50
Gevaert	321,30	327,30
Gold Fields South	179,50	180
Kubota Corp.	31,10	31,10
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	49,40	49,50
Ottomane(cie Fin.)	164	164
Robeco	369,10	371,60
Rodamco N.V.	143,60	144
Rolinco	393,20	397,20
Solvay SA	2769	2769

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12h30**
JEUDI 1er FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	60,45	[illegible]
AFE #	385	[illegible]
Aigle #	194,50	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	138	[illegible]
Altran Techno. #	899	[illegible]
Montaignes P.Gest.	509	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	560	[illegible]
Bque Sofirec (M) ◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	224,90	[illegible]
Bque Vernes	620	[illegible]
Beneteau #	399,90	[illegible]
B I M P	75	[illegible]
Boiron (Ly) #	517	[illegible]
Boisset (Ly)#	223,40	[illegible]
But S.A.	293	[illegible]
Cardif SA	569	[illegible]
CDA-Cie des Alpes	142,90	[illegible]
C.E.E #	249	[illegible]
CEGEP #	150,10	[illegible]
Cermex # (Ly)	298	[illegible]
CFPI #	257	[illegible]
Change Bourse (M)	254	[illegible]
Christ.Dalloz #	1335	[illegible]
Cipe France Ly #	340,90	[illegible]
CNIM CA#	159	[illegible]
Codetour	290	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	277	[illegible]
Conflandey S.A.	290,10	[illegible]
C.A. de la Brie	347,40	[illegible]
C.A.Gironde (B)	446,50	[illegible]
C.A.Haute Normand.	350	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	344	[illegible]
C.A. Paris IDF	700	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#	360	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	327,70	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire	220	220
C.A.Morbihan (Ns)	337,90	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	466	460
C.A. Oise CCI	244	[illegible]
C.A.Pas de Calais	412	[illegible]
C.A. Somme CCI	238	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	374	[illegible]
CFJPE(ex.GAN part) ◆	105	[illegible]
Chaine et Trame #	143	[illegible]
C.A. Midi CCI(Ly)	275	[illegible]
Creeks	79,50	[illegible]
Devanlay ◆	450	[illegible]
Deveaux(Ly)#	445	[illegible]
Devernois (Ly)	456	457
Ducros Serv.Rapide ◆	47	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	381	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly)	443	450
Europ.Extinc.(Ly)#	239,30	[illegible]
Europ Propulsion	419	[illegible]
Expand s.a.	288	287,50
Factorem	588	586
Falveley #	304	300
Finabail	79,30	[illegible]
Finacor	116	116
Fininfo	440	445
Fructivie	529	526
Gautier France #	277,90	[illegible]
Gel 2000	83	85
GFI Industries # ◆	449	449
Girodet # (Ly)	47,90	[illegible]
GLM S.A.	238	[illegible]
Grandoptic.Photo #	462	460
Gpe Guillin # Ly	163,50	[illegible]
Kindy #	164,90	[illegible]
Guerbet	309,80	[illegible]
Hermes internat.1#	1035	[illegible]
Hurel Dubois	400	400
ICBT Groupe #	212	[illegible]
I.C.C.	147,90	147,70
Idianova	72	[illegible]
Immob.Hotel. #	78	77,80
Installux (Ly)	481,20	[illegible]
Int. Computer #	87	87,50
Invest.Paris	140,50	141
IPBM	91	90
M6-Metropole TV	482	477,50
Manitou #	534	532
Manutan	740	739
Marie Brizard	1145	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	317	324
Mecadyne ◆	150	150
Mecelec (Ly)	84,95	88
MGI Coutier	219,80	219
Michel Thierry#	689	691
Monneret Jouet # ◆	74,10	74,10
Naf-Naf #	46,70	47,50
Norbert Dentres.#	700	704
N.S.C Schlum. Ny	777	785
OGF Omn Gest.Fin ◆	900	900
Onet #	754	760
Paul Predault #	204,50	206,90
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	105,10	105,10
Pier Import ◆	78,60	78,60
Pochet	920	890
Poujoulat Ets (Ns) ◆	219,90	219,90
Radiall #	570	579
Rallye(Cathiard)Ly	166	175,10
Reydel Indust.Li	945	945
Robertet #	1235	1230
Rouleau-Guichard	450	435
Securidev #	79,80	79,40
Sediver #	181	176
Seribo	284	294
Siparex (Ly) #	90	90,50
Smoby (Ly)#	645	645
Sofco (Ly)	92	92
Sofibus ◆	412	412
Sogepag # ◆	128	128
Sogeparc (Fin)	637	625
Sopra	253	258
Steph.Kelian # ◆	102,20	102,20
Sylea	450	445
Teisseire-France	182	182
TF1-1	535	541
Thermador Hold(Ly)	370	371
Trouvay Cauvin # ◆	90	90
Unilog	379	370
Union Fin.France	395	408
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	125,90	128,90
Vilmorin et Cie #	405	406
Virbac	670	674

HORS-COTE

Une sélection **Cours relevés à 12h30**
JEUDI 1er FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,01	0,01
Sté lecteurs du Monde ◆	156,30	156,30
Nobel ◆	115,10	115,10
Mumm ◆	1000	1000
Générale Occidentale ◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 31 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36472,65	[illegible]
Actimonétaire D	31042,57	[illegible]
Agipi Ambition (Axa)	116,98	[illegible]
Amplia ◇	114403,29	[illegible]
Amplitude Monde D	754,24	[illegible]
Antigone Trésorerie	843141	[illegible]
Arbitr. Court Terme	9315,35	[illegible]
Arbitr. Première	8918,48	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17044,95	[illegible]
Asie 2000	728,09	[illegible]
Associa Première	38139,53	[illegible]
Associc	1122,99	[illegible]
Atout Amérique	131,35	[illegible]
Atout Asie	102,21	[illegible]
Atout Futur C	561,42	[illegible]
Atout Futur D	535,54	[illegible]
Aurecic	1649,26	[illegible]
Avenir Alizes ◆	1997,99	[illegible]
Axa Valeurs PER	151,76	[illegible]
Cadence 1	1078,54	[illegible]
Cadence 2	1078,71	[illegible]
Cadence 3	1070,43	[illegible]
Capimonetaire	1978,38	[illegible]
Capioblig	8442,23	[illegible]
Capitacic	1758,14	[illegible]
Cicamonde	1280,70	[illegible]
Coexis	1785,01	[illegible]
Comptavalor	2253,61	[illegible]
Converti CIC	344,77	[illegible]
Crédit Mutuel Capital ◆	1706,41	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF	110,70	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	851,89	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	98,17	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis ◆	93,49	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22109,09	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T ◆	225,11	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1143,35	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1131,28	[illegible]
Dieze	1763,98	[illegible]
Ecocic	1292,21	[illegible]
Ecupar	130,32	[illegible]
Ecur. Actions futur	206,97	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire	10695,09	[illegible]
Ecur. Expansion (*)	78770,48	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2862,17	[illegible]
Ecur. Investissement	170,91	[illegible]
Elanciel D	127,56	[illegible]
Elicash ◇	907257,36	907257,36
Emergence Poste D	101,29	[illegible]
Eparcic	4667,90	[illegible]
Eparcourt-Sicav	202,33	[illegible]
Epargne-Unie	1604,39	[illegible]
Eurco Solidarité	1284,12	[illegible]
Eurodyn	1626,49	[illegible]
Fonsicav	18770,07	[illegible]
France Obligations	490,72	[illegible]
Francic	525,30	[illegible]
Francic Pierre	112,11	[illegible]
Francic-Regions	1505,78	[illegible]
Géobilys C	619,46	[illegible]
Géobilys D	604,03	[illegible]
Gestilion	19875,47	[illegible]
HLM Monétaire	17999,08	17999,08
Indicia ◆	1198,42	1168,98
Intensys D	111,91	111,74
Interoblig	6328,37	[illegible]
Intersélection Fce	572,74	561,51
Japacic	185,09	179,78
Jeunepargne	382	376,35
Latitude C/D	142,84	142,70
Lion 20000	16526,93	16526,93
Lion Association	10993,35	10993,35
Lion Institution	42758,32	[illegible]
Lionplus	1377,67	1350,68
Lion Trésor	2413,13	[illegible]
Livret Bourse Inv.	626,85	608,59
Livret Portefeuil.	862,16	837,05
Méditerranée	252,31	[illegible]
Mensuel CIC	10387,79	[illegible]
Monedem	88189,04	88189,04
Moné-Dis ◇	10153,91	10153,91
Mone.J ◇	11443,26	11443,26
Monévalor	53052,30	53052,30
Mutualité dépôts	17964,60	17928,74
Natio Court Terme	13550	13550
Natio Court Terme2	368041	368041
Natio Epargne	22620,91	22396,54
Natio Ep. Capital	15296,38	15144,93
Natio Ep. Croissance	2250,89	2206,75
Natio Ep. Obligations	223,96	219,57
Natio Epargne Retraite	134,02	131,39
Natio Epargne Trésor	10457,42	10436,55
Natio Epargne Valeur	543,12	532,47
Natio France Index	1076,84	1055,73
Natio Immobilier	1174,06	1151,04
Natio Inter	1870,49	1833,81
Natio Monétaire	5286,57	5281,29
Natio Opportunités	143,79	140,97
Natio Patrimoine	1487,88	1458,71
Natio Perspectives	1182,54	1159,35
Natio Placements	75549,09	75549,09
Natio Revenus	1101,90	1090,99
Natio Sécurité	11447,36	11447,36
Natio Valeurs	996,66	977,12
Nord Sud Dévelop.	2134,90	2130,64
Oblicic-Mondial	3370,96	3321,14
Oblicic-Régions	1169,57	1152,29
Oblifutur	3884,89	3812,45
Oblig. tres caté.	233,14	229,69
Oblilion	1818,89	1800,88
Oblisécurité Sicav	5564,02	5564,02
Oblikys D	579,91	571,34
Oraction	1686,03	1644,91
Patrimoine Retraite	293,89	288,13
Pervalor	619,67	607,52
Plénitude D	152,86	149,13
Poste Gestion C	42646,18	42603,58
Première Oblig. C	12794,69	12794,69
Première Oblig. D	11130,69	11125,13
Proficius	1004,92	986,18
Rentacic	166,13	163,67
Revenus Trimestr.	5402,60	5349,11
Revenu-Vert	1194,09	1171,83
Saint-Honoré Capital	17034,27	17034,27
St-Honoré March. Emer.	613,74	587,33
St-Honoré Pacifique	771,75	736,75
Sécuricic	2197,11	2197,11
Sécuritaux	1767,62	1767,62
Sensivalor	34826,02	34826,02
SEVEA ◆	105,35	102,78
S.G. France opport. C	1511,85	1482,21
S.G. France opport. D	1457,94	1429,35
S.G. Monde opport. C	1038,57	1018,21
S.G. Monde opport. D	1038,57	1018,21
Sicav Associations	2336,45	2336,45
Sicav 5.000	540,13	529,54
S.I. Est	1232,17	1196,28
Slivafrance	861,50	[illegible]
Slivam	468,95	459,75
Slivarente	234,08	229,49
Slivinter	576,73	565,42
Sogenfrance C	1417,51	1389,72
Sogenfrance D	1308,20	1282,55
Sogépargne	312,23	309,34
Sogevar	1221,13	1197,19
Soginter	1744,74	1710,53
Solstice D	2343,24	2337,40
State Street Act. Eur ◆	1305,47	[illegible]
State Street Act. France ◆	1148,83	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1371,63	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	1074,68	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1620,51	[illegible]
State Street Alloc.Franc ◆	1079,85	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	711,05	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1555,67	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1479,66	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	1474,56	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	1087,55	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1248,43	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	1327,30	1327,30
Stratégie Actions	941,39	[illegible]
Stratégie Rendement	1768,48	[illegible]
Synthesis	15730,84	[illegible]
Thésora C	901,68	[illegible]
Thésora D	857,04	[illegible]
Trésor Plus	1754,28	[illegible]
Trésor Trimestriel	1045,10	[illegible]
Trésoricic	169257,80	[illegible]
Trésorys	254577,92	[illegible]
Trilion	5276,80	[illegible]
Uni-Associations ◇	119,87	[illegible]
Uni-Foncier	1230,02	[illegible]
Unifrance	633,23	[illegible]
Uni-Garantie C	1673,10	[illegible]
Uni-Garantie D	1360,33	[illegible]
Uni Régions	1412,71	[illegible]
Univar ◇	296,60	[illegible]
Univers Actions	1796,26	[illegible]
Univers Obligations	2208,92	[illegible]
Valorg ◆	2379,72	[illegible]
Valreal	34087,08	[illegible]
Winterthur St-Honoré	255,58	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

DISPARITION

Jerry Siegel

Le cocréateur de Superman

SUPERMAN est doublement mort. Plus exactement, l'un de ses deux auteurs, Jerry Siegel, quatre-vingt-un ans, est décédé d'une crise cardiaque à Los Angeles, dimanche 28 janvier. Avec son ami dessinateur Joseph Shuster – mort en 1992 –, amateur comme lui de science-fiction, Jerry Siegel avait déjà réalisé, à l'âge de vingt ans, plusieurs histoires (*Dr Occult, Henri Duval, Radio Squad*, publiés dans le magazine *New Fun Comic*), avant de concevoir ensemble *Superman*, en 1934.

Les deux auteurs mirent toutefois quatre ans à vendre à un éditeur les aventures du premier des « superhéros » – pour 200 dollars de l'époque, selon la légende. Jerry Siegel confia plus tard que ce sont ses déboires amoureux qui lui auraient inspiré l'idée de créer Superman, cet être venu de la planète Krypton et recueilli par le couple de Terriens Clark. *« J'étais attiré par des jeunes filles qui ne se souciaient pas de moi. Je me demandais ce qui arriverait si je pouvais sauter au-dessus des immeubles et lancer des voitures en l'air ? »*, avait-il expliqué. Habillé d'un collant bleu, frappé d'un grand « S », et d'une cape rouge, doté d'une force invulnérable, capable de transpercer une planète avec les yeux, *Superman*, dont les aventures seront publiés à partir de 1938 dans le magazine *Action Comics* de DC Comics, va séduire des générations de lecteurs.

Jerry Siegel a aussi créé le personnage du Spectre (toujours chez DC Comics), puis a collaboré aux séries *X Men* (chez Marvel Comics). Mais DC Comics refusa toujours de payer les droits de *Superman* et les deux auteurs avaient dû trouver un autre job pour survivre : Jerry Siegel était greffier au tribunal de Californie et « Joe » Shuster employé d'une compagnie de messagerie. Quand le premier film sur leur héros fut réalisé, en 1978, ils profitèrent de son succès (il avait rapporté 82,5 millions de dollars, soit plus de 400 millions de francs) pour réclamer à nouveau leurs droits d'auteur. Grâce à une campagne de soutien, la firme cinématographique Warner, propriétaire de DC Comics, restaura ces fameux droits et alloua aux deux créateurs une pension estimée à 25 000 dollars annuels (environ 120 000 francs).

Y.-M. L.

NOMINATIONS

Diplomatie

Henri Benoît de Coignac et **Philippe Louet**, ministres plénipotentiaires hors classe, ont été nommés conseillers diplomatiques du gouvernement, par le conseil des ministres du 31 janvier.

[Né le 3 octobre 1935, à Rodez (Aveyron), Henri Benoît de Coignac est licencié en droit et breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer. Il a été notamment en poste à Mexico (1965-1967), à Washington (1967-1971), à Tunis (1971-1974), à New Delhi (1974-1977), à Buenos Aires (1979-1982), en Andorre (1982-1984), avant d'être nommé ambassadeur en Espagne (1988-1993), puis au Maroc (1993-1995).]

[Né le 7 juillet 1933, à Paris, Philippe Louet est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1960-1962). Il a été notamment en poste à Bruxelles auprès des Communautés européennes (1966-1971), à New York auprès des Nations unies (1981-1985). Il a aussi été membre des cabinets de François-Xavier Ortoli (1971-1972) et de Jean Charbonnel (1972-1974), ministres du développement industriel et scientifique. Ambassadeur au Ghana (1985-1988), représentant permanent auprès des Communautés européennes à Bruxelles (1988-1989), puis ambassadeur en Suède (1989-1992), Philippe Louet a exercé, d'août 1994 à décembre 1995, les fonctions de secrétaire général du Comité national de commémoration du cinquantenaire de l'Organisation des Nations unies.]

Défense

Le conseil des ministres du mercredi 31 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** – Sont promus : général de division, le général de brigade **Jean-Michel de Widerspach-Thor** ; général de brigade, le colonel **Jean Simon-Lacroix.**

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe **Salim Benkheiri** : ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef **Pierre Guillaume.**

Est nommé directeur pour les affaires internationales à l'Office national d'études et de recherches aéronautiques (Onera), l'ingénieur général de première classe **Jacques Chéret.**

● **Service de santé.** – Est nommé directeur du service de santé des forces françaises stationnées en Allemagne et chef du service de santé de la 1re division blindée à Baden Baden, le médecin général **Jean Leroy.**

Parcs nationaux

Antoine Durrleman a été élu président du parc national des Cévennes, par le conseil d'administration du parc, réuni le 19 janvier à Mende (Lozère). Il a obtenu quarante-trois voix sur quarante-huit. Il remplace Robert Vivian.

[Antoine Durrleman, quarante-cinq ans, ancien élève de l'École normale supérieure, est conseiller référendaire à la Cour des comptes et chargé des affaires sociales dans le cabinet d'Alain Juppé. Fils de pasteur, Antoine Durrleman se considère comme un Cévenol d'adoption. Il possède une résidence dans le sud des Cévennes, qu'il fréquente depuis vingt-cinq ans.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Thierry MOREAU
et
Christine BRUNIAUX
Alizée et Elvire MOREAU
Caty et Alain MOREAU
Manon, Mélinée
et Chêne MOREAU,

en bref, toute la tribu
a le bonheur d'annoncer la naissance de

Joséphine,

le 23 janvier 1996.

Décès

– Ses enfants,
Les familles Dichter, Kolski, Figlarz, Ballion,
Ses amis et collègues,
ont la douleur de faire part du décès de

Monique BALLION-DICHTER,

survenu le 30 janvier 1996, dans sa cinquante-septième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le lundi 5 février, à 11 heures.

– Colette Barré,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses frères et belles-sœurs
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain BARRÉ,
administrateur de biens honoraire,
membre honoraire de l'APAB,

survenu le 27 janvier 1996, à l'âge de soixante-huit ans.

Une messe de requiem sera célébrée à sa mémoire, samedi 3 février, à 9 h 30, en l'église Saint-Eloi, rue de Reuilly, Paris-12e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chalets de Lacha,
05100 Névache.
2, rue de Lyon,
75012 Paris.

– Mme Jean Brochard,
son épouse,
M. Jean-François Brochard,
Mme Martine Brochard,
ses enfants,
Nicolas, Sophie, Leucine,
ses petits-enfants,
Leny,
son arrière-petit-fils
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BROCHARD,
professeur retraité
de l'université Paris-XI.

La levée du corps aura lieu le lundi 5 février 1996, à 8 h 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital Boucicaut, 91, rue des Cévennes, Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière de Lorient.

23, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

– M. André Brunot,
son époux,
François, Nancy, Camille Brunot,
Marianne, Marie, Mélanie Reumaux,
Michel, Myriam, Olivier, Benjamin,
Alice, Eva Brunot,
Geneviève, Jérôme, Antoine,
Armand Grabois,
ses enfants
et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André BRUNOT,
née Nicole LEVAILLANT,

survenu à Paris, le 31 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

– Jeanne Chanal,
sa mère,
Jean-Baptiste Chanal,
son frère,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

André CHANAL,
comédien,

survenu, le 27 janvier 1996.

Selon ses volontés, il sera incinéré au cimetière du Père-Lachaise, le samedi 3 février, à 9 h 15.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 février, à 11 heures, en l'église Saint-Roch.

Ni fleurs ni couronnes, les dons iront à Envol, association d'enfants autistes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue d'Alleray,
75015 Paris.

– Michelle Centlivres-Straggiotti,
Delphine Centlivres-Girod et Jean-Vital,
Claude-Emmanuelle Centlivres
et Damien-Cyrille Challet,
Claire Centlivres-Mayor,
Les familles Bitter, Centlivres, Chimelli, Demont, Flury, Laufer, Mahdi, Mayor, Nanchen, Roldan, Straggiotti, Vernet, Zeller,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Olivier CENTLIVRES,

survenu le 29 janvier 1996, dans sa cinquante-sixième année.

Les obsèques auront lieu au temple de Morges, le vendredi 2 février, à 14 heures.

Croix de Rive 18,
CH-1028 Préverenges.

Vous pouvez penser à Terre des hommes, CCP 10-11504-8 ou à la Ligue vaudoise contre le cancer, CCP 10-22260-0 (Lausanne).

– La Bouilladisse.

Mme Cosette Claudot,
son épouse,
Hélène Claudot-Hawad
Et Michel Claudot,
ses enfants, et leurs conjoints,
Nicolas, Maïa, Alexandre,
ses petits-enfants,
Les familles Claudot, Doyen,
Bosquier, Peronet, Falcoz,
ont le regret de faire part du décès de leur époux, père, grand-père, oncle et parent,

Pierre CLAUDOT,
luthier,

survenu le 31 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques civiles auront lieu le vendredi 2 février, à 16 h 30, au cimetière de la Bouilladisse (Bouches-du-Rhône).

– Angeline Ellier, née Pollier,
Hélène et Thierry Fack,
Jacqueline et Francis Capeau,
Cécile, Juliette, Pierre, Gabrielle et Nicolas,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Pollier, Bajulaz et Vautrey,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Max Michel ELLIER,

survenu le 17 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'incinération a eu lieu le 31 janvier, au cimetière du Père-Lachaise, dans la stricte intimité familiale.

Les cendres seront inhumées ultérieurement, dans le caveau de famille, au cimetière d'Annecy.

– Mme Pierre Ferrand,
son épouse,
Le docteur et Mme Bernard Ferrand,
Mme Sabine Ferrand,
M. et Mme Christian Ferrand,
ses enfants,
Le lieutenant et Mme Benoît Ferrand,
Alexandre, Benjamin, Nicolas et Juliette,
ses petits-enfants,
Vincent,
son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre FERRAND,
ancien assistant de l'Institut
du cancer de Villejuif,
ancien chef de service de radiologie
et cancérologie de l'hôpital de Guéret,
croix de chevalier de la santé publique,
croix de guerre 1939-1940,
ancien député,
ancien maire
de Royère-de-Vassivière,
ancien conseiller général,
ancien président
du syndicat mixte de Vassivière,
ancien premier vice-président
du conseil régional du Limousin,

inhumé dans l'intimité, le 29 janvier 1996, à Saint-Pierre-de-Bellevue.

23, avenue de la Sénatorerie,
23000 Guéret.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Les familles Gerin-Debuchy,
Bruno et Marie-Laure,
ses parents,
Manuel, Sabine, Yann, Thierry,
ses frères et sœur,
Et Chloé,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Frédérique GERIN,

survenu le 29 janvier 1996, à Marseille, à l'âge de vingt et un ans.

– M. Robert Lecourt,
son époux,
M. et Mme Michel Charlet,
ses enfants,
M. et Mme Eric Destombes,
M. et Mme François Charlet,
ses petits-enfants,
Sophie, Cécile, Alexandre et Henri,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Robert LECOURT,
née Marguerite CHABRERIE,

endormie dans la paix du Seigneur, le 31 janvier 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 février, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Paris-16e.

11, boulevard Suchet,
75016 Paris.

– Rouen (Seine-Maritime).

Mme Eliane Manceau,
son épouse,
Véronique, Emeric et Régis,
ses enfants,
M. et Mme Francis Manceau,
ses parents,
Ses frères, sœur, beaux-frères
et belles-sœurs,
Toute la famille,
ont l'immense chagrin de faire part du décès, à l'âge de cinquante-sept ans, de

M. Bernard MANCEAU,
directeur régional hors classe
de la Banque de France
de Rouen,
ancien combattant d'Algérie,
croix de la valeur militaire.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III,
Le directeur de l'UFR de lettres modernes,
Les enseignants et personnels de gestion de l'UFR de lettres modernes,
Ses collègues de l'URA 382 CNRS,
Ses collègues et amis de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III,

ont la douleur de faire part du décès de

Anne NICOLAS,
maître de conférences
en linguistique,
ancienne élève
de l'École normale de Sèvres,
agrégée de l'Université,
membre associée
de l'URA 382 du CNRS,

survenu accidentellement le dimanche 28 janvier 1996. La messe sera célébrée dans l'intimité, le samedi 4 février, à 14 h 30, à Pallud, 73200 Albertville.

Une cérémonie en son souvenir sera célébrée le mercredi 14 février, en l'église Saint-Maurice, parvis Saint-Maurice, à Lille, à une heure qui sera précisée ultérieurement.

– Economie et Humanisme
Et l'association des amis du Père Lebret,
ont le regret de faire part du décès de leur *ancien président*

Jean QUENEAU,
ancien élève
de l'École polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,

le jeudi 25 janvier 1996.

Il fut l'un des premiers compagnons du Père Lebret, dans son combat pour l'économie humaine, « économie de tout l'homme et de tous les hommes ».

Lyon - Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. André RIGAULT,
professeur honoraire
de l'université McGill (Montréal),
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 19 janvier 1996, dans sa soixante-quatorzième année, après une longue et cruelle maladie.

De la part de
Mme André Rigault,
née *Bruet,*
Elisabeth (Harold March), Olivier, Geneviève,
Véronique, Marie-Clothilde, Antoine (Francine Dupont),
ses enfants,
Abeille, Julien, Delphine, Audrey,
ses petits-enfants,
Des familles Rigault, Maison, Bruet, Coudel, Kuss.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 30 janvier, en l'église Saint-Joseph de Mont-Royal et suivie de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

116, avenue Trenton,
Mont-Royal,
Québec H3P 1Z4, Canada.

– Mme Jean de Saint-André,
née Odette Foucher,
son épouse,
Alix de Saint-André,
Laurence et Eric de Montgolfier,
ses enfants,
Dorothée, *Matthieu,*
Clémence et Quentin,
ses petits-enfants,
M. et Mme de Saint-André,
Bernard de Saint-André,
Mme Hubert Vachette,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu du

colonel de SAINT-ANDRÉ,
ancien écuyer en chef
du Cadre noir,

le 30 janvier 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 février, à 10 heures, en l'église de Saint-Florent (près Saumur).

Une messe sera dite ultérieurement à Saint-Louis des Invalides.

Ni fleurs ni couronnes, des prières et des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Midouin »,
Saint-Hilaire Saint-Florent,
49400 Saumur.
81, quai d'Orsay,
75007 Paris.

– Les familles Viterbo, Voegeli, Labourel
Et leurs proches,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Eleanor VITERBO-VOEGELI,

survenu à Paris, le 28 janvier 1996.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le 6 février, à 12 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes. Dons à la FNAIR, 31, rue des Frères-Lion, 31000 Toulouse.

6, rue des Bauches,
75016 Paris.

– M. Otto Wolf,
Sa famille,
Et les familles Petit-Péré,
Moulonguet-Doleris, Scheydecker,
Marie, Demuzière, Dumenil,
ont la douleur de faire part du décès de

Madeleine WOLF-LEFRANC,
ancien professeur de reliure
de l'école Estienne,

survenu le 30 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Le service religieux aura lieu le vendredi 2 février, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.

5, rue Campagne-Première,
75014 Paris.

Remerciements

– Christiane,
son épouse,
Béatrice, Laurent, Guillaume,
ses enfants,
Eugénie Mera,
sa mère,
remercient de tout cœur la famille, les proches, les amis, ses collaborateurs et le personnel de la société Porte, les équipes médicales, toutes les personnes qui leur ont témoigné un soutien chaleureux par leur présence et leurs messages, lors du décès de

Jean-Louis MERA,

ainsi que pendant les trois mois et demi de sa douloureuse et brutale maladie, survenue à Bangkok.

Grand merci pour les nombreux dons remis au Centre de transfusions sanguines et les fleurs magnifiques.

« Elle est retrouvée
Quoi ? – L'Eternité
C'est la mer allée
Avec le soleil. »
A. Rimbaud (mai 1872).

Anniversaires de décès

– Une pensée très forte pour

Etienne

Et toute la famille Boissard,
De la part de ses amis, qui ne l'oublient pas.

– Madeline demande une pensée, une prière pour

Gino DONATI

qui nous a quittés le 2 février 1991.

« Nio, je t'aime. »

Avis de messe

– Les amis du peintre

Elvire JAN,

née le 1er mai 1904, à Sofia (Bulgarie), décédée le 19 janvier 1996 à Paris, et inhumée à Moissac-Bellevue (Var),

se réuniront pour une messe de souvenir le 12 février, à 18 heures, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

Services religieux

– Un service religieux à l'intention de

Jean-Pierre DANNAUD,

décédé le 7 décembre 1995,

sera célébré le mardi 6 février 1996, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7e.

Soutenances de thèse

– **Madame Claudette Déom-Fournival** a soutenu, à l'université de Paris-I-Sorbonne, le mardi 30 janvier 1996, sa thèse de doctorat d'histoire de l'art : « **La maison individuelle en France depuis les années 60 ; références et invention** ». Le jury lui a décerné à l'unanimité la mention « très honorable avec félicitations du jury ».

Thèses

– **Armelle Lelong** a soutenu le 20 janvier 1996, à l'université Lyon-II, sa thèse de doctorat : *« Le mythe dans Feux et Nouvelles orientales »* de Marguerite Yourcenar. Le jury, composé des professeurs Jean-Yves Debreuille, Bruno Gelas, Simone Bernard-Griffiths, Pierre Masson, lui a décerné la mention « très honorable avec félicitations du jury ».

– **Eliane Wolff** (université de la Réunion) a soutenu, le 5 janvier 1996, à l'université de Paris-III-Sorbonne, sa thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication : « **Emergence d'un espace public local. Presse et expériences lycéennes à l'île de la Réunion, 1970-1995** ». Le jury, composé de Mme A. Van-Zanten, de MM. J. Mouchon (prés.), P. Breton, J. Gonneret, J. Simonin (dir. thèse), lui a décerné la mention « très honorable » avec félicitations.

Pluvieux sauf au nord-ouest

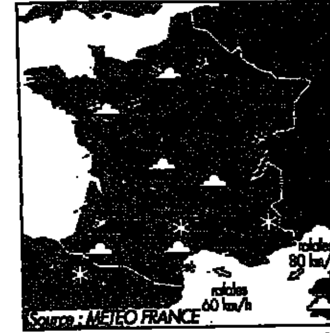
UNE PERTURBATION remontant de la péninsule ibérique donnera encore des pluies sur l'ensemble du Sud-Est ; plus au nord, cette perturbation se heurtera à l'air froid et occasionnera quelques pluies verglaçantes sur le Nord-Est ; le Nord-Ouest du pays bénéficiera d'un temps plus calme.

Vendredi, sur le Roussillon, le Languedoc, la Provence, les Alpes du Sud, la Côte d'Azur et la Corse, ce sera encore du très mauvais temps, avec un ciel couvert, des pluies modérées et un fort vent d'est, atteignant 80 ou 90 km/h en rafales ; ces pluies pourront être orageuses en Corse. Dans les Alpes du Sud, la limite pluie-neige se situera vers 1 200 mètres d'altitude. Une tendance à l'amélioration se produira l'après-midi : les pluies commenceront à baisser d'intensité et le vent à faiblir. Sur le Sud-Ouest, les nuages seront abondants et les pluies rares et faibles.

Les régions les plus au nord subiront des pluies par moments un peu plus soutenues. Sur le massif des Pyrénées, la limite pluie-neige se situera vers 1 600 m d'altitude. Le Poitou, les Charentes, le Centre, le Limousin, l'Auvergne, la Bourgogne, la Franche-Comté et la région Rhône-Alpes connaîtront un temps maussade, avec un ciel gris, et par moments un peu de pluie (faible neige sur les Alpes au-dessus de 1 200 m). Le nord de la Bourgogne et de la Franche-Comté subira par endroits un peu de pluie verglaçante. Le ciel sera gris et laissera échapper un peu de pluie dans les Ardennes, en Champagne et en Lorraine ; cette pluie sera verglaçante. En Alsace, le ciel ne sera que nuageux durant la majeure partie de la journée, mais des pluies verglaçantes se produiront en soirée. Dans les régions du Nord-Ouest – Pays de la Loire, Bretagne, Normandie, Ile-de-France, Picardie et Nord-Pas de-Calais –, après dissipation de quelques brumes matinales isolées, le soleil sera encore de la partie, mais il ne dominera pas de façon aussi nette que les jours précédents.

Les températures minimales seront comprises entre – 3 et – 7 degrés du nord au nord-est, entre 0 et – 4 sur le reste de la moitié nord, entre 5 et 10 en descendant vers le sud ; quant aux maximales, elles s'étageront entre 0 et 3 près des frontières du Nord et du Nord-Est jusqu'à 13 ou 14 degrés sur l'extrême sud.

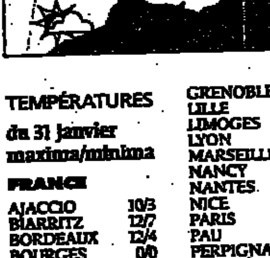
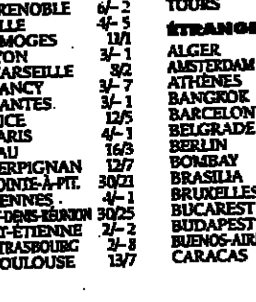
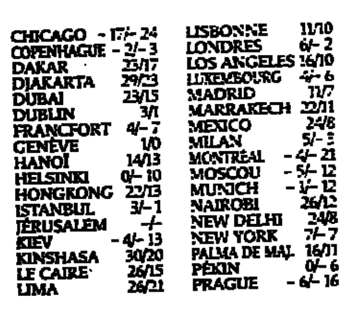
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



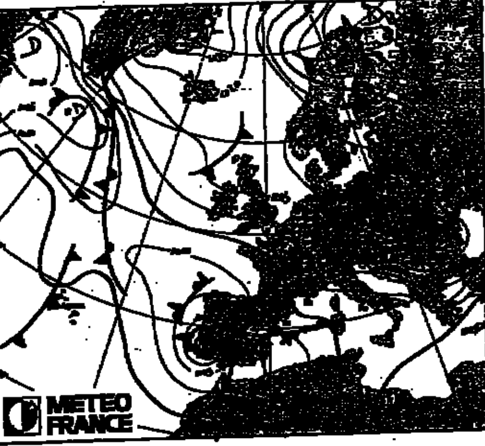
Prévisions pour le 2 février vers 12h00



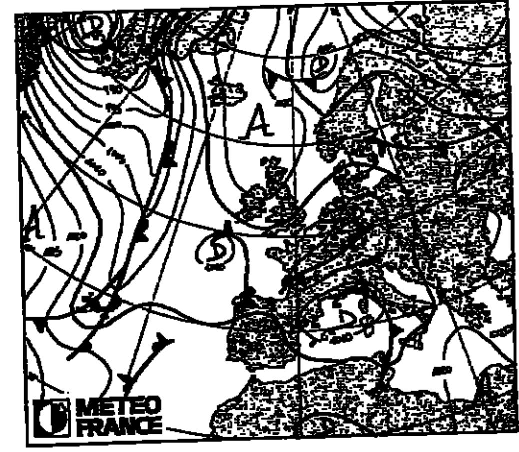



TEMPÉRATURES		GRENOBLE	6/– 2	TOURS	0/– 2	CHICAGO	– 17/– 24	LISBONNE	11/10	PRETORIA	27/18
du 31 janvier		LILLE	4/– 5	ÉTRANGER		COPENHAGUE	– 2/– 3	LONDRES	6/– 2	RABAT	22/13
maxima/minima		LIMOGES	11/1	ALGER	17/13	DAKAR	23/17	LOS ANGELES	16/10	RIO DE JAN.	33/–
FRANCE		LYON	3/– 1	AMSTERDAM	3/– 6	DJAKARTA	29/23	LUXEMBOURG	– 4/– 6	ROME	12/2
AJACCIO	10/3	MARSEILLE	8/2	ATHÈNES	10/4	DUBAI	23/15	MADRID	11/7	SAN FRANC.	12/10
BIARRITZ	12/7	NANCY	3/– 7	BANGKOK	31/23	DUBLIN	3/1	MARRAKECH	22/11	SANTIAGO	26/14
BORDEAUX	12/4	NANTES	3/– 1	BARCELONE	13/10	FRANCFORT	4/– 7	MEXICO	24/8	SÉVILLE	16/12
BOURGES	0/0	NICE	12/5	BELGRADE	– 1/– 9	GENÈVE	1/0	MILAN	5/– 3	ST-PÉTERS.	– 6/– 11
BREST	5/– 3	PARIS	4/– 1	BERLIN	– 1/– 7	HANOÏ	14/13	MONTRÉAL	– 4/– 21	STOCKHOLM	– 2/– 10
CAEN	3/– 2	PAU	16/3	BOMBAY	32/18	HELSINKI	0/– 10	MOSCOU	– 5/– 12	SYDNEY	30/22
CHERBOURG	4/– 1	PERPIGNAN	12/7	BRASILIA	26/19	HONGKONG	22/13	MUNICH	– 1/– 12	TENERIFE	22/16
CLERMONT-F.	2/– 4	POINTE-À-PIT.	30/21	BRUXELLES	5/– 5	ISTANBUL	3/– 1	NAIROBI	26/12	TOKYO	7/0
DIJON	3/– 1	RENNES	4/– 1	BUCAREST	– 4/– 15	JÉRUSALEM	–/–	NEW DELHI	24/8	TUNIS	16/7
FORT-DE-FR.	29/21	ST-DENIS-RÉUNION	30/25	BUDAPEST	1/– 11	KIEV	– 4/– 13	NEW YORK	7/– 7	VARSOVIE	– 2/– 13
		ST-ÉTIENNE	2/– 2	BUENOS-AIRES	30/20	KINSHASA	30/20	PALMA DE MAJ.	16/11	VENISE	6/– 2
		STRASBOURG	2/– 8	CARACAS	30/22	LE CAIRE	26/15	PÉKIN	0/– 6	VIENNE	– 8/– 17
		TOULOUSE	13/7			LIMA	26/21	PRAGUE	– 6/– 16		



Situation le 1er février, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 3 février, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans Le Monde

Un nouveau gouvernement

APRÈS le départ inattendu du général de Gaulle, l'Assemblée constituante a nommé M. Félix Gouin à la présidence du gouvernement provisoire. M. Félix Gouin est l'un des « résistants » de la première heure, l'un des compagnons du général de Gaulle.

Patriote et républicain, il s'est tenu, bien que socialiste fervent, au-dessus de la mêlée des partis en présidant les assemblées consultatives et l'Assemblée constituante. Il a donc paru l'homme tout désigné pour diriger un gouvernement qui n'est pas un gouvernement parlementaire au sens véritable du terme, mais une délégation des trois grands partis de l'Assemblée. En ce sens, rien n'est changé, sauf la personnalité de l'arbitre et l'éviction du gouvernement de la plupart des « techniciens » et isolés. C'est un ministère purement triparti qui s'est présenté mardi devant l'Assemblée.

Peut-être était-il impossible qu'il en fût autrement, mais est-il nécessaire de répéter que c'est là une faiblesse, que dans ces conditions, le contrôle du gouvernement par une Assemblée dont il est l'image n'est qu'une illusion, et que nous continuerons à enregistrer des votes d'unanimité ou de presque unanimité alors que les divergences d'opinion des délégations de ces partis au gouvernement restent éclatantes ?

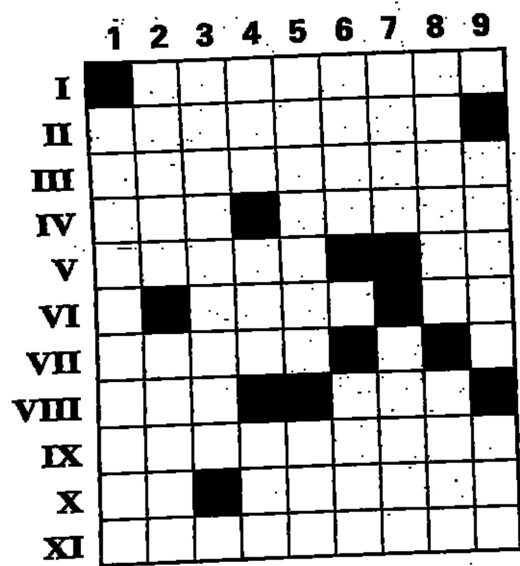
Ce gouvernement cependant, dès sa constitution, s'est présenté comme une sorte de comité de salut public. La lettre de M. Félix Gouin adressée aux présidents des groupes parlementaires a fait état d'une situation économique et financière très grave pour demander aux partis de faire abstraction de leurs préoccupations électorales, de braver même l'impopularité pour le salut du pays.

Rémy Roure

(2 février 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6748



HORIZONTALEMENT

I. Faire ses débuts. – II. Un homme qui travaille dans la défense. – III. Voyait deux personnes dans le Christ. – IV. Mauvaise habitude. Sa devise, selon Baudelaire, était de vivre et de mourir devant un miroir. – V. Bien dit. Un métal dur. – VI. Une montagne de ruines. Un peu de tabac. – VII. Peut être complété par un chapeau. – VIII. Au Japon. Sont utiles à l'atelier. – IX. On en trouve près des grandes boucheries. – X. Pas couvert. Se voyait en peinture au siècle dernier. – XI. Qui ont moins de jetons.

VERTICALEMENT

1. Sont bonnes pour paver. – 2. Peut être favorisé par la discipline. Quand il n'y en a pas, on ne peut évidemment pas s'en sortir. – 3. Des femmes qui en avaient plein le dos. – 4. D'un auxiliaire. Un grand pic. Père, au théâtre. – 5. Le triton par exemple. Peut griser quand il est pur. – 6. Fit briller. Un vrai gamin. – 7. Invitation à répéter. Très intéressés. – 8. Connaît bien son sujet. Bien dépassé. – 9. Cépage rouge. Possessif.

SOLUTION DU N° 6747

HORIZONTALEMENT

I. Apprenti. – II. Imitation. – III. Monocycle. – IV. Pu. Semées. – V. Orge. – VI. Sel. Blême. – VII. Suif. Oter. – VIII. Iseo. Gone – IX. Berezina. – X. Enée. GI. – XI. Essen. Nef.

VERTICALEMENT

1. Impossible. – 2. Amoureuse. – 3. Pin. Glières. – 4. Ptôse. Foène. – 5. Race. Zen. – 6. Etymologie. – 7. Nice. Eton. – 8. Tôle. Ménage. – 9. Inespéré. If.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La compagnie AOM va desservir les villes de Toulon, Pau et Perpignan au départ d'Orly-Ouest. La liaison Orly-Toulon sera assurée une fois par jour dans un premier temps (entre le 5 et le 25 février), puis trois fois par jour. La compagnie effectuera deux vols quotidiens à destination de Pau et de Perpignan. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** La nouvelle compagnie aérienne Pan American, qui a racheté le nom et le logo de l'ancienne Pan Am placée sous la protection de la loi sur les faillites en janvier 1991, se prépare à un retour sur les lignes intérieures américaines cet été. Pan Am devrait opérer à partir des cinq principaux aéroports internationaux des Etats-Unis : Miami, New York, Los Angeles, San Francisco et Chicago. – *(AFP.)*

■ **NEW YORK.** Les taxis new-yorkais vont augmenter leurs tarifs de 20 % le 1er mars. En échange de cette hausse, qui s'inscrit dans un plan d'amélioration du service proposé, les passagers bénéficieront de l'air conditionné, d'un chauffeur parlant l'anglais et connaissant la géographie de Manhattan. En outre, les taxis en mauvais état seront interdits à la circulation.

■ **SCANDINAVIE.** La Color Sea-Cat, nouvelle société de ferries rapides, desservira la ligne Langensund (Norvège), Göteborg (Suède), Fredrikshavn (Danemark) à partir du 1er mai. Le trajet Göteborg-Fredrikshavn s'effectuera en 1 h 45 minutes et le trajet Langensund-Fredrikshavn-Göteborg en moins de six heures, avec un arrêt de quarante-cinq minutes à Fredrikshavn. Les deux ferries affectés à cette liaison pourront transporter chacun 1 800 passagers et 340 voitures particulières par jour. – *(AFP.)*

■ **THAÏLANDE.** La compagnie américaine Northwest Airlines prévoit d'ajouter trois vols hebdomadaires supplémentaires entre Bangkok et le Japon dès que le nouvel accord aérien entre les Etats-Unis et la Thaïlande sera signé. C'est la ville d'Osaka qui accueillera ces nouveaux vols, l'aéroport de Tokyo étant saturé. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 3 février

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LA COUR DES COMPTES** (carte d'identité, 55 F + prix d'entrée), 11 heures, 13, rue Cambon (Paris et son histoire).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (55 F), 11 heures, 33, quai d'Orsay (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : le XVIIe siècle flamand (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux) ; le XVIIe siècle hollandais (33 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux) ; les appartements royaux (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sous la Pyramide, devant l'accueil des groupes (Connaissance de Paris).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Sérinde, terre de Bouddha » (50 F + prix d'entrée), 13 h 30, entrée de l'exposition (Odyssée).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : les thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par artiste, Van Gogh (36 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, en haut des marches (Institut culturel de Paris).

■ **LES ARTISANS DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE**, à travers cours et passages (50 F), 14 h 30, place de la Bastille devant la FNAC (Christine Merle).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 12, rue Daru (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée, côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **LA COLLINE DE CHAILLOT** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant le Théâtre national de Chaillot (Paris capitale historique).

■ **MONTPARNASSE**, de La Coupole à La Closerie des lilas (55 F), 14 h 30, sortie du RER Port-Royal (Europ explo).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition « Passions privées » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 14 h 30 ; exposition Robert Doisneau, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition « A l'ombre du Vésuve » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition « Costumes à la cour de Vienne », 1815-1918, 14 h 30 (25 F + prix d'entrée), 10, avenue Pierre-Ier de Serbie (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER ALMA-CHAILLOT** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Vincent de Langlade).

■ **LE CONSEIL D'ÉTAT** (carte d'identité, 55 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée place du Palais-Royal (Paris et son histoire).

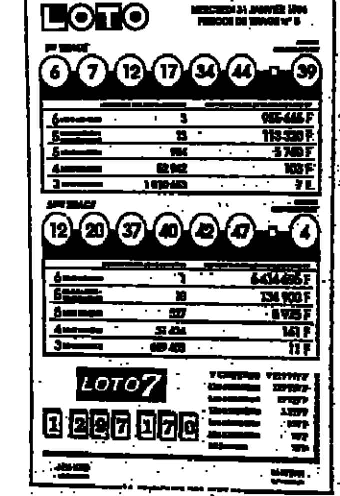
■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **L'INSTITUT**, 15 heures (37 F + prix d'entrée), 23, quai de Conti (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE** : la franc-maçonnerie (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Cadet (Isabelle Haullier).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

JEUX



LES SERVICES DU Monde

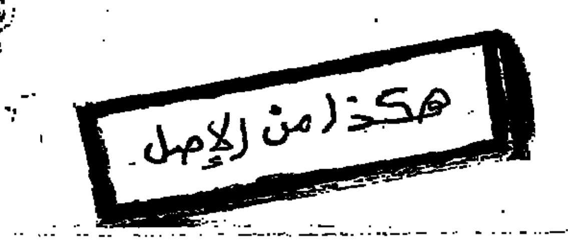
Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



MATHÉMATIQUES Dès 1899, Henri Poincaré avait soupçonné l'existence du chaos. A l'époque, cette géniale intuition ne fut pas appréciée à sa juste valeur. Il fallut attendre le début des années 60 pour qu'un météorologiste américain, Edward Lorenz, pose les premières bases de cette théorie. ● LA PUISSANCE de calcul des ordinateurs est à l'origine de cette avancée, qui permet aux chercheurs d'étudier le comportement de systèmes dynamiques que l'on croyait totalement aléatoires. ● OUTIL conceptuel très puissant, la théorie du chaos est aujourd'hui couramment employée par les scientifiques et les ingénieurs. ● DES BIOLOGISTES américains ont même mené des expériences montrant que le chaos pourrait aider à traiter l'épilepsie. Des techniques issues du chaos permettent déjà de contrôler le fonctionnement des lasers et des machines-outils.

Le chaos remet de l'ordre dans la nature

Née dans les années 60, cette théorie mathématique a permis aux chercheurs de découvrir du sens caché dans certains phénomènes réputés trop complexes. Elle s'applique aujourd'hui à de nombreux domaines, mais fait l'objet d'un effet de mode contesté

« JE VOIS passer tous les travaux portant sur les applications du chaos. Et je peux vous dire qu'il y a des choses dont il vaudrait mieux ne pas parler. » Le Français d'origine belge David Ruelle est l'un des pères de la théorie du chaos. Cela ne l'empêche nullement de se montrer très sévère face à un engouement qu'il a parfois qualifié de phénomène de mode. *« Je n'ai pas la religion du chaos,* dit-il. *Ce qui m'intéresse, c'est de comprendre les choses. »* Cette dernière phrase pourrait sans doute illustrer toute la genèse de cette théorie extrêmement novatrice, dont certains semblent parfois attendre plus qu'elle ne peut leur donner.



Ce n'est sans doute pas un hasard si elle est née dans les années 60, au début de l'âge d'or de l'informatique. Comme le microscope avait ouvert aux chercheurs le monde de l'infiniment petit, l'ordinateur va leur permettre d'aborder un domaine qui leur semblait jusque-là impénétrable : l'infiniment complexe. La puissance de calcul de ce nouvel outil leur donne les moyens d'étudier des systèmes gouvernés par un très grand nombre de variables, ou des opérations réitérées à l'infini.

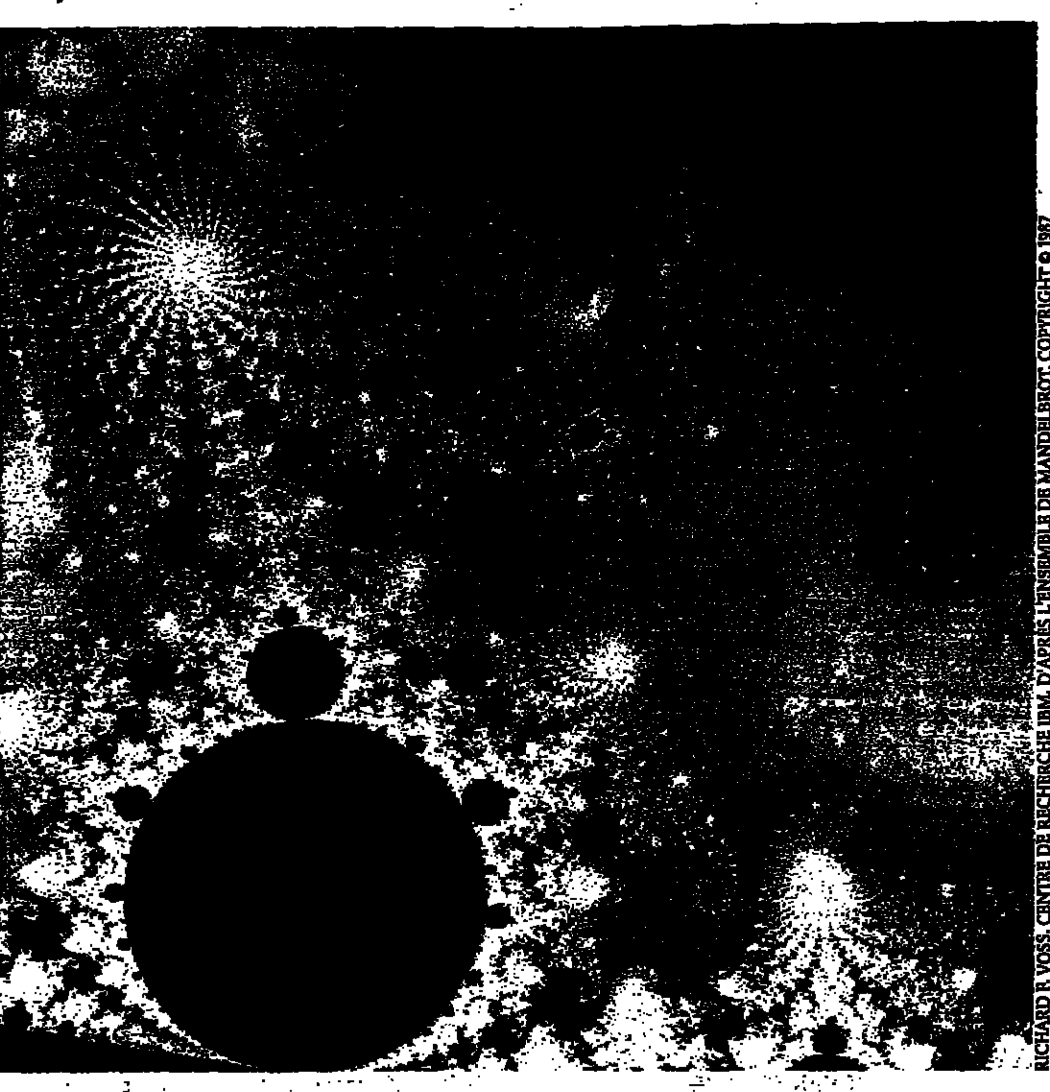
Les météorologistes furent les premiers à s'engager dans cette voie. Parmi ces précurseurs, Edward Lorenz était sans doute l'un des plus curieux. Son modèle mathématique, reproduisant sur ordinateur de manière très simplifiée les mouvements convectifs de l'atmosphère, lui montra qu'une minuscule modification des données de départ pouvait avoir des conséquences gigantesques. Un phénomène que l'on a familièrement baptisé effet papillon. Selon cette théorie, un battement d'ailes de ce lépidoptère à Paris pourrait, affirment de manière très imagée et un peu exagérée les météorologistes, être à l'origine d'un cyclone aux antipodes. Edward Lorenz aurait pu s'arrêter là. Il préféra creuser et analyser cette surprenante observation, qui allait à l'encontre des conceptions scientifiques de l'époque. Passé au crible des mathématiques, l'effet papillon, que sa machine lui fit découvrir un peu par hasard, devint *« la dépendance sensitive aux conditions initiales ».* La théorie du chaos commençait à prendre forme.

C'est encore un objet généré par ordinateur, l'attracteur étrange – « inventé » en 1971 par David Ruelle et le Hollandais Floris Takens –, qui permit de mieux cerner la nature des phénomènes chaotiques. Les images de ces objets, évoquant, comme dans le célèbre attracteur de Lorenz, la face de hibou ou des ailes de papillon, révèlent comme par magie des structures cachées sous des flots de données incohérentes. Il en est de même d'un puissant outil, la géométrie fractale, popularisée par le Français Benoît Mandelbrot.

RÉVÉLATIONS DE LA TURBULENCE

Née du point de vue nouveau fourni par l'ordinateur, la théorie du chaos a représenté *« une avancée conceptuelle importante »,* mais pas une révolution. Rien à voir avec celle, par exemple, déclenchée par la relativité d'Einstein. *« Le chaos n'a rien remplacé,* explique David Ruelle. *Il n'a pas supprimé les équations de Newton. Tout comme la mécanique statistique, fondée par le physicien autrichien Ludwig Boltzmann à la fin du siècle dernier, cette théorie ne nie pas les lois de la mécanique. Elle se contente de les enrichir. »*

Son apport à l'étude des phénomènes complexes n'en fut pas moins décisif. Mais, là encore, David Ruelle refuse le triomphalisme. Les travaux qu'il fit avec Takens montrent que les phénomènes de turbulence aérodynamique sont de nature chaotique. *« Cela nous a permis de montrer l'un des aspect essentiels de la turbulence et de disqualifier un certain nombre d'idées fausses. Mais le chaos n'a pas résolu tous les problèmes. On est encore loin de disposer d'une théorie de la turbulence. »*


Inventés par Benoît Mandelbrot sur ordinateur, les fractals, dont la structure géométrique se reproduit sans fin, sont de formidables outils pour mieux comprendre le sens caché du chaos et d'une de ses manifestations surprenantes, l'attracteur étrange.

RICHARD F. VOSS, CENTRE DE RECHERCHE IBM, D'APRÈS L'ENSEMBLE DE MANDELBROT, COPYRIGHT © 1987

En fait, affirme le mathématicien français de l'Institut des hautes études scientifiques de Bures-sur-Yvette (Essonne), très peu de systèmes peuvent être qualifiés avec certitude de vraiment chaotiques. Cela ne « fonctionne », explique-t-il, que dans certaines conditions. Quand les paramètres en cause sont très nombreux, il faut que les équations de base qui les décrivent soient bien connues. Ou, quand elles ne le sont pas, il faut que le système étudié ne dépende que d'un petit nombre de variables.

Le comportement du système solaire (dont le Français Jacques Laskar et les Américains Jack Wisdom et Gerald Sussman ont démontré le caractère chaotique) et, partant, celui de l'orbite future de la Terre entrent dans le premier cas de figure. Certaines réactions chimiques illustrent parfaitement la seconde situation. Mais, dans la plupart des autres domaines que les chercheurs tentent de plier à la mode du chaos, ces conditions sont rarement remplies. C'est le cas de la biologie ou de l'économie, disciplines dans lesquelles la complexité et le nombre des facteurs mis en jeu se conjuguent à une grande incertitude concernant les règles de fonctionnement. *« Paradoxalement, les modèles biologiques collent rarement à la réalité ; les mesures précises sur les populations sont pratiquement impossibles et rendent donc illusoire toute vérification expérimentale »,* estime David Ruelle.

LA PANOPLIE DES INGÉNIEURS

Pourtant, reconnaît-il, la théorie du chaos peut, là aussi, apporter quelque chose. *« Mais cela touche à la philosophie. »* En somme, peu importe que l'on applique le chaos à des systèmes qui n'en relèvent peut-être pas si cette démarche permet de découvrir des phénomènes cachés. Sans doute est-ce pour cela que les ingénieurs ont intégré dans leur panoplie ce puissant outil théorique. Sur le plan fondamental, on a en effet un peu épuisé les choses les plus intéressantes, estime David Ruelle. *« La théorie de base est achevée. Vingt ans après son élaboration, on ne fait pratiquement plus rien de remarquable »,* affirme-t-il.

Lui, le théoricien, a décidé de passer la main. *« J'allais sortir de mon champ de compétences. Pour parler du chaos dans le système solaire, il vaut mieux être astronome. Pour parler du chaos en chimie, il vaut mieux être un spécialiste de la cinétique des réactions. Cela ne veut pas dire qu'on ne progressera plus. Mais on ne fera pas d'avancée décisive sans une idée vraiment nouvelle; pour ma part, je n'en vois pas. »*

A d'autres de prendre le relais. David Ruelle se contente désormais d'utiliser la théorie du chaos comme un simple outil. *« Je travaille sur la mécanique statistique hors de l'équilibre, telle que l'a définie Boltzmann,* explique-t-il. *Je crois qu'on peut trouver des choses nouvelles en y appliquant le chaos... »*

Jean-François Augereau et Jean-Paul Dufour

L'intuition de Lorenz, le génie de Poincaré

LES ASTRONOMES sont aujourd'hui capables de photographier des collisions de galaxies aux confins de l'univers. Les chercheurs créent de l'antimatière et calculent, sans complexe, la température qui régnait dans le cosmos une seconde seulement après sa création. *Mais ils sont toujours* incapables de prédire s'il pleuvra *sur Paris ou Londres dans quinze* jours...

Bien qu'il paraisse simple, ce constat cache un problème d'une incroyable complexité. Les météorologistes ne peuvent fournir que des probabilités. En aucun cas des réponses définitives. Prévoir le temps avec précision, même avec seulement un jour ou deux d'avance, est presque une gageure. Pourtant, des stations météo et des satellites enregistrent en permanence les données atmosphériques.

Les équations de la mécanique des fluides s'appliquent à l'air et peuvent être traitées par ordinateur. On devrait donc pouvoir réaliser de bonnes *prévisions* plusieurs semaines à l'avance. Pourtant, cela ne fonctionne pas. L'explication de ce paradoxe tient en une série d'idées aussi séduisantes que puissantes : la théorie du chaos.

Il y a une trentaine d'années, les scientifiques croyaient encore que tous les systèmes déterministes, depuis les planètes jusqu'à l'atmosphère, en passant par la propagation de l'électricité dans les circuits, *avaient un comportement* prévisible. Il était donc possible, pensaient-ils, d'envisager leur évolution en partant de leur état initial et en appliquant les équations qui en décrivent le fonctionnement.

Tout cela fut balayé en 1963, par Edward Lorenz. Ce météorologiste du Massachusetts Institute of Technology (MIT) étudiait les *mouvements de convection de* l'atmosphère en utilisant – comme *tous ses collègues – un modèle* mathématique décrivant le phénomène de manière simplifiée. A sa grande surprise, il découvrit que, dans certains cas, ses équations fournissaient des solutions qui ne correspondaient pas aux conceptions de l'époque. Elles montraient notamment que deux systèmes aux conditions initiales très légèrement différentes évoluaient rapidement vers des états radicalement différents. Son ordinateur lui fournissait des structures géométriques qu'on nommera plus tard « attracteurs » et qui s'avéreront être de nature fractale.

IRRÉDUCTIBLE CAPRICE

Edward Lorenz venait de *découvrir* le chaos. Ou, plutôt, de redécouvrir. Car dès 1899 Henri Poincaré, qui travaillait alors sur le mouvement des planètes, avait pressenti que les systèmes déterministes n'avaient pas forcément un comportement prévisible ; que leur prédictibilité dépendait de la vitesse de croissance des erreurs. L'intuition de Poincaré ne fut pas reconnue à sa juste valeur par ses contemporains. Mais, soixante ans *plus tard, nombre des outils* conceptuels de base de la théorie du chaos doivent beaucoup au célèbre mathématicien français. Le comportement des systèmes chaotiques est caractérisé, en particulier, par une extrême sensibilité aux conditions initiales. La différence la plus minime au départ y prend très vite des proportions énormes. Toute erreur de mesure – même *minuscule* – y est *amplifiée* de manière telle que la prévi*sion devient sans espoir. L'exis*tence même de phénomènes chaotiques signifie que le monde n'est pas entièrement prévisible, qu'il comporte un irréductible élément de caprice.

Cette théorie va aussi à l'encontre de l'opinion, largement admise chez les scientifiques avant Edward Lorenz, selon laquelle les causes simples entraînent forcément des effets simples. Dans les systèmes chaotiques, au contraire, des causes simples peuvent donner naissance à une dynamique extrêmement complexe. A l'opposé, des phénomènes d'apparence très complexe peuvent, en fait, être sous-tendus par une dynamique assez simple.

On a, depuis Lorenz, détecté le chaos dans de nombreux domaines, du fonctionnement des lasers à l'évolution de certains écosystèmes, en passant par la cinétique des réactions chimiques. Il devient ainsi possible de comprendre le fonctionnement de processus apparemment aléatoires. On a même prouvé qu'il semblait possible de contrôler certains phénomènes chaotiques *pour les rendre périodiques.*

Mark Buchanan

Quand les neurones disjonctent

LE CHAOS peut-il *guérir ? Des* chercheurs s'efforcent de déterminer son rôle dans la dynamique du cerveau, espérant en tirer une thérapie nouvelle pour l'épilepsie.

L'activité cérébrale est caractérisée par une pulsation électrique au sein de milliards de cellules nerveuses – les neurones. *Quand elles se « déclenchent »,* chacune d'elles transmet une soudaine décharge de *courant à ses voisines. Dans un cerveau sain, les neu*rones se déclenchent de manière plus ou moins asyn*chrone. Chez les épileptiques, en revanche, tous les* neurones d'une petite zone – le foyer épileptogène – *font preuve d'un fonctionnement synchronisé.* Cela provoque des bouffées importantes d'activité électrique qui peuvent être décelées par électro-encéphalogramme. Ces bouffées – les décharges interictales – surviennent le plus souvent irrégulièrement, comme les ratés d'un moteur de voiture. S'il s'en produit plusieurs, de manière périodique, en un bref laps de temps, c'est la crise d'épilepsie, qui peut s'étendre à d'autres zones cérébrales.

Il est, certes, difficile d'appareiller un sujet humain en proie à une crise d'épilepsie. Stephen Schiff (Children's National Medical Center, Washington) et son équipe ont donc imaginé un modèle à partir de tranches de cerveau de rat prises dans l'hippocampe. Plongés dans un bain chimique adéquat, ces échantillons sont le siège de décharges neuronales pouvant parfois devenir synchrones, comme lors des crises *d'épilepsie chez l'homme.*

Les chercheurs se sont penchés sur les phases durant lesquelles le déclenchement des décharges dans cette préparation semblait tout à fait aléatoire. 91 essais menés sur 22 tranches différentes d'hippocampe de cerveau de rat ont permis à Stephen Schiff et à ses collègues de mettre en évidence de très courtes séquences périodiques, de fréquence variable. Parfaitement repérés sur les courbes des électro-encéphalogrammes, ces événements sont caractéristiques d'un comportement chaotique.

Ces travaux ont ainsi conforté ceux qu'un autre chercheur américain, Frank Moss (université du Missouri), a menés *sur le chaos dans les systèmes biologiques. « Il semble,* estime-t-il, *que le fonctionnement d'un cœur ou d'un cerveau sain soit chaotique. L'apparition d'un comportement plus régulier, voire périodique, de ces organes est souvent le présage de l'apparition d'une maladie. »* Une telle découverte pourrait être d'une grande importance, dans la mesure où l'on sait aujourd'hui qu'un mouvement chaotique peut être contrôlé et, à l'opposé, qu'un système périodique peut-être rendu chaotique d'une manière assez simple.

DÉCHARGES ÉLECTRIQUES

Stephen Schiff et ses collègues ont donc, tout naturellement, tenté de démontrer que les méthodes de *contrôle et d'« anti-contrôle » des systèmes chaotiques* pouvaient s'appliquer aux neurones de leur préparation. Dès qu'un événement périodique était décelé dans l'activité neuronale, de minuscules décharges électriques étaient appliquées aux tranches de cerveau de rat. Un ordinateur calculait en temps réel la fréquence du courant à transmettre aux électrodes pour que le déclenchement des neurones soit – au choix – rendu chaotique ou maintenu périodique. Cela fonctionnait, en dépit de quelques échecs imputables au *« bruit de fond »* – fréquent dans les systèmes biologiques – qui *« assourdit »* les mesures.

Est-ce à dire qu'un traitement simple de l'épilepsie est à la portée des chercheurs ? Beaucoup de travail reste à faire. *« Nous avons utilisé des tranches d'hippocampe de rat pour travailler sur la physique du contrôle, il nous reste à tester ces méthodes sur l'homme »,* souligne Stephen Schiff. Ce travail pourrait être engagé d'ici un an.

Ces recherches, si elles débouchaient sur une application, représenteraient cependant un grand progrès dans le traitement de l'épilepsie, maladie qui touche 8 personnes sur mille et dont les causes ne sont pas encore totalement élucidées. Les symptômes peuvent être traités à l'aide de médicaments. Mais tous les malades ne sont pas réceptifs au traitement, qui peut donner lieu, par ailleurs, à des effets secondaires gênants.

M. B.

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature.*

L'Afrique du Sud et la Tunisie en finale de la Coupe d'Afrique des nations

Le Ghana, qui faisait figure de favori, a une nouvelle fois été mis en échec

En écrasant le Ghana (3-0), mercredi 31 janvier à Johannesburg, l'Afrique du Sud – qui participe pour la première fois à cette compétition – s'est qualifiée pour la finale de la Coupe d'Afrique des nations. Elle rencontrera la Tunisie, qualifiée après sa victoire surprise en demi-finale, le même jour à Durban, contre la Zambie (4-2). Ce sera une finale inédite, samedi 3 février, entre deux pays qui ne se sont encore jamais rencontrés.

JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

FOOTBALL

La porte du vestiaire est restée close. Les joueurs ghanéens, longtemps prostrés, étaient incapables de faire face aux journalistes. Les mots sans doute se dérobaient pour expliquer pareille déroute. Ils sont restés invisibles et muets dans la coulisse, comme ils l'avaient été sur le terrain. Une nouvelle fois, le Black Star du Ghana échoue dans sa volonté d'hégémonie africaine. Le forfait du Nigeria en avait pourtant fait le favori sans partage de cette édition de la Coupe d'Afrique. Fort de son armada de joueurs professionnels aguerris aux championnats les plus durs, il devait enfin vaincre la malédiction qui semble le frapper. Finaliste malheureux en 1992, miné par les querelles internes en 1994, le Ghana n'a donc toujours pas obtenu la récompense que lui promettait une génération exceptionnelle de talents.

Il reste sur le titre obtenu en 1982 à Tripoli. Abedi Pelé aussi. Blessé à une cheville au cours du quart de finale contre le Zaïre, le capitaine ghanéen n'a pu être à la tête de ses troupes sur le terrain. Alors il est venu seul devant les micros exprimer sa déception. Après le match pour la troisième place, il repartira pour l'Italie. La plupart de ses compatriotes reprendront aussi les chemins variés de l'exil. Sur les vingt-deux sélectionnés, cinq seulement évoluent au pays. Les autres exercent leur profession en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Espagne, en Grèce, au Portugal, en Suisse et en Egypte.

Au total, trente-six Ghanéens jouent actuellement en Europe. Proportionnellement à la population (16 millions d'habitants) et au nombre de licenciés (13 500 environ), le Ghana est le pays d'Afrique qui « exporte » le plus de footballeurs. Tous ne réussissent pas comme Abedi Pelé ou Anthony Yeboah. L'histoire récente de cette diaspora mercenaire est même jalonnée d'épisodes douloureux. Le cas de trois jeunes joueurs, champions du monde juniors en 1992, avait ému. Ces adolescents avaient signé un vague contrat avec un intermédiaire et s'étaient retrouvés au club italien de Torino. Considérés comme « *kidnappés* » par les autorités du football africain, ils sont aujourd'hui « *portés disparus* » pour le football de haut niveau. « *Personne ne sait vraiment ce qu'il sont devenus* », dit Abedi Pelé. Ils n'étaient déjà plus au club turinois lorsque celui-ci y est arrivé.

« *Nos jeunes partent trop tôt en Europe et dans de mauvaises conditions* », résume le joueur. Il a toujours stigmatisé les pratiques des managers ou des clubs peu scrupuleux qui pillent le fertile football ghanéen. Aujourd'hui, il ne se contente plus d'accuser : « *J'ai décidé de créer une société pour prendre en charge, en accord avec la fédération, la carrière des jeunes les plus doués.* » Il compte ouvrir un bureau à Accra dans les deux mois qui viennent, ainsi qu'une antenne en Europe. « *A la fin de ma carrière, je reviendrai au pays et je m'y investirai encore plus*, promet-il. *Je veux faire profiter les jeunes de mon expérience.* »

NOUVEAUX BUSINESSMEN

En 1982, le jeune Abedi Ayew avait dix-huit ans. Avec le Black Star, il gagnait sa première (et unique) Coupe d'Afrique des nations. Parallèlement, il galérait comme semi-professionnel en Arabie saoudite, revenait au Ghana pour trois saisons, avant de repartir tenter sa chance dans un club du Bénin. Ce n'est qu'en 1986 qu'il fut admis à faire quelques essais en France, à Saint-Etienne, puis à Niort. De ses errances initiales jusqu'à la consécration internationale, il a tiré de nombreux enseignements : « *Un Africain a besoin de garder le contact avec sa famille et sa culture. Sinon, il perd ses moyens et ses qualités. C'est arrivé à de nombreux jeunes. C'est un gâchis pour le joueur lui-même, mais aussi pour le pays. Je ne veux pas seulement servir d'intermédiaire, mais conseiller, préparer, guider pour que l'acclimatation se fasse dans de bonnes conditions.* »

C'est parce qu'il avait ressenti ce même besoin, il y a quelques années, que Joseph-Antoine Bell, l'ancien international camerounais, a incité un ami sénégalais, Pape Diouf, à devenir l'agent en Europe de joueurs africains. Mais l'ex-gardien de but de Marseille, Bordeaux et Saint-Etienne ne jette pas la pierre aux intermédiaires qui assistent nombreux à la Coupe d'Afrique, ainsi qu'aux diverses compétitions africaines. « *Si ce sont des gangsters, alors ils ont beaucoup de complices dans les locaux de la banque* », sourit-il. Il vaudrait mieux, selon lui, créer les conditions pour que la plupart de ces jeunes restent en Afrique. C'est-à-dire offrir des championnats attractifs pour que le joueur puisse choisir au moment de partir. « *Les Egyptiens ont ce choix*, explique Joseph-Antoine Bell. *C'est pourquoi ils partent moins.* »

L'arrivée d'anciens joueurs, reconvertis en hommes d'affaires, devrait favoriser une évolution vers plus d'efficacité et de professionnalisme. Le Nigérian John Fashanu, par exemple, a depuis six mois un contrat d'exclusivité avec l'équipe nationale de Zambie. Sa société, Blue orchid (Orchidée bleue), gère notamment le contrat avec l'équipementier Reebok. Résultat, l'argent du sponsor ne se perd plus dans les sables mouvants de l'inorganisation africaine, et la Zambie est l'une des rares sélections a n'avoir plus de problèmes de primes impayées. L'ancien attaquant d'Aston Villa estime que toutes les fédérations devraient faire appel à des sociétés comme la sienne, « *pour plus de transparence.* » « *Business, ce n'est pas un terme péjoratif*, insiste Joseph-Antoine Bell. *Mais en Afrique, on aime bien le bénévolat, sans se rendre compte qu'un mauvais cadre mal payé coûte finalement plus cher que bien des hauts salaires.* »

Jean-Jacques Bozonnet

Liesse à Tunis

Une explosion de joie a salué, mercredi 31 janvier à Tunis, la qualification de la Tunisie pour la finale de la Coupe d'Afrique des nations. Dès le coup de sifflet final, plusieurs milliers de supporteurs, jeunes pour la plupart, ont envahi l'avenue Habib-Bourguiba, au centre de la capitale, pour fêter, dans une ambiance bon enfant, la victoire de leur équipe contre la Zambie (4-2) à Durban. Cette performance des hommes de l'entraîneur franco-polonais Henri Kasperczak survient seulement deux ans après l'humiliation de 1994, où la Tunisie avait été éliminée chez elle au premier tour sans avoir remporté une victoire (*Le Monde* du 30 janvier). Qualifiés aux tirs aux buts face au Gabon en quarts de finale, ils n'ont cessé de s'améliorer au fil des rencontres de l'édition 96. Face à eux, les Zambiens ne sont pas, en revanche, parvenus à rééditer l'exploit de 1994 où ils avaient atteint la finale contre le Nigeria, un an après avoir vu leur équipe nationale disparaître dans un accident d'avion.

Les « Bafana-Bafana » à la conquête de la planète foot

JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

Des entrailles du FNB Stadium, d'épaisses coulées de supporteurs se répandent joyeusement dans la nuit tiède. Les plus nombreux, à pied ou à bord de minibus bondés, rejoignent les quartiers tout proches de Soweto. Le stade, cratère de 80 000 places lové au creux de collines ocre d'où l'on extrayait jadis de l'or, n'en finit pas de retentir des *shosholozas*, ces chants de mineurs qui sont devenus, depuis la Coupe du monde de rugby, des hymnes à la victoire.

« *Bafana-Bafana !* » Le surnom de l'équipe nationale court de groupe en groupe, il est sur toutes les lèvres, repris en rythme, ponctué d'éclats de rire. Les Bafana-Bafana (P'tits Gars) ont écrasé les favoris ghanéens. Ce triomphe inespéré, on le savoure comme le parfum inconnu d'une friandise exotique. Née en 1992 seulement, l'équipe nationale a collectionné les revers pendant les trois premières années, et la voici d'un coup, comme le proclame avec emphase le président de la fédération, Solomon Morewa, « *à un pas de la gloire éternelle* ».

Grâce aux exploits des Bafana-Bafana, l'Afrique du Sud s'ouvre enfin à la planète foot. Malgré la fin de l'apartheid, donc de l'isolement international du pays, le peuple noir avait continué de vivre sa passion du football à huis clos. Son univers se limitait aux derbys entre les Orlando Pirates et les Kaiser Chiefs, les deux clubs ennemis de Johannesburg. Au-delà des frontières régnait le néant footballistique. Les rares nouvelles du monde qui parviennent aux amoureux de football sont les journées du championnat anglais, que la chaîne privée M-Net propose chaque lundi.

Cette approche autarcique, et un tantinet narcissique, du sport le plus universel explique-t-elle la discrétion avec laquelle la Coupe d'Afrique a investi le pays ? Seuls quelques panneaux lumineux le long des autoroutes en signalent la présence. La télévision est discrète : pas le moindre reportage en dehors des retransmissions de matchs. Faut-il attribuer les stades vides du premier tour à ce problème « culturel » ou à de banales causes économiques ? 40 rands pour assister à un match (environ 55 francs), c'est quatre fois plus que pour une rencontre de championnat, et hors de portée de nombreux budgets familiaux.

« UNE ÉQUIPE, UNE NATION »

Le parcours exceptionnel de la sélection fait en tout cas le bonheur de Nelson Mandela. Le président se rend à l'hôtel des joueurs avant chaque match et prône les vertus unificatrices du sport. « *Une équipe, une nation* », le slogan qui a si bien réussi au rugby, est-il transposable au sport de la majorité noire ? Un plan média pour débaptiser les « Bafana-Bafana » en « Rainbow Warriors » (Guerriers arc-en-ciel) n'a pas rencontré le succès escompté. Pourtant, les observateurs ont noté qu'il y avait beaucoup plus de spectateurs blancs sur les travées du FNB Stadium, mercredi soir, que pour le match d'ouverture. Un timide début de football arc-en-ciel ?

J.-J. B.

Le rugby cherche à limiter les transferts de joueurs

En instaurant des règles draconiennes, l'International Board veut prévenir un exode vers l'hémisphère Sud ou les clubs anglais

L'INTERNATIONAL Rugby Board (IRB), le gouvernement mondial du rugby a lancé, mercredi 31 janvier à Londres, un double défi à ses grands clubs et à la législation européenne. Pour limiter les mouvements d'une fédération vers une autre, l'IRB a décidé l'instauration d'une période obligatoire de résidence de 180 jours avant tout transfert d'un joueur vers un autre pays. Cette règle, qui pourra faire l'objet d'arrangements entre fédérations, devrait empêcher les joueurs de s'aligner successivement dans des équipes de l'hémisphère Nord pendant l'hiver et dans des formations de l'hémisphère Sud durant l'été. Elle est également destinée à prévenir un exode massif des joueurs vers les clubs anglais, qui sont a priori les plus nantis du Vieux Continent et ont d'ores et déjà entrepris une vaste campagne de recrutement.

Mais le rugby étant désormais un sport professionnel, cette disposition semble contraire à la législation concernant la libre circulation des travailleurs au sein de l'Union européenne. La Cour européenne de justice vient en effet de confirmer, à travers l'« arrêt Bosman », que celle-ci s'applique également aux sportifs professionnels. « *L'arrêt Bosman a été interprété de manière très approximative*, a affirmé Vernon Pugh, qui est devenu, mercredi le premier président élu de l'IRB, dont le siège sera prochainement déménagé de Bristol vers Dublin. *Il n'est de l'intérêt de personne que les meilleurs joueurs finissent dans un petit nombre de clubs* ». Le nouveau règlement risque toutefois d'ajouter à la confusion qui règne dans le rugby international depuis son entrée dans une ère « *open* », et pourrait entraîner l'IRB ou les fédérations qui tenteraient de le faire appliquer devant les tribunaux.

PHILIPPE SELLA EN ANGLETERRE

Cette mesure n'a pas empêché les joueurs de rugby français de continuer à envisager leur expatriation. Ainsi, Philippe Sella a-t-il confirmé, mercredi 31 janvier, qu'il jouerait la saison prochaine dans un club londonien. Le recordman mondial des sélections, qui vient de prendre sa retraite internationale, a indiqué qu'il avait reçu plusieurs offres de clubs anglais, sans préciser son choix. De son côté, Olivier Roumat, 2e ligne de l'équipe de Dax et du XV de France, a réaffirmé qu'il étudie également des propositions de clubs britanniques, sans exclure un retour en Afrique du Sud. Olivier Roumat avait joué avec l'équipe du Natal, l'une des provinces sud-africaines, cet été. Cela lui avait valu, avec les internationaux Thierry Lacroix et Laurent Cabannes, d'être sanctionné par la Fédération française.

Le Limoges-CSP éliminé de la Coupe d'Europe de basket

LA VICTOIRE DES ESPAGNOLS de Taugrès Vitoria face aux Yougoslaves du Partizan de Belgrade (99-88), mercredi 31 janvier, a éliminé le Limoges-CSP de la Coupe d'Europe des clubs champions. La défaite décisive du Limoges-CSP face aux Belges d'Ostende (75-76), mardi, avait conduit ses dirigeants à rappeler les menaces qui pèsent sur l'existence même du club champion d'Europe en 1993 (*Le Monde* du 25 janvier). « *Cette élimination nous coûte 1 million de francs, voire plus. La qualification pour les demi-finales était l'un des objectifs du club. Elle représentait une partie de son équilibre financier* », a déclaré Xavier Popelier, président du Limoges-CSP, avant de confirmer Jean-Michel Sénégal à son poste d'entraîneur. Le président du club a déclaré qu'il envisageait de mettre les joueurs « *devant leurs responsabilités par le biais d'amendes* ». De son côté, Richard Dacoury, le capitaine de l'équipe, actuellement blessé, a déclaré : « *Les joueurs sont-ils conscients du danger qu'ils font courir au club alors que des dirigeants, des bénévoles se battent tous les jours pour sauver le CSP ?* »

■ **FOOTBALL : le joueur allemand Maurizio Gaudino a été condamné**, mercredi 31 janvier, à deux ans de prison avec sursis pour escroqueries à l'assurance automobile par le tribunal de Mannheim. L'international devra également verser 600 000 francs à cinq associations caritatives. – *(AFP.)*

■ **TENNIS : Peter Graf a bénéficié de faveurs fiscales**, a estimé, mardi 30 janvier, une commission parlementaire allemande. Le dossier fiscal de la famille et de l'entourage de Steffi Graf, numéro un mondiale du tennis, n'a pas été traité comme il devait l'être, selon une commission parlementaire de l'Etat régional du Bade-Wurtemberg. Dans un rapport qui fera l'objet d'un débat devant le Parlement régional le 7 février, la commission conclut cependant à l'absence d'éléments prouvant l'existence d'une ingérence politique. Peter Graf, écroué depuis août 1995, est soupçonné d'avoir dissimulé au fisc une partie des revenus de sa fille, estimés à plus de 600 millions de francs depuis le début de sa carrière, et sur lesquels elle n'aurait payé que 34 millions de francs d'impôts. – *(AFP.)*

WEEK-END

VENTES

A la lumière des lustres

AU XVIIIe SIÈCLE, le scintillement féerique de la flamme des bougies sur le cristal des pendeloques a donné au mot lustre tout son sens premier. On parlait auparavant de « *chandelier suspendu* », dont les modèles remontent au début du XVIIe siècle. Il s'agit des lustres hollandais en cuivre ou en fer forgé où deux ou trois étages de bras de lumière en forme de S sont reliés à une tige axiale terminée par une grosse boule de cuivre.

Sous Louis XIV, les chandeliers suspendus acquièrent une majesté et une richesse d'ornementation inconnues jusqu'alors. On découvre l'emploi des pendeloques en cristal de roche taillé « *en plaquette* » (face externe plate) ou en « *pendentif* » (face externe bombée) ou encore en étoile avec rosace de petite dimension pour masquer les points d'attache.

Ces « *couronnes de lumière* » comprennent un ou plusieurs cercles de métal (argent, bronze doré ou argenté) superposés, de taille décroissante, fixés autour de la tige centrale. A partir de cette structure, les ornements en cristal sont montés en « *enfilage* », c'est-à-dire enfilés comme des perles par un petit trou, et enjolivés, sous Louis XV, de fleurs de porcelaine polychrome. Les motifs de cristal se multiplient : poire, perle, pyramide, guirlande, olive.

A la fin du XVIIIe siècle, la découverte du cristal artificiel à base de plomb permet d'intensifier la fabrication. Les lustres, de grande taille et jusqu'alors réservés aux salles d'apparat, se démocratisent en même temps qu'ils rapetissent au XIXe siècle.

L'époque Empire produit quelques modèles originaux, ainsi qu'une nouveauté dans la forme des pendeloques, le myrza, une aiguille plus ou moins longue, que l'on assemble en groupe autour du pavillon (l'endroit où est attachée la suspension) ou pour remplacer la sphère ciselée située dans la partie basse.

FERMETÉ DES ARÊTES

Toutes les formes classiques sont ensuite reproduites, d'abord en cristal, puis en verre jusqu'à aujourd'hui. Les amateurs doivent se méfier des modèles en verre moulé dont le prix est très en dessous de celui du cristal. Le premier est sans éclat, avec des arêtes molles, alors que le second est limpide, miroitant et sonore, avec des arêtes bien tranchées. Quant au cristal de roche, il se reconnaît à son aspect moins transludice, plus blanc, et aux petites impuretés qu'il contient souvent : bulles minuscules ou fils très fins.

Les prix varient selon l'ancienneté et bien sûr les modèles en cristal de roche. Les plus imposants se révèlent aussi les plus chers : un modèle à vingt-sept lumières du XVIIIe siècle, mesurant 158 cm de hauteur sur 208 de large, est estimé 200 000-300 000 F (il sera vendu le 10 avril prochain à Drouot par Mes Picard et Solanet).

Un lustre en partie du XVIIIe siècle (c'est-à-dire restauré), à vingt-quatre lumières, et orné de cristal de roche, a été adjugé 105 000 F en novembre dernier, toujours à Drouot. Une dizaine de modèles du XIXe, en cristal artificiel, monté sur bronze, seront mis en vente le 11 février à Gien. On attend de 50 000 à 80 000 F pour le plus important d'entre eux, qui mesure 150 cm de hauteur sur 130 de largeur.

Les prix baissent ensuite, selon les dimensions et la qualité du travail du bronze et du cristal (deux critères souvent jumelés), et les lustres du XIXe, les plus petits, sont accessibles à partir de 3 000 à 6 000 F.

Catherine Bedel

★ **Hôtel des ventes de Gien. Etude Renard. 35, quai de Nice. 45 500. Tél. 38-67-01-83. Dimanche 11 février. Exposition le 10, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le matin de la vente : de 10 h à 11 h 30.**

BROCANTES

● Rouen (Seine-Maritime). « Les puces rouennaises ». Parc Expo. 380 exposants. 2-4 février.

● Paris-boulevard Voltaire et rue Oberkampf, 75004. 3-4 février.

● Morlaix (Finistère). Place des Jacobins. 25 exposants. 2-4 février.

● Jarnac (Charente). Champ de foire. 40 exposants.

● Angoulême (Charente). Parc Expo Bel-Air. 3-4 février.

● Roquevaire (Bouches-du-Rhône), salle des fêtes. 40 exposants. 3-4 février.

● Sainte-Menehould (Marne). Quartier Valmy. 30 exposants 3-4 février.

● Ambérieu-en-Bugey (Ain). Espace 1500. 50 exposants. 3-4 février.

● Bonneville (Haute-Savoie). Salle l'Agora. 35 Exposants. 3-4 février.

● Bordeaux-Lac (Gironde). Parc Expo. 300 exposants. 3 experts, dont un pour les bijoux. Entrée 42 F. 2-11 février. 10 h.-19 h. Nocturne mercredi 7 février jusqu'à 23 h.

● Tourcoing (Nord). Centre Mercure. Boulevard Gambetta. 35 exposants. 2 experts. Entrée 25 F. 2-4 février. 16 h-22 h le vendredi. 10 h-19 h. Samedi et dimanche.

● Chantilly (Oise). Jeu de paume du château. 50 exposants. Entrée 25 F. 3-4 février. 10 h-19 h.

● Beaugency (Loiret). Salle des Hauts-de-Lutz. 28 exposants. 1 expert. Entrée 18 F. 3-4 février. 10 h-19 h.

FOIRES ET SALONS

● Parly-II (Yvelines). 70 exposants. Un expert. Entrée libre jusqu'au samedi 3 février. 11 h-20 h.

● Paris-Quai Branly, 75007. 70 exposants. 3 experts, dont un pour les bijoux. Entrée 50 F. Jusqu'au 5 février. 11 h-20 h. Nocturne le jeudi 1er février jusqu'à 23 h.

■ **GRANDS VINS : environ 150 lots de grands vins et alcools seront dispersés le samedi 3 février à Drouot. On attend 30 000-35 000 F pour trois bouteilles de mouton-rothschild 1946 (une année rare) ; 16 000-18 000 F pour deux bouteilles de 1945. Un romanée-conti 1973 est estimé 2 000-2 200 F, une fine champagne Napoléon 1805 3 000-3 500 F.**

★ **Drouot estimation : tél. : 48-01-91-00. Exposition le matin de la vente à partir de 11 heures.**

هكذا من الأصل

ART Le Centre Pompidou présente, jusqu'au 15 avril, la première rétrospective du sculpteur anglais Tony Cragg en France. Montée par Catherine Grenier, l'exposition retrace vingt-cinq ans de création. ● DES OBJETS TROUVÉS sur la plage ou ailleurs ont servi de matériaux aux premières œuvres, des installations éphémères que cet artiste de quarante-sept ans a imaginées au début des années 70. Ses dernières œuvres sont des sculptures aux formes plus élaborées et pleines d'humour, coulées ou moulées en bronze, fer, plâtre ou cire. ● SE QUALIFIANT de *« névrosé chaotique qui change perpétuellement d'état d'esprit et de centre d'intérêt »*, Tony Cragg appartient, avec d'anciens élèves de la St. Martin School de Londres – Barry Flanagan, Gilbert and George, Bruce McLean, Richard Long –, à une formidable génération d'artistes qui a bousculé l'art à la fin des années 70.

Le sculpteur Tony Cragg recycle des objets, avec son humour anglais

Une exposition au Centre Pompidou retrace, jusqu'au 15 avril, le parcours d'un des meilleurs représentants de la nouvelle école de sculpture en Grande-Bretagne. Traitant des objets manufacturés, Cragg coule et moule le métal, le plâtre ou la cire pour obtenir des pièces surprenantes

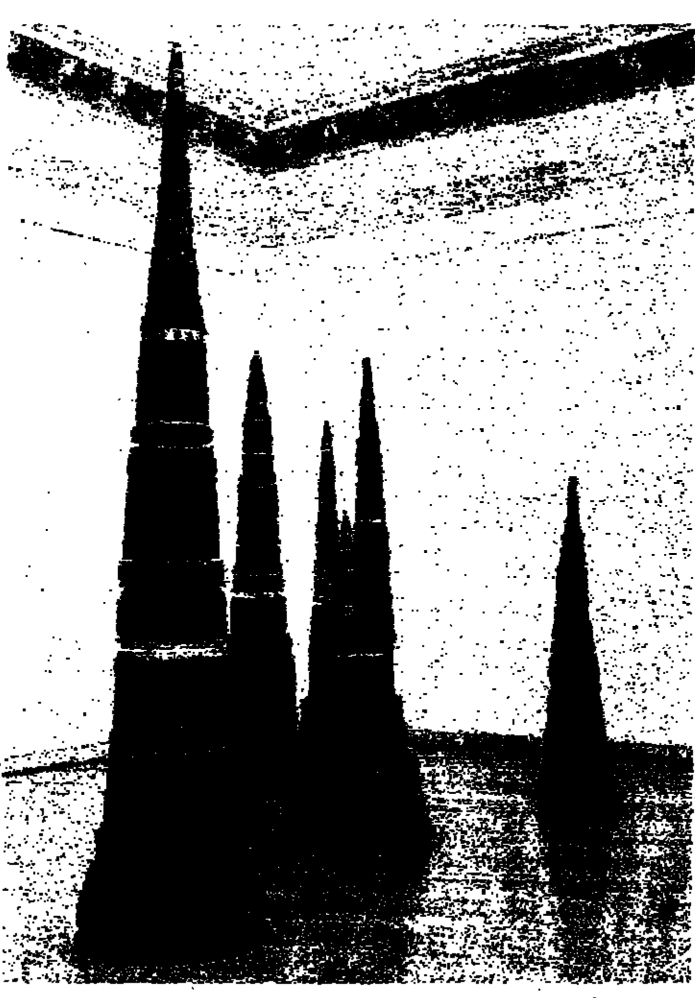
TONY CRAGG, Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine. Jusqu'au 15 avril. Catalogue établi par Catherine Grenier, éd. du Centre Pompidou, 316 p., 200 F. Exposition « Elementary, *Mr Cragg* » à l'atelier des enfants jusqu'au 1er avril.
TONY CRAGG, *DESSINS*, galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, 75003 Paris. Tél. : 42-77-05-58, jusqu'au 30 mars.

On l'a vu surgir sur la scène artistique en 1980, avec sympathie : il recyclait des débris d'objets en plastique collectés un peu partout, qu'il disposait au sol, les rapprochant selon leur couleur et non leur fonction, en spirale, en tapis, en *queue de comète*, ou au mur en mosaïques dessinant de grandes figures humaines, avec quelques bouts de tuyaux, assiette ou couvercle pour articuler les personnages, *et pourquoi pas rappeler les* attributs, bouclier et bidule, de quelque policier. *Une* façon de marquer l'incidence sociale d'un travail éminemment décoratif, et de justifier cette mise à plat – et en relief – d'objets sélectionnés pour *leur qualité d'objets fabriqués par* l'homme.

Voilà, pouvait-on dire de Tony Cragg – un des meilleurs représentants de la très dynamique école de *sculpture anglaise* –, qui n'exalte ni ne dénigre la société de consommation, mais fait avec, prend le monde comme il est, avec un soupçon d'ironie, comme un nuage de lait dans le thé. Un artiste qui, fort de ses réflexions sur *les propriétés* de l'art *minimal et* la qualité des gestes des *« land artists »*, trop romantiques pour lui, marche là où il y a trace de civilisation, avec l'envie de comprendre le *pourquoi* et le *comment des objets* d'usage *courant, qu'il ne dénature* pas, comme s'il voulait en montrer la beauté.

Avec ces premiers coups d'éclat, Tony Cragg se posait contre tout ce qui était ou avait été : contre le discours critique des nouveaux *réalistes, contre les spéculations* autour du rapport culture-nature des artistes d'arte povera, contre le romantisme des marches en pleine nature des artistes du land art. Cragg optait pour une attitude de constat, et son discours sur *l'objet du quotidien paraissait limpide* : comprendre ce que l'homme produit, pourquoi il le produit, et ne pas se laisser déborder par cette production. L'artiste semblait agir avec méthode, en scientifique – ce qu'il était de formation –, avec un sens remarquable de la composition. Ce qui ne gâchait rien.

Telle attitude rendait toujours possible un discours neutre sur la *forme, dans laquelle l'artiste* avait trouvé le moyen d'inscrire la vie quotidienne. Comme le montraient des pièces plus anciennes – empilements de planches, formant un bloc compact mais fourrés dans les interstices de chiffons, d'objets, *de livres*, donnant l'*image d'une* tranche de vie en mille-feuille. L'exposition en présente la plus grande version, qui date de 1975, et marque la fin des travaux éphémères *dont l'artiste a gardé des* photos : flèches de galets pointées vers la mer à marée basse, cailloux et algues inscrits dans des marelles. On peut remarquer que l'un de ses premiers gestes d'artiste fut de nouer des ficelles en filets pour *y prendre des objets, boîtes de* conserve et bouteilles plastiques. On y voit aussi comment, en disposant des cailloux sur son propre corps, l'artiste a voulu un temps *établir une relation entre son* corps et la nature, et mettre au jour une base géométrique *commune à la pierre* et à l'os, au minéral et à l'être vivant. Ce sont là autant de documents peu connus du temps où l'artiste se cherchait, qui éclairent son évolu*tion et sa formidable capacité* à se renouveler. Parce qu'il ne se contentait pas d'étaler l'endroit des objets courants, *qu'il lui fallait* aussi aborder les choses du dedans, et que l'envie de faire plus délibérément acte de sculpture le démangeait fortement.


HANS GROSS FOTOSTUDIO, SAINT-GALL

« Minister, 1989-90 (cathédrale) ».

La *sympathie éprouvée pour les débuts de Tony Cragg – très suivis* partout en Europe – s'est vite tournée en vraie curiosité, surtout quand, au milieu des années 80, l'artiste a entrepris de redresser des objets et de les arranger plus classiquement en tableaux. Associant chaise, chapeau haut de forme, bouteille, sphère, cylindre et parallélépipède, couvrant le tout d'une couche de granulés de plastique coloré, il était dans l'esprit des natures mortes métaphysiques. En même temps, il donnait *dans la pure fantaisie, n'hésitait* pas à relier une malle en osier, un guéridon et un bidon de lait par des éléments coudés de tuyaux de canalisation mis bout à bout, établissant ainsi un fil organique entre des éléments dont le seul point commun est d'être produits par l'homme.

MÉTAPHORES D'ORGANES

Tout en développant dans l'espace ses *théories d'objets manufacturés*, tout en réalisant sa dernière frise à base de débris de plastique (*Riot*, 1987), Tony Cragg s'est mis à tourner lui-même – tel un potier – pots, tubes, flacons et autres matériels rappelant des ustensiles de *laboratoire. Désormais* il composerait aussi avec des images de l'histoire humaine, et plus seulement en se situant au présent. Et il confondrait volontiers *outres et vessies, intestins*, éprouvettes et autres bouteilles et vases auxquels il fait subir des torsions, pour aboutir à des formes sensuelles, qui sont des métaphores d'organes et d'organismes. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à produire d'énormes bouteilles en fonte de fer. Ou d'empiler des engrenages en ordre décroissant pour en faire des flèches de cathédrale ou de temple *birman*...

Depuis la fin des années 80, Tony Cragg n'a cessé d'élargir son champ de formes et de matériaux. Il coule, moule sans a priori bronze, fer, plâtre, cire ou polyuréthane, en des pièces toujours aussi surprenantes par leur diversité, *leur humour aussi, un peu inquié*tant parfois. L'humour qui accompagne cette investigation du dedans des objets tient surtout à leur mode de recouvrement qui enlève le morceau, comme cette forêt de crochets vissés dans un *arrangement de bois associant* piano, chaises et vieilles planches, ainsi fossilisé comme une épave remontée du fond des mers, avec son gilet en bouclettes de mohair (*Sans titre*, 1993).

L'accent peut être plus grave dans ce *que* Cragg appelle ses *« formes premières »*, qui ne sont pas si loin d'Henry Moore, l'ancêtre qu'hier la génération de Cragg voulait abattre, mais qu'au*jourd'hui il s'agirait de dépasser* en dialoguant avec lui, et quelques autres sculpteurs opérant dans la veine organique, que Tony Cragg explore désormais si volontiers. Sans renier pour autant l'objet manufacturé. Comme le prouvent *les dernières pièces réalisées* pour l'exposition, qui marient le naturel et l'artificiel, par exemple le chapeau, sa forme, et une sorte de creuset, le tout moulé dans du *plâtre blanc plein de trous, qui fait* penser à ces coraux en forme de cerveau. Du corail à la bouteille, de l'énorme mâchoire humaine avec toutes ses dents à ce château-colline recouvert de dés à jouer, Tony Cragg, ce *« névrosé chaotique qui change perpétuellement d'état d'esprit et de centre d'intérêt »*, comme il le dit lui-même, n'engendre pas l'ennui.

Geneviève Breerette

Dans le vivier londonien de la St. Martin School

● *1949* : *naissance de Tony Cragg* à Liverpool (Grande-Bretagne). Son père est ingénieur dans l'industrie aéronautique.
● 1968 : après des études *supérieures de technologie*, il travaille dans un laboratoire. Il commence à dessiner les objets qui l'entourent.
● 1970 : Cragg entre à la Wimbledon School of Art and Design de Londres et prend part *aux recherches novatrices des* élèves de la St Martin School tels Barry Flanagan, Gilbert and George, Bruce McLean, Richard Long. Ses premières œuvres sont des installations éphémères.
● 1973 : l'artiste entre au Royal *College of Art, où il se lie d'amitié* avec Richard Deacon. Amitié avec Bill Woodrow.
● 1975 : réalisation de *Stack*, un énorme bloc dans lequel l'artiste fourre les objets de son atelier.
● 1979 : premières expositions personnelles à Londres, Berlin et Hambourg. L'artiste vit depuis *1977 à Wuppertal, en Allemagne.*
● 1980 : première expositon à Paris, à la Galerie Chantal Crousel.
● 1982 : il est invité à la Documenta de Kassel.
● *1985* : *expositions à Bruxelles et* à l'ARC, à Paris.
● 1986 : exposition au Brooklyn Museum de New York, et dans trois musées de la Côte ouest des Etats-Unis.
● 1987 : l'artiste est à nouveau *invité à la Documenta de Kassel.* Fin des compositions utilisant les débris de plastique. Premiers bronzes et sculptures organiques.
● 1988 : il représente la Grande-Bretagne à la Biennale de Venise.
● *1992* : *l'IVAM de Valence* (Espagne) présente cinquante grandes sculptures.
● 1994 : le Musée des beaux-arts de Nantes expose ses dessins.

La France achète la collection Barbier-Mueller d'art nigérian

Ces pièces primitives, d'une valeur de 40 millions de francs, seront exposées en 1997

UNE TÊTE du Bénin, en bronze, de la fin du XVe siècle, une grande « maternité » urhobo, une tête d'Ifé *en terre cuite (XIIe siècle)*, une femme assise idoma, des pièces ibibios, ibos, ekois, au total cent cinq objets de premier ordre, dont certains font partie des chefs-d'oeuvre de la statuaire africaine, vont entrer dans les collections françaises. Ils *ont été achetés à Jean-Paul Barbier*, un collectionneur suisse. Toutes viennent du delta du Niger, de la région de la Cross River et des territoires de l'est du Nigeria. Cet achat *sera suivi en* 1997 d'un second ensemble (cent soixante et onze pièces), issu des parties méridionale et septentrionale du même pays (Ijo, Mumuye, Yoruba, notamment) et acquis auprès du même amateur.

Pourquoi cet achat massif ? La direction des Musées de France (DMF) découvre sur le tard que l'art dit « primitif » a un intérêt. La créa*tion d'un grand établissement pré*sentant des chefs-d'oeuvre venus, entre autres, du sud du Sahara est à l'ordre du jour (*Le Monde* du 18 novembre 1995). Les collections existantes sont essentiellement rassemblées dans deux établissements *parisiens* : le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO), à la porte Dorée, et au Musée de l'homme du Trocadéro. La section africaine du MAAO est riche de 5 000 objets environ : 600 sont exposés mais une cinquantaine seulement *peuvent être considérés* comme essentiels. La répartition géographique de ces pièces est le reflet de la colonisation. Seules les ethnies des pays de l'ex-Afrique occidentale française et de l'ex-Afrique équatoriale française sont *convenablement représentées. Le* Nigeria, ancienne colonie britannique, Etat-pivot dans le domaine artistique à cause de la multiplicité de ses populations et de l'ancienneté de ses royaumes, est très mal loti : une vingtaine d'objets au total, *dont une belle tête en bronze, du* Bénin (XVIIIe siècle). Le Musée de l'homme, dont les réserves débordent de collections hétéroclites venues des mêmes zones, n'est guère plus riche dans le domaine nigérian. Au rayon des chefs-d'oeuvre, il possède deux plaques de bronze du Bénin. L'achat de la DMF *vient donc combler une* énorme lacune.

Cette acquisition est négociée depuis plusieurs années. Jean-Paul Barbier, amateur genevois d'art « primitif », a épousé Monique Mueller dont le père, Josef, Suisse originaire de Soleure, avait rassemblé à partir de la fin des années 20, une considérable collection africaine et océanienne. A la mort de *ce dernier, en 1977, les deux collec*tions ont été rassemblées, épurées et par la suite considérablement augmentées (*Le Monde* du 25 octobre 1995). Connue aujourd'hui sous le nom de collection Barbier-Mueller, elle compte 6 000 oeuvres d'art non occidental (dont un tiers d'origine africaine) présentées par roulement dans un petit musée ouvert dans la vieille ville de Genève.

Il était d'abord question pour la France d'acheter la totalité de la section africaine : 2 000 pièces, estimées 240 millions de francs. Le collectionneur acceptait de les céder pour 165 millions de francs et offrait en sus les oeuvres « historiques » qui avaient appartenu à des artistes ou à de grands collectionneurs français – Vlaminck, Derain, Louis Carré.

UN « BLOC »

La DMF n'a *pas répondu* à une offre qui, estimait-elle, dépassait *ses moyens*. Après de longues négociations, les Français ont acheté le noyau nigérian de cette section africaine – 276 seulement sur 350 pièces – pour un coût de 40 millions de francs. C'est *« le prix d'un petit Cézanne »*, estime Etienne Féau, *responsable des collections* africaines au MAAO. Jean-Paul Barbier a par ailleurs donné quelques pièces comme un grand masque ijo, des fétiches yorubas et un sabre royal du Bénin.

Où sera exposé cet ensemble nigérian ? En principe, dans un premier temps, au MAAO en 1997, *avec des pièces venues du* Musée de l'homme. Il pourra, par la suite, être intégré dans ce grand « musée des arts primitifs », que le président de la République, Jacques Chirac, souhaite voir installé en France.

En revanche, Jean-Paul Barbier a conservé la plupart des masques nigérians, qui avec ceux des autres ethnies africaines, *constituent pour* lui un « bloc ». *« Je vieillis,* explique Jean-Paul Barbier qui vient d'avoir soixante-cinq ans. *Les autorités suisses ou genevoises ne s'intéressent pas à mes collections. Mes enfants ont d'autres centres d'intérêt. J'aimerais que certains ensembles que j'ai constitués ne soient pas démembrés et vendus à une institution. »* C'est ainsi que cent cinquante objets précolombiens viennent d'être déposés à Barcelone, jusqu'au 31 décembre de l'an 2000, avec une option d'achat pour la municipalité catalane. Autre bloc à céder : les « primitifs de l'Insulinde » : 1 000 pièces de la région Indonésie-Philippines. L'ensemble est exceptionnel – statue *commémorative de l'île de Nias*, cavalier batak de Sumatra, poteaux ornés de l'île de Florès, autel à offrande de l'île de Leti. Aucun musée ne possède l'équivalent de ces objets très rares et aujourd'hui introuvables sur place. *« Il y a là des objets dont on ne connaît que quatre ou cinq exemplaires dans le monde »*, indique Jean-Paul Barbier. Des négociations sont en cours avec l'université américaine Standford, mais n'ont toujours pas été finalisées.

Les prix proposés par le collectionneur *suisse sont-ils trop élevés* ? La seule tête de bronze du Bénin, qui fait partie du premier lot acquis par la France, avait été achetée 14 millions de francs par Jean-Paul Barbier à Londres, chez Sotheby's, en 1989. Le tiers du montant versé par la DMF pour les 276 pièces nigérianes. Reste pour Jean-Paul Barbier la *partie inaliénable* de sa collection : celle qui concerne l'Océanie, enrichie par de nombreux achats effectués dans les années 60 auprès des musées d'Allemagne de l'Est et de Hongrie, qui se débarrassaient de pièces jugées *« inintéressantes »* – certaines d'entre elles avaient pourtant été collectées *par des voyageurs*, au cours du XIXe siècle. Il y a fort à parier que cet ensemble ne sera pas dispersé.

Emmanuel de Roux

Le directeur du Théâtre Kirov dénonce la décadence de la vie musicale en Russie

Le chef d'orchestre Valery Gergiev accuse l'indifférence des hommes politiques

Valery Gergiev, chef d'orchestre de quarante-trois ans, directeur du Théâtre Kirov de Saint-Pétersbourg, dirige en ce moment *Le Joueur*, de Prokofiev, à la Scala de Milan. Il s'interroge en termes particulièrement durs sur l'avenir de la vie musicale en Russie et l'incompétence des responsables politiques. Il voudrait à la fois défendre le répertoire russe et faire revivre la tradition « européenne » de la ville.

MILAN
correspondance

« C'est maintenant ou jamais. Voilà ce que j'ai dit au premier ministre Tchernomyrdine : ou vous faites tout de suite quelque chose et vous le faites vraiment, ou vous pourrez dire adieu à ce théâtre. » Valery Gergiev parle en scandant ses mots, se remémorant cette rencontre. *« Il n'y a plus de temps à perdre, mais l'a-t-il compris ? »*

Agé de quarante-trois ans, portant sur son visage les traces de son origine caucasienne, ce chef d'orchestre dirige, depuis 1988, le Théâtre Marie (appelé Kirov à l'étranger) de Saint-Pétersbourg, qui est, avec le Bolchoï de Moscou, l'un des hauts lieux de la vie musicale russe. L'industrie de la musique l'a découvert il y a quelques années, et le cajole depuis comme l'un des nouveaux talents les plus doués : Gergiev effectue de nombreuses tournées au Japon, en Europe et aux Etats-Unis, la BBC a retransmis en direct le *Guerre et Paix* de Prokofiev qu'il a dirigé, il a été élu en 1994 chef de l'année par le jury du Classical Music Awards, et la maison de disques Philips vient de sortir successivement un *Prince Igor* de Borodine couvert d'éloges et un enregistrement émouvant de *L'Ange de feu* de Prokofiev.

« ILS DISPARAISSENT »

Gergiev dirige, actuellement, à la Scala un chef-d'œuvre de la jeunesse de Prokofiev, *Le Joueur*. Il consacre, cependant, les trois quarts de sa vie professionnelle à son théâtre. Mais l'appauvrissement de la vie culturelle en Russie le désespère. *« Je me pose souvent la question : pourquoi suis-je resté en Russie ? Gorbatchev a ouvert les portes et tout le monde s'est échappé. Nous avons perdu en cinq ans des siècles de tradition. Une nation d'une extraordinaire richesse musicale est en train de s'appauvrir. »*

Le chef d'orchestre dénonce sans nuances le désintérêt des hommes politiques pour la musique. *« Ils sont là, le sourire aux lèvres. Ils ne viennent que pour se faire prendre en photo les soirs de première. Il n'y a pas moyen de leur parler, d'ailleurs ils changent tout le temps. Peu importe : la richesse de la Russie, c'est mon théâtre et non tel ou tel ministre. Les nouveaux hommes politiques, là-bas comme ailleurs, ne s'intéressent à la culture que comme instrument de pouvoir, nous n'arrivons pas à avoir des rapports sérieux, constructifs. »*

Il lui reste des souvenirs déjà un peu effacés par le temps d'une Russie réunie autour de la musique. *« Je n'oublierai jamais le premier concert que Rostropovitch a donné lors de son retour au pays, après tant d'années ! J'étais trop petit quand, en 1962, Khrouchtchev a invité Stravinsky à l'occasion de ses quatre-vingts ans, mais le retour de Slava, lui, je l'ai vraiment fêté. »*

En quelques années, poursuit Gergiev, tout s'est délité à une vitesse inimaginable. *« Aujourd'hui, pour réussir à monter* La Khovantchina *de Moussorgski au Bolchoï, Rostropovitch a dû faire appel à nos chanteurs de Saint-Pétersbourg, car à Moscou il n'y en avait plus. Les jeunes chanteurs étudient dans nos conservatoires avec nos maîtres, puis un imprésario se présente, il leur fait signer un contrat et ils disparaissent. C'est un agent américain qui décide du destin des chanteurs russes ! Je n'arrive pas à y croire. De San Francisco à Tokyo, les musiciens que j'ai formés sont dans les programmes de tous les théâtres. Gorgachkova, Borodina, Grigorian, Galusin : je crée des stars et on me les prend. »*

OBSTINATION

Saint-Pétersbourg, rappelle le chef d'orchestre en colère, est une ville européenne, au XVIII[e] siècle. On y écoutait de la musique italienne. Au XIX[e], Berlioz et Wagner y ont séjourné, Verdi est venu ici pour la première de *La Force du destin*, puis ce fut le tour de Richard Strauss. *« Je veux faire revivre*, dit-il avec obstination, *cette tradition internationale, et naturellement défendre notre répertoire. Je viens juste de diriger* Le Mystère de l'apôtre Paul, *une nouvelle œuvre du compositeur contemporain Karetnikov. On m'a dit que Kurt Masur, le directeur du Gewandhaus de Leipzig, a dit :* " Je ne veux pas finir comme la Russie ". *Il a raison : mon pays est maintenant vraiment comme la mort. Mais un grand chef comme lui me donne de l'espoir. Il travaille à Leipzig depuis vingt-cinq ans, son orchestre est un des meilleurs du monde, toute la ville le soutient. »*

A Saint-Pétersbourg, le coût du travail et des matériaux augmente, le budget du Kirov est en baisse. Gergiev a dû augmenter le prix des billets. *« Mais si je les augmente encore, ce ne sera plus le peuple russe, celui qui aime véritablement la musique, qui viendra au théâtre, mais plutôt ces nouveaux riches qui n'y connaissent rien et n'y comprennent rien. Malgré notre terrible crise économique actuelle, nous avons tout de même réalisé quatre nouvelles productions en un an. »* S'il n'a pas, à son tour, choisi le chemin de l'étranger, c'est parce que, répète-t-il, *« je suis russe. »*

Sandro Cappelletto

Quand « Le Joueur », de Prokofiev, triomphe à la Scala

LE JOUEUR, de Serge Prokofiev. Valery Gergiev (direction). Tamur Tchkeidze (mise en scène). Scala de Milan, production du Théâtre Marie (Kirov) de Saint-Pétersbourg. Prochaines représentations : 6 et 8 février 20 h ; 11 février 15 h. Tél. (19)-39-2-88-791. AU THÉÂTRE DES CHAMPS-ELYSÉES (avec l'Orchestre du Kirov), les 19, 20 et 21 février. Tél. : (1)-49-52-50-50. De 60 F à 670 F.

MILAN
correspondance

Un jour, la mère de Prokofiev, excellente pianiste beethovénienne, horrifiée de ce qu'elle entendait, demanda à son fils : *« Mais qu'est-ce que tu tapes sur notre piano ? »* Le jeune homme, de vingt-quatre ans, savait très bien ce qu'il faisait. Il écrira dans ses Mémoires : *« J'ai choisi pour* Le Joueur *un langage ultramoderne. »* Si moderne que la direction du Théâtre de Saint-Pétersbourg laissera passer quelque temps et suggérera à l'orchestre de décider que cette partition était *« injouable »*. L'œuvre restera cependant au programme, et la première sera fixée pour février 1917, moment pour le moins révolutionnaire où les citoyens de la ville eurent autre chose à faire…

De cet opéra tiré du roman de Dostoïevski il ne sera plus question jusqu'en avril 1929, date de création au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles. Prokofiev est alors un des artistes vivants les plus admirés, ayant, entre autres, connu la gloire avec son opéra *L'Amour des trois oranges*, donné à Chicago en 1920. Mais il ne retrouvera plus ce sentiment de rage, cette ironie, ce sens du grotesque qui palpitent dans *Le Joueur*. Cet ouvrage, rarement joué, donné actuellement à La Scala de Milan, sera présenté à Paris, au Théâtre des Champs-Elysées.

La mise en scène de Tamur Tchkeidze (du Théâtre Marie) colle aux critères d'un réalisme plus adapté à l'« art socialiste » qu'aux exigences d'un texte et d'une musique féroces, surréels jusque dans le choix du lieu de l'action : les jardins et la salle de jeu du Grand Hôtel de la ville de Roulettenburg, où les nobles russes et allemands avaient l'habitude de venir se ruiner. La pauvreté de certaines solutions scéniques doit certainement être imputée à la grave crise financière que traverse ce théâtre prestigieux…

On ne remarque, en revanche, aucun effet de crise dans la direction d'orchestre de Valery Gergiev : la musique est traversée par une tension électrique incessante, un dynamisme exaspéré aussi imprévisible que la trajectoire de la boule jetée par le croupier dans le volcan de la roulette où fortunes et destins viennent se consumer.

C'est un véritable triomphe pour Gergiev, la troupe des chanteurs et l'Orchestre de la Scala, dont la prestation est excellente.

S. C.

Les contrepoints ambigus de la danse de William Forsythe à Francfort

SIX COUNTER POINTS, de William Forsythe (assisté de Dana Caspersen), chorégraphie interprétée par le Ballett Frankfurt. Beethoven, Schubert, Thom Willems (musiques). William Forsythe (scénographie et lumières). Stephen Galloway (costumes). Le spectacle sera présenté, *du 6 au 18 mai*, avec la reprise de *Limb's Theorem* au Théâtre du Châtelet à Paris.

FRANCFORT
de notre envoyée spéciale

La dernière création de William Forsythe, *Six Counter Points*, présentée du 20 au 28 janvier à l'Opéra de Francfort, n'est assortie d'aucune référence à Derrida, Virilio, Baudrillard… Etrange nouveauté qui laisse perplexes les disciples. Si le maître, cette fois, ne dit rien, le sens ne serait-il pas tout bêtement à chercher dans le titre ? *Six contrepoints* ne demande pas le même art du déchiffrage que *The Vile Parody of Address* (1988), *Slingerland*, *Limb's Theorem* (1989), *Eidos : Telos* (1995). Le titre indique une traversée horizontale, et en creux, d'une œuvre chorégraphique, débutée en 1976 au Ballet de Stuttgart (dès 1973, Forsythe quittait le Joffrey Ballet de New York pour l'Allemagne) et riche de plus d'une trentaine de ballets. Ces *Six Counter Points* auraient donc valeur d'une explication de texte chorégraphique, un exercice bien dans la manière de Forsythe.

Et contre toute attente, une fois n'est pas coutume, il laisse le spectateur en manque. Ces contrepoints sont trop éloignés de la ligne mélodique des œuvres les plus récentes, tumultes de gestes, d'images, de sons, dans lesquelles Forsythe donne toute sa mesure. Le premier contrepoint, intitulé *The The*, est un duo pour Stephen Galloway et Christine Bürkle, annoncé par la projection de slogans : *« Le pouvoir d'une promesse »*, *« L'anticipation d'un modèle »*. Tout est gris, les danseurs, enchevêtrés, au centre d'un cercle de lumière, bougent au ras du sol, soutenant de leur main libre, de leur jambe libre, le membre sollicité. Danse de béquilles et d'entraide. Danse qui trébuche, bégaie : *The The*, répète le titre. C'est le début du spectacle. On s'attend au meilleur.

Rien pourtant de ce qui suivra ne surprendra. On connaît ce Forsythe-là, impeccable, agriffé au style plus qu'à l'idée. *Duo* est écrit pour deux femmes : Regina Van Berkel et Jill Johnson, habillées en justaucorps noirs, bas noirs, uniforme sexy et label du chorégraphe. *Trio* met aux prises la blonde Dana Caspersen à Jacopo Godani et à Thomas McManus. Là encore, la figure du triangle où les deux garçons sont plus préoccupés d'eux-mêmes que de la fille a semblé être un cliché des mœurs actuelles.

Après *Quatuor*, pour hommes seulement, le dessein de ce programme cependant s'affirme. *Six Counter Points* est une profession de foi. Les deux derniers ballets de la soirée – *Two Ballets in the Manner of the Late 20th Century (1. Approximative Sonata. 2. The Vertiginous Thrill of Exactitude)* – disent sans ambages combien la technique classique, en ce siècle qui a vu naître les géants de la danse contemporaine, tient toujours son rang et permet, quand on s'appelle Forsythe, de créer l'impossible.

L'opus final, *Le Vertigineux Frisson de l'exactitude*, que certains voient comme une parodie de la danse classique, s'apparente plutôt à Jerome Robbins, à ce style sur pointes qui, quand il penche vers le music-hall, ose les couleurs criardes et tient le mauvais goût pour une preuve affirmée de vitalité. La pièce est aussi un adieu. Aux spectacles que Forsythe aurait su inventer sans mal, s'il avait suivi ses facilités naturelles, pour être, à son tour, un roi de Broadway. Ce qu'il a refusé.

Regard sur des formes que le chorégraphe a depuis longtemps dépassées. Regard, mené tambour battant, et sans regrets, à travers lequel le chorégraphe indique à partir d'où, mais aussi contre quoi, il a forgé le meilleur de son œuvre, choisissant l'Europe, l'Allemagne, afin de détourner un destin pour lequel il semblait être né : être à la fois le continuateur de Balanchine et de Fred Astaire.

Six Counter Points, aux allures pédagogiques, accompagnera *Limb's Theorem* lors de la venue de la compagnie au Châtelet, en mai. *Limb's Theorem*, magistrale cacophonie de l'univers, aura ainsi son mode d'emploi. En avait-elle seulement besoin ?

Dominique Frétard

DANS LES SALLES DE CONCERT

MAXIME LE FORESTIER

Olympia jusqu'au 1[er] février. Tournée française à partir du 8 février.

■ Lors de l'enregistrement de *Passer ma route* (Polydor), il avait convoqué un casting étoilé (Jean-Jacques Milteau, Vanessa Paradis, Richard Galliano, Didier Lockwood, Zouk Machine, François Castiello du groupe Bratsch et Jean-François Bernardini de l'ensemble corse I Muvrini). Mais, pour porter en scène son album, Maxime Le Forestier a choisi une formule légère avec seulement quatre musiciens (Jean-Pierre Sabar, Jean-Philippe Fanfant, Hervé Brault, Marc Perier). Louable économie de moyens, quand d'autres font dans la surenchère. Mais *Inutile*, *Chienne d'idée*, *Raymonde* ou *Choisissez-moi*, les titres du dernier disque, y perdent un peu de leur saveur. Quant à *Ambalaba*, emprunté au folklore mauricien et balise scintillante dans la carrière du chanteur, il manque singulièrement d'ondulations. S'il repousse d'un sourire quelques requêtes de spectateurs, Le Forestier taquine volontiers la nostalgie. Il reprend *Né quelque part* et ressort quelques antiquités telles que *Mon frère* ou *San Francisco*, hymne de la vague hippie, que la salle, comblée, chantonne à l'unisson. Les nouveaux textes, dont certains écrits en complicité avec Boris Bergman, ne manquent ni de charme ni de relief, mais ils ne semblent pas encore entrés dans les mémoires. Le Forestier ne s'en formalise pas. Arpenter les chemins d'hier ne lui déplaît pas et il a l'œil ému quand il prend dans ses bras « la vieille », la guitare de ses débuts. *Patrick Labesse*

NOA

Salle Pleyel, les 29 janvier et 5 février, 20 h 30. 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8[e]. M[o] Ternes. Tél. : 45-61-53-00. De 120 F à 175 F. Avec Gil Dor (guitare), Zohar Fresko (percussions), Nir Graft (basse). Album : Noa, MCA/Geffen

■ Noa est israélienne, d'origine yéménite. Elle chante, d'une voix digne des meilleures époques du folksong américain : légers glissandos à la Joan Baez, vibration intense, et pureté de ton plutôt écologique, à la mode des sœurs McGarrigle. Pat Metheny et Steve Rodby ont produit son dernier album, *Noa*, dont un titre, *I Don't Know*, a envahi les ondes françaises. Noa est aussi percussioniste. Elle passe avec talent des congas au tambourin ou à la derbouka, instrument essentiel de la culture moyenne-orientale. Elle est à l'image de la culture israélienne d'aujourd'hui, éclectique, parfois trop : des ballades métaphoriques chantées en yéménite à de touchantes mélodies juives (en hébreu) jusqu'au rock (en anglais) heureusement chargé d'orientalismes. Entourée de son complice d'écriture et ex-professeur, Gil Dor, guitariste au jeu ample et orchestre à lui seul, Noa fait des incursions badines vers les Beatles *(Baby You Can Drive My Car)*, rajoute un peu trop de vocalises, de brouhaha jazzy, et un *Ave Maria* de béni-oui-oui. Mais elle a déjà un style qui, en quelques mois, l'a projetée en tête des charts européens. *Véronique Mortaigne*

BARDES D'ASIE CENTRALE

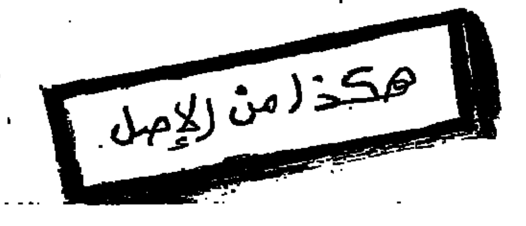
Maison des cultures du monde, le 28 janvier. 101, boulevard Raspail, Paris-6[e]. Tél. : 45-49-99-70.

■ Etrange et fascinant, le chant diphonique est fondé sur une technique consistant à émettre deux voix en même temps, le bourdon et les harmoniques, qui vibrent dans une mélodie sifflée. Originaire de Kalmoukie, République située sur la rive occidentale de la basse Volga, Okna Zam Tasgan, comme Ondar Mongun-Ool Duktenmei, venu, lui, de Touva, au nord-ouest de la Mongolie, pratique cet art vocal avec une aisance époustouflante. Majestueux, figé dans une concentration absolue, il a refermé la fenêtre ouverte sur les bardes d'Asie centrale par la Maison des cultures du monde. S'il est le plus souvent accompagné au luth, *duâr* ou *chanz*, et à la vièle *ghidjak* ou *igil*, leur chant suit parfois une ligne très narrative et devient vite aride pour le public occidental. Ce programme avait au moins le mérite de ne pas choisir uniquement la carte du spectaculaire – le chant diphonique laisse à chaque fois l'auditeur pantois – et offrait un aperçu significatif d'une tradition qui perdure en Asie centrale. *P. La.*

LES IMPROVISATEURS RÉUNIS D'YVES ROBERT
TRIO ANDRÉ CECCARELLI

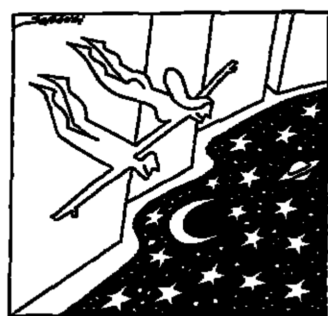
Espace André-Malraux, Le Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), le 30 janvier, dans le cadre du festival Sons d'hiver. Jusqu'au 24 février. Tél. : 46-87-31-31.

■ Dès ses premières notes, le jazz a adapté des airs populaires et des chansons du music-hall. Le festival Sons d'hiver, qui a lieu dans une quinzaine de villes du Val-de-Marne jusqu'au 24 février, a repensé à sa manière cette notion fondatrice. Les Improvisateurs réunis, orchestre de cuivres organisé par le tromboniste Yves Robert, évoquent Indiana Jones, la lancinante mélodie du film de Jean-Luc Godard *Le Mépris*, écrite par Georges Delerue, jouent presque tel quel le *Sexy Motherfucker* de Prince avant de faire un sort au tube de l'année 1995, *Pour que tu m'aimes encore*, du duo Dion-Goldman. Aux tours de passe-passe et à l'abstraction de son quartette régulier succède le plaisir d'une masse orchestrale pour solistes. Yves Robert réinvente cette conception classique, se montre ironique mais pas caricatural. Par contraste avec cette volonté ludique de diversité, le recours aux seuls thèmes des Beatles par le trio du batteur André Ceccarelli pouvait rendre la soirée passionnante. Mais il aurait fallu que les musiciens se débarrassent de leurs tics d'instrumentistes sans défauts, que le moindre arrangement ne soit pas téléphoné et n'écrase pas la simplicité des mélodies de Lennon et McCartney ici prises au ras des paquerettes. *Sylvain Siclier*



Le zoo de la guerre

Claude Yersin crée une pièce inspirée par Sarajevo



IL S'APPELLE Ludwig Fels, il est né en 1946 en Bavière et il vit depuis 1983 à Vienne. *Mariage à Sarajevo*, sa sixième pièce, est la première à être créée en France, dans une traduction et une mise en scène de Claude Yersin, directeur du Nouveau Théâtre d'Angers. Mariage ? Viol serait plus approprié. L'idée de la pièce s'est imposée à Ludwig Fels quand, en 1993, il a lu un article sur les vidéos pornographiques tirées des viols massifs dans l'ex-Yougoslavie. Sa réaction a été d'écrire une histoire d'amour. Rouge sang. Avec le viol sous toutes ses formes. Viol des images par des médias, des corps, des amours et des vies détruits par la guerre. *Mariage à Sarajevo* se passe dans le zoo de Sarajevo. Ce pourrait être ailleurs, « *partout où règne la guerre* » dit Ludwig Fels.

★ Nouveau Théâtre d'Angers – Beaurepaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil, 49-Angers. Tél. : 41-88-90-08. Jusqu'au 17 février. A la Comédie de Caen, les 20, 21 et 22 février. Au Théâtre du Port de la Lune de Bordeaux, les 27, 28 et 29 février.

UNE SOIRÉE À PARIS

Brigitte Fontaine
Son dernier album, *Genre humain*, a été unanimement salué par la critique. Son dernier spectacle, au Bataclan puis au Casino de Paris, a été unanimement salué par le public. Vingt-cinq ans après *Comme à la radio* avec Higelin, Brigitte Fontaine prouve que la folie créatrice est plus forte que les aléas commerciaux.
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, jusqu'au 10 février. Tél. : 43-70-36-22. 115 F.

Hamza el-Din
Chanteur, luthiste et percussionniste nubien, Hamza el-Din, né en 1929, fait sa première apparition en soliste à Paris. Découvert au Festival de Newport en 1964, il se produit depuis dans le monde entier. Peter Sellars a fait appel à lui en 1993 pour composer la musique de son spectacle *Les Perses*.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, du 1er au 4 février. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

Charanga Habanera
Charmant dancing rétro de Belleville, La Java se transforme chaque fin de semaine en cabaret « havanero ». Ce jeudi et ce vendredi, la salsa de la Charanga Habanera, un groupe formé en 1988 par douze Cubains sortis de l'École supérieure d'arts et depuis surnommés « *les élégants de la scène* ».
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10e. Mo Belleville ou Goncourt. A partir de 21 heures, les 1er et 2 février. Tél. : 42-02-20-52. 40 F et 50 F.

Stephan Oliva
La clarté du discours musical du pianiste Stephan Oliva traduit son amour pour Bill Evans. Un trio avec Bruno Chevillon (contrebasse) et François Merville (batterie) en donne une créative interprétation. Un disque, *Jade Visions* (Owl/EMI) et des concerts disent cette histoire de musiciens vrais.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 1er février. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

ART

VERNISSAGES

Magdalena Abakanowicz
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 1er février 1996 au 30 mars 1996.

Au Moyen-Orient : photographies d'Henry Sauvaire (1831-1896)
Musée d'Orsay, salle 49, quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Dimanche à partir de 9 h 30. Fermé lundi. Du 6 février 1996 au 19 mai 1996. 36 F, dimanche : 24 F.

Gisèle Freund
Goethe-Institut de Paris, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 44-43-92-30. De 10 heures à 20 heures. Fermé samedi et dimanche. Du 2 février 1996 au 20 mars 1996.

Rodin et la Hollande
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mo Varenne, RER Invalides, bus : 28, 49, 69, 82, 92. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Du 6 février 1996 au 31 mars 1996. 28 F.

Antoni Tàpies
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 1er février 1996 au 30 mars 1996.

EXPOSITIONS À PARIS

L'Age d'or du petit portrait
Musée du Louvre, aile Sully, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturnes mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 22 avril 1996. 45 F de 9 heures à 15 heures ; 26 F après 15 heures et dimanche ; gratuit pour les moins de 18 ans et chaque premier dimanche du mois.

Victor Brauner dans les collections du Musée national d'art moderne
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996.

Lynne Cohen
Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-78-05-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996.

George Condo
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 21 février 1996.

Tony Cragg
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. *Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril 1996.*
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.

D'Alexandre à Cléopâtre : portraits grecs sur pierres dures
Bibliothèque nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 13 heures à 17 heures ; dimanche et jours fériés de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 mars 1996. 22 F.

Diplômés 1995 avec les félicitations du jury
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 mars 1996.

Robert Doisneau
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundis et fêtes. Jusqu'au 11 février 1996. 35 F.

Elementary, Mr Cragg
Centre Georges-Pompidou, atelier des enfants, rez-de-chaussée, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. Tlj sauf mardi, dimanche à 14 h 30 sur réservation au 44 78 49 17. Entrée 30 F. Jusqu'au 1er avril 1996.

Féminin masculin
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage) et Forum (Rdc), place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 février 1996. 45 F.

Sam Francis
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. Mardi de 12 heures à 21 h 30 ; mercredi, jeudi, vendredi de 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 février 1996. 35 F.

Gotthard Graubner
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. *Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 février 1996.*

Herbin, acteur des révolutions picturales du siècle
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996.

Philip Heying
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-77-38-24. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 février 1996.

Maria Lassnig
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 35 F.

Livres en broderie
Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris 4e. Mo Sully-Morland. Tél. : 48-87-78-57. De 12 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février 1996. 22 F.

Mark Luyten
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 février 1996.

Dominique Maurizi : boîtes de lecture
Galerie du Ressort, 12, rue de Lille, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 49-26-04-89. De 14 heures à 19 heures et le matin sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 février 1996.

Giulio Paolini
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996.

Passions privées, art moderne et contemporain dans les collections
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mos Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundis et fêtes. Jusqu'au 24 mars 1996. 45 F.

Anne et Patrick Poirier
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars 1996.

Réserves
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mos Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 28 F.

Emmanuel Saulnier
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mos RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

Sérinde, terre de Bouddha. Dix siècles d'art sur la route de la soie
Grand Palais, 3, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 50 F.

David Smith
Galerie Gérald Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mo George-V. Tél. : 43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 février 1996.

Hiroshi Sugimoto
Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 42-60-22-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 février 1996.

Tendre est la nuit, un hommage à David Schneuer
Galerie Saphir, 69, avenue de Villiers, Paris 17e. Mo Wagram. Tél. : 44-40-26-84. De 14 heures à 19 heures ; vendredi sur rendez-vous. Fermé samedi. Jusqu'au 15 février 1996.

Françoise Vergier
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 mars 1996. 27 F.

ILE-DE-FRANCE

Denmark
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures ; les soirs de spectacles jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 mars 1996.

Michel Dieuzaide
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 30-96-99-00. De 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 février 1996.

Sinje Dillenkofer
Le Credac, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

Jackie Kayser, Catherine Melin
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

Peintures ? Peintures !
Le Credac, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

Photographies d'Ouka Lele
Bibliothèque Elsa-Triolet et Aragon, parc de la Mairie, 12-14, boulevard Léon-Feix, 95 Argenteuil. Tél. : 34-23-41-86. Mercredi de 10 heures à 18 heures ; vendredi, lundi de 15 heures à 18 heures ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures ; mardi de 15 heures à 20 heures. Jusqu'au 10 février 1996.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

MARIO ET LE MAGICIEN
Film allemand de Klaus Maria Brandauer, *avec Julian Sands, Anna Galiena*, Klaus Maria Brandauer (2 h 10).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

***MON HOMME* (*)**
Film français de Bertrand Blier, avec Anouk Grinberg, Gérard Lanvin, Valéria Bruni Tedeschi, Olivier Martinez, Sabine Azéma, Mathieu Kassovitz (1 h 38).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

OÙ SONT LES HOMMES ?
Film américain de Forest Whitaker, avec Whitney Houston, Angela Bassett, Lela Rochon, Loretta Devine (2 h 03).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

SEVEN (*)
Film américain de David Fincher, avec Brad Pitt, Morgan Freeman, Gwyneth Paltrow, John C. McGinley, Endre Hules, Andy Walker (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SHARAKU
Film japonais de Masahiro Shinoda, avec Hiroyuki Sanada, Shina Iwashita, Tsurutaro Kataoka, Shiro Sano, Riona Hazuki (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

SÉLECTION

L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE...
de Christopher Monger,
avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald, Colm Meaney, Ian McNeice, Ian Hart, Kenneth Griffith.
Britannique (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24).

LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi,
avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

BUTTERFLY KISS (**)
de Michael Winterbottom,
avec Amanda Plummer, Saskia Reeves, Kathy Jamieson, Lisa Jane Riley.
Britannique (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CONFIDENCES À UN INCONNU
de Georges Bardawil,
avec Sandrine Bonnaire, William Hurt, Jerzy Radziwilowicz, Denis Siniavski, Marie Dubois.
Franco-russe (1 h 32).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10).

DENISE AU TÉLÉPHONE
de Hal Salwen,
avec Tim Daly, Caroleen Feeney, Dan Gunther, Dana Wheeler Nicholson.
Américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

DON'T LOOK BACK
de D. A. Pennebaker,
avec Bob Dylan, Joan Baez, Alan Price, Donovan.
Britannique (1 h 35).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

EN AVOIR OU PAS
de Lætitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21).

LES ENFANTS DES DIEUX DE LA FONTE
de Tomasz Toth,
avec Evgueni Sidikhin, Yri Iakovlev, Alexandre Kaliaguin, Mikhahil Svetin, Mikhalil Fedistov.
Russe (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES ENFANTS DU SOLEIL
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (3 h).
Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

MADADAYO
de Akira Kurosawa,
avec Tatsuo Matsumura, Kyoko Kagawa, Hisashi Igawa, George Tokoro, Masayuki Yui, Akira Terao.
Japonais (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

MARTHA
de Rainer Werner Fassbinder,
avec *Margit Carstensen, Karl-Heinz* Böhm, Gisela Fackeldey, Adrian Hoven.
Allemand (1 h 56).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

MONEY TRAIN
de Joseph Ruben,
avec Wesley Snipes, Woody Harrelson, Robert Blake, Chris Cooper, Jennifer Lopez.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**)
de Xavier Beauvois,
avec *Xavier Beauvois*, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier.
Français (1 h 58).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

NO SEX LAST NIGHT
de et avec Sophie Calle et Greg Shepard,
Français (1 h 15).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ;

PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., *Ashley Judd, Forest Whitaker.*
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

VISIBLEMENT, JE VOUS AIME
de Jean-Michel Carré,
avec *Denis Lavant, Dominique Frot*, Jean-François Gallotte, Vanessa Guedj, Lionel Melet.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

WALLENBERG
de Kjell Grede,
avec Stellan Skarsgard, Katharina Thalbach, Karoly Eperjes, Miklos B. Szekely, Erland Josephson.
Suédois (1 h 55).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

XY
de Jean-Paul Lilienfeld,
avec Clémentine Célarié, Patrick Braoudé, Chantal Lauby, Jean-Paul Comart, Patricia Malvoisin, Jean-Paul Lilienfeld.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

L'ÉCLIPSE
de Michelangelo Antonioni,
avec Alain Delon, Monica Vitti, Francisco Rabal, Lilla Brignone, Louis Seigner, Rossana Rory.
Italien, 1962, noir et blanc (2 h 05).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

LES MISÉRABLES
de Claude Lelouch,
avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié, Philippe Léotard.
Français, 1994 (2 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

,e personnel approuve la reprise de « Libération » par Chargeurs

% des salariés ont accepté la prise de contrôle par le groupe de Jérôme Seydoux, tournant ainsi une page de l'histoire du journal

A SECONDE VIE de *Libération* ommencé quelques jours après ection de François Mitterrand à présidence de la République, en 1. *Elle* se termine, quinze ans s tard, quelques jours après sa rt. Mercredi 31 janvier, les sala-s ont largement approuvé le éma de recapitalisation qui fait *Libération* une filiale à 66 % du upe Chargeurs de Jérôme Sey-ux, tournant la page d'un quoti-n qui était la propriété de ses sa-iés et marquant ainsi la fin d'une oque.

Dans le « hublot » – la salle où t lieu les élections et les assem-ées générales –, les salariés écou-lent dans le silence, avec une cer-ine solennité, la litanie des oui » égrenés par ceux qui dépouillaient le scrutin. Sourires tristes, ricanements ironiques : *« S'il n'y a pas de "non", c'est que le vote est truqué, parce que moi au moins j'ai voté "non". » « Je n'ai pas beaucoup de mémoire, mais je me souviendrai que j'ai vendu* Libé », reconnaît un membre du conseil de surveillance, partisan du « oui ».

Pas d'éclats de voix, plus de psychodrame. Peu de personne se réjouissait de ce « oui » massif et pas tout à fait franc. Parce qu'il a souvent été prononcé du bout des lèvres, après de nombreuses hésitations, avec le sentiment que tout était déjà joué, qu'il n'y avait pas le choix, qu'un « non » aurait entraîné le retrait de Chargeurs et une catastrophe économique. Parce que des salariés vont partir, sont déjà partis. Pas un vote de peur, mais un vote de résignation, de lassitude, un vote à contre-cœur, une volonté d'en finir avec le traumatisme de l'échec de la nouvelle formule de *Libération III*, lancée en septembre 1994.

RETROUVER LA CONFIANCE

Un deuxième vote a eu lieu sur le pacte d'indépendance entre Chargeurs et les salariés ; il a également été approuvé à 65,3 %, mettant fin à un *suspense* entretenu par des craintes qu'il y ait un « oui » au schéma de recapitalisation et un « non » au pacte d'indépendance. La Société des journalistes de *Libération* (Sojoli) souhaitait que ce pacte soit amélioré. Jean Hatzfeld, président de la Sojoli, ne cachait pas sa déception, après ce résultat, sur un point symbolique : *« Je pensais que la rédaction allait choisir de prendre un peu plus de temps pour mettre au point ce texte qui allait régler notre vie commune avec Chargeurs. »* La résignation et la peur, savamment entretenue tout au long de la journée, que Chargeurs se retire, en cas de refus du pacte, l'ont emporté.

Après le *Libé* gauchiste, de 1973 à 1981, le *Libé* générationnel, journal à la mode des années 80, qui fait entrer la publicité et des capitaux et frôle les 200 000 exemplaires, *Libération* entre dans une nouvelle époque et devient la propriété d'un grand groupe industriel. Elle ne commence pas dans l'enthousiasme. Elle a été préparée par la nouvelle formule de *Libération*, qui voulait rompre avec une partie de ce qu'avait été le journal des années 80, qui avait vieilli et dont le lectorat déclinait. *« C'était une machine à tuer le ton* Libé », regrette un rédacteur. La formule du journal total de 80 pages a été lancée sans que les capitaux nécessaires aient été réunis, le choc a été trop brutal pour les lecteurs et les annonceurs, et le titre et ses salariés se sont trouvés dans une spirale infernale qui les a conduits dans les bras de Chargeurs, aux conditions du groupe de Jérôme Seydoux.

Lundi 5 février, le comité d'entreprise se réunira pour discuter du plan social et de la suppression de 78 postes – 65 d'ici au mois de mars, 13 à partir de novembre. Le guichet-départ pour permettre les départs volontaires devait fermer le 1er février au soir. Si les 78 postes ne sont pas supprimés, des lettres de licenciement partiront au milieu du mois, entraînant un traumatisme supplémentaire dans le journal. Fer de lance de la contestation, la CFDT est amère et dénonce *« une farce grinçante »* : *« A part cela, le journal va mieux, merci ! Il sera à l'équilibre dès cette année, fera des bénéfices l'année prochaine. Une cinquantaine de départs suffira pour cela. Ce sera sans doute le meilleur investissement de l'année qu'un financier pouvait faire dans la presse française... »*

« La rédaction en a pris un coup. Elle est affectée, déstabilisée, touchée dans sa chair, par les départs. Il faut redynamiser les gens, pour que ceux qui choisissent de rester sachent pourquoi ils vont rester », explique un rédacteur, tandis qu'un autre souligne : *« Il faut que* Libération *retrouve la confiance. Les gens l'ont perdue. »* Une réorganisation de la rédaction en chef et de la structure du journal est en cours. Avant le vote, Serge July écrivait aux salariés : *« Si c'est "oui", notre journal peut rebondir sur une nouvelle période, comme l'indispensable observatoire quotidien d'une société de mutations. »*

Alain Salles

'ecapitalisation et pacte d'indépendance

Les salariés de *Libération* se sont prononcés sur le schéma de recapitalisation et le pacte d'indépendance avec Chargeurs. Après d'ultimes finalisations juridiques, Chargeurs souscrira l'essentiel de augmentation de capital de 70 millions de francs qui lui permettra e posséder 66 % du journal, sur la base d'une valorisation du jour-al après recapitalisation à 126 millions de francs. Communication t participation – qui regroupe les actionnaires historiques de *Libération* –, souscrit à hauteur de 10 % et a jusqu'au 30 juin pour at-eindre 14 % et l'ancien actionnaire principal du journal, la Société ivile du personnel de *Libération* (SCPL), aura 20 %. Grâce à un sys-ème de complément de prix et de versements de dividendes de 7 millions de francs, lié aux résultats de l'entreprise, la SCPL pourra acquérir 13,34 % du capital pour atteindre la minorité de blocage ou ne pas être dilué en cas d'une nouvelle augmentation de capital.

Le pacte d'indépendance donne des garanties à la SCPL qui doit donner son accord pour les principales orientations stratégiques (modification de statut, cession d'actions, prise de participation, nomination du PDG). Le directeur de la rédaction sera nommé par le PDG après un vote des journalistes. Si deux tiers des journalistes s'y opposent, un nouveau candidat est présenté. Ce droit de veto cesse après le troisième vote de refus.

Prise de contrôle de Renn Productions

Le groupe Chargeurs a racheté mercredi 31 janvier les 50 % que détenait le réalisateur-producteur Claude Berri dans la société Renn Productions. Chargeurs, qui possédait déjà la moitié du capital de Renn, en détient désormais la totalité. Le chiffre d'affaires de Renn Productions et de sa filiale de distribution AMLF pour l'exercice annuel clos le 30 septembre 1995 a atteint 460 millions de francs. Le coût de l'opération pour Chargeurs n'a pas été précisé. Claude Berri reste président de Renn Productions, une compagnie qui a produit en 1995 deux grands succès populaires : *Gazon maudit* de Josiane Balasko, qui représente la France à l'Oscar du meilleur film étranger, et *Les Trois Frères*. Ces deux films ont réalisé quatre millions d'entrées chacun environ. Renn Productions détient aussi 100 % du capital d'AMLF, une société qui a distribué 12 films l'an dernier et réalisé plus de 21 millions d'entrées en 1995.

Michel Bassi est candidat à la présidence de l'AFP

MICHEL BASSI, actuel président de la Société française de production (SFP), a adressé mercredi 31 janvier une lettre au conseil d'administration de l'Agence France-Presse (AFP) dans laquelle il pose officiellement sa candidature à sa présidence. Il devrait être auditionné samedi 3 février par les quinze administrateurs de l'agence, réunis pour un troisième vote. Les deux premiers votes n'avaient pas abouti et avaient repoussé la candidature de Lionel Fleury, actuel PDG, et de Jacques Thomet. Tous deux se sont maintenus au troisième tour et d'autres candidats se sont manifestés (*Le Monde* du 1er février). En attendant, M. Fleury a annoncé qu'il redevenait directeur général adjoint de l'AFP, comme le stipulerait un procès-verbal signé du conseil d'administration.

Le nom de Michel Bassi a été avancé par l'hôtel Matignon. Il risque donc d'apparaître comme le candidat du pouvoir en dépit du fait qu'il ait été cité après consultation de personnalités des médias. Selon son entourage, M. Bassi veut développer plusieurs axes : il souhaite être le *« candidat de consensus, en particulier celui de la presse »*, se fonder sur *« l'indépendance totale de l'agence »* et sur la relance de son développement *« sur la base d'un véritable projet d'entreprise »* associant tous les partenaires (pouvoirs publics, presse mais aussi personnel).

JEUDI 1er FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.34 Femmes. *Magazine.*
13.40 Les Feux de l'amour. *Feuilleton.*
14.30 Dallas. *Feuilleton.*
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. *Le grand manitou. Série.*
16.10 Dingue de toi. *Série.*
16.30 Une famille en or. *Jeu.*
17.05 Club Dorothée.
17.40 La Philo selon Philippe. *Intérim. Série.*
18.05 Les Années fac. *Série.*
18.35 Le Miracle de l'amour. *La coupe est pleine. Série.*
19.05 Agence tous risques. *Harry a des ennuis. Série.*
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

LA MONDAINE
Série. L'Héroïne de Francfort, de Klaus Biedermann, avec Patrick Chesnais, Ilaria Borrelli (105 min). 514623
Le commissaire Etchegoyen enquête sur des meurtres de prostituées commis dans des trains sur la ligne Francfort-Paris.

22.35

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini.
Invitée : Karen Chéryl. Avec Nancy Holloway, Jean-Edern Hallier, Marina Picasso, Pascal Olmeta, Anna Nicole Smith (80 min). 4779352
23.55 Paire d'as. Propriété privée. Série.
0.50 Journal, Météo.

1.00 et 3.45, 5.10 Histoires naturelles. 1.55 et 2.30, 3.35, 4.10, 4.45 TF 1 nuit. 2.05 Mésaventures. 2.40 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 4.55 Musique.

France 2

12.57 Journal.
13.45 Derrick. *Série.*
14.50 L'Enquêteur.
15.40 Tiercé, *à Vincennes.*
15.55 et 5.30 La Chance aux chansons. *Variétés.*
16.35 Des chiffres et des lettres. *Jeu.*
17.10 Quoi de neuf, docteur ?
17.35 La Fête à la maison.
18.05 Les Bons Génies. *Jeu.*
18.40 Qui est qui ? *Jeu.*
19.15 Bonne nuit, les petits. Gros Nounours fait ses courses.
19.20 et 2.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Laurent Fabius.
20.45 Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Les enfants de la pub, de Paul Moreira ; Au bout de la nuit, de Marcel Trillat, Eric Delagneau, Mathias Segond et Pierre Demoy ; Le mystère des pharaons de Patrice Pelé et Bernard Ronflet (rediff.) (115 min). 1117130

22.50

L'ÉTAU ■
Film américain d'Alfred Hitchcock avec Frederic Stafford, Dany Robin (1969, 125 min). 1386772
La propagande anticommuniste n'a pas réussi à Hitchcock aussi bien que ses films antinazis du début des années 40. Mais il y a quelques beaux morceaux de mise en scène.
0.50 Journal, Météo.
1.10 Le Cercle de minuit. Le théâtre de demain, la nouvelle génération.

2.55 Bas les masques (rediff.). 3.15 Nuit blanche. 4.05 24 heures d'info. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tout en musique. *Jeu.*
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 Brigade criminelle. *Série.*
15.00 Questions au gouvernement. *En direct.*
16.05 Les deux font la loi. *Série.*
16.29 Popeye. *Dessin animé.*
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. *Jeu.*
18.50 Un livre, un jour. *Œuvres,* de Victor Segalen.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.10 Fa si la chanter. *Jeu.*
20.35 Tout le sport.

20.50

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR ■ ■ ■
Film américain de Clint Eastwood avec Clint Eastwood, (1989, 114 min). 972623
Un admirable travail de mise en scène et d'interprétation.
22.45 Journal, Météo.

23.15

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson.
Le Sexe des livres.
Invités : Guy Goffette (*Verlaine d'ardoise et de pluie*) ; Fernando Arrabal (*Un esclave nommé Cervantès*) ; *Poèmes de jeunesse*, de Pier Paolo Pasolini (60 min). 5083468

0.15 Espace francophone. Vietnam : des traditions vivantes. Magazine. 0.45 Dynastie. L'engrenage. Feuilleton. 1.30 Musique Graffiti. *Trio K 564*, de Mozart, par Cecilia Tsan, violoncelle, Alexis Galperine, violon, Jean-Louis Haguenauer, piano (20 min).

La Cinquième

13.00 Les Lumières du music-hall. 13.30 Attention santé. *le sida.* 13.35 *Défi.* 14.00 *Le Réseau des métiers.* 14.05 A tous vents. 15.00 Omnisciences. *Le goût.* 15.30 Terra X. 16.00 Planète blanche. 16.30 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Les Grandes Inventions. *L'insuline.* 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. *[4/26]* Une seule issue, de Roy Kellino, avec Ida Lupino, Scott Forbes (30 min). 5420
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger.
19.55 Palettes. Documentaire. Antoine Watteau : Le Pèlerinage à l'île de Cythère, les secrets de la fête galante, d'Alain Jaubert (35 min). 3234888
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : SAUVE QUI PEUT !
Droit d'asile : les politiques européennes. Soirée proposée par Milka Pavlicevic et présentée par Hervé Claude.
20.46 Plutôt mourir. Vidéoclip (4 min). 103529081
20.50 Rien ne va plus ? Documentaire. Le droit d'asile en Allemagne, de Milka Pavlicevic (60 min). 7343449
21.50 et 22.35, 23.15 Débat.
22.10 France, terre d'asile ? Documentaire de José Maldavsky (40 min). 1555352
22.50 A l'épreuve du droit d'asile, l'Europe et ses réfugiés. Documentaire de Claudia Ruete (45 min). 9319159
23.30 L'Eternel Exil. *Dessin animé.*
23.40 No man's land. Téléfilm de Ben Bolt, avec Trevor Eve, Amanda Ooms (95 min). 5202401
Un polar futuriste dans un camp de réfugiés en Europe de l'Ouest.
1.10 Bezness ■ Film franco-tunisien de Nouri Bouzid (1991, v. o., rediff. du 28 janvier. 100 min).
A Tunis, un photographe français fait un reportage sur le tourisme sexuel. Il se lie d'amitié avec un jeune « bezness » dont il rencontre la fiancée.

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. *Série.*
13.25 Des voix dans la nuit. Téléfilm d'Arthur Allan Seidelman avec Valerie Harper (93 min). 4449285
Une jeune fille est troublée par d'étranges prémonitions...
15.05 Deux flics à Miami. Nul n'est immortel. Série.
16.40 Hit Machine. *Variétés.*
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir.
18.05 Raven. Le retour des Dragons noirs [1/2].
19.00 Code Quantum. *Série.* Aux portes de la mort.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. Histoire du ski.

20.45

TERREUR À L'HÔPITAL
Téléfilm américain de Larry Shaw avec Melissa Gilbert-Brinkman, Jack Scalia (89 min). 823197
Une jeune femme médecin découvre que des expériences sont menées secrètement dans l'hôpital où elle travaille.

22.35

L'EMPRISE ■
Film américain de Sidney J. Furie avec Barbara Hershey, Ron Silver (1981, 120 min). 9779623
Une jeune Américaine marquée par une enfance malheureuse et la mort d'un mari drogué est mise en danger, avec ses trois enfants, par une entité démoniaque. Quelques scènes impressionnantes.
0.35 Fréquenstar (rediff.).
1.30 Clips trash. *Musique.*

3.00 E = M 6. Spécial 5e anniversaire et 100e numéro. Magazine. 3.25 Jazz Dance. Magazine. 4.20 Les Trésors du Lobi. Documentaire.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Blue Ice. Film américain de Russell Mulcahy (1992, 101 min). 6540352
15.25 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Documentaire. Altiplano (60 min). 3695265
16.25 Tous les jours dimanche. Film franco-italien de Jean-Charles Tacchella avec Thierry Lhermitte (1994, 97 min). 583913
18.00 Le Dessin animé. *Mot.*
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

MISTER JONES ■
Film américain de Mike Figgis avec Richard Gere, Lena Olin (1993, 109 min). 740130
Un maniaco-dépressif est placé en hôpital psychiatrique et pris en charge par une doctoresse.
22.25 Flash d'information.

22.35

TOM ET VIV ■ ■
Film britannico-américain de Brian Gilbert avec Miranda Richardson, Willem Dafoe (1994, v. o., 120 min). 6071642
En 1915, à Oxford, un étudiant américain s'éprend d'une jeune fille. Ils se marient et vont vivre un enfer. C'est l'histoire bien reconstituée et parfaitement interprétée du poète T.S. Eliot.
0.40 Zombie, le Crépuscule des morts-vivants ■ Film américain de George A. Romero avec David Emge, Ken Foree (1978, 115 min). 5359791
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Bilan des sciences du vivant (4).
20.00 Le Rythme et la Raison. Dvorak, un nouveau monde (4).
20.30 Lieux de mémoire. Le manuel Lagarde et Michard.
21.32 Fiction. Les Menteurs, de Bernadette le Saché.
22.40 Nuits magnétiques. Les clowns.

0.05 Du jour au lendemain. Jean-Luc Steinmetz (Essais critiques). 0.50 Coda. (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Rolf Liebermann.
20.00 Concert. Donné le 12 janvier à l'Orchestra Hall de Chicago, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Daniel Barenboïm : Anges déchus, de Melinda Wagner ; Trois pièces pour orchestre op. 6, de Berg ; *Symphonie n° 5*, de Beethoven.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Gogol Suite (extrait), de Schnittke, par l'Ensemble de Chambre de l'Orchestre symphonique de Malmö, dir. Lev Markiz ; Sud (extraits), de Risset.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Prokofiev, Kodály, Tchaïkovski.

0.00 Tapage nocturne. Russie. Extrait du concert donné le 8 décembre 1995 au studio 106, par Enver Ismailov, guitare, et le Trio Trigone. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. J.S. Bach de Weimar à Cöthen. Œuvres de Bach : Deux préludes et fugues du clavier bien tempéré ; Cantate BWV 106 Actus tragicus ; Concerto RV 547, de Vivaldi ; œuvres de Bach : Concerto BWV 596 ; Suite n° 2 BWV 1067 ; Deux canzone, de Frescobaldi ; œuvres de Bach : Cantate Durchlauchster Leopold Serenata BWV 173a, extrait ; Petit Livre d'Anna Magdalena Bach, extraits ; Suite n° 3 BWV 1009.

22.40 Archives : Georges Szell. *Symphonie n° 92 Oxford*, de Haydn ; Concerto n° 14, de Mozart ; Le Songe d'une nuit d'été, extrait, de Mendelssohn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 La Brute. Film de Claude Guillemot (1987, 105 min). 48491130

21.45 30 millions d'amis. 22.05 Journal (France 2). 22.20 Correspondances. 22.30 Grand Jeu TV 5. 22.35 Ça se discute. (Rediff. de France 2 du 16/1/96). 0.05 Tell quel. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 Histoire de la marine. [4/7] Le temps des paquebots. 21.35 Tendres chacals. 22.20 ▶ Forains, enfants de la fête. 23.15 Zakouma. 23.40 Voi au-dessus des mers. [7/11] Orion, chasseur des mers. 0.35 Royal de Luxe. 1.35 Portraits d'Alain Cavalier. La repasseuse (15 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Plumes de cheval ■ ■ Film de Norman McLeod (1932, N., 70 min). 21014284
22.30 Totalement cinéma.
22.40 Messe pour Rossini. Concert enregistré en 1986 (120 min). 63873197
0.40 Musiques en scènes. 1.10 Le Spectre de la danse (20 min).

Ciné Cinéfil

18.50 King Kong ■ ■ ■ Film d'Ernest B. Schoedsack et Merian Cooper (1933, N., v.o., 100 min). 2574371
20.30 Le Maître de Don Juan ■ Film de Milton Krims (1954, v.o., 85 min). 15174130
21.55 L'Homme du jour ■ Film de Julien Duvivier (1937, N., 90 min). 4900468
23.25 Le Club. Invité : Gérard Lanvin
0.45 Furie ■ ■ ■ Film de Fritz Lang (1936, N., v.o., 90 min). 88881598

Ciné Cinémas

20.30 La Fureur des hommes ■ Film d'Henry Hathaway (1958, 100 min). 8114082
22.10 Rien que des mensonges ■ Film de Paule Muret (1991, 85 min). 31756352
23.35 No Smoking ■ ■ Film d'Alain Resnais (1993, 145 min). 77808823

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Le juge. 20.45 (et 23.50) Les Evasions célèbres. Jacqueline de Bavière. 21.40 (et 0.45) Jim Bergerac. La rançon. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Lune de miel. (30 min).

Canal Jimmy

20.00 La Chasse à l'homme ■ Film d'Edouard Molinaro (1964, N., 90 min). 84819826
21.30 Automobiles : La Corvette. 22.20 Chronique du front.
22.25 Bullitt ■ Film de Peter Yates (1968, v.o., 115 min). 88876371
0.20 Souvenir. Entrez dans la confidence : Serge Gainsbourg. 0.55 Liquid Television. 1.20 Father Ted. Competition Time (30 min).

RTL 9

20.30 Rocky 4. Film de Sylvester Stallone (1985, 95 min), avec Sylvester Stallone. *Comédie dramatique.* 22.05 Leader. 22.10 Patrouilleur 109. Film de Leslie H. Martinson (1963, 150 min), avec Cliff Robertson. *Aventures.* 0.40 Télé-achat. 0.55 Un flic. Film de Jean-Pierre Melville (1972, 100 min), avec Alain Delon. *Policier.*

TMC

20.00 Marc et Sophie. L'émeu de Lady Chamerley. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Violette et François. Film de Jacques Rouffio (1976, 100 min), avec Isabelle Adjani. *Comédie.* 22.15 Boléro. Invitée : Maria Pacôme. 23.10 C'est quoi ces petits boulots ? (55 min).

Eurosport

16.00 Tennis. *En direct.* Tournoi messieurs de Zagreb (Croatie). Huitièmes de finale. 50718739
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe des clubs. Poules huitièmes de finale groupe B. *Real Madrid-Pau-Orthez*, à Madrid (Espagne). 1316623
21.30 Bobsleigh. 22.30 Boxe. 23.00 Eurosportnews. 23.10 Tir. 0.00 Tennis magazine. 0.30 Tennis exhibition : Noah-Becker (60 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الإهمل

Secteur public et lien social sur France 2

A partir de l'exemple américain, le magazine « Géopolis » s'interroge sur le service public. Faut-il croire à la fin de règne annoncée ?

AVENIR du secteur public, rôle de l'Etat, maîtrise des dépenses publiques... Au-delà des simples revendications catégorielles, c'est au nom de ces interrogations que des centaines de milliers de salariés du secteur public français ont battu le pavé des grandes villes en décembre 1995, déclenchant l'un des plus importants mouvements de contestation sociale que la France ait connu depuis mai 1968.

Plutôt que de s'en tenir au débat hexagonal, quitte à l'élargir auprès des pays voisins, eux aussi en proie à une contestation sociale, hâtivement qualifiée d'« *europhobie contre la future union monétaire* » par le magazine américain *Newsweek*, « Géopolis » a choisi de s'intéresser aux Etats-Unis, là où est né le grand vent du libéralisme. Le magazine de Claude Sérillon a planté ses caméras sur la Côte est, à Boston, l'une des villes les plus européennes du pays, qui abrite notamment les enseignants et les étudiants de l'université Harvard, mais aussi les chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT), sans oublier les rescapés du clan Kennedy, partisans d'un pouvoir fort au service du public.

La centrale électrique Boston Edison appartient à l'une des 90 sociétés privées qui produisent de l'électricité dans la région. Conformément à un cahier des charges particulièrement exigeant, en échange d'un monopole géographiquement limité, la société, contrainte à des obligations sociales, est tenue d'assurer un service pour tous. Grâce à une réglementation dont les responsables de l'entreprise espèrent qu'elle sera assouplie, cette société poursuit une mission qui se veut un bon exemple du comportement de service public que peuvent observer des entreprises privées autorisées à exploiter un service d'intérêt général.

Comparativement, les chemins de fer Amtrak (le seul véritable réseau ferroviaire américain, qui dessert l'est du pays), symbole pendant une centaine d'années du secteur privé et passés sous contrôle public il y a vingt-cinq ans à la suite d'une faillite, constituent le contre-exemple d'un service public laissé pour compte. On accepte que l'entreprise soit déficitaire, mais pas trop. D'où un réseau vieilli, mal entretenu, et des trains qui roulent au maximum à 80 km/h entre Boston et New York, sans espoir de se transformer un jour en TGV. « *Dans les pays étrangers, on considère que l'Etat a un rôle protecteur contre la dictature du privé et des grandes entreprises. Cette inquiétude existe ici aussi, mais on s'inquiète davantage de voir le pouvoir politique se transformer en dictature* », explique Alan Altshuller, professeur à la Kennedy School of Governement de Harvard et ancien ministre des transports. Parfois, secteurs privé et public sont contraints à la cohabitation. C'est le cas du domaine hospitalier, enjeu d'une double bataille économique et idéologique, replacée dans le vaste débat sur la maîtrise des dépenses de santé qui menacent de faire exploser le budget de l'Etat fédéral. Le projet des époux Clinton d'offrir une couverture médicale à tous les Américains a été (provisoirement ?) enterré et le Boston City Hospital continue à accueillir 75 % de patients dépourvus d'assurance médicale. Une clientèle aux maladies multiples, que ne connaissent pas les établissements privés, peu soucieux d'accueillir des SDF.



Les Etats-Unis, modèle ou menace ? Christian Stoffaes, qui a fait ses classes à Harvard et qui vient de publier un rapport sur l'avenir du secteur public (éditions Odile Jacob), ne tranche pas. « *Ce pays éprouve une répugnance profonde à l'égard des entreprises publiques et ne sait pas les gérer. En Europe, il est de fait que, ces dernières années, le capital l'a emporté sur le citoyen et que le service public est en régression, mais ce courant n'est pas éternel* », assure-t-il. Il est possible d'adapter le service public, sans le réduire à néant. « *Ce qui est sûr, c'est que, là où le service public disparaît, c'est le lien social qui est en question.* »

Serge Marti

★ « Géopolis », France 2, vendredi 2 février, à 23 h 45.

Télé-coiffeur

par Agathe Logeart

ET SI ON RÊVAIT... Si pour une fois on oubliait le chômage des jeunes et des moins jeunes aussi, les SDF, l'Ecureuil qui perd ses poils, le tiers provisionnel, le trou de la Sécu, les profs qui prennent des claques dans les collèges malfamés, les grues et la pluie qui tombent... On en aurait assez de ressasser. On aimerait abandonner rien qu'un peu, rien qu'une fois, l'esprit de sérieux, filer vers des mondes inaccessibles. On rêverait, donc. Et alors, ce serait comment ? Ce serait de quoi ?

L'époque, sans doute, a les rêves qu'elle mérite. De ces rêves de papier glacé que l'on déguste d'ordinaire en butinant les pages de ces magazines inavouables dont on jure – croix de bois, croix de fer... – qu'on est bien entendu tombé dessus par hasard, chez le coiffeur. TF 1, qui ne recule devant aucun effort pour nous être agréable, a donc inventé la télé-coiffeur, celle que l'on regarde avec une trouble gourmandise, en se disant que l'on ne devrait pas. Cela donne « Echos de stars », un « divertissement » de deuxième partie de soirée qui nous entraîne dans le sillage doré des « *gens célèbres* ».

A Miami, l'agent immobilier français roule en Cadillac et nous propose une petite folie mise à prix 35 millions de francs, à deux roues de limousine de chez Julio (Iglesias), Sylvester (Stallone) ou Madonna (tout court). On apprend que la reine des minettes, la pulpeuse Vanessa Demouy, qui a commencé toute petite à poser pour les culottes Petit Bateau dans les catalogues de vente par correspondance, se console de sa petite taille (un mètre soixante-neuf) grâce à « *un mètre zéro quatre de jambes* ». Voilà un souci qui n'empêche pas de dormir Mimi Mathy, la plus grande de nos stars de petite taille. Quant à Jordi, le bambin gominé qui nous assurait que c'est vraiment « *dur, dur d'être un bébé* », il a beaucoup grandi depuis qu'il a huit ans. Protégé par ses gardes du corps en peluche, il assure doctement qu'« *il n'y a pas d'âge pour chanter* ».

Un milliardaire américain offre un anniversaire de mariage à sa femme pour la modique somme de 2 millions de dollars la soirée (environ 10 millions de francs). Un marquis nous fait faire le tour de son château de deux cent trois pièces sans compter les placards. Chantal de France reçoit un briquet de soirée semé de pierres précieuses pour ses cinquante ans. Le mannequin vedette de Givenchy aime beaucoup la danse africaine. Au centenaire du monogramme Louis Vuitton, Naomi Campbell arrive sur scène en traînant une girafe qui a la tête d'un joueur de handball chargé au cannabis. La femme du tennisman Henri Leconte attend une petite fille et choisit devant nous la layette. Un docteur ès têtes couronnées nous explique comment on doit s'adresser à un roi, un duc, un comte ou un baron, et devant qui l'on doit faire la révérence, ce qui, n'en doutons pas, peut toujours servir.

De potin en potin, de robe du soir en falbala, on est allé sans trop savoir ni comment ni pourquoi au bout du magazine. Le seul ennui, c'est qu'il faudra tout de même aller se faire couper les cheveux.

VENDREDI 2 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 *Dallas.* Libération. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. La femme de Jade. Série.
16.10 Dingue de toi. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Club Dorothée.
17.40 La Philo selon Philippe. Série.
18.05 Les Années fac. Mission délicate. Série.
18.35 Le Miracle de l'amour. Un amour pour deux. Série.
19.05 Agence tous risques. Rock'n'roll. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50

PETITE SŒUR
Téléfilm de Marion Sarraut, avec Annie Girardot, Martin Lamotte (100 min). 482024
Une adolescente douée pour la gymnastique est remarquée lors de compétitions nationales. Son père, croyant à sa réussite, s'endette...

22.30

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Sophie Favier, Marie Lecoq, Maître Didier Berges. Secours en montagne ; Phobies ; Les impôts (100 min). 5817005

0.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Méfiez-vous des morts. Série.
1.05 Journal, Météo.

1.15 Mésaventures. 1.40 et 2.50. 3.50 TF 1 nuit. 1.58 Mozart. Concert. 3.00 *Les Aventures du jeune Patrick Pacard.* 4.00 et 5.05Histoires naturelles. 4.30 Intrigues. Série. 5.00 Musique.

France 2

12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. Série.
14.50 L'Enquêteur.
15.45 et 5.10 La Chance aux chansons. Variétés.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Quoi de neuf, docteur ?
17.35 La Fête à la maison.
18.05 et 3.00 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Gros Nounours joue de l'harmonica.
19.20 et 0.45 Studio Gabriel. Jocelyne Berrouard, Jacob Kassav.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55

▶ MAIGRET
Série. Maigret et le port des brumes, de Charles Nemes d'après Georges Simenon, avec Bruno Cremer, Jean-Claude Dauphin (100 min). 3245647

22.35

BOUILLON DE CULTURE
L'Histoire d'un grand historien : Pierre Goubert. Invités : Pierre Goubert, Erik Orsenna, Jacques Weber, M. Aguilas (70 min). 4733550

23.45 Géopolis. Magazine présenté par Claude Sérillon. Services publics : fin de règne (45 min). 7585598
● Lire ci-dessus.
0.30 Journal, Météo.

1.35 *Envoyé spécial (rediff.).* 3.35 Entre chien et loup. 4.00 24 heures d'info. 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 *Les Vagabonds du Nouveau Monde.* Téléfilm de Tom Gries (80 min). 5355666
15.50 Magnum. Série.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Cinéma français sous l'Occupation,* de René Château.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.10 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. La tribu des brisants, de Dominique Pipat, Bernard Rubinstein et Robert Pauly (60 min). 1468531
Trois frères pratiquent sur les côtes de l'Atlantique une pêche particulière que leur a enseignée leur père.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Pierre Bachelet. Italie : fabricants de pâtes ; Guatemala : les messagers du vent ; Paris, des journées entières dans les arbres (60 min). 5537043

22.50 Météo.
22.55 Journal.
23.15 Nimbus. *Magazine présenté par Elise Lucet.* L'Homme, la Science, la Loi (55 min). 1579463

0.10 Dynastie. Machiavélisme. Feuilleton. 1.00 Musique Graffiti. Musique pour rire. *Le Quatuor,* par les Violons dingues (15 min).

La Cinquième

13.00 Détours de France. Barcelonnette. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 13.56 Le Réseau des métiers. 14.05 Travaux de la commission de reflexion sur l'école. Le savoir obligatoire. 15.30 Le Sens de l'Histoire. Truman. 16.30 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00Affaires publiques. La Cour de cassation. 18.15. Les Clefs de la nature. Ergot de seigle et migraine. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Mékong. Documentaire. [1/4] Tibet et Chine du Sud : le torrent des montagnes, de Bernd Gorrbach, Rolf Lambert, Manfred Linke et Elke Werry (45 min). 78679
19.45 Artisan'art. *Documentaire. [1/5] Le potier.*
20.00 Brut. (30 min). 1463
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'ALBUM DE MES RÊVES
Téléfilm de Kai Wessel, avec Hanna Mattes, Wanja Mues (85 min). 512043
Pendant ses vacances d'été, une petite fille, écartée des jeux et des joies de ses deux frères, va découvrir seule le monde à travers l'objectif d'un appareil photo offert par son père. Une chronique familliale du début de siècle qui se déroule sur les bords de la Baltique.

22.10

VENDETTA, VENGEANCES ALBANAISES
Documentaire de Jerzy Sladkowski (95 min). 8477821
Dans l'Albanie d'aujourd'hui, un homme cherche à venger le meurtre de son fils, malgré l'action des femmes en faveur d'une trêve entre les clans.

23.45 Entretien. (50 min). 399821
0.35 Women and Men (rediff.). [2/2] Téléfilm. Trois histoires de séduction (v.o.). Mara, de Mike Figgis, *d'après Henry Miller, avec Juliette Binoche, Scott* Glenn ; Retour à Kansas City, de Walter Bernstein, d'après Irwin Shaw, avec Matt Dillon, Kyra Sedgwick ; Un problème familial, de Kristi Zea, d'après Carson McCullers, avec Ray Liotta Liotta, Andy MacDowell.
1.55 Music Planet (rediff.). Musique. Pop Galerie. The Scorpions, de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher.

M 6

13.25 Suspect d'office. Téléfilm de Dan Curtis avec Dean Jones, Louise Sorel (93 min). 4415208
Une petite fille vient en aide à un garçon muet et apparemment simplet qui refuse de se défendre contre les attaques du fils du shérif.
15.00 Deux flics à Miami.
16.40 Hit Machine. Variétés.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir.
18.05 Raven. Le retour des Dragons Noirs [2/2].
19.00 Code Quantum. Série. Au *revoir, mon ange.*
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 23.50 Capital 6.

20.45

GRAINES DE STAR
Divertissement présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq (135 min). 398192
M 6 se propose de faire découvrir des jeunes talents qui seront peut-être les stars de demain. Une production Thierry Ardisson.

23.00

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Rendez-vous avec la mort (50 min). 18208
Grâce à un cœur artificiel, un milliardaire excentrique a réussi à se maintenir en vie depuis plus de cent ans...

0.00 Sexy Zap. Fort gaillard. Sexy sport. La nuit des éros.
0.30 Hongkong Connection. L'homme au hachoir. Série.

1.20 Clips techno. *Musique.* 2.50La Saga de la chanson française. Serge Gainsbourg. 3.40 Culture pub.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Mister Jones ■ Film américain de Mike *Figgis (1993, 109 min).* 6583444
15.35 Le Secret de la trompette. Court métrage.
15.55 La Bonne Année ■ ■ Film français de Claude Lelouch (1973, 110 min). 7837111
17.45 Alpsee. Court métrage.
18.00 Le Dessin animé.Mot.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LES BEATLES PAR LES BEATLES
Documentaire [3/3] (98 min). 615444
Dernière partie. Le plus riche documentaire sur les « Fab Four » n'échappe pas à la complaisance.

22.15 Babylon V
22.55 Flash d'information.

23.00

TERRAIN MINÉ
Film américain de Steven Seagal *(1993, 101 min).* 7222444

0.40 Corrida pour un espion ? Film de Maurice Labro (1965, 103 min). 5318444
2.25 Zombie, le crépuscule des morts-vivants ■ *Film de George A. Romero* (1978, 115 min). 67954550
4.20 Blue Ice *Film de Russell Mulcahy* (1992, 101 min). 1129005
6.00 Des îles enneigées dans le ciel d'Afrique. Documentaire de Patrick Morris (55 min). 6444173

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. *Biologie et médecine : les nouvelles bactéries.*
20.00 Le Rythme et la Raison. Dvorak, un nouveau monde (5).
20.30 Radio archives. André Leroi-Gourhan.
21.32 Black and Blue. Philly Joe Jones, avec Georges Paczynski.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.

0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Couleurs de la nuit (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.).

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Brigitte Lefèvre.
20.00 Concert franco-allemand. Donné les 11, 12 et 13 janvier, *au Semper Oper de Dresde,* et émis simultanément sur les radios de Francfort, Sarrebruck et Berlin, par la Staatskapelle de Dresde, dir. Giuseppe Sinopoli : Concerto pour violoncelle et orchestre *nº 1, de Haydn ; Das Lied von der Erde,* de Mahler.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Visions des temps immémoriaux, de Tisné ; Chemins IV pour hautbois et ensemble instrumental, de Berio, par l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Chostakovitch, *Moussorgski.*

0.00 Jazz club. En direct du Sunset, à Paris. 1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 26 septembre 1995 à Toulouse, par Shura Cherkassky, piano : *Fantaisie et Fugue BWV 542* (arrangement Franz Liszt), de Bach ; Sonate nº 28 op. 101, de Beethoven ; Sonate nº 2 op. 35 Marche funèbre, de Chopin ; Thème et variations op. 19 nº 6, de Tchaïkovski ; *Paraphrase sur Faust* de Gounod, de Liszt.

22.40 Centenaire de la mort de *Bruckner. Symphonie nº 7,* de Bruckner (enregistré en 1988), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Lorin Maazel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans *notre supplément* daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF). 20.00 Fort Boyard. 21.30 *Le Carnet du bourlingueur.* 22.05 Journal (France 2). 22.35 Taratata. 23.50 Sortie libre. Invités : Freddy Buache, Hervé Dumont. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (TSR, 30 min).

Planète

20.35 Adieu, Barbiana. 21.35 Petra, *le silence rouge.* 22.30 *Etranger en son pays.* 23.35 Les Nouveaux Explorateurs. [3/12] Aux frontières du virtuel. 0.00 ▶ Quand on aime la vie, on va au cinéma ! 0.55 Histoire de la marine. [4/7] Le temps des paquebots (60 min).

Paris Première

19.30 Stars en stock. Joan Crawford. 20.00 20 h Paris Première.
21.00 ▶ Brel, quinze années d'amour. Documentaire d'André Saïée et Claude Kirgener. 1889685

21.50 Petit Jour. 22.15 Musiques en scènes. *22.45 Jean Guidoni 96.* 23.40 Bill T. Jones. Un portrait. 0.40 Premières loges (30 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Les Innocents ■ ■ Film de Jack Clayton (1961, N., 100 min), avec Deborah Kerr. 8188376
22.10 Le Chevalier de la vengeance ■ ■ Film de John Cromwell (1941, N., v.o., 95 min), avec Tyrone Power. 93944686
23.45 Barricade ■ Film de Gregory Ratoff (1939, N., v.o., 70 min), avec Alice Faye. 72851111
0.55 Désarroi ■ Film de Robert-Paul Dagan (1946, N., 80 min), avec Gabrielle Dorziat. 55056208

Ciné Cinémas

18.50 L'Amour aveugle. 20.30 Hollywood 26.
21.00 L'Enfant miroir ■ Film de Philip Ridley (1990, 95 min), avec Viggo Mortensen. 84944937
22.35 A bout de course ■ Film de Sidney Lumet (1988, v.o., 100 min), avec River Phoenix. 67189647
0.15 Maniac Film de William Lustig (1980, *90 min), avec Joe Spinnell.* 9116574

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Assez de cinéma. 20.45 (et 23.50). Le Masque. 21.40 (et 0.40). Jim Bergerac. Riez toujours. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Le bocal. (30 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invité : Arlo Guthrie 20.30 Les Envahisseurs. L'astronaute. 21.20 M.A.S.H. La revanche du caporal. 21.50 Le Meilleur du pire. 22.20 Chronique moscovite. 22.25 Dream On. Cours privés. 22.50 Seinfeld. La course. 23.15 Top bab. 23.55 La Semaine sur Jimmy. 0.05 New York Police Blues. *Episode nº 33. (50 min).*

RTL 9

20.30 Le Gagneur. 22.10 Leader. 22.15 La Malédiction du loup-garou. La jeune fille matérialiste. 22.45 Emmanuelle. Film de Just Jaeckin (1973, 100 min), avec Sylvia Kristel. *Erotique.* 0.25 Télé-achat. 0.40 Pigalle Saint-Germain-des-Prés. Film d'André Berthomieu (1950, N., 90 min), avec Jeanne Moreau. *Comédie.*

TMC

20.00 Marc et Sophie. Billard, vous avez dit billard ? 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Le Fils du cordonnier. *22.25 26 minutes aux courses.* 22.55 Les Confessions d'un enfant de chœur. 0.30 La Semaine sur Jimmy. 0.40 Les Jurés de l'ombre (55 min).

Eurosport

10.30 Ski. En direct. Coupe du monde. Super G dames. A Crans Montana (Suisse). Commentaires : Stéphane Rinaldi. 9003005
16.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Zagreb (Croatie). Quarts de finale. Commentaires : Frédéric Viard. 50778111

20.00 Boxe. 21.00 Arts martiaux. 22.00 Body-building. 23.00 Catch. 0.00 Olympic Magazine. 0.30 Bobsleigh (60 min).

Le Monde

VENDREDI 2 FÉVRIER 1996

La SNCF veut parvenir à un accord salarial en 1996

La direction de la SNCF a ouvert, mercredi 31 janvier, les négociations salariales 1996 par une série de rencontres bilatérales avec les organisations syndicales. Jean-Pierre Houillon, le directeur des ressources humaines, a commencé les discussions avec la CGT cheminots, suivie de la FMC (maîtrise et cadres) et de la FGAAC (agents de conduite). Il a rappelé que le GVT (glissement vieillesse technicité) et l'effet report des augmentations intervenues au cours de l'année 1995 induiraient une hausse mécanique de 2,6 %, laissant peu de marge de manœuvre par rapport au plafond d'augmentation de 3,4 % fixé par Alain Juppé le 3 janvier pour les entreprises publiques. D'autant que le premier ministre avait exprimé le souhait de ne pas voir accordées d'augmentations générales dans les entreprises publiques en difficulté.

La CGT a rappelé, qu'outre le GVT, elle réclame le maintien du pouvoir d'achat pour tous les cheminots (salariés et retraités), soit une augmentation générale équivalant à la somme de la hausse des prix prévue pour 1996 (1,8 %) et du RDS (0,5 % à partir du 1er février). L'approche des élections des délégués du personnel et des membres des comités d'établissement qui auront lieu le 28 mars devraient contribuer à durcir les positions syndicales. La direction de la SNCF a fait part de sa volonté de rechercher un accord salarial cette année, contrairement à ce qui s'était passé en 1995.

Christophe Jakubyszyn

M. Chirac revendique un « partenariat plus égal » entre l'Europe et les Etats-Unis au sein de l'OTAN

Un difficile exercice diplomatique pour le chef de l'Etat

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Pour la première visite d'Etat d'un président français à Washington depuis 1984, Jacques Chirac s'est assigné une mission en forme de difficile exercice diplomatique. Il entend dire aux Américains qu'ils doivent céder un peu de leur leadership dans le système de sécurité en Europe, du moins le partager avec leurs alliés, et en même temps qu'ils doivent aussi reprendre leur place et leurs responsabilités financières dans les grandes organisations internationales, à commencer par l'ONU.

La deuxième partie du message devait être adressée jeudi 1er février, lors d'un discours devant le Congrès, que domine une majorité républicaine en proie à un fort tropisme isolationniste. S'adressant à la communauté française, à son arrivée mercredi après-midi, le président a expliqué qu'il allait *« très amicalement »* mettre en garde les législateurs contre les risques de désengagement américain de l'ONU comme des programmes d'aide au développement. Il s'agit de dire *« très franchement »* que *« l'Amérique doit assumer toute sa place et tout son rôle dans l'effort de développement et ne doit pas négliger ses responsabilités dans ce domaine »*, a poursuivi le chef de l'Etat.

Plus préoccupés encore qu'en Europe par la lutte contre les déficits publics, les sénateurs et, surtout, les membres de la Chambre des représentants ont taillé sans pitié dans l'aide que les Etats-Unis accordent aux pays pauvres. Selon les chiffres de l'OCDE, la part de leur PNB consacrée à l'assistance au tiers-monde est tombée à 0,15 %, quand celle de la France – qui, elle aussi, a réduit sa contribution – est encore de l'ordre de 0,6 % et la moyenne des pays de l'Union européenne (UE) de 0,3 %.

L'aide publique de l'UE aux pays pauvres tourne autour de 30 milliards de dollars, celle des Etats-Unis n'atteint pas les 10 milliards. Même pingrerie à l'égard de l'ONU : les Etats-Unis ont accumulé 1,2 milliard de dollars d'arriérés de paiements sur leur contribution obligatoire au budget de l'organisation – c'est-à-dire près de la moitié du déficit des Nations unies. Vis-à-vis de la filiale de la Banque mondiale spécialisée dans les prêts aux pays les plus pauvres, l'AID, les Etats-Unis ont une dette de 935 millions de dollars.

Les réticences viennent, pour beaucoup, du Congrès. L'administration démocrate n'est pas loin de partager le point de vue de la France et des Européens : en ne jouant plus pleinement leur rôle au sein des grandes organisations internationales, notamment celles dépendant de l'ONU, les Etats-Unis ébranlent un système qui n'a pas autant démérité qu'on veut bien le dire sur la colline du Capitole.

Passée sa prestation au Congrès, M. Chirac devait être l'hôte à déjeuner du vice-président Albert Gore. Après une série d'entretiens dans l'après-midi avec le président Clinton, la journée de jeudi devait se conclure par un dîner de gala à la Maison Blanche.

C'est avec M. Clinton que le président français entend aborder la réforme de l'OTAN. La France s'est rapprochée de l'Alliance pour la voir évoluer dans une double direction : redéfinition de sa mission, à l'heure de l'après-guerre froide, et renforcement de l'identité européenne au sein de l'organisation. M. Chirac revendique un *« partenariat plus égal »* entre l'Europe et les Etats-Unis au sein d'une OTAN rénovée : *« Un pilier américain et un pilier européen liés par une alliance sans réserve »*, a-t-il déclaré mercredi.

Alain Frachon

Jean Gandois : « Il ne faut pas passer son temps à dire du mal des entreprises »

Le président du CNPF, qui accompagne Jacques Chirac à Washington, réagit dans *Le Figaro* du 1er février aux critiques formulées dans les Deux-Sèvres par le président de la République à l'égard des patrons qui n'embaucheraient pas assez. Jean Gandois déclare notamment : *« Je voudrais lui dire, avec estime et respect, que s'il veut mobiliser les chefs d'entreprise, il ne faut pas qu'il passe son temps à en dire du mal. »* Au sujet du premier ministre, M. Gandois affirme : *« Ce qui a décrédibilisé l'action d'Alain Juppé, objectivement remarquable, c'est la succession de mesures sans effet réel : une semaine, un plan pour les chômeurs de longue durée ; la semaine suivante, un plan pour les jeunes ; la semaine d'après un plan pour le logement… »*

Lettre de Pingrerie

par Pierre Georges

ILS ÉPARGNENT. Ils *s'épargnent. Florin après florin.* Jour après jour. Ils ont décidé de lutter contre la vie chère et les luxes inutiles. Leur vie est un modèle. A moins qu'elle ne soit *un enfer.*

C'est l'histoire d'un couple hollandais, pingre, admirablement pingre et qui, de son ascèse monétaire, fait un exemple. *La frugalité leur est une seconde* nature. Et le recyclage une vis et un vice sans fin.

Hanneke Van Veen, elle, Rob Van Eeden, lui, ont décidé un jour de ne plus rien dépenser. Ou le moins possible. Ils ont en somme choisi de renouer avec la *tradition hollandaise de petits* calculs qui font les grandes économies. Un peu à l'image de cette vieille blague belge qui court sur les voisins et que le *Wall Street Journal* se fait un bonheur de rapporter. Celle de l'enfant qui court derrière un *bus scolaire pour économiser* l'argent du transport. Et qui, à la maison, se fait moquer par son père : *« Tu aurais pu économiser plus en courant derrière un taxi. »*

Hanneke et Rob passent ainsi leur vie, à La Haye, à courser les taxis. Concrètement, cela donne des résultats étonnants. Tout le contraire d'une vie de relance et de consommation, selon les bons principes de M. Juppé. Le couple économise ainsi 65 % de ses revenus, partant du louable principe que *« moins on dépense, moins l'Etat vous taxe »*.

Mais encore faut-il le faire ! Prenons ces citoyens exemplaires en leur enviable mode de vie. Et retenons quelques conseils qu'ils dispensent, pour une somme raisonnable, dans une lettre d'information confidentielle, *La Lettre des avares.* Sur papier recyclé, d'ailleurs.

Premier et dernier conseil, *outre quelques ouvrages et* conférences : *« Ne faites rien, financièrement, que vous trouviez ridicule. »* A partir de là et considérant que le ridicule ruine s'il *ne tue pas, Hanneke et Rob* livrent des recettes infaillibles. La douche, par exemple. Il convient de la prendre dans le noir, ce qui économise et l'électricité et le temps de douche. Et même l'eau, surtout si l'on a pris soin de placer un bac de récupération pour ensuite rincer les toilettes. La cuisine, aussi. Pourquoi solliciter à l'extrême une cuisinière à gaz ? Trois ou quatre feux allumés, c'est la débauche *assurée quand il est si simple* d'empiler les casseroles sur un seul brûleur. D'autant que si on lui parle gentiment, le riz mi-cuit accepte volontiers de s'attendrir pour peu qu'on enveloppe la casserole dans un duvet ignifugé.

Les vêtements ? D'occasion. Les boulettes de viande ? Sans trop de viande. Le potager ? Dans la cour. Le thermostat ? Au plus bas. Les produits de beauté ? Inutiles. Les cafés, restaurants ? Lieux de perdition, prohibés. Les médicaments ? *Inconnus ou presque : « Continuez à souffrir jusqu'à votre seuil de tolérance. »*

Bref, on l'aura compris, c'est Noël tous les jours chez Hanneke et Bob. Ce fut Noël d'ailleurs, même le 25 décembre. Et les invités n'en sont pas revenus, qui n'y reviendront d'ailleurs pas. Outre le banquet des trois plats pour la somme magique de 6 francs, *ils reçurent en étrennes* une jolie carte. Avec bon pour un bol de soupe faite maison, deux heures de repassage, cinq séances de baby-sitting et trois massages. Dans le noir ?

Une aide d'urgence de 500 millions de francs va être versée aux éleveurs de bovins

LE MARCHÉ de la viande bovine est en pleine dépression et les éleveurs en effervescence. Il n'est pas de jour, depuis une semaine, sans que des commandos d'agriculteurs occupent des supermarchés, des abattoirs ou des marchés aux bestiaux, notamment dans les départements de l'Ouest de la France. Mercredi matin, les abattoirs d'Alençon, de Gacé et de Flers, dans l'Orne, ont été bloqués par des producteurs qui protestaient contre la chute brutale des cours et qui contrôlaient le contenu des camions frigorifiques.

Alain Juppé a reçu à Matignon, mercredi 1er février, Luc Guyau, président de la FNSEA, et Joseph Daul, président de la Fédération nationale bovine (FNB). Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, a été invité par le premier ministre à faire en sorte que les aides arrêtées pendant l'été 1995, un peu plus de 500 millions de francs, soient rapidement versées. Jacques Chirac avait lancé le même rappel à l'ordre le matin au conseil des ministres.

Par rapport à 1995, les cours accusent une baisse de 11 %, et de 15 % par rapport à 1994. En 1995, c'est la chute de la lire qui avait considérablement freiné les exportation de viandes vers l'Italie, provoquant manifestations et occasionnant des mesures d'urgence. Depuis quelques semaines, plusieurs phénomènes négatifs se conjuguent pour déprimer un peu plus le marché. L'Allemagne, craignant une contamination de la maladie de la vache folle, a interdit toute importation en provenance de Grande-Bretagne, et les éleveurs anglais, en conséquence, tentent d'écouler leurs produits en France. De plus, les producteurs laitiers français ont fait récemment abattre beaucoup de vaches dites « de réforme » (les vieux animaux peu productifs) pour ne pas dépasser leurs quotas laitiers, ce qui conduit à engorger la production des abattoirs. Enfin, les grandes centrales d'achat jouent sur cette situation de déséquilibre et sur la concurrence pour « serrer » le plus possible les prix imposés à leurs fournisseurs, tandis que des viandes sont offertes aux consommateurs sans que leur origine soit clairement identifiée.

Paris a demandé la réunion d'urgence, vendredi 2 février à Bruxelles, du comité de gestion de la viande bovine. A son ordre du jour : le déblocage par Bruxelles des aides conjoncturelles et la revalorisation des primes diverses et pas toujours très transparentes versées aux éleveurs, la mise en place de dispositifs pour favoriser le stockage et les exportations subventionnées vers les pays du Moyen-Orient.

L'assainissement du marché de la viande sera au centre de la Conférence annuelle agricole que devrait présider Alain Juppé, jeudi 8 février, à Paris.

François Grosrichard

Le budget de la formation continue est augmenté dans la fonction publique d'Etat

AU TERME d'une négociation engagée depuis sept mois, Dominique Perben a proposé, mercredi 31 janvier, de consacrer 3,8 % de la masse salariale de la fonction publique d'Etat à la formation continue pendant trois ans. Quelque 12 milliards de francs pourraient ainsi être engagés, sur la période 1996-1998. L'UNSA, la CFDT, la CFTC et la CGC demandaient 4 %. La FSU réclamait 5 %. L'obligation minimale, dans le secteur privé, est de 1,5 %.

La dernière offre du ministre permet d'augmenter encore le budget de la formation continue, qui s'est élevé à 2 % de la masse salariale sur la période 1990-1992, et à 3,2 % sur la période 1993-1995. Le ministre a proposé que les fonctionnaires de catégorie C puissent bénéficier de six jours de formation sur trois ans (au lieu de cinq précédemment), et ceux des catégories A et B de cinq jours (au lieu de quatre précédemment). Il a accepté que le seuil-plancher des dépenses liées au congé individuel de formation soit porté à 0,2 % de la masse salariale comme dans le secteur privé (au lieu de 0,15 % actuellement).

Roland Gaillard, secrétaire général de la fédération des fonctionnaires Force ouvrière, a exprimé la crainte que la formation continue ne devienne le principal critère de promotion des agents et que les syndicats ne soient plus, de ce fait, consultés sur les procédures d'avancement *« au choix »* pour y faire valoir des critères d'ordre social. La CFDT, en revanche, a fait valoir que l'agent faisant l'effort de se former devait pouvoir être récompensé.

Les organisations syndicales modérées ont obtenu qu'un groupe de travail examine la possibilité de mieux articuler carrière et formation. Les chefs de service ne pourront plus opposer de vagues *« raisons de service »* aux fonctionnaires qui demandent une formation, mais devront justifier leurs refus. La CFTC a regretté qu'aucune disposition contraignante ne soit prévue pour assurer le remplacement de ceux qui se recyclent. Une fiche individuelle de formation permettra de recenser leurs demandes, ainsi que les réponses fournies par l'administration. Les fédérations de fonctionnaires disposent d'une quinzaine de jours pour dire si elles entendent signer ou non cet accord.

Rafaële Rivais

Les lecteurs du « Monde diplomatique » sont appelés à participer à sa filialisation

CRÉÉ EN 1954 par Hubert Beuve-Méry, *Le Monde diplomatique* franchit la seconde étape importante de son existence, celle de sa filialisation au Monde SA. La première date de 1989, lorsque le mensuel obtint un statut particulier au sein de l'entreprise, permettant que sa ligne éditoriale soit établie en toute indépendance par sa rédaction. Celle-ci était aussi en charge du budget prévisionnel du *Monde diplomatique*, de ses publications périodiques *Manière de voir* et *Savoirs*, ainsi que des éditions en langue étrangère (allemand, italien, espagnol, arabe, grec) qui naquirent dans son sillage.

Cette convention a abouti à une responsabilisation accrue, à plusieurs initiatives rédactionnelles et à une hausse significative de la diffusion. En 1989, la diffusion moyenne du *Monde diplomatique* frôlait les 110 000 exemplaires. En 1995, elle a dépassé les 165 000 exemplaires . Simultanément, les bénéfices ont été quadruplés pour atteindre 5,3 millions de francs, frais de structure déduits. Cela alors que les recettes publicitaires du mensuel, volontairement limitées, représentent moins de 5 % du chiffre d'affaires global (40 millions de francs).

Cette bonne santé a incité son directeur, Ignacio Ramonet, à relancer le projet de filialisation que *Le Monde diplomatique* poursuit depuis plus de quinze ans. Deux facteurs, l'un interne, l'autre externe, l'ont impulsé. Il s'agit, d'abord, de la volonté de Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde* et président du directoire du Monde SA, de moderniser les structures de l'entreprise, dans le souci de préserver son indépendance. Acquise pour le quotidien, cette modernisation l'est maintenant pour le *« Diplo »*, par le biais d'une filialisation votée par le conseil de surveillance du Monde SA le 24 janvier. Il s'agit, d'autre part, d'un don de 1 million de dollars (5 millions de francs) fait, sans contrepartie, par un ami d'Hubert Beuve-Méry, Gunter Holzmann, citoyen allemand résidant en Bolivie et lecteur du mensuel depuis plus de trente ans.

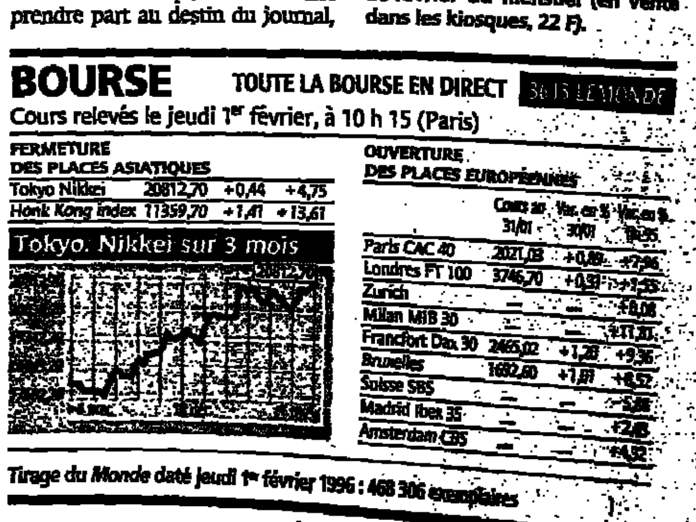
La valeur du *Monde diplomatique* a été estimée à 41 millions de francs. Le Monde SA est détenteur de 51 % de la nouvelle entité Le Monde diplomatique SA. L'apport de Gunter Holzmann est géré par une association homonyme, dont font partie les salariés du mensuel. Cette Association Gunter Holzmann achètera des parts de la filiale Le Monde diplomatique SA, pour une valeur de 5 millions de francs, soit 12 %. Les lecteurs du *Monde diplomatique* étant, avec ses rédacteurs, les garants de son indépendance, il était logique de leur réserver une place dans la nouvelle structure. Ils pourront ainsi prendre part au destin du journal, en tant qu'actionnaires regroupés dans l'association à but non lucratif Les Amis du *Monde diplomatique*.

Dans cet esprit, Le Monde SA a accepté de vendre 24 % des parts de la société – ce qui représente environ 10 millions de francs. De ce fait, les deux sociétés – salariés et lecteurs – disposeront ensemble de la minorité de blocage (fixée à 33,34 %) au sein de la nouvelle société éditrice. La somme des adhésions à l'association Les Amis du *Monde diplomatique* (600 francs + 100 francs de cotisation pour 1996) servira à acquérir les actions du Monde diplomatique SA réservées aux lecteurs mais devrait aussi permettre de financer des développements ultérieurs.

Dans le numéro de février du Monde diplomatique, Claude Julien, son ancien directeur, et Ignacio Ramonet, son successeur, lancent un appel aux lecteurs et présentent cette opération. Ils soulignent que Jean-Marie Colombani a *« d'emblée exprimé sa sympathie à l'égard du projet de filialisation »*. Apporter sa contribution financière, concluent-ils à l'adresse des lecteurs, *« c'est aussi la manière la plus claire d'exprimer votre volonté de disposer d'une presse libre »*.

★ Le bulletin d'adhésion à l'association Les Amis du *Monde diplomatique* se trouve dans le numéro de février du mensuel (en vente dans les kiosques, 22 F).

■ **JUSTICE : l'entreprise Renault a été condamnée**, mercredi 31 janvier, à verser des dommages et intérêts au peintre Victor Vasarely (100 000 francs) et à la fondation qui porte son nom (135 000 francs), pour la mutilation de certaines de ses œuvres (*Le Monde* du 12 décembre 1995). En 1973, Renault avait commandé au peintre une « intégration » – composée de 30 panneaux – destinée à la salle à manger de la direction de l'entreprise. En 1985, cette salle a été transformée en bureaux et l'œuvre de Vasarely a subi des dégradations.



BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 36 15 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 1er février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20812,70	+0,44	+4,75
Honk Kong index	11359,70	+1,41	+13,61

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 31/01	Var. en % 30/01	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2021,03	+0,80	+7,96
Londres FT 100	3746,70	+0,33	[illegible]
Zurich	–	–	+8,08
Milan MIB 30	–	–	+11,81
Francfort Dax 30	2465,02	+1,20	+9,36
Bruxelles	1682,60	+1,81	+8,52
Suisse SBS	–	–	+5,88
Madrid Ibex 35	–	–	+2,45
Amsterdam CBS	–	–	+4,32

Tirage du *Monde* daté jeudi 1er février 1996 : 468 306 exemplaires

هكذا من الأصل

